

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN
ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALE

PAR
MARILYN TREMBLAY

DCEX-1:
TYPOLOGIE ET DISTRIBUTION SPATIALE DU MATERIEL
ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE SUR LE SITE DE L'ANCIEN POSTE
DE TRAITE FRANÇAIS DE MÉTABETCHOUAN

AVRIL 2012

Résumé

L'histoire de la Nouvelle-France est souvent racontée comme une immense fresque parsemée d'explorateurs et d'aventuriers téméraires mise en scène dans un décor de grands espaces vierges aussi magnifiques que dangereux. Plus terre-à-terre, mais non moins essentiellement, cette histoire est aussi celle de ses premiers pionniers et de ses premiers artisans économiques, venus en Amérique du Nord pour un nouveau départ ou pour y faire fortune. C'est sur cette base qu'allait se bâtir le travail de la traite organisée, une pratique amorcée dès les premiers arrivants européens et qui allait connaître un important développement. Appuyé sur l'abondance de sa ressource première, le commerce de la fourrure put s'implanter sur le territoire, permettant à de nombreux Français d'en vivre et de s'enfoncer plus profondément dans les terres. Plus particulièrement, le travail dans les postes de traite du Domaine du Roy allait ici attirer notre attention. Amorcée dans le dernier quart du XVIIe siècle, la fondation de ces postes français allait créer un réseau de communication commerciale à l'intérieur du territoire du Saguenay- Lac-Saint-Jean.

Le choix s'est porté sur le poste français érigé à l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, un poste secondaire construit en 1676. Ce poste est aussi connu sous le nom de poste de Métabetchouan, de poste du Lac (ici Lac-Saint-Jean) et de mission jésuites Saint-Charles (car sous le patronage de Saint-Charles de Borromé). Peu documenté pour ce qui est de sa période d'occupation française, il appartenait au réseau de traite qui fournit en pelleteries le poste entrepôt de Chicoutimi. Sa période d'activité fut assez courte, soit de 1676 jusqu'en 1702 (des traces de relances sont perceptibles jusqu'en 1708, mais 1702 semble bien marquer la fin d'une présence à Métabetchouan). Pendant cet intervalle, le poste, et ses dépendances abritèrent quelques traiteurs français, population mouvante et changeante attirée par le commerce des fourrures qu'elle pouvait effectuer avec les membres des Premières Nations. Le site servait également de lieu de mission pour les Pères Jésuites qui venaient y célébrer messes, baptêmes, mariages et obsèques. Dans le *Deuxième Registre de Tadoussac*, fidèle bible des Jésuites, la dernière entrée missionnaire effectuée au poste de Métabetchouan est inscrite en 1702. Pourtant, les hivernements au poste par les Jésuites semblent avoir cessé depuis 1697 (année du dernier), ce qui pourrait signifier que les missionnaires n'effectuaient plus que des visites d'été après cette date. L'année 1697 semble aussi marquer la fin des hivernements pour les traiteurs, bien que des traces d'activités économiques soient présentes dans les archives jusqu'en 1702 et d'autres pour la relance du site jusqu'en 1708. Par la suite, le site allait lentement sombrer dans l'oubli, les vestiges étant observés et décrits par l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin en 1732. Le lieu allait pourtant renaître économiquement parlant sous le Régime anglais, au début du XIXe siècle. La dernière entité à détenir le bail de la traite de Métabetchouan fut la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui le conserva de 1831 jusqu'à sa fermeture définitive en 1880.

Nous savons donc peu de choses sur l'établissement français situé à Métabetchouan, à commencer par sa localisation exacte sur les berges. En effet, si le poste des Anglais était assurément situé sur la berge orientale de la rivière Métabetchouane (photographie à l'appui), celui dirigé par les Français laisse perplexe quant à son emplacement sur la rive est ou ouest. En

2001 cependant, la découverte d'une âtre de cheminée sur la rive ouest allait enfin lancer une piste valable à l'hypothèse du poste français situé de ce côté en particulier. C'est autour de cette nouvelle découverte archéologique qu'a pu se développer la problématique de ce mémoire, à savoir était-il possible de localiser non seulement les fondations du poste de 1676 mais aussi certaines zones d'activités connexes par un exercice de distribution spatiale horizontale et verticale du matériel historique de DcEx-1 sur le site de cette dalle?

Un échantillonnage d'artéfacts historiques provenant du site de fouilles de Métabetchouan (DcEx-1), tous collectés entre 1986 et 2002 a tout d'abord été sélectionné. Il s'agissait ensuite d'en faire une révision typologique, dans le but de les séparer par groupes d'objets à distribuer. L'analyse typologique a permis de faire des distributions plus précises avec certains artéfacts, entre autres avec les clous. L'ensemble des clous forgés a pu ainsi nous fournir de précieuses informations sur l'emplacement possible des bâtiments anciens, plus précis que la simple distribution des clous sans distinction de type. Après cette analyse, les distributions de tous les groupes d'artéfacts ont été produites sur une série d'exemplaires de la carte regroupant les zones de fouilles sur DcEx-1 depuis 1986 à 2002, incluant la localisation à l'échelle de la dalle de cheminée découverte en 2001. Cette opération s'est effectuée en deux temps : une première série de distributions horizontales puis une autre série de distributions verticales. Ces dernières sont faites en fonction de couches stratigraphiques bien particulières, soit celles ayant été identifiées comme étant reliées au XVIIe siècle de par les artéfacts qui s'y trouvent. Si les distributions horizontales ont conduits à quelques pistes intéressantes, celles verticales ont non seulement confirmé les premières pistes, mais elles ont aussi suggéré de nouvelles idées.

Le but était donc de tenter de localiser le poste de traite français sur la rive ouest, et de voir si des zones d'activités pouvaient être identifiées. Les objectifs sont en partie remplis, puisqu'à la lumière des résultats apportés par les distributions, la localisation d'un bâtiment français datant de la fin du XVIIe siècle paraît démontrée sur DcEx-1, soit sur la rive ouest. En effet, les distributions indiquent une répartition intéressante du matériel historique relié au XVIIe siècle autour de la dalle de cheminée découverte en 2001, elle-même située dans une couche stratigraphique apparemment reliée aux niveaux du XVIIe siècle. De plus, les résultats de distributions semblent indiquer l'emplacement de deux zones d'activités sur le site : une zone près du dallage qui pourrait bien correspondre à l'intérieur du bâtiment français et une autre zone plus au sud du site, associée soit à un secteur d'activités tenues à l'extérieur ou bien, à l'emplacement d'un petit bâtiment d'entreposage de matériel, ce qui semble moins certain mais possible.

Ce qu'indiquent vraiment ces distributions, en association avec l'âtre de pierre de 2001, c'est la présence française sur la rive ouest de la rivière Métabetchouan au XVIIe siècle, présence reliée aux activités de la traite des fourrures.

Remerciements

Un premier merci tout spécial à mes directeur et co-directeur Jean-François Moreau et Érik Langevin, qui m'ont aidée et encouragée tout au long de ce travail de rédaction, qui m'ont dirigée vers les bonnes pistes à suivre et qui m'ont aussi fourni les ressources nécessaires pour mener à bien mon projet. Merci aussi aux membres du jury d'évaluation de ce mémoire, d'avoir pris le temps de le lire et de me conseiller.

Merci à David Leblanc pour l'aide informatique sans quoi la base de mon travail n'aurait pas pu s'édifier. Merci aussi pour la base de carte, ce fut très apprécié.

Merci à Jean-Michel Lavoie-Painchaud pour l'aide avec les cartes satellites et les photos aériennes.

Merci à Kim Laforge pour l'aide dans la réserve du laboratoire, avec les lourds portoirs remplis de mes artéfacts historiques et des tiens en pierre polie. Merci de m'avoir rappelé qu'un jour j'en verrais la fin.

Merci aux étudiants qui ont bien voulu, bien malgré eux, compter et séparer mes centaines de clous rouillés. Vos heures de laboratoire m'ont été bien utiles et votre sacrifice bien apprécié.

Merci au personnel du Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre d'Histoire et d'Archéologie de Métabetchouan (CHAM), qui ont bien voulu m'aider dans mes recherches documentaires.

Merci pour le soutien que mes parents m'ont apporté tout au long de ce périple.

Merci à mes bonnes amies pour leur soutien et leurs encouragements, après plus d'une décennie ensemble, vous me faites toujours autant rire. J'espère que nous pourrons passer au moins une autre décennie comme celle-là, à se divertir et à se faire oublier nos tracas respectifs.

Merci à mon conjoint Alex pour sa patience; tu n'étais pas là pour voir le début de cette aventure, mais tu en vois la fin, je sais que tu attendais ce moment avec impatience, moi aussi.

Merci à tous les autres qui m'ont aussi aidée d'une manière ou d'une autre, et qui m'ont fait avancer.

Finalement, merci à tous ceux qui m'ont rappelé l'importance de terminer un jour ce mémoire, en me demandant à chaque rencontre, et puis, le mémoire? Merci, je vais enfin pouvoir vous répondre avec le sourire et un petit air ravi, fini, *yet*

Table des matières

Résumé	II
Remerciements	IV
Table des matières	V
Liste des figures	VIII
Liste des tableaux	XIII
Liste des annexes	XIII
Introduction.....	1
CHAPITRE I	
LA TRAITE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD, UN APERÇU.....	9
1. Présentation.....	9
1.1 Les débuts, premières visites européennes en Amérique	10
1.2 Organisation de la traite française	11
1.3 La route des fourrures Laboratoire	15
1.4 Les missions, un atout pour la traite française	18
1.5 Les produits	23
1.6 Relations et méthodes d'échanges, les rencontres au poste de traite.....	27
1.7 Rencontre entre culturel: imprégnations culturelles, un effet sur les deux partis	30
1.8 La vie dans un poste.....	34
CHAPITRE II	
UN POSTE FRANÇAIS À L'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE, LE POSTE DE TRAITE DE LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUANE	39
2.1 Le poste sous le Régime français.....	39
2.1.1 Début.....	39
2.1.2 La mission Saint-Charles	42
2.1.3 Abandon progressif, la fin des beaux jours	44

2.1.4	Fermeture et abandon du poste.....	46
2.2	Le régime anglais, l'après Conquête	50
2.2.1	Nouveau départ sous les Anglais.....	50
2.2.2	La Compagnie de la Baie d'Hudson au poste de la rivière Métabetchouane	52
2.2.3	Fermeture définitive	55
2.3	Fin de la traite à Métabetchouan, réutilisation du site.....	56
2.4	Découverte et exploitation archéologique de DcEx-1	58
2.5	Pourquoi utiliser la méthode de fouilles préhistorique sur un site historique	65
2.6	Stratigraphie du sol	69
2.7	Les objets retrouvés sur DcEx-1	73
CHAPITRE III		
	TYPOLOGIE DU MATÉRIEL DE CONTACT ET HISTORIQUE ANCIEN.....	76
3.1	Typologie du matériel de contact et historique ancien.....	76
3.1.1	Critères de sélections des artéfacts : garder ou mettre de côté	78
3.1.2	Les groupes établis en fonction des distributions.....	80
3.2	Activités domestiques.....	82
3.2.1	Pipes à fumer.....	82
3.2.2	Verre domestique.....	87
3.2.3	La céramique	91
3.2.4	Les vêtements.....	95
3.2.5	Le métal : cuivre et matière ferreuse	96
3.3	Activités de traite et de commerce	99
3.3.1	Les perles de verre	99
3.3.2	Autres articles de traite.....	106
3.4	Activités de construction et d'entretien.....	107
3.4.1	Matériaux de construction	107
3.4.2	Les objets reliés à la construction.....	111
3.5	Activités de chasse et de pêche	114

CHAPITRE IV	
DISTRIBUTIONS HORIZONTALES ET VERTICALES DU MATERIEL	
ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE SUR DCEX-1.....	119
4.1 Distribution horizontale.....	119
4.1.1 Méthodologie	119
4.1.2 Cartes de distributions	121
4.1.3 Conclusion pour distributions horizontales	144
4.2 Distribution verticale des vestiges	145
4.2.1 Méthodologie	145
4.2.2 Distributions spatiales des vestiges	152
4.2.3 Conclusion pour distributions verticales.....	176
CHAPITRE V	
RÉSULTATS.....	180
5. DcEx-1 : occupation humaine historique sur le site de l'ancien poste de traite de Métabetchouan au temps du régime français.....	180
5.1 Style d'architecture possible du poste	180
5.2 Ce que la distribution des vestiges dit sur la position des bâtiments et autres zones d'activités.....	188
5.2.1 La zone 1.....	188
5.2.2 La zone 2.....	192
5.2.3 Ce que disent les clous	195
5.2.4 Les artéfacts récents des XIXe et XXe siècles	197
5.3 Constat.....	200
5. Conclusion.....	202
Bibliographie.....	207
Annexe 1	218
Annexe 2	221

Liste des figures

Figure 1.1 : Carte de la Nouvelle-France de Jan Jansson, 1647, agrandissement des environs de Tadoussac	13
Figure 1.2 : Carte de la Nouvelle-France de Nicolas De Fer, 1705, emplacements des postes de Tadoussac et de Chicoutimi	15
Figure 1.3 : Second Registre de Tadoussac, registre des activités missionnaires des Jésuites, conservé au Centre d'Archives de l'Évêché de Québec.....	20
Figure 2.1 : Carte du Domaine du Roy du Père Laure, 1733, accentuation sur le secteur Lac-Saint-Jean avec positionnement de l'ancienne Mission	49
Figure 2.2 : Photographies aériennes et satellites démontrant l'érosion des berges de la rivière Métabetchouane, près de son embouchure la reliant au Lac-Saint-Jean, avec localisation des sites archéologiques à proximité de DcEx-1.....	57
Figure 2.3 : Pointe en calcédoine, trouvée lors d'une collecte de surface sur DcEx-1, roulée par l'eau.	58
Figure 2.4 : Site de DcEx-1, fouilles de l'été 2000	62
Figure 2.5 : Site de DcEx-1, fouilles de 1986 à 2002.	63
Figure 2.6 : Site de DcEx-1, fouilles de 1986 à 2002 par zone.	64
Figure 3.1 : Fragments de pipes en terre cuite européenne.	82
Figure 3.2 : Fragments de pipes en terre cuite européenne, avec inscriptions reliées à la fabrique Henderson de Montréal.	84
Figure 3.3 : Pipe en pierre style Micmac.	85
Figure 3.4 : Fragments de bouteilles en verre pour l'alcool, site DcEx-1.....	88
Figure 3.5 : Fragments divers datant des XIXe et XXe siècles, trouvés sur le site de DcEx-1.....	89
Figure 3.6 : Fragments de terrine en terre cuite commune française à glaçure verte, DcEx-1.....	93

Figure 4.35 : Distribution des clous non-analysés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.....	172
Figure 4.36 : Distribution des clous forgés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	173
Figure 4.37 : Distribution des clous découpés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	174
Figure 4.38 : Distribution des clous tréfilés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	175
Figure 5.1 : Âtre de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français. Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC	184
Figure 5.2 : Projection du bâtiment décrit par Joseph-Laurent Normandin en 1732, à partir de l'âtre de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français. Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC	187
Figure 5.3 : Site de DcEx-1, zone 1 et zone 2	188
Figure 6.1 : Carte satellite du Saguenay Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1. Source : Google Earth, 2011.	222
Figure 6.2 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1. Source : Google Earth, 2011.	223
Figure 6.3 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec la localisation du site de DcEx-1 et des autres sites archéologiques du même secteur. Source : Google Earth, 2012.....	224

Figure 4.21 : Distribution des déchets culinaires sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	154
Figure 4.22 : Distribution des pois secs sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	156
Figure 4.23 : Distribution des matériaux de construction sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	157
Figure 4.24 : Distribution des artéfacts en céramique sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	158
Figure 4.25 : Distribution du cuivre sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	159
Figure 4.26 : Distribution des pipes à fumer sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	160
Figure 4.27 : Distribution des perles sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	162
Figure 4.28 : Distribution des chevrotines sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	163
Figure 4.29 : Distribution du silex sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	164
Figure 4.30: Distribution du métal fondu (plomb) sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	165
Figure 4.31 : Distribution du mâchefer sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	166
Figure 4.32 : Distribution du métal identifiable sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	168
Figure 4.33 : Distribution du métal non-identifiable sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	169
Figure 4.34 : Distribution des clous sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	171

Figure 4.4 : Distribution des chevrotines sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	123
Figure 4.5 : Distribution des perles sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	124
Figure 4.6 : Distribution du cuivre sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	125
Figure 4.7 : Distribution des artéfacts en silex sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	126
Figure 4.8 : Distribution du métal fondu (plomb) sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	127
Figure 4.9 : Distribution du mâchefer sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	128
Figure 4.10 : Distribution des pois secs sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	130
Figure 4.11 : Distribution des matériaux de construction sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	131
Figure 4.12 : Distribution des clous sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	133
Figure 4.13 : Distribution des clous non-analysés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	134
Figure 4.14 : Distribution des clous forgés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	135
Figure 4.15 : Distribution des clous découpés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	136
Figure 4.16 : Distribution des clous tréfilés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	137
Figure 4.17 : Distribution des fragments de verre sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	139
Figure 4.18 : Distribution des fragments de céramique sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	140
Figure 4.19 : Distribution des pipes à fumer sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	141
Figure 4.20 : Distribution de la brique sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.	143

Figure 3.7 : Fragments recollés de terrine en terre cuite commune française à glaçure verte, DcEx-1.....	93
Figure 3.8 : Fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée avec décor en monochrome bleu, trouvé sur le site de DcEx-1.....	94
Figure 3.9 : Fragment de contenant en grès, trouvés sur le site de DcEx-1.....	95
Figure 3.10 :Bouton à quatre trous datant du XIXe ou du XXe siècle, trouvé sur le site de DcEx-1.....	95
Figure 3.11 :Pointe faite avec retaillé de cuivre, DcEx-1	97
Figure 3.12 :Perles en verre blanc, DcEx-1.	101
Figure 3.13 :Perles en verre turquoise, DcEx-1.	104
Figure 3.14 :Datation des perles européennes en verre turquoise à l'aide d'un Diagramme ternaire des fondants dans les perles de différents sites historiques nord-américains (données obtenues par Analyses par activation neutronique (AAN), exprimées en pourcentage d'oxyde). Source : A. Bonneau, 2011.	105
Figure 3.15 :Bague de jésuites en laiton, DcEx-1.	106
Figure 3.16 :Bague de jésuites en laiton, DcEx-1.	106
Figure 3.17 :Marques de fabrication sur hache française, DcEx-1.....	111
Figure 3.18 :Haches françaises du XVIIe siècle, DcEx-1.....	112
Figure 3.19 :Haches françaises du XVIIe siècle, DcEx-1.....	112
Figure 3.20 :clou type « chemin de fer », forgé mécaniquement ou moulé, DcEx-1.	113
Figure 3.21 :Hameçon, DcEx-1.....	114
Figure 3.22 :Pièce d'arme à feu, détente, DcEx-1.....	115
Figure 3.23 :Chevrotines, DcEx-1.....	116
Figure 3.24 :Pierre à fusil, silex européen, DcEx-1.	117
Figure 4.1 : Différents types de clous sur DcEx-1.	120
Figure 4.2 : Secteur de la zone 1 sur DcEx-1.	121
Figure 4.3 : Secteur de la zone 2 sur DcEx-1.	122

Figure 4.35 : Distribution des clous non-analysés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.....	172
Figure 4.36 : Distribution des clous forgés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	173
Figure 4.37 : Distribution des clous découpés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	174
Figure 4.38 : Distribution des clous tréfilés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.	175
Figure 5.1 : Âtre de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français. Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC	184
Figure 5.2 : Projection du bâtiment décrit par Joseph-Laurent Normandin en 1732, à partir de l'âtre de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français. Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC	187
Figure 5.3 : Site de DcEx-1, zone 1 et zone 2	188
Figure 6.1 : Carte satellite du Saguenay Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1. Source : Google Earth, 2011.	222
Figure 6.2 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1. Source : Google Earth, 2011.	223
Figure 6.3 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec la localisation du site de DcEx-1 et des autres sites archéologiques du même secteur. Source : Google Earth, 2012.....	224

Liste des tableaux

Tableau 1 : Distribution des artéfacts assignables verticalement dans les couches stratigraphiques du site de DcEx-1.....	148
Tableau 2 : Bâtiments construits à l'embouchure de la rivière Métabetchouane sous le Régime français	219
Tableau 3 : Description des bâtiments faite par Joseph-Laurent Normandin en 1732.....	220

Liste des annexes

Annexe 1 : TABLEAUX DES BÂTIMENTS FRANÇAIS	218
Annexe 2 : PHOTOGRAPHIES SATELLITES	221

- Introduction

Depuis bien longtemps déjà, la curiosité humaine et l'esprit de conquête poussèrent les hommes à voyager et à explorer leur environnement immédiat, puis à pousser toujours plus loin, à découvrir ce qui pouvait se cacher par delà les frontières du monde répertorié. Bien vite, ces frontières se rétrécirent et la rencontre entre cultures étrangères devint inévitable. Ce choc allait engendrer différentes conséquences, certaines amicales, parfois politiques ou commerciales, et dans certaines situations extrêmes, prendre une tournure un peu plus violente. Dans le cas des relations d'affaires toutefois, l'envie pressante de saisir une opportunité ou de prendre l'avantage s'effectue généralement de manière plus subtile. Ces derniers types de rapports reviendront régulièrement coïncider avec les rencontres entre cultures, teintant ces rendez-vous de sentiments proches tout à la fois du contentement et de l'amertume. C'est cet univers d'échanges et de finances qui allait bientôt entrer en collision avec un mode de vie millénaire, vivant jusque-là en vase relativement clos, coupé des notions pécuniaires tel que le perçurent les nouveaux explorateurs transatlantiques.

C'est donc au cours du XVe siècle que ce Nouveau Monde fut mis en lumière grâce à la « découverte » de l'Amérique. Cette exploration, motivée dès le départ par des impératifs commerciaux, devait lancer un mouvement européen vers ce territoire inexploré, mais déjà peuplé. La rencontre des Blancs avec les membres des Premières Nations, qui y résidaient déjà depuis des milliers d'années, allait transformer à jamais ces deux groupes culturels très différents.

En Amérique du Nord plus particulièrement, la traite des fourrures constitue le commerce le plus important à s'être développé sur cette portion du territoire au début de son exploration. Elle fut la raison principale de la venue de plusieurs centaines d'Européens qui perçurent une fortune à récolter dans ces grands espaces boisés. Au-delà de la prise de contrôle de la terre, la collecte de la précieuse marchandise que constituait les pelleteries motiva les esprits avides. Mais de facile ce commerce n'en avait que les apparences, puisque le chemin vers la prospérité devait passer par de nombreuses difficultés, telles que la traversée d'un océan, le contact avec des populations étrangères, des négociations compliquées par l'incompréhension culturelle et les guerres de concurrences pour le marché entre Européens. C'est dans ce milieu difficile qu'émergea la traite en Amérique, pratique basée sur l'échange de biens contre d'autres biens, dans le but bien évident de s'enrichir. Dans le contexte propre aux Amériques, l'échange possédait une certaine part d'inégalité pour les membres des Premières Nations, vu leur manque de connaissance au sujet de la valeur réelle du matériel offert par les Européens. Ces derniers au contraire, percevaient toutes les possibilités de bénéfices que pouvaient rapporter les précieuses fourrures acquises contre quelques babioles. Cette inégalité allait pourtant s'amoindrir, l'ignorance cédant la place à une meilleure compréhension des intentions européennes et à la nature plus pratique qu'esthétique des besoins des membres des Premières Nations.

Quoi qu'il en soit, le besoin de fondation d'un lieu où effectuer ces échanges devint rapidement une nécessité, qui se concrétisa par l'édification de postes commerciaux, aussi nommés postes de traite. Ce mémoire traitera de ce sujet, ou plus particulièrement, il se rapportera à un lieu précis dans lequel se déroulaient ces activités entre membres des Premières

Nations et Européens, soit le poste français construit en 1676 à la confluence de la rivière Métabetchouane et de du lac Saint-Jean. Il s'agissait dès lors de vérifier la possibilité de situer l'emplacement physique de ce bâtiment sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Métabetchouane, tel que le suggère le vestige architectural historique découvert sur le site DcEx-1 lors des fouilles de l'été 2001. Avant cette découverte, l'existence d'un bâtiment localisé sur la rive ouest demeurait une hypothèse discutée, certains croyant plutôt voir la rive est comme le lieu d'établissement des Français en 1676. Associer ce dallage au Régime français permettrait de mettre fin à la discussion pour ce qui est de la localisation du poste français. L'hypothèse de recherche est donc la suivante : est-il possible de dater un vestige architectural historique par un exercice de distribution spatiale du matériel archéologique retrouvé sur le site même de ce vestige, matériel collecté et localisé avec la méthode préhistorique de fouilles. Pour des raisons qui seront exposées davantage dans la présentation du site au chapitre II, cette hypothèse n'était pas celle retenue au départ, mais elle représente le résultat d'une évolution sur les connaissances relatives aux fouilles exécutées en 2001 et 2002, dont les rapports n'étaient pas déposés. La localisation du poste sur la rive ouest pourra sembler évidente en regard du vestige dégagé en 2001, mais en l'absence de conclusion sur les fouilles tenues en 2001 et en 2002, tenter d'établir un contexte et une datation pour ce vestige ne semble pas inutile.

Le premier chapitre de ce travail prendra d'abord les allures d'une synthèse de l'histoire de la traite des fourrures en Amérique du Nord, synthèse qui couvrira le phénomène de ses débuts, lors du contact, jusqu'à la fin de ce monopole commercial. Il abordera ensuite le sujet des missions jésuites, un élément complémentaire des postes de traite français en général. Par la suite, il sera question des produits d'échanges, des relations et des méthodes pour effectuer

ces échanges, des transmissions culturelles entre Français et membres des Premières Nations et finalement, du quotidien dans un poste. Tout cela pour en venir à notre chapitre II, qui concerne le poste de traite construit à Métabetchouan au Lac-Saint-Jean en 1676. Celui-ci appartenait à un réseau de postes qui constituait le Domaine du Roy, un réseau important dans l'histoire du commerce des fourrures en Amérique du Nord. Bien que ce poste ait été occupé par des commerçants anglais jusqu'à une période aussi tardive que le dernier quart du XIXe siècle, c'est la période du Régime français qui a été retenue pour cette recherche, soit celle se situant entre la période de fondation en 1676 et se terminant à la fermeture de l'établissement français au début du XVIIIe siècle. Cette partie de son histoire sera donc davantage explorée dans ce chapitre qui relate tout de même en dernier lieu sa chronique sous le Régime anglais et ce qu'il advint des terres après la fermeture définitive du poste en 1880. Une fois abordé l'historique de la traite en générale et du poste situé à Métabetchouan, il sera question du site archéologique DcEx-1. Sera présenté : la découverte du site ; les fouilles menées sur le site, depuis les premières dans les années 1960 jusqu'aux dernières en 2002 ; la formation de la terrasse de DcEx-1 ; et les artéfacts retrouvés au fil des ans.

Pour la réalisation des deux premiers chapitres, de nombreux documents furent consultés, qu'il s'agisse de volumes, de communications ou de rapports archéologiques. Certains secteurs seront abordés plus profondément alors que d'autres ne se verront qu'effleurés, et ce dans un but évident de limiter quelque peu l'étendue de la recherche.

Ceci conduit au chapitre III, qui servira à présenter la collection d'artéfacts devant servir aux futures distributions, et ce, dans le but de mieux reconstituer le quotidien de ce lieu à

l'époque du Régime français. Ces artéfacts proviennent tous du site aujourd'hui connu sous code Borden de DcEx-1 et qui, depuis les années 1960, a été le théâtre de plusieurs chantiers de fouilles. Son sol a pu fournir des milliers d'artéfacts qui couvrent près de 6000 ans d'histoire. Une sélection d'objets a dû être effectuée afin de ne conserver que ceux qui correspondent à nos présents besoins, en lien avec le poste français, ce qui portait ce nombre à 101 355 artéfacts. L'analyse typologique de ces objets, ou plutôt le catalogage, se basera en parti sur le travail réalisé par Hélène Côté en 2001, sur les analyses effectuées par Jean-François Moreau à propos des perles de verre et du cuivre domestique, de même que sur différents ouvrages traitant d'objets datant du Régime français. Ces artéfacts seront décrits et datés en groupe d'activités, soit : les activités domestiques, celles de traite et de commerce, celles de construction et d'entretien ainsi que celles reliées à la chasse et à la pêche. Cette analyse, qui se rapproche du catalogue plutôt que d'une typologie pour des raisons qui seront discutées davantage dans le chapitre III, permettra notamment de situer dans leur contexte historique des objets retrouvés sur le site et donc, une première appréciation de la datation des occupations. Toutefois, comme la présence d'un artéfact ne peut à elle seule confirmer une date, l'étape suivante viendra assister ce premier débroussaillage, qui est lui-même une étape utile avant d'entreprendre la distribution du matériel sur les cartes du site.

Cette étape suivante sera le chapitre IV, elle représente le but principal de ce mémoire, qui est de confirmer le lien entre un vestige architectural dégagé sur DcEx-1 en 2001 et le Régime français, tel qu'exposé dans l'hypothèse de recherche. Les trois premiers chapitres sont donc une mise en situation et une première phase de sélection et de classification du matériel qui sera utilisé dans ce présent chapitre. Il consistera en la réalisation de plusieurs distributions

spatiales d'artéfacts, sur une carte des fouilles effectuées sur DcEx-1. Cette carte illustrera les différents mètres ouverts sur le site pour les années retenues pour ce travail, soit : 1986, 1987, 2000, 2001 et 2002. L'ensemble représentera un grand plan de surface de près de 114 m², soit un plan unique sur lequel sera distribué un à un, les sous-groupes issus des groupes d'artéfacts sélectionnés au chapitre précédent. Ces distributions seront d'abord horizontales puis iront de manière plus sélective avec les distributions verticales. Celles qui sont verticales prendront en compte l'ensemble de la sélection des artéfacts reliés au Régime français (16 988 artéfacts), alors que celles qui sont horizontales n'exploiteront que ceux présents dans les niveaux stratigraphiques identifiés comme étant associés au XVIIe siècle (7 052 artéfacts). La sélection de ces niveaux s'effectuera au préalable, grâce au calcul des pourcentages d'objets reliés au Régime français contenus à l'intérieur de chacun d'eux. Pour ce faire, un tableau présentant les résultats de ces calculs sera réalisé, afin d'illustrer les proportions d'objets par niveau pour chaque type d'artéfacts. Grâce à ce tableau, les cartes de distributions horizontales pourront être plus précises. Elles permettront peut-être ainsi la production d'indices sur les dimensions physiques du bâtiment construit autour du dallage de pierre ; de déterminer la présence de secteurs d'activités reliés à la présence de certains types d'artéfacts sur le terrain ; et très important, de supporter l'hypothèse selon laquelle ce dallage est bien celui du poste français de 1676.

En résumé, ces deux séries de distributions serviront dans l'exercice de localisation de l'ancien poste, mais aussi de toutes les autres activités connexes ayant pu coexister autour de ce type d'établissement. Bref, il est attendu que la répartition de ce matériel archéologique sur une carte du site permettra de faire apparaître un schéma de la vie et des activités des gens habitant ce secteur au tournant du dernier quart du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle. Le der-

nier chapitre, soit le chapitre V, traitera de ces résultats et des conclusions en lien avec ces distributions verticales et horizontales. En tout dernier lieu, dans la conclusion finale, un retour sur la recherche et sur les résultats sera effectué. Quelques pistes non exploitées seront aussi explorées.

CHAPITRE I

LA TRAITE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD, UN APERÇU

CHAPITRE I

1- Présentation :

Parler de la traite des fourrures, c'est entrer dans un monde d'aventuriers et de terres non encore cartographiées. Il s'agit donc d'explorer l'existence de gens venus travailler dans un monde qui leur était inconnu, des gens poussés par la seule promesse d'une possible richesse. L'Europe avait alors un grand besoin de fourrures, pour le prêt-à-porter et l'industrie des chapeaux de feutre, ce qui rendait très attrayante la collecte de ces produits très prisés, projet qui hanta les rêves de plus d'un aventurier du Nouveau Monde. De ces voyageurs rêveurs, peu ont réalisé leur rêve. La vie en Amérique offrait de nombreuses opportunités, qu'elle reprenait sans remord à ceux qui se trouvaient trop peu organisés ou juste moins chanceux. Un encadrement fut mis en place pour structurer cette exploitation, souvent sous forme de compagnies privées ou d'état, afin de superviser cette grande course désordonnée vers le castor.

En France plus particulièrement, des stratégies furent successivement mises en place pour s'assurer d'une part dans ce marché, ce qui a inclus tout autant des actions militaires que l'envoi de missionnaires jésuites. Ces derniers seront particulièrement liés à la traite française, puisque leur mission de christianisation se jumellera aussi à leur rôle d'ambassadeurs, venus orienter les âmes païennes vers Dieu et vers les postes français.

C'est donc sur ce coup de dés que s'est construit le commerce du castor et de la pelletterie en Amérique du Nord, soit sur une possibilité de richesse bâtie sur l'apparence inépuisable des réserves de la ressource animale. Rien n'était pourtant moins vrai, et ce commerce amorcé en grand fut le témoin d'un phénomène de destruction écologique qui allait engendrer sa perte. Cette détérioration n'allait toutefois pas se limiter au monde environnemental, puisqu'elle allait aussi toucher aux habitants de ce milieu, les membres des Premières Nations. Participants essentiels de ce commerce, leur culture allait connaître des changements suite au contact de ces nouveaux arrivants, de mœurs et de tempérament si différents. L'altération d'un monde pour en exploiter ses richesses : il s'agit là d'une histoire déjà lue et qui se répète. La traite n'aura rien inventé, elle ne sera qu'une variation de plus mettant en scènes des acteurs qui au-delà des différences et des collisions, tenteront parfois de se comprendre et de cohabiter. Une certitude demeure, peu importe leur camp d'origine, ce contact entre mondes étrangers allait tous les transformer.

1.1- Les débuts, premières visites européennes en Amérique

Les premiers Européens à se rendre en Amérique du Nord ne furent pas a priori des marchands avides d'échanger des biens contre des richesses autochtones. Les premiers à le faire furent d'abord les Vikings, vers le XI^e siècle, explorateurs qui tentèrent pour un temps, d'implanter quelques colonies sur les terres désolées du Groenland et de Terre-Neuve. Puis au XV^e siècle, ce fut le tour de pêcheurs venus de différents pays européens, qui furent attirés par les stocks impressionnantes de morues qui se trouvaient à proximité des côtes de Terre-Neuve.

Ces gens provenaient aussi bien de St-Malo que de Bristol, de même que des Pays-Bas¹, un autre pays à venir s'approvisionner dans ces eaux poissonneuses². Il s'agissait en fait de répondre à la demande de « viande maigre » présente en Europe, besoin qui trouvait son origine dans les exigences de l'Église, qui prescrivait chaque année un très grand nombre de jours maigres. Pendant ces journées, seul le poisson représentait une chair acceptable à la consommation des chrétiens, d'où la forte demande de cette ressource.

Plus tard, ces pêcheurs chassèrent aussi la baleine et certains autres animaux marins. Ces activités nécessitaient de traiter leurs prises avant la traversée vers le vieux continent, d'où le besoin de mettre pied à terre. C'est à ce moment que les membres des Premières Nations d'Amérique du Nord prirent contact avec les Européens. Tout en séchant la morue et en clarifiant l'huile de baleine, les Européens se virent offrir des fourrures par les membres des Premières Nations, qui en retour recevaient en général divers présents afin de pacifier les liens entre les deux cultures³. Avec le temps, ces échanges allaient devenir beaucoup plus commerciaux et axés sur le profit plutôt que sur une pratique visant à maintenir une bonne entente.

1.2- Organisation de la traite française

La pratique du troc s'implanta lentement mais sûrement entre les Européens et les membres des Premières Nations. Ces derniers avaient pris l'habitude de ces échanges avec les

1 Peter C. Newman, *La Baie d'Hudson, La compagnie des aventuriers*, Les Éditions de L'Homme, Bibliothèque Nationale du Québec, Canada, 1985, p.57.

2 Ibid., p.55.

3 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p. 179-180.

Européens, qui leur permettaient de se procurer entre autres choses, des objets exotiques faits de métal. De leur côté, les Européens connaissaient déjà la grande valeur sur leur propre marché de ces peaux échangées en Amérique. En effet, depuis l'abolition en France des lois somptuaires sur le droit exclusif à la noblesse de porter de la fourrure, les autres classes peuvent s'emparer de cette mode et créer par le fait même une tendance qui engendre une demande. De plus, la découverte par les chapeliers des qualités exceptionnelles de la peau de castor pour la confection de chapeaux allait apporter un engrenage de plus à l'essor du commerce des pelletteries dans le Nouveau Monde⁴.

Il s'agissait donc d'organiser un cadre et des règles pour gérer ce commerce. Dans ce but, la France créa une compagnie d'état en 1627, sous le nom de la *Compagnie des Cents-Associés*. Celle-ci obtenait le droit de traite sur tout le territoire à condition de le peupler. Le secteur alloué est alors immense, il couvre tout l'espace compris entre la Floride et l'Arctique⁵. Elle était composée d'un peu plus de 100 associés qui devaient tous contribuer au financement. Cette compagnie devait aider l'État à mieux contrôler la navigation et le commerce extérieur, en plus d'assurer l'installation de nouveaux colons, ce qui ne fut jamais correctement accompli. La compagnie avait obtenu le monopole de la fourrure en Nouvelle-France, mais n'arrivait pas à remplir les conditions pour le conserver.⁶ Au fil des ans, elle allait s'endetter et éprouver des difficultés à gérer la colonie. Les employés qui étaient envoyés ne restèrent pas en grand nombre et les dépenses devinrent vite trop lourdes.

4 Gaston Gagnon, *Un pays neuf, Le Saguenay Lac-Saint-Jean*, Les Éditions du Royaume, Québec, 1988, p.41.

5 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 83.

6 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, François et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p. 448.

La *Communauté des Habitants* sera créée en 1645 suite aux difficultés de la *Compagnie des Cent-Associées*. Cette nouvelle communauté reprendra alors le «droit et la faculté de la traite des pelleteries», avec Tadoussac comme secteur principal⁷. Une fois encore, son mandat spécifiait de s'occuper du peuplement de la colonie. Elle était dirigée par douze hommes d'affaires, qui tenteront de retirer le droit de commercer aux habitants, droit qui leur sera rendu par décret royal en 1647. Ils pourront ainsi de nouveau faire le commerce des fourrures avec les membres des Premières Nations, à condition de revendre à la communauté les peaux obtenues⁸.

L'année 1652 allait être marquée par la création de la *Traite de Tadoussac*, un événement important pour l'avenir du commerce des fourrures au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Commerce organisé depuis le début autour du pôle commercial de Tadoussac, la France décida de séparer ce territoire du domaine



Figure 1.1 : Carte de la Nouvelle-France de Jan Jansson, 1647, agrandissement des environs de Tadoussac.

accordé à la *Communauté des Habitants* et de le fermer à toute colonisation. Il devint donc exclusivement réservé aux activités de la traite par l'État, qui pouvait ensuite nommer un mandataire

⁷ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 84.

⁸ Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, François et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Séuil, Canada, 1985, p. 450.

ou le louer⁹. Le détenteur des droits de traite obtenait alors tout l'espace compris depuis l'île aux Coudres jusqu'à une distance de deux lieues de Sept-Îles. Seule la limite ouest demeurait ambiguë, le secteur de la baie d'Hudson étant encore disputé entre les Français et les Anglais. Dans le but justement de s'approprier les ressources de ce secteur, les Anglais allaient ériger la *Compagnie de la Baie d'Hudson* pour concurrencer le marché français, au début des années 1660. L'établissement de cette dernière causera beaucoup de torts au poste de Tadoussac, puisque les membres des Premières Nations qui trappaient dans le Nord préféraient ces nouveaux lieux d'échanges, qui se trouvaient plus à proximité et qui leur évitaient le long voyage jusqu'à ce poste¹⁰.

Les entrées et les visites commencèrent à baisser à Tadoussac, qui semblait avoir perdu une grande part de son pouvoir d'attraction, la concurrence dans le Nord par les Anglais n'étant qu'une partie de ses problèmes. En effet, ce poste devait également subir la concurrence du réseau de Trois-Rivières, qui comprenait les lacs Nicabau, Chamouchouan et Mistassini¹¹. Certains Français, dont La Chesnaye vers 1680, se servaient de ces voies pour récupérer dans le Nord une partie des fourrures qui normalement arrivaient jusqu'à Tadoussac. La réponse de la France face à cette double concurrence prit différentes formes, notamment la création de la *Compagnie du Nord* en 1682, pour revitaliser leur marché dans le Nord¹², et l'ajout de postes plus à l'intérieur des terres au-delà de Tadoussac.

9 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 84.

10 Pablo Somcynsky, Le poste de traite d'Ashuapmouchouan (DhFk-1) : fouilles archéologiques de l'aire 5- 1980, Rapport d'activités archéologiques, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1982, p. 9.

11 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.54.

12 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 85.

1.3- La route des fourrures

La route des fourrures, soit le réseau de postes français en lien avec Tadoussac vers l'intérieur des terres (Saguenay-Lac-Saint-Jean), sera donc mise en place dans le dernier quart du XVIIe siècle¹³. Futurs *Postes du Roi*, leur construction devait servir à récupérer encore davantage de fourrures dans ce secteur et récupérer la part du marché qui leur avait échappé au profit des Anglais.



Figure 1.2 : Carte de la Nouvelle-France de Nicolas De Fer, 1705, emplacements des postes de Tadoussac et de Chicoutimi.

Des postes seront construits par les Français sur les anciennes routes traditionnelles amérindiennes, afin d'assurer la présence de lieux permanents de collectes et d'échanges avec les membres des Premières Nations. Ils formaient une chaîne de relais pour les activités de traite en permettant entre autres de sécuriser le transport des

fourrures jusqu'à Tadoussac¹⁴. Ils devaient également dynamiser les activités commerciales de la fourrure pour les Français, en allant à la rencontre des membres des Premières Nations. Ces postes étaient souvent secondés d'une présence missionnaire, complémentaire dans le commerce en tant qu'ambassadeurs français. Ces missionnaires appartenaient à l'Ordre des Jésuites ; ils côtoyaient les membres des Premières Nations pour les christianiser puis ils les encoura-

13 Gaston Gagnon, *Un pays neuf, Le Saguenay Lac-Saint-Jean*, Les Éditions du Royaume, Québec, 1988, p43.

14 Robert Simard, *Les postes de traite français au Saguenay*, Colloque Peabody museum of archaeology and ethnology, organisé par Harvard, Québec, 1979, p. 1.

geaient à venir traiter aux postes français, plutôt que chez les Anglais et les Hollandais. Il y eut donc d'abord la fondation du poste de Chicoutimi (mission Saint-François-Xavier) en 1676¹⁵ puis un autre à Métabetchouan (mission Saint-Charles) la même année, et ceux de Mistassini et de Nemiskau vinrent s'ajouter en 1679¹⁶. Ces postes ont joué un rôle de route jusqu'à la Baie d'Hudson et redonnèrent de l'élan à Tadoussac. En 1685, un poste de plus est encore ajouté entre Métabetchouan et Mistassini, soit celui d'Ashuapmouchouan. La mission de Saint-Ignace de Nicabau y a été construite, ce qui conférait au lieu un rôle de traite, de relais ainsi que religieux¹⁷. Il faut aussi compter ceux de la rivière Moisie, de Papinachoïs et des Islets de Jérémie, ainsi que celui de La Malbaie à partir de 1724¹⁸.

Plusieurs personnes se succédèrent dans ces postes, qui ne procurèrent malheureusement pas la rentabilité espérée. Les entrées en fourrures connurent une baisse importante, tout comme le taux de fréquentation des membres des Premières Nations sur le territoire. La chasse intensive qui allait appauvrir la faune et la concurrence eurent raison des beaux jours de la traite au Saguenay. De plus, d'autres phénomènes expliquèrent la baisse de fréquentation des membres des Premières Nations sur le territoire, comme les épidémies (grippe, vérole, etc.)¹⁹ et les causes naturelles tels les feux de forêt, qui contribuèrent à réduire les espaces de chasse²⁰. La

15 Officiellement en 1676, la maison devant se trouver à cet endroit depuis 1671 n'étant pas un fait confirmé et vérifiable pour le moment.

16 Robert Simard, *Le poste de traite d'Ashuapmouchouan*, Dossier de Recherche, Études amérindiennes, Centre de recherche du Moyen Nord, Université du Québec à Chicoutimi, 1979, p. 15.

17 Ibid., p. 16.

18 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 84.

19 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.58.

20 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 93.

Traite de Tadoussac se voyait donc presque réduite à néant en 1718, ce qui mit en péril tout un monde de vie qui peinait déjà à s'établir.

Ces postes connaîtront donc des hauts et des bas, des fermetures et des réouvertures, en plus de voir leur allégeance passer du côté anglais suite à la signature du traité de Paris en 1763, qui fit de la Nouvelle-France une colonie anglaise²¹. Si cette guerre signifiait la fin de la traite sous contrôle français, elle ne signifierait pas pour autant la fin des traiteurs d'origine française, puisque ces derniers allaient poursuivre ce travail pour les *King's Posts* anglais²². La couronne anglaise en avait la possession et allait conserver la pratique de la location. En 1779, un groupe de Montréalais anglophones allait fonder la *Compagnie du Nord-Ouest*, qui deviendra la principale concurrente de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*. Cette compagnie montréalaise prendra le bail des *King's Posts* en 1802 pour une période de vingt ans²³. Elle gardera ainsi l'avantage sur le territoire de Tadoussac jusqu'en 1821, date de sa fusion avec la *Compagnie de la Baie d'Hudson*. Cette dernière attendra ensuite jusqu'en 1831 avant de signer un nouveau bail pour ces postes, après avoir laissé celui-ci disponible au plus offrant pendant près de dix ans²⁴.

Toutefois, la fin du monopole des fourrures au Saguenay Lac-Saint-Jean approchait. Celle-ci survint en 1859 sous le régime anglais, au moment où la *Compagnie de la Baie d'Hudson*

21 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.99.

22 Robert Rumilly, *La Compagnie du Nord-Ouest, Une épopée montréalaise*, tome 1, Éditions Fides, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, p.50.

23 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 96.

24 Ibid. p.98.

avait encore la main mise sur le contrôle des postes du roi (*King's posts*)²⁵. Ce changement vint marquer la fin d'une époque commerciale exclusive, tout en signifiant le début d'une autre pour ce qui est du développement de la région²⁶. Il était maintenant temps de coloniser ces territoires à «fourrures» et de les ouvrir aux pionniers et aux nouvelles entreprises, plus à même de diversifier cette économie trop longtemps confinée au seul produit de la traite. La *Compagnie de la Baie d'Hudson* allait garder ouvert ses comptoirs après la perte du monopole, puis mettre en vente certaines de ses terres et ferma quelques-uns de ces postes dans le dernier quart du XIXe siècle (notamment celui de Métabetchouan en 1880). Depuis un moment déjà, le marché de la traite se trouvait à bout de souffle et n'engrangeait que de faibles profits. Le maintien de cette activité pouvait s'envisager mais à petite échelle, à l'intérieur de ce nouveau cadre de diversification économique. Devant cette porte ouverte, des fermiers et des entrepreneurs, tel William Price, prirent leur place dans le développement de la région, signe de l'évolution naturelle d'un monde en changement.

1.4- Les missions, un atout pour la traite française

Dans l'histoire de la traite française en Amérique, les missionnaires ne sont jamais bien loin. Contrairement à la pratique chez les Anglais, les Français ne cherchèrent pas à éloigner l'Église des membres des Premières Nations et des affaires. La religion était donc présente sur

25 Russel Bouchard, *Le Saguenay des fourrures 1534-1859, Histoire d'un monopole*, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada, Québec, 1989, p. 230.

26 Il est à noter que la perte du droit exclusif de traite de la fourrure sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne marqua pas la fin des activités de la CBH. Elle a poursuivi ses opérations et demeure à ce jour encore active, bien qu'aujourd'hui sous une forme modifiée résultant des besoins différents de la société canadienne au fil de son évolution.

les lieux de commerce et allait même s'infiltrer plus loin à l'intérieur des terres, grâce aux Jésuites qui accompagneront et vivront avec certains groupes de membres des Premières Nations. Ces missionnaires représentèrent une forme d'ambassadeur pour la France, puisqu'en côtoyant ces groupes, ils pouvaient les inciter à faire commerce avec les Français. La christianisation motivait bien évidemment en grande partie leur ardeur missionnaire mais une part de celle-ci servait également au rapatriement des bonnes âmes païennes vers les forts français. Pour arriver à leurs fins, ces jésuites prirent le temps d'apprendre les langues des membres des Premières Nations, de vivre à leur manière, de manger comme eux et de faire les mêmes déplacements sur le territoire. Leur expérience auprès d'eux était ensuite minutieusement consignée par écrit, faisant de ces documents les premières archives rédigées par des Européens sur la culture des membres des Premières Nations. Bien que largement teintés de leur propre opinion d'hommes blancs, ces écrits demeurent les seuls datant de cette époque à s'être autant penchés sur la question.

Le premier jésuite à entrer sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean fut Jean De Quen (1603-1659), qui rapporte y avoir fait un passage à l'été 1647. Par la suite, une fois les postes français construits, d'autres missionnaires seront envoyés et se déplaceront partout à l'intérieur du *Domaine du Roi*, dans le cadre de leur nouvelle mission montagnaise. N'oublions pas que le territoire à cette époque est toujours fermé à la colonisation, il s'agit donc bien d'un effort missionnaire tourné vers la christianisation des membres des Premières Nations, les quelques traiteurs blancs présents à cet endroit ne pouvant justifier à eux seuls l'édification de chapelles près d'un poste. Les Français font parfois bénir leur mariage mixte ou leurs enfants

métis par les missionnaires d'un poste mais il s'agit d'évènements assez peu fréquents²⁷. Ces chapelles servaient donc au service chrétien pour les membres des Premières Nations, un service qui se voyait dispensé à la porte même des lieux de commerces français. Les missionnaires et les traiteurs devaient donc cohabiter. Ce mélange obligé connut parfois quelques accrochages, par exemple le cas du père Laure qui dut quitter le poste de Tadoussac en 1725, pour cause de mésentente avec les commis²⁸, mais en général les choses se passèrent assez bien puisque

l'accomplissement des buts de chacun était rencontré.



Figure 1.3: Second Registre de Tadoussac, registre des activités missionnaires des Jésuites, conservé au Centre d'Archives de l'Évêché de Québec.

Ainsi, parmi les missionnaires qui vinrent travailler sur le territoire de la *Traite de Tadoussac*, il convient de nommer les Pères Crespieul (1638-1702), Bonaventure Fabre, Antoine Dalmas (1636-1693) qui fut assassiné à fort Saint-Anne à Albany Baie d'Hudson²⁹, Antoine Sylvi (1638-1711) et Charles Alبانل (1616-1696). Ce dernier est bien connu pour sa mission dans le *Domaine du Roi* mais aussi pour son voyage jusqu'à la Baie d'Hudson³⁰. Justement en route

27 Robert Rumilly, *La Compagnie du Nord-Ouest, Une épopée montréalaise*, tome 1, Éditions Fides, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, p.47.

28 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Laure Pierre-Michel, 1701-1740, Volume II, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=889&interval=15&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

29 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Dalmas, Antoine, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=152&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

30 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Alبانل, Charles, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=9&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

vers celle-ci en 1672, le père Albanel y fait la rencontre de Sesibahoura, un Mistassin présenté à lui comme étant le gardien de la rivière qu'il est en train de remonter vers le nord. Le missionnaire lui offre alors des cadeaux et un discours, dans lequel il prêche pour les traiteurs français :

*«Et pour cela, quittez le dessein d'avoir commerce avec les Europeans qui traitent vers la mer du Nord, où on ne prie point Dieu, et reprenez vostre ancien chemin du Lac S. Jean, où vous trouvez toujours quelque robe noire pour vous instruire et baptiser.»*³¹

Il accompagne son message d'un rappel à l'aide française pour délivrer le pays des incursions iroquoises, ce qui vaut bien, selon lui, la permission de passer par cette rivière jusqu'au Nord. La rencontre se termine avec quelques promesses de baptêmes lors de son retour, et le père profite de l'occasion pour les inviter à venir au Lac-Saint-Jean faire la poursuite de leur instruction religieuse³². Les Jésuites prêchent donc pour eux-mêmes mais aussi pour la traite, puisqu'ils ne manquaient pas de rediriger ces nouveaux chrétiens vers les postes.

Parmi les autres missionnaires importants, il faut également mentionner le père Pierre-Michel Laure (1688-1738), qui investit beaucoup d'efforts pour réinstaller les assises missionnaires d'une présence matérielle permanente au Saguenay-Lac-Saint-Jean³³. Depuis la disparition du Père Crespieul en 1702 (qui s'occupa de la mission de 1671 jusqu'à sa mort en 1702)³⁴, la mission montagnaise souffrait d'un laisser aller, état de fait que le père Laure voulut redresser

31 *Relations des Jésuites 1666-1672, tome 6, contenant Ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, section des années 1671-1672, Seconde Partie, Chapitre VI, Éditions du Jour, Montréal, 1972, p.48.

32 Ibid. p.49.

33 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 109.

34 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Crespieul, François de, 1701-1740, Volume II, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=727&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

à partir de 1720. Entre autres réalisations, il fut le responsable de la construction de la chapelle de 1726 à Chicoutimi, qui représentait le centre de sa mission sur le *Domaine du Roi*³⁵.

Après le décès du père Laure, les missionnaires semblent délaisser à nouveau le Lac-Saint-Jean. Le dernier missionnaire jésuite à venir au Saguenay fut le frère Jean-Baptiste La-Brosse entre 1766 et 1782, et rien n'indique qu'il se soit même rendu jusqu'au Lac-Saint-Jean³⁶. Au moment du Régime anglais, les Jésuites ne disparaîtront pas complètement de l'ancienne Nouvelle-France mais leur travail sera perturbé par l'interdiction levée contre eux de faire du recrutement. Sous les Anglais, ce sont les pères Oblats qui reprendront le flambeau dans les postes au cours du XIXe siècle.

35 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Laure Pierre-Michel, 1701-1740, Volume II, (En ligne). Adresse URL: http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=889&interval=15&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

36 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.100.

1.5- Les produits

Le but du commerce entre membres des Premières Nations et Européens visait l'obtention de biens pour chacun des partis, biens qui répondaient à certains besoins. Il est à noter que la valeur de ces biens reposait sur un système économique propre à chacun des groupes. Ainsi, certains produits n'ayant pas une grande valeur en Europe devenaient désirables pour les membres des Premières Nations, car plus pratiques, plus rares ou plus performants. Pour les Français, le même phénomène se remarquait. La valeur qu'ils plaçaient dans les pelletteries était supérieure à celle donnée par les membres des Premières Nations pour ces mêmes peaux. Du côté des membres des Premières Nations, les peaux possédaient une valeur souvent banale alors que les objets européens brillaient de l'éclat de la rareté, de l'utilité, de la beauté et même du spirituel³⁷. Ces différences d'appréciation ne nuisirent en rien à ce genre de commerce, puisqu'il permettait à chacun d'obtenir ce qu'il convoitait.

Plus tard, les membres des Premières Nations ont pu adapter leurs « prix » en fonction de la demande européenne en pleine croissance, demande sur laquelle ils pouvaient faire jouer leurs propres revendications matérielles lors des échanges. Une forme d'adaptation au commerce de troc existait donc chez ces peuples, puisque cette pratique existait bien avant l'arrivée des Européens sur leur territoire. Il existe des preuves de la notion de profit chez certains groupes amérindiens servant d'intermédiaires, qui revendaient à prix fort aux autres groupes des objets européens obtenus à prix moindre. En général cependant, les membres des Premières

37 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p.263.

res Nations n'aimaient pas marchander et préféraient attribuer des taux fixes pour leur marchandise³⁸.

Les objets les plus demandés lors des transactions demeuraient ceux de métal, surtout les couteaux, les alènes, les haches et les fers de flèche. Venaient ensuite les chaudrons de cuivre et de laiton, qu'on recyclait en ornements ou autres petits objets utiles une fois ceux-ci trop usés. Les autres articles suivaient selon leur emplacement sur une liste de priorités, la nourriture et les vêtements servant surtout aux cadeaux rituels dans les débuts³⁹. De fait, les tenues européennes séduisirent au départ par leur nouveauté. Posséder un uniforme militaire garni de douilles pouvait passer pour une faveur pour certains membres des Premières Nations qui travaillaient avec les Européens. Par la suite, les vêtements des Blancs entrèrent peu à peu dans les mœurs, le port des bas de laine, des chemises ou des bonnets de tissus devenant plus courant⁴⁰.

Il ne s'agissait toutefois pas d'une liste de besoins immuables puisque la demande en produits d'échanges évolua au fil du développement de ce commerce. Les ornements de cuivre ou d'étain, ainsi que les perles de verre demeurèrent toujours des articles recherchés, alors que des objets tels les haches et les couteaux de fer gagnèrent en désirabilité, car apparemment plus performants que les outils traditionnels amérindiens⁴¹

38 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p.263.

39 Ibid., p.292.

40 Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France II, Le comptoir 1604-1627*, Les Éditions Fides, Montréal, 1963, p.395.

41 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p.181.

Les armes à feu formaient quant à elles, une classe à part dans la liste des produits d'échanges. Les armes ne furent pas tout de suite autorisées dans la traite, puisque la possession d'un tel produit pouvait apporter un certain avantage. Il s'agissait avant tout de garder le contrôle sur les membres des Premières Nations, pas de leur fournir un atout en cas de conflits ou de représailles. Par crainte donc des possibles conséquences négatives, les Européens et surtout les Français, n'offrirent pas tout de suite des armes à feu aux membres des Premières Nations. Une loi française interdisait même le commerce des fusils dans les échanges en Amérique. Les membres des Premières Nations ne tardèrent pas toutefois à remarquer les avantages de ces armes pour la chasse et probablement aussi, pour la guerre. La demande allait naître de cette constatation. Les premiers groupes à obtenir des armes à feu furent ceux qui traitaient avec les Anglais et les Hollandais, moins réticents à accepter ce genre de transactions profitables, vu le prix qu'ils pouvaient en réclamer. Les Français durent suivre le courant pour ne pas perdre leur part du marché, ils acceptèrent donc de traiter des armes à partir de 1641. Il y avait cependant une condition pour en obtenir, il fallait être baptisé. La raison en était fort simple; les Jésuites désiraient se protéger des non baptisés, qui couvaient parfois quelques rancœurs vis-à-vis des gens d'Église⁴². De ce fait distribuées au compte-gouttes, ces armes n'apporteront pas une grande supériorité aux détenteurs de fusils français. De plus, l'entretien et les munitions pour ces fusils pouvaient devenir très onéreux, au point de rendre ceux-ci presque inutiles⁴³. Malgré tout, la possession d'armes à feu sera un enjeu très important et celui-ci vint à bout des premières réticences face au commerce de ces dernières.

42 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p. 353.

43 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 105.

Maintenant, en ce tournant du côté français, il est possible de remarquer que ces derniers ne réclamaient qu'un seul produit, la fourrure. Leur priorité allait au castor ; sa peau mais aussi son huile, le *castoréum*, prirent rapidement de l'expansion dans les activités de la traite⁴⁴. Le castor n'était cependant pas le seul animal recherché, d'autres types de fourrures complétaient la demande française sous forme de pelleteries. Parmi les peaux collectées, il était possible de retrouver celles de « loups-cerviers, de martes, de blaireaux ou carcajous et de rats musqués »⁴⁵, mais aussi d'ours, d'orignaux, de cerfs, de phoques, de lièvres, de renards et de visons, pour n'en nommer que quelques-uns.

Pour en revenir aux peaux de castor, celles-ci possédaient une importance unique en tant qu'unité monétaire pour la traite et se subdivisaient en différentes catégories : le castor sec, le castor gras, le demi-gras, le veule, le moscovite et le gros cuir⁴⁶. Le castor gras et le castor sec représentaient les types les plus courants dans les échanges. Le castor sec est une peau sans traitement, vendue telle quelle après la chasse aussitôt retirée de l'animal. Le castor gras au contraire, aura été porté en tant que vêtement pendant plusieurs années par le chasseur. Revêtu en robe avec le poil à l'intérieur, cette pratique causera la chute des longs poils et ne laissera en place que le poil court et soyeux. Cette catégorie sera la plus dispendieuse et la plus prisée, car plus difficile à obtenir vu le temps nécessaire pour la produire. Les autres catégories représentent soit des stades intermédiaires de traitement ou encore des synonymes du gras et du sec : le demi-gras sera cousu en robe mais jamais porté ; le moscovite n'est ni cousu ni porté et sera

44 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 191. ?

45 Russel Bouchard, *Le Saguenay des fourrures 1534-1859, Histoire d'un monopole*, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada, Québec, 1989, p. 50.

46 Ibid., p.51.

destiné au marché russe (sa qualité est un peu au-dessus du castor sec) ; le castor gros cuir peut s'apparenter au castor sec, qui prend parfois ce qualificatif de pièce raide de cuir, tout comme le castor veule s'apparente aussi au castor sec, par sa qualité inférieure qui feutre mal.

Au fil des ans et en partie causé par la diminution de la faune et de la modification de la demande européenne, les pourcentages d'exportation de castors vont lentement baisser plus bas que ceux des pelleteries (tous les autres types de fourrure excepté le castor). Le marché de la chapellerie ne pouvait plus absorber davantage de peaux, ses réserves étaient pleines et la mode en plein changement. C'est le monde vestimentaire qui réclame maintenant les précieuses pelleteries, d'où leur remontée. Les Français modifieront donc eux aussi leurs demandes de produits, tout en demeurant fidèles au domaine de la fourrure. Le castor pour sa part, bien qu'en baisse d'importance dans la demande, demeurera toujours l'emblème de la traite des fourrures en Amérique. Il représente après tout, le pivot sur lequel tout s'est bâti.

1.6- Relations et méthodes d'échanges, les rencontres au poste de traite

Le déroulement des échanges, surtout dans les débuts, était l'occasion de cérémonies et de marques de confiance entre Français et membres des Premières Nations. Le but premier des échanges consistait, comme déjà mentionné, à l'établissement de bonnes relations entre les deux parties, par des échanges qui prenaient davantage la signification de cadeaux plutôt que de représenter une transaction commerciale. Avec le développement du commerce des fourrures entre eux, commerce qui allait faire augmenter considérablement le nombre des échanges, l'aspect cérémoniel vint à se transformer sans toutefois disparaître.

Les membres des Premières Nations qui se présentaient à un poste pour la traite respectaient pour ce faire le rythme des saisons. L'arrivée de l'automne marquait le début de la période de chasse en forêt, il y avait donc visite au poste pour se procurer les articles et les vivres pour la conduite de cette activité (en général à crédit) qui se poursuivait jusqu'à la fin de l'hiver. Le printemps marquait le moment du retour au poste pour le dépôt des ballots de fourrure et pour le paiement des marchandises achetées à crédit à l'automne. L'été servait quant à lui au repos, avant la reprise du cycle de la traite à l'automne⁴⁷. Pour les Français également, les saisons marquaient les moments importants du déroulement de leurs activités. Ainsi, les produits européens arrivaient au printemps en vue des échanges, et le triage des peaux et leur envoi à Québec s'effectuait en été. Peu avant l'hivernement venait le temps des dernières transactions avant l'hiver et marquait par le fait même, le début de l'isolement dans le poste⁴⁸.

Pour répondre à ce besoin d'adaptation aux manières des membres des Premières Nations, un autre moyen pour faire des affaires au temps de la Nouvelle-France se développa en parallèle et fut mené par des gens nommés des « truchements ». Ils ne résidaient pas dans des postes de traite, ils étaient plutôt des interprètes qui vivaient parmi un groupe des Premières Nations en particulier. Ils en apprenaient la langue et les coutumes, puis ils les encourageaient à commercer avec les Français et assistaient les transactions. Jean Nicollet de Belleborne (avec les Nipissings) et Étienne Brûlé (avec les Hurons après 1610) en sont deux des plus connus,

47 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 99.

48 Camille Lapointe, Le site de Chicoutimi, *Un établissement commercial sur la route des fourrures au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1985, p. 21.

travaillant avec les Nipissings, les Hurons et les Algonquins⁴⁹. Cette fonction était généralement bien payée, car très utile. En comparaison, les autres employés de la traite ne recevaient que très peu⁵⁰. Les missionnaires jésuites tenteront de faire disparaître cette méthode de travail en condamnant le mode de vie peu chrétien des truchements et plus tard, des coureurs des bois, qui vivaient «à la sauvage» selon les normes de l'Église. Toutefois, les Jésuites étant eux-mêmes impliqués dans le commerce des fourrures, il faut peut-être y voir là une crainte de leur part face à d'éventuels concurrents plutôt qu'un simple désir de redressement des bonnes mœurs.

Finalement, quelles que soient les méthodes employées ou les intermédiaires entraînés, le commerce des fourrures en Nouvelle-France ne put éviter ce qui guette la plupart des industries, soit le commerce clandestin. Il se déroula entre autres, en aval de Tadoussac avec des navires français⁵¹. Cette méthode pour perpétuer des affaires avantageuses en contournant les règles était facilitée par l'immensité du territoire à surveiller. La contrebande de cette sorte portait le nom de « coulage de castor »⁵² et n'était pas simple à enrayer. Déterminer le déroulement de ces d'échanges clandestins représente un défi puisque le secret engendre en général bien peu de traces écrites.

49 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p.271.

50 Ibid., p.272.

51 Ibid., p.276.

52 Gaston Gagnon, *Un pays neuf, Le Saguenay Lac-Saint-Jean*, Les Éditions du Royaume, Québec, 1988, p.49.

1.7- Rencontre entre culturel : imprégnations culturelles, un effet sur les deux partis

Ainsi, les habitudes des membres des Premières Nations vont progressivement se modifier suite à l'obtention des produits européens. Leurs productions traditionnelles ne disparaîtront pas nécessairement mais elles perdront en importance. Les techniques anciennes avaient prouvé leur efficacité mais requéraient également beaucoup plus de temps et d'efforts dans un monde où la survie tenait le rôle principal. Dans ce sens, l'effet de changements culturels chez les membres des Premières Nations au contact des Blancs se fit davantage sentir au niveau matériel, du moins au début. Leur alimentation, leurs habitations et leur mode de vie nomade ne furent pas tout de suite affectés, ces choses demeurèrent assez semblables jusqu'au moment de la création des réserves pour les membres des Premières Nations. Celles-ci allaient les sédentariser et par le fait même, accélérer l'adoption de traits culturels européens⁵³. Un facteur par contre allait modifier avant cela leurs habitudes alimentaires. Il s'agit de la chasse pour les fourrures, qui aura une influence puisque la biomasse va décroître. Les denrées européennes (fèves, pois, biscuits, pain, farine, etc.⁵⁴) feront alors de plus en plus partie de leur alimentation, pour suppléer à l'appauvrissement du gibier.

Le commerce affecta aussi d'autres domaines non matériels mais tout aussi importants. Ainsi les rencontres avec les Français apportèrent à l'occasion des maladies nouvelles, que leur système immunitaire ne pouvait combattre. Les membres des Premières Nations virent leurs rangs se dépeupler suite à certaines épidémies causées par des Blancs. Une simple grippe pou-

53 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécoise de recherche sur la culture, Québec, 1989, p. 106.

54 Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France II, Le comptoir 1604-1627*, Les Éditions Fides, Montréal, 1963, p.398.

vait causer bien des ravages dans un petit village amérindien, suite au passage d'un Européen infecté. La religion des membres des Premières Nations souffrit également de leur contact avec des étrangers, puisque ces derniers importaient en Amérique autant des marchandises à troquer que des hommes d'Église. Les missionnaires qu'ils rencontrèrent tentèrent de détruire un système de croyances ancien dans le but d'imposer leur propre religion, au nom du Seigneur, qui devait sauver les âmes païennes⁵⁵. Dans la mêlée, la chasse qui prenait un aspect rituel et religieux, dut s'adapter à la production de masse nécessaire à la traite⁵⁶.

À l'inverse, il semblait plus facile pour un Européen de s'adapter aux coutumes amérindiennes. Ils adoptèrent plusieurs us et coutumes des membres des Premières Nations, puisque cela venait servir leurs intérêts économiques en plus de les aider à mieux vivre sur le territoire. Les ajouts du canot, de raquettes en hiver et de vêtements mieux adaptés aux réalités du Nouveau Monde ne représentent que quelques exemples de transferts utiles⁵⁷. Ainsi ces explorateurs traiteurs se devaient d'apprendre de nouvelles techniques pour se déplacer sur un terrain accidenté et parsemé de rivières et de torrents. Ils adoptèrent le portage⁵⁸, principale avancée qui permettait de suivre les cours d'eau, que ce soit en ramant lorsque le débit s'y prêtait, ou en marchant pour éviter les cascades et les affluents tortueux. Cette pratique facilitait la poursuite des routes alluviales à l'intérieur des terres mais n'était pas de tout repos. Le portage signifiait qu'il fallait « porter » une fois à terre, tout le matériel du voyage jusqu'à ce que le ca-

55 Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France II, Le comptoir 1604-1627*, Les Éditions Fides, Montréal, 1963, p.403.

56 Peter C. Newman, *La Baie d'Hudson, La compagnie des aventuriers*, Les Éditions de L'Homme, Bibliothèque Nationale du Québec, Canada, 1985, p.205.

57 Bruce G. Trigger, *Les indiens, les fourrures et les Blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, p. 272.

58 Robert Rumilly, *La Compagnie du Nord-Ouest, Une épopée montréalaise*, tome 1, Éditions Fides, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, p.29.

not puisse être remis à l'eau. Ce faisant, le poids de ce dernier s'ajoutait à celui des marchandises sur les épaules des porteurs. Une journée de travail s'étirant souvent du lever du soleil jusqu'à la noirceur, la pratique du portage devenait vite épuisante. Néanmoins, le portage emprunté aux gens du pays constituait le meilleur moyen d'avancer, grâce aussi à un autre emprunt, le canot. Le canot d'écorce n'avait pas son équivalent en Europe. Fait d'écorce de bouleau, sa légèreté était la clé du portage. Il se fabriquait de différentes longueurs, dont un de 6 mètres très pratique pour les convois de traite et le transport hors de l'eau. Des formats de 12 mètres étaient aussi construits, avec une capacité utile de 4 tonnes⁵⁹.

La survie n'était pas seulement le déplacement, elle concernait aussi l'habillement. Encore une fois les Européens adoptèrent celui du pays. En été les vêtements européens ne causaient pas de problème. L'hiver en revanche obligeait à se vêtir plus adéquatement, la toile ou la flanelle n'étant pas de taille face au froid. Les Européens durent donc très tôt adopter la tenue des membres des Premières Nations pour survivre. Les vêtements étaient donc faits de cuir et de fourrures. Un vêtement en particulier devint le symbole des premiers trappeurs de la Nouvelle-France, tout en étant d'inspiration amérindienne. Il s'agit de la capote, un pardessus fait de laine épaisse avec une capuche et des franges. Ce style se transmit jusqu'aux négociants montréalais, qui eux-mêmes le passèrent aux travailleurs de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* au début du XIXe siècle⁶⁰.

59 Peter C. Newman, *La Baie d'Hudson, La compagnie des aventuriers*, Les Éditions de L'Homme, Bibliothèque Nationale du Québec, Canada, 1985, p302.

60 Michael Payne, *L'endroit le plus respectable du Territoire, La vie quotidienne au service de la compagnie de la baie d'Hudson à York Factory 1788-1870*, Étude en archéologie, architecture et histoire, Ministère de l'environnement, Canada, 1989, p.131.

Ensuite, l'adaptation au pays passa pour eux aussi par l'alimentation. La nourriture européenne, bien qu'utile, ne pouvait pas à elle seule combler les appétits et les besoins des voyageurs. Parfois mal conservée, embarrassante lors des transports, dispendieuse parce qu'importée par bateaux et souvent caractérisée de peu diversifiée, elle se devait d'être jumelée aux ressources provenant d'Amérique. Viande fraîche, poissons fournis par les nombreux lacs, petits fruits (framboises, bleuets, canneberges, etc.) et autres douceurs ajoutaient de la variété tout en permettant une meilleure santé. Scorbut et autres maux reliés à l'alimentation pouvaient de cette manière être minimisés, faute d'être enrayés. Le scorbut fut un mal difficile à repousser par les Européens, si ce n'est le pire. Pour les Français, le problème s'améliora en rectifiant l'alimentation, avec l'envoi de nourriture antiscorbutique : citron, orange, pruneaux, etc., tous des aliments riches en vitamine C⁶¹. Les Français découvrit donc tout un assortiment de nouveautés pour se nourrir au pays : maïs, citrouille, l'eau d'érable, les viandes locales (ours, castors, etc.), gibier à plumes (outardes, canards, sarcelles, pigeons sauvages, etc.), les poissons (anguilles, truites, etc.)⁶² et délice des délices pour les hommes, le tabac. Ce dernier ne nourrissait peut-être pas l'estomac, mais il enivrait comme le vin et devint un plaisir déjà difficile à abandonner même au XVIIe siècle⁶³.

Tous ces changements conduisirent les premiers coureurs des bois à développer une manière de vivre toute particulière pour leurs successeurs, qui n'était ni totalement européenne ni vraiment autochtone. Sans cette adaptation, et donc sans l'influence des membres des Premières Nations, la survie de l'homme blanc aurait pu être compromise en Amérique. De leur

61 Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France II, Le comptoir 1604-1627*, Les Éditions Fides, Montréal, 1963, p.379.

62 Ibid., p.380-383.

63 Ibid., p.383.

côté, les membres des Premières Nations connurent des changements qui modifièrent à la longue leur mode de vie. Au départ, ces ajouts leur rendirent service parce qu'ils complétaient certains aspects de leur vie courante. À la longue cependant, leur culture allait s'en ressentir grandement, surtout au moment de leur sédentarisation forcée. Ce qui n'était au départ qu'une adoption de nouveaux articles allait donc leur coûter plus que quelques peaux de castors, puisqu'ils allaient payer de leur mode de vie leur commerce avec les Blancs, ne serait-ce qu'une partie de celui-ci.

1.8- La vie dans un poste

La vie dans un poste de traite n'était pas de tout repos. Il s'agissait souvent d'une existence difficile et isolée, où il importait de bien connaître les rudesses de l'hiver pour pouvoir y survivre et minimiser les dommages. L'histoire de la traite compte un bon nombre de victimes du grand froid sévissant en Amérique du Nord et ce, surtout à ses débuts, alors que les premiers Européens à tenter l'expérience de l'hivernement n'y étaient pas préparés. Malnutrition, engelure, famine et épidémie ne sont que quelques-uns des maux qui pouvaient emporter les hommes les plus solides au cœur d'un hiver trop froid et trop long pour eux, très différent de celui connu en France.

Cet isolement nécessitait donc une certaine organisation sur place et autour du poste, puisqu'il n'était pas suffisant de mettre en position un ou deux commerçants pour en faire une affaire rentable. Ainsi, le poste pouvait compter sur le soutien de différentes activités connexes, prêtes à s'y greffer, tels les armuriers et les forgerons ; les commis, les engagés et les mission-

naires (services); les artisans itinérants, les charpentiers et les menuisiers (pour les travaux d'entretien et de construction). Il était aussi possible que les employés d'un poste soient accompagnés de leur femme, donnant alors à la vie domestique un tout autre sens⁶⁴. Il est à noter que ces conjointes étaient en règle générale des femmes membres des Premières Nations, soit des femmes déjà habituées aux conditions du pays et qui représenterent donc une aide précieuse pour les Européens prenant femme à la mode du pays (en union libre).

L'agriculture et les travaux domestiques assuraient en partie la subsistance du poste, tout en fournissant une occupation pendant les périodes plus calmes du commerce des fourrures. Dans ce but de subsistance, les gens attachés à un poste pouvaient pratiquer plusieurs de ces activités agricoles afin de survivre et de diversifier leur alimentation quotidienne. Les archives rapportent des détails sur ces installations agraires, tels que leurs types de cultures, quels animaux y étaient employés et sur la pratique d'élever des palissades autour des jardins pour les protéger⁶⁵. Cette alimentation enrichie par les récoltes se complétait par des activités de cueillettes de produits sauvages locaux, de la chasse, de la pêche, de l'élevage et des réserves de produits envoyés par leur patrie⁶⁶.

Toutefois, pour ceux qui devaient vivre au poste, tout n'était pas fait que de commerce et de travaux. La vie quotidienne comportait également des aspects tels que « la médication, la

64 Camille Lapointe, *Le site de Chicoutimi, Un établissement commercial sur la route des fourrures au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1985, p.92.

65 Ibid., p.95.

66 Ibid., p.96.

consommation de tabac et de l'alcool, l'hygiène et l'habillement, les loisirs et le culte »⁶⁷. Ces activités secondaires contribuaient à la création d'un foyer en Amérique, foyer temporaire il est bien certain, mais indispensable au moral des travailleurs de la traite.

Pour la pratique de toutes ces activités donc, il convenait parfois d'ajouter au bâtiment principal quelques rajouts aussi utiles que variés : maison, magasin, chapelle et appartement pour le prêtre, cimetière, boutique à bois, four, presbytère, maison de commis, arsenal, étables, hangar, poudrière, grange, poulailler, débarcadère, ainsi que des pâturages et des jardins⁶⁸. Ces additions n'étaient pas systématiquement présentes autour de chaque poste. L'importance de celui-ci jouait pour beaucoup, de même que son positionnement géographique et les besoins du lieu. Au fil des ans, entre les périodes d'abandons et de réouvertures, l'environnement construit d'un poste sera appelé à se transformer, d'où une succession de bâtiments qui apparaîtront puis s'effaceront aux profits de nouveaux.

Si le bâtiment en soi se voulait permanent, sa population en revanche fluctuait selon les saisons et se caractérisait par sa nature temporaire et changeante⁶⁹. Rares étaient ceux qui s'installaient pour y fonder une famille. Même ceux qui prenaient une femme à « la mode du pays », coutume qui consiste à prendre une compagne membre des Premières Nations en union libre, n'allongeaient pas toujours plus que nécessaire leur séjour. Généralement, la popu-

67 Camille Lapointe, *Le site de Chicoutimi, Un établissement commercial sur la route des fourrures au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1985, p.22.

68 Ibid., p. 33-35.

69 Gilles Harvard, *Empire et métissages, Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Éditions Septentrion, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, France, 2003, p.77.

lation d'un poste était masculine, ce qui n'encourageait ni le peuplement ni l'établissement⁷⁰.

Les postes n'étaient donc pas des lieux de colonie en territoire éloigné. Il s'agissait avant tout de lieux réservés au commerce. Même les missionnaires résidants n'y venaient pas dans ce but puisqu'ils visaient avant tout la conversion des âmes païennes. Pour les marchands de la Nouvelle-France comme partout ailleurs, une population moins nombreuse sur le lieu même de leurs affaires signifiait moins de compétiteurs, d'où cette résistance à la colonisation et voir même à l'installation à long terme de leurs employés.

70 Gilles Harvard, *Empire et métissages, Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Éditions Septentrion, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, France, 2003, p.78.

CHAPITRE II

UN POSTE FRANÇAIS À L'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE, LE POSTE DE TRAITE DE LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUANE

CHAPITRE II

2- Un poste français à l'intérieur du territoire, le poste de traite de la rivière Métabetchouane

2.1 – Le poste sous le Régime français

2.1.1- Début

Le poste de Métabetchouan se trouve sur les rives du Lac-Saint-Jean, un bassin jadis très important pour l'industrie de la traite de Tadoussac. Dans le cadre de ce commerce, ce bassin représentait à la fois un immense réservoir à fourrures et un lieu traditionnel de rencontre pour différentes nations autochtones. Autrement dit, l'endroit fournissait à la fois la ressource et les producteurs, d'où la décision d'y positionner un poste de traite. Cette décision avait été encouragée au départ par les récits de voyage rédigés par les missionnaires jésuites, les premiers Blancs connus à s'être rendus sur le bord de la rivière Métabetchouane et à y avoir rencontré des membres des Premières Nations. En 1647, le père Jean Dequen (1603-1659) effectue un premier voyage au Lac-Saint-Jean et se serait probablement rendu à l'embouchure de cette rivière, ce qui lui aurait permis de rencontrer les membres de la nation des Porc-Épic.

(les Kakouchaks)⁷¹. De sa visite au Lac-Saint-Jean, il rapportera ce témoignage :

*Ce lac est si grand, écrit le père de Quen, qu'à peine en voit-on les rives, il semble estre d'une figure ronde, il est profond & fort poissonneux, on y pêche des brochets, des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes & quantité d'autres espèces. Il est environné d'un plat pays, terminé par de hautes montaignes éloignées de 3. ou quatre ou cinq lieues de ses rives, il se nourrit des eaux d'une quinzaine de rivières ou environ, qui servent de chemin aux petites nations, qui sont dans les terres pour venir pêcher dans ce lac, & pour entretenir le commerce & l'amitié qu'elles ont par entr'elles.*⁷²

À la suite de ce voyage, il reviendra au Lac-Saint-Jean en 1650 et en 1652, pour établir une mission sur ce lac. Il s'agissait alors d'une mission sans chapelle de style européen. Dans ses écrits, DeQuen mentionne seulement la construction d'un abri temporaire en écorce lors de son voyage de 1652 :

*Le Capitaine fait mettre tout le monde en campagne, pour me bastir une Eglise et une maison. Les ieunes hommes vont abattre les poultres et les cheverons, c'est-à-dire de longues perches. Les femmes apportent des planches, c'est à dire des escorces pour couvrir ce Palais.*⁷³

Selon le livre de Mgr Victor Tremblay, ayant pour sujet le poste de Métabetchouan (*Le poste de Métabetchouan*, 1974), cette chapelle rustique faite pour célébrer le retour du missionnaire, aurait pris place sur le bord de la rivière Métabetchouane. Toutefois, la localisation précise de cette première église reste encore à déterminer, puisque DeQuen ne mentionne pas de lieu précis et qu'il décrit seulement l'endroit comme étant celui où se trouve «le gros des Sauvages».⁷⁴

71 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p.3.

72 Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Jean De Quen, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=543&interval=15&&PHPSESSID=04pj8qbganop3b8vo2tipm3df2.

73 *Relations des Jésuites 1647-1655, tome 4, contenant Ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, section de l'année 1652, Chapitre IV, Éditions du Jour, Montréal, 1972, p.19.

74 Ibid. p.19.

De cette date jusqu'au début des années 1670, des Français et des missionnaires auraient poursuivi leurs visites au Lac-Saint-Jean, entre autres pour perpétuer la mission du père DeQuen⁷⁵. C'est en 1672 qu'un autre jésuite chemina par là et attira de nouveau l'attention sur ce lieu. Il s'agissait du père Albanel, qui allait y effectuer un passage dans un but à la fois missionnaire et diplomatique (envoyé par Jean Talon). Ce voyage fut suivi d'un second en 1674⁷⁶. Encore une fois, le missionnaire ne mentionne pas spécifiquement le site de la Métabetchouan, il décrit plutôt le Lac-Saint-Jean et un lieu de rencontre sur les berges de ce dernier. Sachant que l'embouchure de la rivière Métabetchouane représentait un lieu de rencontre, entre autres grâce aux preuves archéologiques qui suggèrent une occupation ancienne à cet endroit, il est possible qu'il s'agisse de ce lieu mais nous ne pouvons en être certains⁷⁷.

Ce que nous savons, c'est que depuis la création de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* (1670) par les Anglais, une partie appréciable des peaux se voyait détournée vers les postes anglais, au grand découragement des Français. Revitaliser le commerce au Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait parmi les stratégies de récupération du marché. Dans ce but, la construction de nouveaux postes de traite à l'intérieur du territoire de la *Traite de Tadoussac* devint vitale. Le poste de traite de Métabetchouan vit donc le jour en 1676, soit en simultané avec la construction de celui situé à Chicoutimi. Les deux postes représentaient les deux extrémités d'une ligne de portage, parcourant la route entre Chicoutimi et le Lac-Saint-Jean⁷⁸. Ces deux établissements

75 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.14.

76 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p4.

77 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.15.

78 Ibid., p.35.

furent érigés en même temps, Chicoutimi du 24 juin au 7 septembre et Métabetchouan du 8 juin au 12 septembre⁷⁹. Ce dernier était situé sur le bord de la rivière du même nom, plus précisément à son entrée sur la rive droite⁸⁰ (rive ouest), ce qui lui procurait les atouts d'une faune abondante et d'un positionnement géographique avantageux. En effet, après 1670, le *Second Registre de Tadoussac* rapporte la présence à Métabetchouan, de Montagnais, de Mistassins, d'Algonquins des Trois-Rivières, de Papinachois, d'Etchemins, d'Abénaquis, d'Attikamèques, d'Outabiliteux, d'Indiens de Restigouche et d'Esquimaux⁸¹, qui se rejoignaient à cet endroit pour faire le commerce des fourrures et profiter des bénéfices d'un poste de traite. Un autre attrait de ce lieu consistait en sa combinaison d'environnements subarctiques et tempérés, qui intensifiait la diversité de la faune et de la flore si importante à la vie humaine⁸².

2.1.2- La mission Saint-Charles

Le choix de l'emplacement fut effectué par Pierre Bécart de Grandville, qui considérait l'embouchure de la Métabetchouane comme le lieu le plus approprié⁸³. Il y fit «dresser la chapelle et la maison et arborer la première croix»⁸⁴, avec Msr Charles Bazire comme bienfaiteur et Msr de La Montagne comme représentant physique sur le chantier. Comme déjà mentionné,

79 Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.153.

80 Robert Simard, *Les postes de traite français au Saguenay*, Colloque Peabody museum of archaeology and ethnology, organisé par Harvard, Québec, 1979, p. 8.

81 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p6.

82 Érik, Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DiEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.18-19.

83 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.16.

84 Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.153.

les travaux prirent fin le 12 septembre 1676. Deux des ouvriers sont mentionnés dans le *Second Registre*, il s'agit de Charle Cadieu et de Joseph DuBuisson⁸⁵. Une partie du financement provenait des réserves de M. Bazire et une autre fut fournie par les membres des Premières Nations pour leur future mission. Cette contribution fut reçue sous forme de pelleteries, dont des robes de castors et des fourrures diverses⁸⁶. À cette époque, Charles Bazire était l'associé d'Aubert de la Chesnaye, soit le sous fermier de la traite de Tadoussac, d'où l'implication de Bazire dans le projet⁸⁷.

La mission fut placée sous le patronage de Saint-Charles de Borromé et était dirigée par le père Crespieul⁸⁸. Le *Second Registre de Tadoussac* compte une section relatant les dons faits à la mission de Métabetchouan, par les membres des Premières Nations et par les Français de la région. Ces dons peuvent faire croire que la chapelle était bien décorée et comportait tous les éléments nécessaires à la bonne marche des activités missionnaires : bancs, autel, images religieuses, confessionnal, etc. Pour ce qui est des Jésuites présents à un moment ou un autre, il y eut le père Crespieul, le père Jean Baptiste Boucher, le père Silvy, le père Antoine Dalmas et le père Bonaventure Fables. Pour les besoins de la mission et aussi du poste, ces religieux mirent sur pieds une petite ferme, avec champs et animaux. Plus de 300 arpents auraient été cultivés par les Jésuites, et au moins une vache est mentionnée dans le *Second Registre de Tadoussac*,

85 Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.154.

86 Ibid., p.153-154.

87 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.35.

88- Russel Bouchard, *Le Saguenay des fourrures 1534-1859, Histoire d'un monopole*, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada, Québec, 1989, p. 117.

offerte par don à la mission par Nicolas Peltier⁸⁹. Msg Victor Tremblay mentionne l'existence d'un autre religieux à avoir travaillé à la ferme de Métabetchouan et il s'agit du frère Malherbe. Né en 1627 en France, ce religieux fut affecté à la mission de Tadoussac en 1682, pour travailler comme menuisier et fermier à la mission de Saint-Charles⁹⁰. Toujours selon Msg Tremblay, ce dernier serait le responsable de l'acquisition et de l'établissement à Métabetchouan «d'une maison pour le personnel, d'une grande étable, d'instruments agricoles, d'un moulin à grain, d'une scierie, de clôtures pour garder et protéger les animaux domestiques»⁹¹. Grâce à lui également, la ferme se serait dotée d'un jardin potager (pois, blé d'Inde et blé français, citrouilles, navets, rabilles)⁹² et d'arbustes fruitiers (groseilles et prunes). Le frère Malherbe décède malheureusement à Métabetchouan le 19 avril 1696, ce qui aurait mis fin à l'existence de la ferme dont il était le principal maître d'œuvre. Ses restes seraient enterrés sous la chapelle de Métabetchouan⁹³.

2.1.3- Abandon progressif, la fin des beaux jours

Par la suite, après la mort du frère Malherbe, les hivernements des Jésuites semblent avoir diminué au poste de traite. Ils préféreront résider au poste de Chicoutimi, un poste plus important et plus près du point d'arrivée des navires de ravitaillement⁹⁴. En 1697, un dernier

⁸⁹ Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.138.

⁹⁰ Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Malherbe, François, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=446&interval=15&&PHPSESSID=c3bpdadqtnb6u5eb6v1aeia616.

⁹¹ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.71.

⁹² Ibid., p.72.

⁹³ Ibid., p.99.

⁹⁴ Ibid., p.99.

séjour hivernal au Lac Saint-Jean est mentionné dans le *Second Registre de Tadoussac*, effectué par le père Crespieul et quatre Français⁹⁵. Par la suite, ce même registre contient quelques entrées pour des baptêmes et des mariages célébrés au poste du Lac-Saint-Jean, mais ces activités semblent avoir eu lieu pendant la période estivale. La dernière entrée missionnaire date de 1702. Cette année-là, de grands travaux auraient été effectués sur le site du poste. Hazeur avait en effet commandé la construction d'un nouveau magasin, d'une maison d'été et d'une maison d'hiver. Ces nouveaux bâtiments devaient prendre la place des anciens, devenus inadéquats. Le magasin était fait de cèdre, avec cave et grenier, en madriers bien solides avec un toit de couverture et de bardeaux de cèdre, pour un montant de 500 livres. La maison d'été était aussi en cèdre, aussi grande que le magasin (estimée elle aussi à 500 livres), et la maison d'hiver devait être plus petite et comporter une cheminée (estimation de 100 livres)⁹⁶. De plus, une chapelle neuve et un four en briques avaient aussi été prévus, mais la documentation n'indique pas que ces travaux aient été accomplis⁹⁷. D'ailleurs, la construction des autres bâtiments (magasin et les deux maisons) reste elle aussi à confirmer et ce sera d'ailleurs l'un des points de recherche de ce travail. Toutefois, malgré cette tentative de relance, les activités commerciales du poste diminuèrent pour devenir pratiquement inexistantes à partir de 1708, année du décès de Charles Hazeur.

95 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.78.

96 Ibid., p.38.

97 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.99-100.

2.1.4- Fermeture et abandon du poste

La mission et la ferme modèle tombèrent lentement en ruines, et le poste dut cesser ses activités. Comme déjà mentionné, le site représentait un lieu ancien de rencontre pour les membres des Premières Nations, qui venaient y faire des échanges et pour profiter de l'abondance de la faune. Cependant, après la disparition de cette abondance, causée par une chasse intensive et sans discernement, ce point de rencontre avait perdu la majeure partie de son pouvoir d'attraction. La nourriture disparue, les membres des Premières Nations en vinrent à déserter l'endroit et à choisir d'autres routes vers d'autres lieux mieux pourvus⁹⁸. À cela devait s'ajouter la concurrence de Trois-Rivière, qui attirait de plus en plus de chasseurs vers elle, et les autres facteurs de diminution de la population autochtone tels que les maladies européennes⁹⁹. Sans clientèle suffisante donc, le poste fut également délaissé par les traiteurs et par les religieux.

La période d'abandon demeure toutefois encore incertaine puisque les sources ne s'entendent pas, certaines avançant de 1696 à 1766 alors que d'autres parlent de 1703 à 1823¹⁰⁰. Pour la première période, 1696 correspond à la mort du frère Malherbe et l'année 1766 au retour d'un poste de construction anglaise au Lac-Saint-Jean (cette date est davantage expliquée dans la partie suivante du chapitre, puisqu'en lien avec l'occupation anglaise). Pour l'autre période, elle s'étend du moment où les mentions d'activités missionnaires au poste disparaissent.

98 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.57.

99 Ibid., p.58.

100 Marcel Laliberté et Camille Lapointe, *Inventaire archéologique des berges de la rivière Métabetchouan*, Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, 1985, p.8.

sent dans le *Second Registre de Tadoussac* et va jusqu'à la reprise du bail par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1823. Selon les faits, la deuxième hypothèse semble celle qui se rapproche le plus de la réalité, avec quelques petites nuances pour ce qui est de la date de la reprise des activités sur le site.

Pour l'instant, une chose est certaine, le site fut abandonné et laissé à la merci des éléments au moins au début du XVIII^e siècle. Dans ses écrits, l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin mentionne sa visite à l'embouchure de la Métabetchouane en 1732, au court de laquelle il rapporte l'observation de ruines à l'endroit de l'ancienne mission¹⁰¹. Il décrit, en parlant du lieu «qui servoient aux l'établissement des François d'autrefois et dont il reste encore des vestiges assez considérables»,¹⁰² les faits suivants :

Une maison scituées à environ un arpents du bord de la riviere Metabetcha8non et à deux arpens du bord du lac S(ain)t Jean./.

Laditte maison bâtie sur quatre poteaux et close de madriers embouvetez.

Le planché d'en haut fait de madriers, lesquels ne sont pas entièrement gastez./.

Celuy d'en bas entièrement gaste par les coups de haches des sauvages.

Une couverture de bardeau qui n'est pas encore hors de service pouvant très bien se raccommoder.

Une cheminée de terre au bout du ouest de ladite maison.

Dans la d(i)tte cheminée, il y à un garde feu de fer.

Deux fenêtres de deux pieds en carré scituées l'une de la autre, nord et sud.

Une porte du costé du sud de deux pieds et demy de large.

Laditte maison a 14 pieds sur toutes faces et 15 pieds de hauteur.

Un arpent au sud de lad(i)tte maison, est un magazin basti de même espèce que la ditte maison.

Il y à 14 pieds de long sur 13 pieds et demy de large, couvert aussy en bardeau mais les planchers ont etez ruinez par les sauvages. Il y avoit une cave sous led(i)t magazin, mais le placher à eté enfoncé et il est entièrement perdu.

101 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p7.

102 Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac*, Recherche et Transcription, Québec, 1997, p.253.

L'endroit ou est scitué ces batimens a été le plus charmant de tous les endroits que l'on puisse jamais désirer éloigné d'une ville, mais à présent les bois sont revenus autour de la maison et l'endroit qui contient ces batimens est une prairie de franc foin, d'environ deux arpens en quarré, au lieu qu'autre fois, les sauvages disent qu'il y avoit un quart de lieue en quarré de déserté, et que l'on y semoit du bled.

*C'est grand domage que cet endroit soit abandonné car on ne peut rien voir de plus beau. La terre y est basse et unye, bien boisée de trembles, boulots, pins, horneaux, et autres bois sans cependant qu'il y ait de bois franc.*¹⁰³

Dans cette description des lieux, il n'y a aucune mention de la chapelle des Jésuites et donc aucune de la tombe du frère Malherbe. Une des raisons pour expliquer ce silence pourrait être la localisation de cette chapelle, qui selon l'habitude à cette époque, devait se trouver en retrait des autres bâtiments destinés au commerce. Il se pourrait que Joseph-Laurent Normandin n'ait pas exploré très largement le terrain et aurait donc pu manquer les ruines de la chapelle, dissimilées plus loin parmi la nouvelle végétation. Selon les estimations faites par le notaire Jean-Henri Fortin, elle pourrait bien se trouver à environ 300 pieds de la rivière, «entre le chemin de fer et la route provinciale actuelle»¹⁰⁴. Toutefois, cette estimation est faite selon l'hypothèse situant le site français sur l'autre rive (la rive est), ce qui laisse dans le doute. Un autre fait à noter ici est la différence entre la description de Normandin et celle laissée par Hazeur en 1702. Hazeur devait faire construire trois bâtiments : un magasin de quinze pieds par douze pieds avec une structure constituée de madriers embouvetés, une maison de quinze pieds par douze pieds et une autre de douze pieds par dix pieds de pièces sur pièces avec cheminée¹⁰⁵. D'après les observations de Joseph-Laurent Normandin, la maison pourvue d'une

¹⁰³ Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, p.253-254.

¹⁰⁴ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.46.

¹⁰⁵ Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Cultu-

cheminée serait bâtie sur une structure de quatre poteaux fermée par des madriers embouvetés, et serait d'une dimension de quatorze pieds par quinze pieds¹⁰⁶. Les dimensions et les modes de constructions ne concordent donc pas exactement, ce qui pourrait appuyer la thèse de la non-réalisation de la commande de 1702, ou bien que ces deux personnes ne parlent pas du même lieu. En effet, il se pourrait que Charles Hazeur ait construit ses bâtiments ailleurs au Lac Saint-Jean, et donc que Normandin ait décrit les premiers bâtiments de 1676 lors de sa visite et non ceux de 1702. Toutefois, cette dernière hypothèse demeure improbable puisque les bâtiments déjà décrépis en 1702 n'auraient probablement pas survécu jusqu'en 1732¹⁰⁷. Pour ce qui est de la première hypothèse, elle demeure plausible dans l'éventualité où Hazeur n'aurait fait que restaurer les anciennes bâtisses plutôt que de reconstruire à neuf, dans un but d'économie.



Figure 2.1: Carte du Domaine du Roy du Père Laure, 1733, accentuation sur le secteur Lac-Saint-Jean avec positionnement de l'ancienne Mission.

relles, Québec, 1984, p.38.

106 Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac*, Recherche et Transcription, Québec, 1997, p.253-254.

¹⁰⁷ Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.38.

Quoi qu'il en soit, la présence de ruines de nature française semble un fait avéré par le témoignage laissé par Normandin, ce qui démontre une occupation antérieure à 1732 située à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. De plus, le site semble dans un état avancé d'abandon lors de sa visite, ce qui concorde avec la thèse de la désertion du poste vers le début du XVIIe siècle. Par la suite, l'endroit allait demeurer vacant encore quelques décennies, personne ne reprenant les rênes de ce secteur avant la fin de la Conquête. À partir de ce moment, la traite à Métabetchouan devait passer sous la gouverne des Anglais.

2.2- Le régime anglais, l'après Conquête

2.2.1- Nouveau départ sous les Anglais

Il est maintenant temps d'expliquer pourquoi la date de 1766 ne concorde pas avec la reprise des activités commerciales à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Cette date avancée dans la première hypothèse d'estimation de la période d'abandon correspond à la construction d'un poste anglais au Lac-Saint-Jean. Construit illégalement par Alsopp et Chinn, ce poste sera détruit vers 1767 puis reconstruit en 1770 par Dunn et ses associés, un site bien décrit et documenté en 1786 par Pascal Taché et Edward Harrison. Ce dernier avait pour mission de faire un inventaire des postes du Roi, ce qu'il fit en partie grâce aux notes du rapport réalisé par Taché¹⁰⁸. Ce site portait le nom de poste du Lac-Saint-Jean, mais il ne se situait pas à Métabetchouan, il se trouvait à Pointe-Bleue.

108 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.110.

Le véritable retour d'une présence humaine et de bâtiments à Métabetchouan semble survenir entre 1805 et 1808¹⁰⁹. À ce moment, le lieu compte quatre bâtiments : une maison, un magasin-entrepôt, une boulangerie et une étable¹¹⁰. À partir de cette période, les installations se situent officiellement sur la berge opposée à celle de l'ancien site français, c'est-à-dire que les Anglais préféreront la berge est. Les photographies et les témoignages du dernier quart du XIXe siècle montrent clairement les infrastructures anglaises sur la berge est. À cette époque donc, le bail est au nom de la *Compagnie du Nord-ouest*, une compagnie montréalaise fondée en 1782 et qui sous-loue les droits de la traite pour les postes du Roi depuis 1788. En 1821, elle fusionne avec la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, ce qui permettra à cette dernière de reprendre les droits de la traite à Métabetchouan. Elle les abandonne pourtant l'année suivante, la location passant ensuite sous différentes mains anglaises jusqu'en 1831, date à laquelle la *Compagnie de la Baie d'Hudson* renouvelle à son compte le bail. Elle le conservera jusqu'à sa fin en 1859, puis obtiendra l'autorisation de poursuivre ses opérations commerciales au poste et cela jusqu'à la fermeture de ce dernier en 1880¹¹¹.

109 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.111.

110 Ibid., p.111.

111 Ibid., p.119.

2.2.2.- La Compagnie de la Baie d'Hudson au poste de la rivière Métabetchouane

C'est donc sous le joug de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* que le poste de Métabetchouan sera opéré dans sa dernière période d'occupation, soit de 1831 à 1880. Grâce aux journaux tenus de manière méthodique à partir de 1846, il est possible d'avoir une bonne idée des activités tenues au poste à cette époque. Le rythme suivait les saisons, comme autrefois sous le Régime français, avec des périodes fixes pour les visites. Ainsi, les membres des Premières Nations et autres chasseurs se présentaient au poste au printemps pour des provisions et pour de la poudre noire. Ils revenaient ensuite pour ces mêmes produits à l'automne, pour la chasse d'hiver. Les dettes de ces gens sont normalement remboursées pendant l'hiver, au moment d'échanger leurs fourrures de la chasse d'hiver. Le temps des fêtes représentait également un moment important de l'année, puisqu'il signalait à la fois un temps pour les échanges et pour faire la fête. Quelques familles autochtones arrivaient alors avant Noël mais la majorité d'entre elles se présentaient quelques jours avant le jour de l'An, qui semblait constituer l'apogée des festivités.

Pour ce qui est des autres activités du poste, en lien avec la subsistance, les engagés fonctionnaient également selon le calendrier dans leur travail. Les hommes s'occupaient des champs, dans lesquels ils cultivaient de l'avoine, de l'orge, du blé, et des pommes de terre. Ils débutaient la préparation des champs au mois de mai, commençant par semer les graminées puis ils plantaient les pommes de terre. La récolte débutait en général en septembre, et pouvait s'étendre jusqu'à tard en octobre. Les légumes du potager suivaient également ce rythme. La température pouvait bien sûr influencer ce calendrier, à son avantage ou non, par exemple

lorsqu'elle provoque un gel tardif au printemps, ou un débordement du lac à l'automne. En hiver, les hommes travaillaient autour du poste, le plus souvent ils coupaient du bois de chauffage, faisaient de la cuisine (pain par exemple), ils construisaient des bâtiments et les entretenaient, posaient des clôtures, etc.¹¹² L'hiver était aussi le moment du transport des ballots de fourrures jusqu'à Chicoutimi (après la période des fêtes), le poste qui servait d'entrepôt. Les hommes en revenaient ensuite avec du matériel et des provisions pour Métabetchouan. Ces voyages hivernaux s'effectuaient principalement en traîneaux à chiens¹¹³, contrairement à l'été où les canots prenaient le relais dès la fonte des glaces. Selon les journaux tenus par les commis du poste à chaque année, les ballots étaient envoyés à Chicoutimi de janvier jusqu'au printemps, mais le gros des envoies s'effectuait juste avant l'été. Le courrier suivait les mêmes voies de transport que le matériel, ce qui assurait une forme de communication entre Métabetchouan et les autres postes. Chaque année voyait donc revenir la même succession d'activités, preuve de son efficacité.

En parallèle allait survenir le retour d'un autre type d'activité, soit le travail missionnaire. Dans cette dernière phase religieuse du site (surtout après le milieu du XIXe siècle), et comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre précédent, ce sont les Oblats qui prirent la relève de la mission et qui construisirent une nouvelle chapelle¹¹⁴. Elle fut érigée par le père

¹¹² Journal du commis de Métabetchouan, 1849, archives de la CBH. Les reproductions de journaux sont disponibles au laboratoire d'archéologie de l'UQAC et comptent les années 1848 à 1867. Ces archives proviennent d'une demande faite au début des années 1980 par Michelle Guitard, pour son rapport écrit en 1984 (*Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean.*)

¹¹³ Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.114.

¹¹⁴ Marcel Laliberté et Camille Lapointe, *Inventaire archéologique des berges de la rivière Métabetchouan*, Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, 1985, p.9.

oblat André Garin en 1849¹¹⁵. La visite du missionnaire s'effectuait normalement une fois par année, en juin ou en juillet. Celui-ci demeurait au poste en moyenne une semaine, le temps de réaliser sa mission avec les membres des Premières Nations. Contrairement à l'usage sous le Régime français, les missionnaires sont mis à l'écart des affaires par les Anglais du poste. Leur chapelle est construite en retrait, la première étant même située sur la rive ouest, soit la rive opposée au poste. Mal située car inondée chaque année, elle sera déménagée sur la rive est vers 1855, à une bonne distance des autres bâtiments de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*¹¹⁶. Les Oblats interrompirent leurs visites au poste de 1855 à 1872, laissant des prêtres séculiers s'occuper de leur église dans cet intervalle.

Le site fut également le théâtre d'activités nouvelles, dont un chantier de construction maritime et un service de bac. Ainsi, l'endroit devint un chantier naval pour la compagnie Prince, sur deux courtes périodes (en 1859 et en 1874)¹¹⁷. Puis en 1878, un service de bac vit le jour pour assurer la traversée de la rivière Métabetchouane. À cette fin, une petite maison a été construite sur le bord de l'eau, pour servir aux gens venus faire la traverse (située sur la rive est)¹¹⁸. Dernière nouveauté, l'arrivée de colons à Métabetchouan. Ils défrichèrent des terres et profitèrent de l'ouverture du territoire pour s'établir près du poste après 1859¹¹⁹.

115 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.115.

116 Ibid., p.115.

117 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p9.

118 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.167.

119 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.119.

2.2.3- Fermeture définitive

Puis en 1879, c'est le début de la fin pour le poste de Métabetchouan. Le commis en place, Newton Flanagan Junior, reçu cette année-là une lettre pour l'aviser de la liquidation prochaine. La compagnie lui demandait alors de trouver un gardien le plus tôt possible et de quitter l'endroit, ce qui fut effectué en 1880. Les bâtiments furent en partie déménagés à Pointe-Bleue, le seul poste à demeurer ouvert au Lac-Saint-Jean¹²⁰. La chapelle des oblats par exemple, aurait été déplacée par traineau sur le lac gelé jusqu'à Pointe-Bleue, du moins selon l'une des versions fournies par des témoins, l'autre voulant que celle-ci ait été vendue pour en faire une maison¹²¹. Débarrassé de ses bâtisses, le terrain aurait été remis au *Département des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson*, mais ceci n'a pas pu être confirmé, puisqu'il n'y a pas de trace écrite¹²². Il a bien été possible de retrouver une copie de la lettre envoyée au commis Newton Flanagan Junior par la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, pour lui annoncer la fermeture et qui lui fournissait les informations pour les bâtiments et le matériel, mais rien sur les terres. Ce qui est connu, c'est qu'à partir de 1880, les activités de traite à Métabetchouan étaient bel et bien terminées, les bâtiments disparurent et les terres furent abandonnées, le bruit des coups de feu pour saluer les nouveaux arrivants au poste ne se fit plus entendre.

120 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.170.

121 Ibid., p.166.

122 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.120.

2.3- Fin de la traite à Métabetchouan, réutilisation du site

Une fois les activités du poste de traite effacées de l'endroit, le site fut repris par William Price. Il y fit installer un chantier de coupe du bois, sur le bord du Lac-Saint-Jean et sur la rivière Métabetchouan. Des bâtiments furent construits (9) dans le secteur, dont les berges servaient aussi d'entrepôt pour les billes d'estacades. L'endroit connut également l'arrivée du chemin de fer, ce qui engendra un projet de pont ferroviaire à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Terminé en 1892, ce pont passe sur l'ancien cimetière amérindien des Oblats, des restes humains furent même relevés lors de la construction du pilier de la rive est¹²³. En 1896, une scierie est construite et sera achetée par les Prices en 1900. Après avoir été incendiée une première fois et reconstruite, elle brûle à nouveau en 1915. Celle-ci sera alors remplacée par une usine d'écorçage. Celle-ci brûlera à son tour en 1919. Ébranlé par ces brasiers successifs, le développement de la région fut relancé par l'édification d'une usine de pâte et papier en 1922, éventuellement nommée *Saint-Raymond Paper*, qui demeura en activité jusqu'au début des années 1980¹²⁴. À l'heure actuelle, le site de DcEx-1 côtoie un terrain de camping situé lui aussi sur la rive ouest, et un centre d'interprétation archéologique (CHAM) bâti sur la rive est, qui correspond à l'ancien site d'exploitation de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

123 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.179.

124 Marcel Laliberté et Camille Lapointe, *Inventaire archéologique des berges de la rivière Métabetchouan*, Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, 1985, p.10.

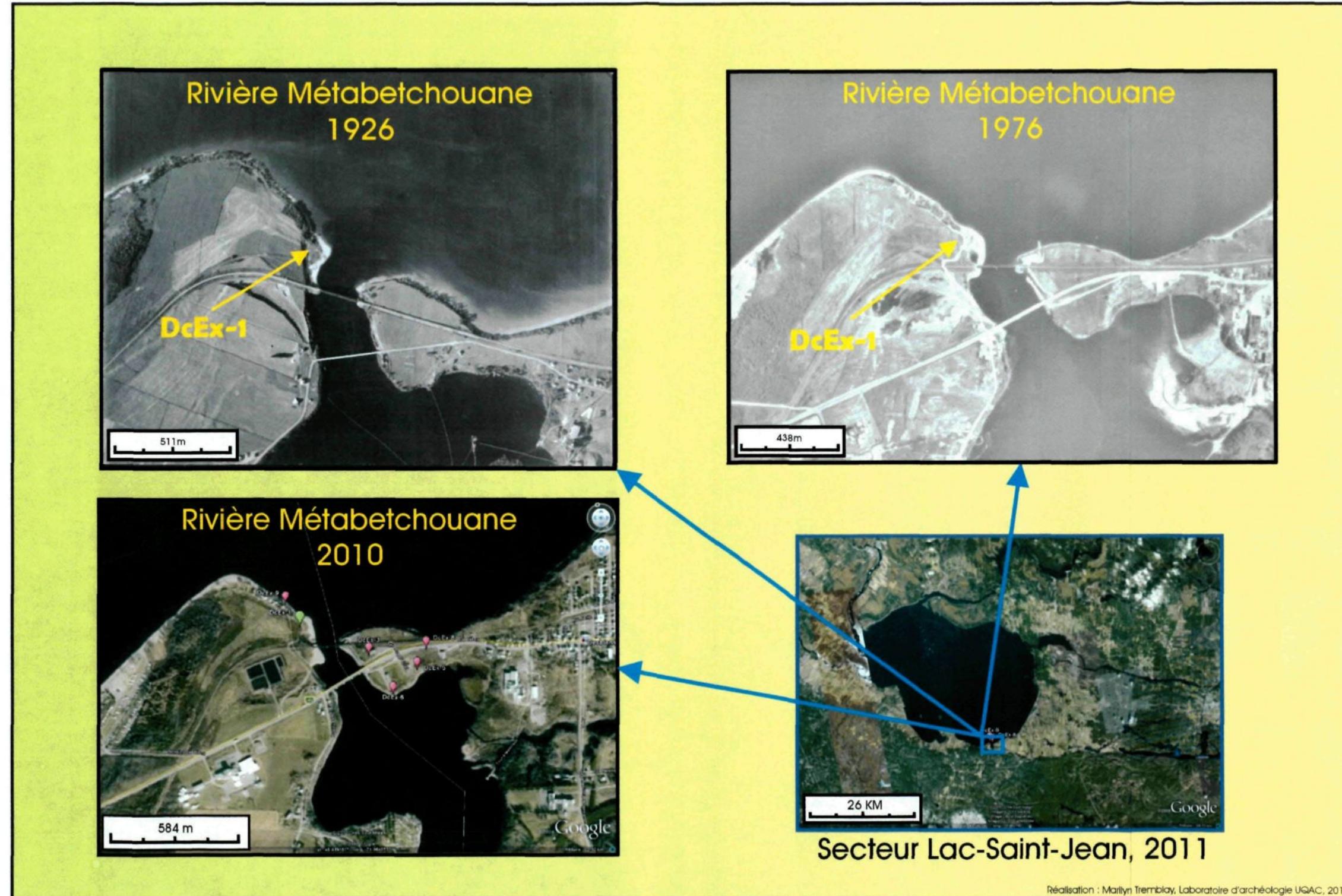


Figure 2.2: Photographies aériennes et satellites démontrant l'érosion des berges de la rivière Métabetchouane, près de son embouchure la reliant au Lac-Saint-Jean, avec localisation des sites archéologiques à proximité de DcEx-1.

2.4- Découverte et exploitation archéologique de DcEx-1

La découverte du site DcEx-1 découle en partie de l'érosion des berges entre la fin des années 1920 jusqu'au milieu des années 1980, alors qu'Alcan y érige un mur de soutènement (voir figure 2.3). Du fait de cette érosion, des objets apparaissaient en surface, souvent au printemps, au moment des changements de niveaux du lac Saint-Jean. La berge ainsi grugée par les vagues perdait peu à peu



Figure 2.3 : Pointe en calcédoine, trouvée lors d'une collecte de surface sur DcEx-1, roulée par l'eau.

du terrain, libérant les vestiges archéologiques au gré du ressac. Des collections privées ont pu se constituer en conséquence de ce phénomène. Ces collectes furent parfois documentées, comme dans le cas des collections du notaire J.H. Fortin, qui rédigea les premières notes sur la richesse archéologique du lieu. Toutefois dans la majorité des cas, ces découvertes fortuites ont disparu dans les poches des promeneurs, sans autre protocole de recherche¹²⁵. L'autre phénomène responsable de la découverte de vestiges archéologiques sur le site découle du domaine agricole. Le lieu servait parfois de champs de culture, ce qui permettait la collecte de certains objets lithiques. Ces découvertes furent pour la plupart dispersées, leur présence étant surtout attestée par la voie de témoignage de ses agriculteurs¹²⁶. En 1964, les premiers vestiges rapportés à une institution reliée à l'histoire se présentèrent sous forme de restes humains. Ce premier squelette fut vite rejoint par

125 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.1.

126 Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, p.18.

un second en 1966. Par la suite (1967), la Société d'archéologie du Saguenay (SAS) entreprit divers sondages exploratoires, ainsi que des fouilles extensives¹²⁷. Les résultats de ces interventions n'eurent pas beaucoup de suite¹²⁸.

Il fallut attendre le milieu des années 1980 pour que de nouveaux travaux s'effectuent à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. En 1984, la Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean du ministère des Affaires culturelles commanda une étude qui confirma l'état inquiétant du site, sujet à d'importantes séquences d'érosion¹²⁹. Suivant le dépôt de ce bilan, des travaux débutèrent afin de déterminer non seulement la superficie du site mais aussi de le protéger plus adéquatement. En 1986, le début des fouilles s'amorçait sous la direction du Centre des études amérindiennes à l'UQAC, travaux qui se poursuivirent en 1987¹³⁰. En parallèle, la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée entreprenait également des travaux sur le site, sous forme de fouilles de sauvetage. En tant que propriétaire du terrain, la compagnie s'engagea à ériger un mur de protection contre l'érosion, tout en laissant à l'UQAC le soin de l'analyse des vestiges¹³¹. Les fouilles de sauvetage eurent lieu sur le rebord de la terrasse, sur une ligne rectangulaire d'environ 105m², et la construction du mur démarra en 1986 pour se

127 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.2.

128 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.2.

129 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.3.

130 Ibid., p4.

131 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.3.

terminer l'année suivante¹³². Depuis ce temps, l'érosion ne compte plus parmi les facteurs de destruction du site DcEx-1.

Pour ce qui est des fouilles effectuées par l'UQAC à cette même époque, elles s'effectuèrent sur la partie supérieure de DcEx-1, « sur une basse terrasse sablonneuse au point de jonction de la rive gauche¹³³ de la rivière Métabetchouan et de la rive sud du Lac Saint-Jean », elles ont permis d'estimer la surface du site à 2500 mètres carrés¹³⁴. Les fouilles de 1986 ont mené à deux constatations : la première étant que le site de DcEx-1 recelait des composantes multiples, la seconde, que le site se caractérise par une densité et une qualité de préservation appréciable pour sa période « récente » (plus ou moins 1000 dernières années)¹³⁵. Cette année-là, une tranchée de 11 m² fut dégagée (Zone B). L'année suivante, fort de l'expérience de l'été précédent, les fouilles furent étendues et d'une tranchée elles évoluaient vers une aire ouverte. Cette dernière méthode permet une meilleure perception des structures, d'où son intérêt sur DcEx-1, alors que plusieurs d'entre elles devaient être dégagées (structures préhistoriques sous forme de foyer). Au cours des fouilles de l'été 1987, plusieurs autres artéfacts furent mis au jour (environ 3000)¹³⁶, ainsi que les nouvelles structures, intéressantes car toujours en place. L'aire ouverte comptait 72 m² (Zone E). Le site DcEx-1 fut classé comme une zone archéo-

132 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.6.

133 La rive gauche correspond à la rive ouest, pour éviter la confusion le terme rive gauche n'est plus utilisé.

134 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.5.

135 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.35.

136 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de 1987 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, octobre 1987, p.12.

logique majeure, mais d'autres fouilles ne furent pas prévues à ce moment¹³⁷. Au cours des années qui suivirent, l'endroit connut des perturbations, ce qui mit en lumière sa vulnérabilité. Le premier incident documenté fut l'agrandissement d'une route de villégiature sur le site par de la machinerie lourde. Quant au second, il consiste en une fosse de 10m² creusée près du site¹³⁸. Ces accros à l'intégrité du site illustraient combien il fallait demeurer vigilant. De ce fait, des surveillances ponctuelles eurent lieu jusqu'à la reprise des fouilles en 2000.

Trois étés de fouilles furent prévus pour Métabetchouan de 2000 à 2002, ce qui devait permettre d'aller relever le matériel en place restant. Après l'émission du permis de fouille, les travaux s'accomplirent en continuité avec ce qui avait déjà été fait, l'ouverture des nouveaux mètres s'effectuant à l'ouest de la tranchée de 1986. À chaque période de fouilles, plusieurs mètres carrés furent ouverts : 8,5m² en 2000¹³⁹, 15,5m² en 2001 et 16,25m² en 2002¹⁴⁰. Encore une fois, elles fournirent de nombreux artéfacts démontrant la richesse du lieu. À la fin de 2002, le total des objets reliés à l'époque du Contact et postérieurs à celle-ci se montait à près de 14 000 artéfacts (pour les périodes et le secteur sujets de ce mémoire).

137 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, août 1988, p.2.

138 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1, Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.26.

139 Ibid., p.41.

140 Ces informations proviennent d'une carte présentant les aires de fouilles sur le site de DcEx-1, produite par David Leblanc en 2001 et conservée au laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

Bref, selon les responsables des chantiers, les nouvelles fouilles ont permis d'ajouter des informations sur la formation du site au point de vue géomorphologique, déterminant le processus de formation des couches stratigraphiques ainsi qu'une datation du site.



Figure 2.4 : Site de DcEx-1, fouilles de l'été 2000.

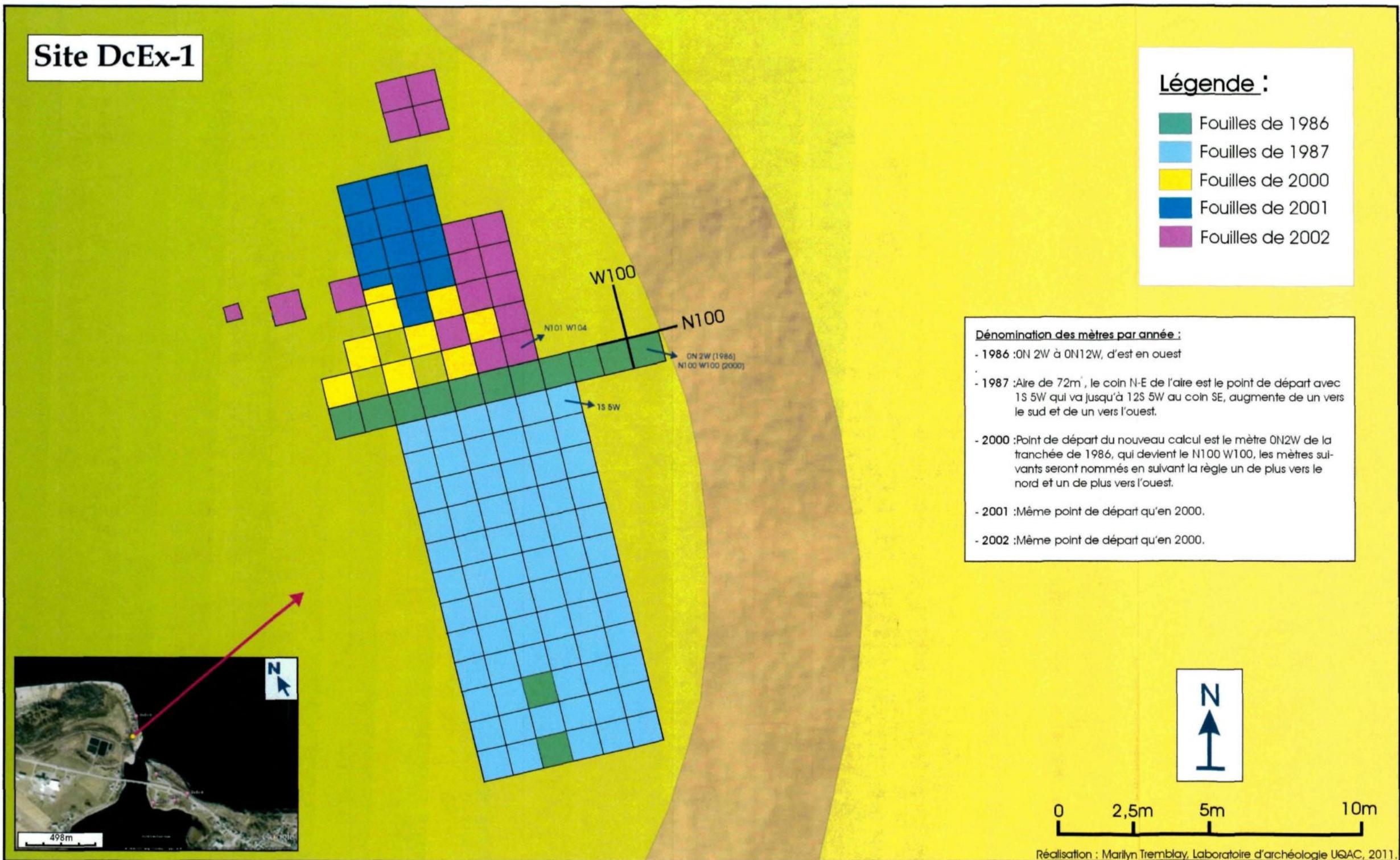


Figure 2.5 : Site de DcEx-1, fouilles de 1986 à 2002.

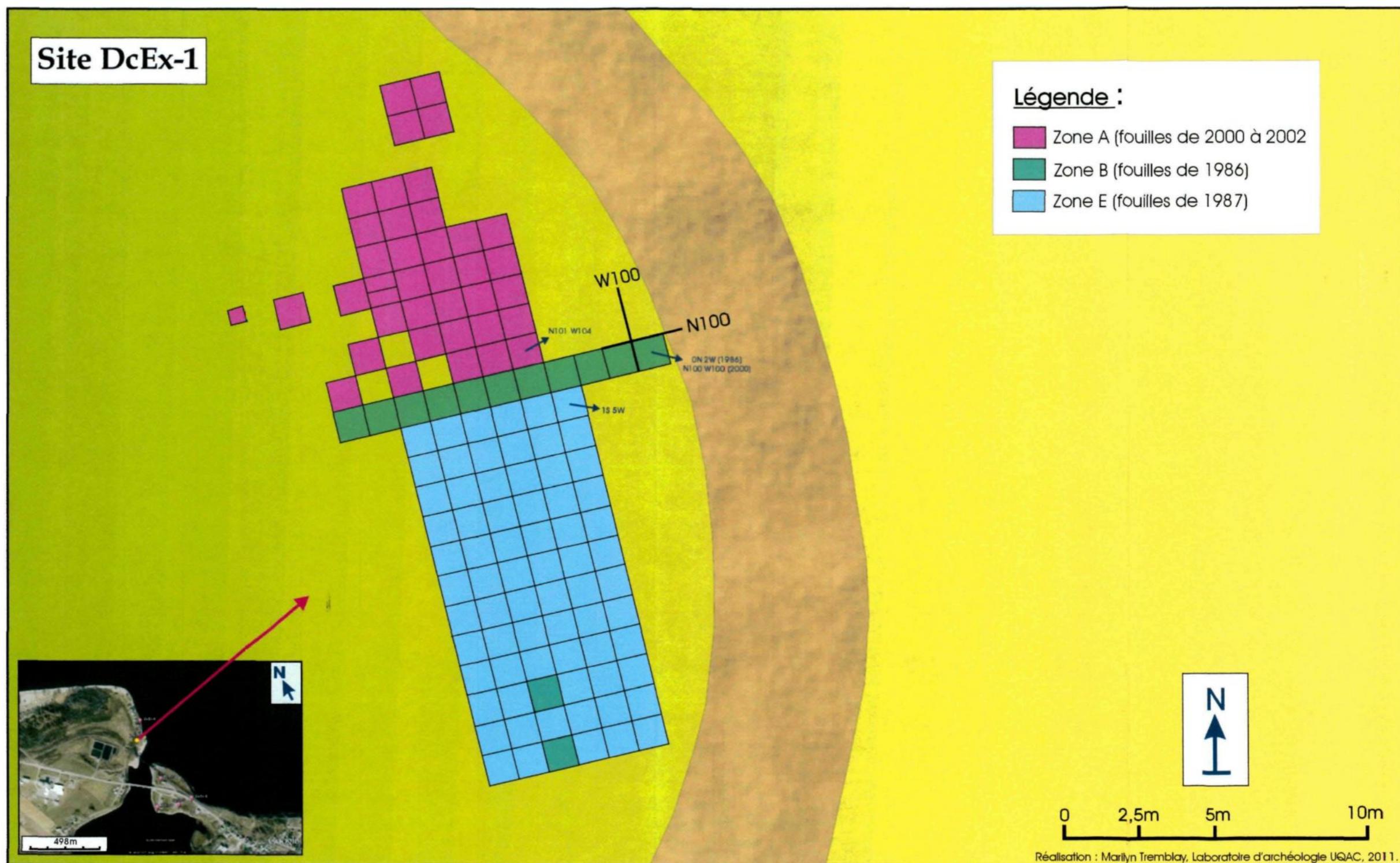


Figure 2.6 : Site de DcEx-1, fouilles de 1986 à 2002 par zone.

2.5- Pourquoi utiliser la méthode de fouilles préhistorique sur un site historique

Le choix de sujet de mémoire s'est porté sur DcEx-1 au court de 2004. À ce moment, les données connues sur ce site couvraient les périodes de fouilles incluses depuis les années 1960 jusqu'à celle de l'été 2000. Il n'y avait alors pas de résultats disponibles pour les années de fouilles de 2001 et de 2002, puisqu'il fallait encore attendre la sortie des rapports. La connaissance du site restait donc partielle, d'où l'intérêt de poursuivre les recherches et de s'y intéresser pour la rédaction d'un mémoire. Il était possible de connaître sa période d'occupation, ou de visite, qui s'étendait de la préhistoire à nos jours. En effet, les artéfacts et les structures préhistoriques indiquaient une présence sur les lieux des membres des Premières Nations avant l'arrivée des Français au XVIIe siècle, soit à une époque remontant à au moins mille avant notre ère. Pour ce qui est de la présence européenne, elle était attestée par la découverte d'artéfacts historiques français et anglais. Si certains de ces artéfacts pouvaient effectivement être attribués à la période d'occupation du poste français fondé en 1676, la localisation de ce bâtiment restait encore à déterminer. Outre les restes carbonisés d'une pièce de bois découverts en 2000 (et considérés comme douteux à cette époque), aucun autre vestige architectural ne venait appuyer l'existence d'un bâtiment à cet endroit.

C'est donc sur cet état des connaissances qu'a débuté ce travail de recherche, soit en se basant sur les résultats contenus dans les rapports de fouilles des années 1986, 1987 et 2000 ; sur la documentation produite au sujet de la traite à Métabetchouan ; et sur l'inventaire des artéfacts mis au jour en 2001 et 2002. Les stratigraphies et les notes de terrain pour ces deux derniers étés n'étaient pas gardées au laboratoire d'archéologie de l'UQAC, lieu contenant la

réserve des artéfacts provenant de DcEx-1. Quant aux notes de terrain documentant les interventions de 2001 et 2002, celles-ci étaient encore en possession du chargé de terrain de l'époque.

L'existence et le positionnement d'un bâtiment sur la rive ouest était alors apparue comme un bon point de départ pour ce mémoire. La première hypothèse de recherche prenait alors cette forme : était-il possible de déterminer l'emplacement d'un bâtiment historique en se servant de cartes de distributions spatiales des artéfacts historiques de DcEx-1, collectés et enregistrés selon une méthode de fouilles préhistoriques ? Le but premier de ce travail devait donc être de localiser le poste français malgré l'absence de vestiges historiques architecturaux, en se basant sur la localisation physique des artéfacts reliés à la période d'occupation française de DcEx-1. Ces distributions seraient horizontales puis verticales, afin de donner une première impression sur la disposition des artéfacts sans tenir compte des niveaux stratigraphiques, puis de raffiner cette disposition en n'employant plus que les artéfacts présents dans les niveaux stratigraphiques datant présumément du XVIIe siècle.

Un bon travail de débroussaillage s'annonçait, puisque le site avait été fouillé par plusieurs archéologues, chacun employant une dénomination différente. La collecte des données s'est donc amorcée, ce qui a impliqué en premier lieu, un survol des écrits historiques sur le sujet de la traite en Nouvelle-France. Une longue étape a suivi cette synthèse, soit celle de la numérisation des données de localisation des artéfacts (pour fouilles datant des années 1980). Cette étape se voulait aussi celle de la sélection du matériel employable pour les distributions et l'élaboration d'un fond de carte du site. C'est en travaillant sur cette carte qu'a été révélé

l'existence du vestige découvert en 2001, un élément pourtant crucial. La révélation provient de l'un des techniciens ayant travaillé sur le site en 2001, qui en plus d'avoir participé aux fouilles, avait aussi réalisé une carte détaillée de ce vestige. Il s'agissait de la première brise d'information disponible sur les fouilles de 2001, outre les artéfacts, et cette information demeurait partielle puisqu'elle se retrouvait hors contexte. En effet, la carte illustrait une dalle de pierre mais ne mentionnait pas de détail sur le contexte de fouille, ni sur son positionnement dans les niveaux stratigraphiques. La seule piste restait les propos du technicien, qui dans le contexte des fouilles, avait souvenir d'une association entre ce vestige et le Régime français. À ce moment, la nouvelle direction pour ce mémoire n'était plus de déterminer l'existence ou non d'un bâtiment sur la rive ouest, présence devenue évidente, mais plutôt de confirmer le lien de ce vestige avec le Régime français. Le travail conduisant à la réalisation des cartes de distribution spatiale étant déjà très avancé, il fut décidé de poursuivre sur cette voie et de les utiliser dans ce nouveau but. Elles devront aussi aider à estimer les dimensions du bâtiment, afin de déterminer si possible, laquelle des descriptions historiques à nous être parvenue est la plus vraisemblable.

Maintenant, pourquoi avoir employé un modèle de distribution basé sur la méthode préhistorique dans un contexte historique ? La raison relève du côté pratique plutôt que d'une véritable décision. Depuis le début, le site DcEx-1 a été traité et fouillé comme étant un site préhistorique, soit en employant la technique des mètres carrés. La présence d'artéfacts historiques n'a jamais été ignorée mais la décision de changer pour la méthode Tikal n'a jamais été prise. Pourtant, l'emploi de cette méthode sur DcEx-1 semblerait avoir été un choix plus judicieux, n'aurait été de la présence au même endroit d'un site préhistorique riche et plus ancien.

C'est l'existence de ce site qui a prévalu en partie dans le choix, et les artéfacts historiques ont donc été collectés selon la méthode préhistorique. Les vestiges architecturaux ont connu le même traitement, ne recevant pas de division par opération et sous opération. L'âtre de cheminée a été fouillée mètre par mètre (2001), tout comme la fosse à bousillage et les restes carbonisés de bois (2000), alors qu'ils auraient tous pu être consignés à l'intérieur d'une même sous-opération.

Pourquoi n'avoir jamais pris la décision de changer la méthode de fouilles ? Tout simplement parce que le site se prêtait mieux à une fouille de type préhistorique que historique. Au-delà de l'existence d'un site préhistorique à cet endroit, la stratigraphie naturelle du sol se prêtait bien à la fouille par mètre carré puisqu'il n'y avait pas de grands bouleversements anthropiques humains. Le poste français et ses dépendances n'ayant été exploités que sur une courte période (fin XVI^e et début XVII^e siècle), cette activité ne semblait pas avoir laissé d'empreinte profonde dans le sol. Pas de trace de remblai majeur, pas de cave sous les constructions, pas de vestiges architecturaux, rien n'est venu justifier le choix d'un changement en faveur de la méthode historique avant la découverte de l'été 2001, soit pendant les derniers travaux sur le site. Selon les fouilles précédentes, le site DcEx-1 semblait assez bien préservé au niveau stratigraphique mais ne présentait que des traces ténues en matière d'occupation historique. Comparativement à ce qui peut s'observer sur des sites de plus grande envergure, l'entreprise d'exploitation à Métabetchouan n'a compté qu'un nombre restreint de bâtiments et peu de personnel, donc n'a causé qu'un impact mineur au niveau des bouleversements anthropiques.

2.6- Stratigraphie du sol

Le site de DcEx-1 se situe sur une berge lacustre exposée au vent du nord-ouest à la confluence d'un affluent important. Les couches stratigraphiques reflètent par conséquent la réalité de cette situation. Il s'agit d'un sol qui a été soumis à des changements et des remodelages, au gré des forces hydrauliques des vagues, des crues successives, du vent et de la formation de couverts de végétaux. Les couches de sable fin alternent avec des couches plus grossières (cailloux, gros sable, galets, etc.) ou plus denses tel de l'humus.

Selon Laliberté, le site prenait au départ la forme d'un banc de sable sur la bordure ouest de la rivière Métabetchouane. Puis les alluvions en ont grossi l'importance au fil des crues, jusqu'à être suffisamment surélevé pour ne plus subir les effets de l'érosion. À ce moment, un couvert végétal a pu s'y développer, formant une couche d'humus. Il s'agissait d'une époque de stabilisation de la berge, qui du connaître quelques interruptions dans son processus de formation mais sans grand dommage¹⁴¹.

Par la suite, une nouvelle période de crues successives aurait recouvert une partie de la berge sous une couche d'alluvions. Toujours selon Laliberté, cette dernière aurait scellé la couche d'humus en place. Ainsi, le versant ouest du site se couvrira de sédiments alors que le versant est s'érodera davantage. Cette suite d'évènements a produit la berge actuelle¹⁴².

141 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.16.

142 Ibid., p.17.

Le matériel archéologique trouvé sur les lieux permet de plus ou moins situer ces étapes. Le matériel préhistorique se retrouve principalement sous les couches d'humus, alors que celui historique est surtout au dessus ou dans l'humus. Des artéfacts préhistoriques se retrouvent aussi dans les couches supérieures associées à l'époque historique, puisque le processus de crues et d'érosion des berges a transporté ce matériel en dehors des couches en place¹⁴³. La construction du mur de protection par l'Alcan, en 1986 et 1987, visait justement à stabiliser l'érosion de la berge du site DcEx-1.

En bref, la stratigraphie du site DcEx-1 se présente globalement comme suit : une série de niveaux supérieurs perturbés par les activités humaines des deux derniers siècles ; un interface de niveaux principalement composés d'humus qui ont été datés du Régime français ; et en dessous complètement, une autre séries de niveaux en place et plus anciens remontant à la préhistoire. Tous ces niveaux partagent une même caractéristique, soit celle d'être constitués de matières meubles. Le résultat est une stratigraphie fragile aux perturbations, d'où le déplacement de certains objets observés dans les couches stratigraphiques de DcEx-1 et qui peuvent s'expliquer par différents phénomènes.

Le gel et le dégel pourraient expliquer la migration des artéfacts en dehors de leurs niveaux d'origine, mais il ne s'agit pas d'une explication absolue. Premièrement parce que ce phénomène n'est pas encore bien documenté et ensuite, parce que plusieurs autres causes mieux connues peuvent aussi expliquer ces déplacements. La plus évidente sur DcEx-1 est de

143 Marcel Laliberté, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, p.18.

nature humaine et a même été observée au cours des fouilles des années 1980, sous forme de sillons d'agriculture¹⁴⁴. Cette activité explique en grande partie la perturbation présente dans les niveaux supérieurs, qui a fait subir un effet de « brassage » au sol mais qui semble avoir épargné les niveaux du Régime français. Ces niveaux supérieurs renferment donc du matériel provenant des XIXe et XXe siècles, mais aussi des objets du XVIIe siècle et de la période préhistorique. Autres causes de nature humaine, les activités menées sur cette berge par les employés de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* (qui y sont sans doute venus malgré leur établissement sur la rive opposée) et par ceux de la *Compagnie Price*. Ces activités ont laissé leurs traces dans les niveaux supérieurs du site, sous forme de petites fosses et autres perturbations ponctuelles issues de leurs travaux : construction navale, drave des billots, etc.

L'effet des embâcles du printemps représente un autre phénomène observé sur le site. Avec la montée des eaux qui survient parfois, de gros blocs de glace sont venus racler la surface du sol et ont emporté des sections de couches supérieures de même que des portions plus profondes. Tout comme pour les sillons de labours, les sillons irréguliers laissés par la glace marquent le site et ont été relevés en 1987¹⁴⁵. Il reste à mentionner l'effet possible des petits animaux fouisseurs et des racines, qui de manière naturelle viennent remanier le sol¹⁴⁶.

144 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, août 1988, p.6.

145 Ibid, p. 6-7.

146 Bien que ce phénomène ne soit pas décrit sur DcEx-1, il a été vu sur des sites similaires. De manière personnelle, l'auteure a pu observer l'effet d'un réseau de tunnels de souris (l'animal y vivait toujours) sur des niveaux préhistoriques mélangeant sable gris et humus avec des artefacts de terre cuite amérindienne. Les objets qui semblaient bien provenir d'un même niveau avaient été déplacés en tombant dans les canaux creux de l'animal (fouilles été 2010, Saint-Félix d'Otis). L'effet des racines a pu être observé sur différents sites, dont celui de Val-Jalbert en 2011, lorsque des artefacts de métal ont été retrouvés déplacés par des racines les ayant emprisonnés lors de leur croissance. Des clous et des sections de chaînes ont ainsi été entraînés plus loin et parfois plus profondément dans le sol, au rythme de l'expansion des végétaux.

Tous ces phénomènes ont surtout marqué les niveaux supérieurs, soit ceux des XIXe et XXe siècles. Les niveaux interfaces identifiés comme étant ceux datant du Régime français semblent quant à eux relativement intacts. Il y a bien sûr quelques perturbations dans le sol, provenant sans doute des mêmes causes énumérées ci-dessus, mais l'étude de la stratigraphie effectuée par différents archéologues indique que le substrat pédologique est relativement intégré en ce qui a trait aux niveaux subséquents. Constitués d'un sol noir et gras, nommés sous différentes appellations au fil des années de fouilles, ces niveaux d'humus contiennent majoritairement du matériel du XVIIe siècle. Il faut rappeler que ce n'est pas la présence de ce matériel qui date ces couches mais bien la nature en place des niveaux. Le matériel vient confirmer l'étude de la stratigraphie tout simplement. Il en va de même pour les niveaux inférieurs à l'interface du XVIIe siècle, qui semblent également en place et renferment les niveaux d'occupations préhistoriques. Ils constituent les niveaux les moins susceptibles d'avoir été touchés par l'agriculture et autres perturbations. Ils n'en sont toutefois pas à l'abri, comme le démontre la présence d'artéfacts des XIXe et XXe siècles à cette profondeur, soit le résultat d'activités ponctuelles survenues au cours de ces deux derniers siècles. Il y a aussi présence de matériel du XVII siècle, ce qui n'a rien d'anormal puisque les français ont sûrement eux aussi remanié le sol lors de leur occupation à cet endroit.

Il n'y a donc pas une mais plutôt des causes de déplacements matériels dans le sol. Ces derniers existent dans la stratigraphie de DcEx-1 et apparaîtront lors de l'étape de la distribution verticale des artéfacts, il est donc important d'énumérer les causes possibles tout en sachant qu'elles peuvent être multiples et d'effets combinés, tout comme mal connues.

2.7- Les objets retrouvés sur DcEx-1

Les fouilles sur le site ont au fil des ans, permis de mettre au jour de nombreux vestiges témoignant de l'occupation humaine européenne à cet endroit. Le type d'objet retrouvé sur DcEx-1 correspond en général à celui présent sur les autres sites contemporains (postes de traite français du XVIIe siècle). Par exemple, la liste des vestiges retrouvés compte des clous, des ustensiles, des fragments de verre, des pierres à fusil, des fragments de pipes en terre cuite, des tessons de céramique, des haches de traite, des bagues jésuites, des pièces de métal, des boutons (métal, céramique, etc.), des perles de verre, et des chevrotines¹⁴⁷. Ce genre de matériel n'a rien d'inhabituel dans un poste de traite.

Ce que les fouilles effectuées à l'embouchure de la Métabetchouan ont mis en relief, c'est la prédominance dans l'assemblage de vestiges associés au poste de traite sur DcEx-1 lors du régime français. Le site recèle également du matériel du XIXe siècle, en lien avec la réouverture du poste au début de ce siècle et ensuite avec les activités forestières sous la période d'occupation de Price. Cette période somme toute récente fut probablement l'époque la plus active du site et par le fait même, représente aussi l'époque où le sol fut le plus bouleversé¹⁴⁸. Ces bouleversements ont contribué à la destruction de certains indices associés aux occupations antérieurs mais les pans de sol encore en place ont permis de dresser un aperçu des activités reliées à cette époque. Ainsi, les résultats des fouilles de 2000 confirment la présence d'anciens bâtiments français sur le versant ouest de la rivière Métabetchouan, grâce aux restes

147 Robert Simard, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, p21.

148 Ibid., p57.

d'une cheminée sous forme de bousillage (observée par Normandin en 1732) et à des objets liés à la période française du XVII^e siècle trouvés sur le site¹⁴⁹.

Même si la datation reliée aux sites archéologiques présente souvent des difficultés, il est tout de même possible de faire une certaine classification des périodes d'occupation. Celles-ci sont généralement classées comme suit : période préhistorique, période de contact, période historique et période moderne. Il va sans dire que l'époque du contact se confond dans la période historique, et qu'il est possible de retrouver du matériel lithique dans les strates de cette dernière, puisque la production amérindienne de ce type de matériel ne s'est pas arrêtée dès le contact. Il est à noter également que cette classification des époques varie souvent et peut être définie différemment par chaque chercheur qui se penche sur le sujet.

149 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p 79.

CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU MATÉRIEL DE CONTACT ET HISTORIQUE ANCIEN

CHAPITRE III

3.1- Typologie du matériel de contact et historique ancien

Le but principal de ce travail de mémoire est de distribuer sur des cartes le matériel archéologique historique de DcEx-1, mais avant d'en venir à cette étape, il importe de connaître la nature du matériel qui a été sélectionné et employé. Bien que ce chapitre porte le terme de typologie, il ressemble davantage à un catalogue des artéfacts plutôt qu'à une typologie. Pourquoi avoir fait un catalogue plutôt qu'une analyse de culture matérielle complète? Tout simplement parce que le but premier de ce travail ne visait pas l'analyse du matériel mais la distribution spatiale de celui-ci. Donc, pour des contraintes de temps, il n'était pas question de reprendre les analyses déjà effectuées au cours des différentes interventions archéologiques effectuées sur DcEx-1. Ce qu'il a été possible de faire, c'est de reprendre les analyses déjà produites et de séparer les artéfacts en groupes utilisables pour les distributions spatiales. Au court de cette étape, une sélection des artéfacts employables a été réalisée, de même qu'une description sommaire basée sur les précédentes analyses et sur des ouvrages de référence. Ce chapitre apparaît donc comme nécessaire avant la réalisation du prochain, qui sera le corps de ce mémoire, mais ne remplace pas le travail effectué par un spécialiste en culture matérielle.

Ceci étant dit, il s'agit maintenant de décrire ce qu'a impliqué le catalogage du matériel archéologique historique de DcEx-1. Ce site, celui de l'ancien poste de traite français de Méta-

betchouan, est caractérisé par un assemblage accumulé sur plusieurs années et catalogué par plusieurs intervenants différents. Le résultat est donc une analyse hétéroclite qui mélange différentes dénominations typologiques pour des artéfacts semblables mais collectés à des années d'intervalles. À chaque fois, une analyse sommaire a été réalisée en laboratoire, pour déterminer la nature des artéfacts, leur provenance et leur possible fonction. C'est sur cette base qu'a débuté le travail de catalogage pour ce chapitre, en utilisant les ressources suivantes : les rapports antérieurs de fouilles pour les années 1986 et 1987 ; sur l'analyse détaillée commandée à Hélène Côté pour l'année de fouilles de l'été 2000 ; et sur l'analyse faite en laboratoire des artéfacts provenant des fouilles de 2001 et de 2002 (pas de rapport de fouilles donc pas de contexte). La consultation d'ouvrages supplémentaires fut également nécessaire, afin d'apporter un peu plus de détails dans certains secteurs d'activités, ainsi que pour faire un examen plus complet de certains types d'artéfacts lorsque cela a été jugé utile.

Cet examen a été entrepris sur une base personnelle expérimentale, en espérant pouvoir tirer plus d'informations de certaines catégories comme celle des clous, dont l'analyse se bornait souvent à la classification de « carré » ou de « rond » (excepté pour l'analyse faite par Hélène Côté, qui fait la différence entre clous forgés, clous découpés et clous tréfilés). Encore une fois, ceci ne remplace pas le travail d'un spécialiste mais représente ce que les moyens présents permettaient dans le cadre de ce travail. Outre l'analyse effectuée par Hélène Côté sur le matériel trouvé à l'été 2000, analyse complète et d'une grande aide, les autres années de fouilles ont été couvertes plus sommairement pour certaines catégories matérielles et gagneraient à être étudiées de nouveau. Par exemple, les assemblages de perles de verre, de fragments de cuivre et de bagues jésuites ont été le sujet d'études plus poussées pour ce qui est des années 1980 à

Métabetchouan¹⁵⁰, chose qui n'a pas été faite pour des groupes comme le verre, les clous, les pipes en terre cuite et la céramique. Dans ce travail, les clous ont subi une nouvelle analyse pour environ 80% de leur groupe ; et les catégories du verre, des pipes en terre cuite et de la céramique ont été observées afin d'émettre quelques hypothèses au sujet de leur nature. Cette révision de la collection devait servir à départager les artéfacts historiques du XVIIe et ceux plus récents provenant de l'occupation anglaise ou de celle de Price. À ce moment, la portion de l'été 2000 a également été consultée mais dans un but de référence, puisque l'analyse avait déjà été faite.

3.1.1- Critères de sélections des artéfacts : garder ou mettre de côté

Parce que l'exercice qui a été entrepris vise à comprendre comment l'espace était occupé, il va sans dire que seules les données provenant de contextes bien documentés pouvaient être utilisées. Ceci explique donc que plusieurs éléments de la culture matérielle découverts sur DcEx-1 n'ont pas pu être intégrés aux tableaux des données en raison de divers facteurs. En effet, une partie de ceux-ci provient de cueillettes sur la plage ou encore de dons remis par des collectionneurs privés. Pour d'autres, la localisation précise n'avait pas été notée sur le terrain. Il a donc été décidé de ne pas inclure les données provenant des interventions de Fortin et de Simard (Société d'Archéologie du Saguenay).

150 Voir travaux de Jean-François Moreau sur les artéfacts en cuivre et sur les bagues jésuites, et sur sa collaboration pour les analyses chimiques des perles de verre.

Mis de côté, mais non oubliés au moment de la révision de la typologie du matériel, ces objets sans positionnement adéquat peuvent tout de même contribuer à reconstituer l'image du poste de traite en général. Leur présence en soi représente un indice de plus sur la possible existence de cet établissement à cet endroit. De par leur nature, ils contribuent alors à dépeindre un décor plus vivant autour des artéfacts répartis sur les cartes de distribution. Un survol des collections des années 1960 et de ces objets sans localisation pertinente a permis de constater une certaine constance matérielle avec ce qui a été trouvé dans les fouilles pour les années à l'étude dans ce mémoire.

D'autres types d'artéfacts ont du être éliminés dans ce catalogue et ne seront pas distribués sur les cartes. Parmi les artéfacts non-considérés se trouve le matériel ayant rapport à l'occupation amérindienne du lieu, autant pour l'époque préhistorique que celle de contact. Cette coupure ne vise donc pas à nier l'importance de la présence amérindienne à Métabetchouan, mais bien à restreindre la quantité de données selon la problématique décrite précédemment. Ce lot regroupait les artéfacts lithiques, les déchets culinaires, la poterie autochtone, les coquillages et l'ocre. La catégorie des écofacts (os¹⁵¹, graines, écorce et charbon de bois) ne figure pas non plus dans la liste d'objets étudiés, à l'exception des pois (d'origine européenne) retrouvés en 2001 et liés vraisemblablement à l'ensemble domestique du XVIIe siècle. Le matériel à caractère plus moderne a également été élagué de la liste pour la même raison de non-pertinence. Il s'agit des artéfacts de plastique, des bardeaux d'asphalte, du béton moderne, du papier journal et de certains objets de métal dont la nature récente semblait évidente (vis tréfi-

151 Les ossements retrouvés sur le site de DcEx-1 ont été utilisés uniquement dans les distributions verticales. Ce type d'écofacts devient surtout utile dans l'analyse de données archéologiques par niveau.

lées, bouchons de bière, etc.). Ces objets datant du XXe siècle n'ont pas été décrit ici ni distribués sur les cartes, mais conservent une utilité en tant que témoins de la contamination du sol, d'où leur conservation au départ dans la collection.

Pour ce qui est du matériel sélectionné et conservé pour les distributions, il s'agit de : ce qui peut être daté du XVIIe siècle ; ce qui pourrait peut-être dater du Régime français (objet sur lequel il y a un doute mais qui se retrouve dans les niveaux stratigraphiques du XVIIe siècle lors de l'étape des distributions) ; certains artéfacts qui appartiennent peut-être à des occupations subséquentes au Régime français mais qui pourraient apporter des informations sur l'état du site (perturbations) ou sur les activités plus récentes sur DcEx-1 ; et les écofacts classés sous l'appellation de déchets culinaires (os cuits) qui se retrouvent dans les couches stratigraphiques datées de l'occupation française. Ces artéfacts se retrouvent dans ce catalogue, classés selon des groupes établis dans le but de faciliter l'étape de la distribution spatiale de ce matériel.

3.1.2- Les groupes établis en fonction des distributions

Le choix des groupes a été fait en fonction de l'étape suivante, celle de la distribution. Le catalogue répertorie le matériel en quatre groupes d'activités : les activités domestiques ; celles de traite et de commerce ; celles de construction et d'entretien ; et celles qui sont reliées à la chasse et la pêche. En divisant les artéfacts par groupes d'activités, il sera plus facile de déterminer les sous-groupes qui seront employés lors des distributions, en plus d'aider la classification du catalogue.

De manière plus précise, voici ce que chaque groupe contiendra dans ce catalogue. Dans le groupe des activités domestiques, il y a : les fragments de pipes à fumer en terre cuite et en pierre (micmac) ; les fragments de verre domestique ; les tessons de céramique ; la catégorie des artéfacts liés aux vêtements, comme les boutons ; et les objets de métal servant à la vie domestique, en cuivre et en matière ferreuses. Le groupe des activités de traite et de commerce se compose quant à lui principalement des perles de verre et des bagues jésuites. Dans le groupe des activités de construction et d'entretien il y a : les matériaux de construction pouvant servir à l'édification d'un bâtiment (vitrage, bousillage, mortier, brique et bois) ; et les objets reliés à la construction et l'entretien d'un bâtiment (hache, clous, objets en métal divers, etc.). Reste le groupe des activités reliées à la chasse et la pêche, représenté par les chevrotines, une pièce d'arme à feu en métal et quelques hameçons. Lors de la division des artéfacts par groupe, il est arrivé que certains types puissent entrer dans plus d'un groupe à la fois, ce qui a été indiqué et expliqué lorsque nécessaire.

3.2 - Activités domestiques

Les artéfacts de cette catégorie regroupent ceux ayant rapport avec le quotidien des gens qui fréquentaient le poste. C'est à dire : ce qui se rapporte à la consommation de nourriture ou d'alcool, à l'usage du tabac, aux divertissements et autres occupations non commerciales des employés du poste. Comme mentionné par Hélène Côté, suite à son analyse du matériel historique du site, ce domaine d'activités n'est pas le plus représenté dans l'ensemble de la collection.

3.2.1- Pipes à fumer

Dès le moment où les Européens découvrirent le tabac et y prirent goût, les fragments de pipe à fumer devinrent partie intégrante des lieux d'occupation historiques.

La technique de fabrication était pratiquement la même dans tous les pays producteurs de ce produit et ne changea pas telle-



Figure 3.1: Fragments de pipes en terre cuite européenne.

ment au cours des siècles. Les pipes étaient principalement produites en Angleterre (première pipe de forme traditionnelle en 1573)¹⁵², en Hollande (début XVIIe siècle) et en France. Des fabriques vont ouvrir leurs portes par la suite en Amérique mais leur époque de production (à

152 Mario Savard et Pierre Drouin, *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.67, 1990, p.19.

partir du milieu du XVIII^e siècle) ne cadre pas avec la période d'opération du poste de Métabetchouan sous le Régime français. Les producteurs différenciaient leurs objets avec des marques telles les initiales de leur atelier ou bien des motifs divers, ce qui permet souvent aux archéologues de les situer dans le temps et dans l'espace. Selon ces marques, il devient possible de déterminer l'origine des fragments. Toutefois, comme l'habitude d'imprimer le nom de la fabrique sur le tuyau n'était pas très répandue avant la fin du XVIII^e siècle, et qu'il s'agit là de l'une des parties les plus souvent découvertes dans les assemblages archéologiques, notre datation se complique ici. De même, les fourneaux décoratifs devinrent courants après la période du Régime français¹⁵³.

Les fragments recueillis sur DcEx-1 ressemblent en général à ceux collectés sur d'autres sites historiques contemporains. La plupart des fourneaux ne portent pas de décoration ou de poinçon et la grande majorité des tuyaux en sont également exempts. Un examen des fragments provenant du site a permis de retrouver quelques rares tuyaux portant des inscriptions identifiables, dont la mention « Glasgow » et « Henderson ». De même, quelques fragments de fourneaux supportent des éléments décoratifs : rayures et emblèmes (non identifiables).

D'après les sources écrites et l'examen des quelques artefacts plus caractéristiques, il est possible de proposer quelques hypothèses sur la provenance des pipes du site de Métabetchouan. Ainsi, d'après les inscriptions retrouvées (« Glasgow » et « Henderson »), il est fort

153 Mario Savard et Pierre Drouin, *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.67, 1990, p.28.

probable que certaines provenaient d'Angleterre, où Glasgow était reconnue pour sa production pipière (Glasgow étant le nom de la ville productrice et non la compagnie, le nom de cette dernière n'est pas visible sur le fragment). De plus, pour l'époque qui nous concerne, les pipes de facture anglaise jouissaient d'une bonne note de popularité dans les exportations¹⁵⁴, ce qui rend encore plus probable leur présence à Métabetchouan.

Finalement, il est à noter que certains fragments de pipes peuvent être associés à la période d'occupation anglaise sur le site. Par exemple, un morceau de tuyau portant l'inscription incomplète « EBEC » pourrait provenir de la fabrique de William et Davis Bell de Québec (W.D. BELL/QUEBEC), donc d'une époque beaucoup plus récente (les premières fabriques au Québec datent du milieu du XIXe siècle)¹⁵⁵. Ce fragment en particulier vient des fouilles de 1987, mais aucune profondeur n'avait été enregistrée.

Il en va de même pour les fragments portant la marque de l'atelier Henderson, qui peuvent se rapporter à la fabrique ancienne en Angleterre, ou celle plus récente située à Montréal (mais d'inspiration anglaise). Certains autres présentent d'ailleurs la double marque de



Figure 3.2 : Fragments de pipes en terre cuite européenne, avec inscriptions reliées à la fabrique Henderson de Montréal.

154 Mario Savard et Pierre Drouin, *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.67, 1990, p.76.

155 Ibid., p.24.

Henderson et de Montréal (HENDERSON / MONTREAL), d'où la vraisemblance d'une telle supposition. Quoi qu'il en soit, que des artéfacts de la période anglaise soient mélangés avec ceux du poste français n'a rien de surprenant, la perturbation du sol sur le site étant déjà un fait établi.

Une autre catégorie de pipes à fumer se retrouve dans l'assemblage sous la forme des pipes dites Micmac. Ces dernières sont taillées dans de la pierre plutôt que moulées dans l'argile et leur production est d'inspiration autochtone. Si la noblesse européenne préférait le tabac à priser (type de tabac en poudre qui se renifle), le peuple canadien et les travailleurs de la traite préféraient de loin l'usage de la pipe, comme c'était la coutume chez les Amérindiens qu'ils rencontraient¹⁵⁶. La pipe gagna donc en popularité, mais il devint vite évident que sa fragile version de terre cuite ne convenait pas à la vie mouvementée de tous les Euro-Canadiens. Ces derniers adoptèrent donc les calumets autochtones (le terme calumet était employé dans les listes d'inventaires de l'époque et servait à qualifier cet objet produit par des Européens pour leur usage personnel ou pour le commerce¹⁵⁷, leur nom de Micmac leur fut attribué à tort par la suite), plus solides et mieux adaptés aux voyages ou aux travaux de la ferme, constitués d'un



Figure 3.3 : Pipe en pierre style Micmac.

156 Catherine Ferland, (sous la direction), *Tabac et fumées, Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV-XX siècles, La pipe de pierre au Canada : une question de contextes?* par Marie-Hélène Daviau (p.51 à 76) et *Une pratique "sauvage" ? Le tabagisme de l'Ancienne à la Nouvelle France, XVII-XVIII siècles* par Catherine Ferland (p.81 à 107), Célat, Presse de l'Université Laval, Québec, 2007, p. 96.

157 Ibid., p. 50.

fourneau en pierre taillée et d'un tuyau amovible en bois¹⁵⁸. Elles ne représentaient pas des copies identiques de celles utilisées par les Amérindiens, mais s'en inspiraient, l'influence européenne complétant le style des différents modèles. La plupart des artistes devaient probablement être des Euro-Canadiens, certains types pouvant même être attribués à un artiste en particulier grâce à l'uniformité de son œuvre, distribués par la suite sur le territoire¹⁵⁹. D'après l'étude de ces objets sur différents sites de fouilles, leur période d'utilisation semble les voir apparaître dans la deuxième moitié du XVIIe siècle et perdurer jusqu'à une époque aussi récente que la première moitié du XIXe siècle¹⁶⁰.

Sur le site de DcEx-1, quelques exemples de calumets figurent dans l'inventaire. Les fouilles de 2001 ont permis la découverte de deux modèles en assez bonne condition (les fragments ont pu être recollés), similaires si ce n'est de leur taille. Un autre exemple de ce modèle a été retrouvé sur le site de l'ancien poste de traite de Chicoutimi. Par ailleurs, un exemple de calumet en plomb figure également dans la liste des objets de DcEx-1, mais ce dernier n'entre pas dans le cadre de ce travail en raison de la période de fouilles à laquelle il se rapporte (les années 1960, de plus, ce calumet n'est pas gardé au laboratoire d'archéologie de l'UQAC).

158 Catherine Ferland, (sous la direction), *Tabac et fumées, Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV-XX siècles, La pipe de pierre au Canada : une question de contextes?* par Marie-Hélène Daviau (p.51 à 76) et Une pratique "sauvage"? Le tabagisme de l'Ancienne à la Nouvelle France, XVII-XVIII siècles par Catherine Ferland (p.81 à 107), Célat, Presse de l'Université Laval, Québec, 2007, p. 51.

159 Ibid., p. 99.

160 Ibid., p. 53

3.2.2- Verre domestique

Dans la catégorie du verre domestique se retrouve toute une variété de bouteilles reliées à diverses activités de consommation au poste. Il y a bien sûr les bouteilles d'alcool, ce précieux liquide servant à la fois de produit d'échange et de réconfort pour les employés de la traite. À cela viennent s'ajouter celles contenant d'autres types de remèdes, ceux-là pharmaceutiques ou d'hygiène, tels les élixirs fortifiants et autres mixtures non alcoolisées. Pour identifier le verre, divers aspects peuvent être considérés : la présence de bulles; les indices sur le mode de fabrication de l'objet (par exemple, les bouteilles moulées présentent souvent des lignes de raccordement entre les deux moitiés du moule); la couleur de la matière; l'existence d'inscriptions en imprimé dans le verre ou encore, la forme de la bouteille si elle est identifiable.

Se servir de la couleur du verre pour en déterminer la provenance n'est pas simple, puisque plusieurs producteurs peuvent atteindre des résultats similaires en matière de verre teinté bleu ou vert. La teinte peut donc aider à la classification mais ne représente pas une preuve absolue, sauf dans le cas d'un objet coloré de manière intentionnelle, comme c'est le cas pour le verre teinté rouge (difficile à produire donc l'apanage de peu de verriers)¹⁶¹. Vient ensuite le mode de fabrication de l'objet. La première et la plus ancienne des techniques « rapides » est celle du soufflage et du façonnage à l'air libre, développée grâce à la découverte

161- Michel Brassard et Myriam Leclerc, sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la culture et des communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, p.164.

de la baguette à souffler le verre en fusion, il y a environ 2000 ans¹⁶². Moins artisanale et plus rapide, la méthode du soufflage dans un moule devint davantage utilisée à partir du début du XVIIIe siècle, pour des raisons pratiques de production de masse de produits identiques¹⁶³. Diverses techniques de moulage pouvaient être employées, celle avec des moules articulés (produisant la marque de raccord sur les côtés de la bouteille) étant documentée à partir de 1821¹⁶⁴, donc après l'époque d'occupation du poste sous le Régime français. La confection de contenants



Figure 3.4: Fragments de bouteilles en verre pour l'alcool, site DcEx-1.

de verre se modernisa après cette date, devenant de plus en plus mécanique, produisant de nouvelles caractéristiques permettant d'identifier le verre « moderne » (à partir du XIXe siècle): traces de raccord des moules, goulot moulé portant la marque de moulage articulé, impression de marques commerciales sous la base, etc.¹⁶⁵ De plus, autre exemple de modernité pour la pâte de verre, avec l'adoption du charbon pour les fonderies (la technique était connue depuis le début du XVIIe en Angleterre mais ne fut vraiment adoptée en France qu'à partir du XVIIIe siècle)¹⁶⁶, une teinte verte ou brune presque noire vint caractériser le verre de certains types de

162- Michel Brassard et Myriam Leclerc, sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la culture et des communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, p.165.

163- Ibid., p.166.

164- ibid., p.166.

165- Ibid., p.166.

166- Camille Lapointe et Richard Luedger, *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.101, 1997, p.11.

bouteilles, le charbon modifiant la teinte au court du processus¹⁶⁷. Les bouteilles produites avec ce type de verre servaient fréquemment à la commercialisation de l'alcool, plus particulièrement du gin. Un bon nombre de fragments de ce type parsèment le site de Métabetchouan, probablement davantage en lien avec l'époque d'occupation anglaise et celle de Price, plus en accord avec la datation de ce verre produit après la fermeture du poste français. Le verre de tradition française du XVIIe était pour sa part caractérisé par une teinte turquoise, obtenue par chauffage au bois et par l'emploi d'une quantité moindre de chaux¹⁶⁸. Souvent caractérisé par des bulles emprisonnées dans la pâte de verre, ce type ancien demeure difficile à identifier à Métabetchouan.

En général, l'examen des artéfacts de verre sur le site permet d'identifier un fort pourcentage de fragments provenant du XIXe et du XXe siècle. Par exemple, plusieurs portent des inscriptions imprimées en relief sur le côté des contenants, pratique datant du XIXe siècle et donc plus proche de l'occupation du Régime anglais et de celle de Price, ou sont d'une couleur caractéristique de certaines bouteilles de boissons gazeuses du XXe siècle (vert éclatant). Pour la plupart des autres fragments sans marque ou encore incolores, la qualité de la pâte de verre indiquerait une provenance plus contemporaine, pos-



Figure 3.5 : Fragments divers datant des XIXe et XXe siècles, trouvés sur le site de DcEx-1.

167- Camille Lapointe et Richard Luedger, *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.101, 1997, p.9.

168- Ibid., p.10.

siblement des éclats de vitres ou de flacons contemporains. Le verre typique du XVIIe siècle demeure peu représenté sur le site de Métabetchouan, ou encore, serait plus complexe à identifier que supposé au départ.

Sur le site donc, les fragments de verre se retrouvent surtout dans les couches supérieures et remaniées, d'où une part de verre moderne¹⁶⁹ : des bouteilles de bières récentes et de boissons gazeuses, de la vitre de fenêtre et autres vestiges de verre se rapportent à une époque postérieure au poste de traite français. Ces fragments plus récents ont été conservés pour évaluer l'état de perturbation du site. Ceux pouvant peut-être se rapporter à la période d'occupation du poste se concentrent dans la zone A (tranchée) et peuvent donc appuyer en quelque sorte l'existence d'une aire d'habitation à cet endroit¹⁷⁰. Il s'agit en grande partie de bouteilles cassées d'alcool, d'un vert foncé caractéristique des bouteilles de spiritueux (gin). Il faut toutefois noter que ce type de verre, produit par chauffage au charbon, ne devint courant dans la production française qu'après le début du XVIIIe siècle. Sa présence sur le site pourrait dater de la fin de la période d'occupation française ou encore, pourrait s'expliquer par un approvisionnement anglais par les Français (la technique de production de verre foncé était déjà connue en Angleterre au XVIIe siècle). Il se peut aussi que ces fragments constituaient une autre preuve de la perturbation des niveaux de sols. Quant aux autres types de verre présents sur le site et peut-être associés à la période française, le meilleur indice de datation à leur sujet

169 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, août 1988, p.34.

170 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.50.

demeure pour le moment leur localisation dans les niveaux stratigraphiques en place, faute d'un examen plus spécialisé.

3.2.3- La céramique

Parmi les tessons de céramique retrouvés sur le site, plusieurs ont été identifiés. Ainsi, parmi les fragments datant possiblement des XVIIe et XVIIIe siècles (époque du poste), se trouvaient : de la céramique en terre cuite grossière à glaçure verte (française); des tessons en terre cuite grossière rouge à glaçure brune (anglaise); des tessons de terre cuite grossière sans glaçure (française); tesson de terre cuite grossière à glaçure agate (anglaise); de la faïence anglaise; des fragments de terrine française;¹⁷¹ plusieurs fragments d'un même bol de terre cuite grossière chamois à glaçure verte (française) et 2 fragments en terre-cuite fine d'un possible chandelier en terre cuite fine sans glaçure (Espagne, France ou Italie)¹⁷².

Les fragments de terrine verte illustrés sur les figures 3.6 et 3.7 représentent un échantillonnage recollé qui n'est pas inclus dans les distributions (années de collectes non utilisées dans ce mémoire pour cause de localisation). Ils sont tout de même présentés ici en tant qu'exemple pour la forme du contenant de ce type de terre cuite commune, type retrouvé sur le site et dont plusieurs autres fragments similaires sont distribués sur les cartes. Certains de ces fragments suggèrent une forme similaire de contenant, d'autres indiquent une lèvre légèrement

171 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.54-56.

172 Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.3.

recourbée semblable à celle observée sur ce type de terrine. Cette céramique en terre cuite grossière, aussi nommée céramique commune vernissée, représente une catégorie bien spécifique dans le domaine de la céramique. Les tessons de ce groupe retrouvés à Métabetchouan sont caractérisés par leur glaçure et la nature de leur argile. Ainsi, la couleur de la pâte, le type d'inclusions et le genre de glaçure (enduit additionné sur la terre cuite pour la rendre imperméable) sont des facteurs d'analyse pour reconnaître le pays producteur¹⁷³. La terre cuite commune à glaçure verte française (probablement semblable à la terre cuite grossière chamois à glaçure verte française décrite par Laliberté et Moreau en 1988) se caractérise par un corps clair (souvent chamois) et par une glaçure au plomb mélangé à de l'oxyde de cuivre pour donner une teinte verte, généralement sans décoration. La nature de ces objets touchait l'alimentation et l'entreposage principalement, ils étaient montés au tour et provenaient de trois régions de France : le Rhône-Alpes, la Saintonge et le Nord de la France¹⁷⁴. La datation de ce type de poterie française correspond à l'époque de l'occupation française, puisqu'elle a été produite jusqu'en 1760¹⁷⁵. Les tessons de céramique commune sélectionnés pour les distributions ont été attribués à la période d'occupation du Régime français par : leur localisation dans des niveaux stratigraphiques identifiés du XVIIe siècle ; par la datation faite sur des fragments découverts sur DcEx-1 dans les années 1980 ; et par leurs caractéristiques analogues à des contenants datés du XVIIe siècle.¹⁷⁶

173 Michel Brassard et Myriam Leclerc, sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la culture et des communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, p.14.

174 Ibid., p.28.

175 Ibid., p.29.

176 Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les collections. (En ligne) <http://pacmusee.qc.ca/fr/collections-et-recherches/collections>. (page consultée le 7 janvier 2012).



Figure 3.6 : Fragments de terrine en terre cuite commune française à glaçure verte, DcEx-1.



Figure 3.7 : Fragments recollés de terrine en terre cuite commune française à glaçure verte, DcEx-1.

La faïence est une céramique recouverte d'une couche plus ou moins épaisse de glaçure opaque à l'oxyde d'étain¹⁷⁷. En Angleterre, elle commence à être produite en 1580 environ. On la retrouve donc parfois sur les sites archéologiques québécois de la période de l'occupation française, bien que plus rarement¹⁷⁸. Les fragments de faïence anglaise qui sont retrouvés portent en général des motifs bleus sur fond d'émail blanc bleuté ou grisâtre, et n'ont pas la même qualité que la faïence française (émail plus cassant)¹⁷⁹.



Figure 3.8 : Fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée avec décor en monochrome bleu, trouvé sur le site de DcEx-1.

Quelques fragments présents dans l'assemblage seraient post 1750. Il s'agit alors : « de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine blanche vitrifiée (post 1840), des céramiques locales fabriquées lors de la seconde moitié du XIXe siècle » et de quelques morceaux de grès grossier altérés reliés à des fabricants américains¹⁸⁰. Ces fragments peuvent être attribués à cette période grâce à certains faits connus sur la céramique.

Par exemple, la technique pour vitrifier la terre cuite fine blanche daterait de la fin du XVIIIe siècle, mais ne sera pas très répandue avant le XIXe siècle¹⁸¹.

¹⁷⁷ Michel Brassard et Myriam Leclerc, sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la culture et des communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, p.58.

¹⁷⁸ Ibid., p.63.

¹⁷⁹ Ibid., p.62.

¹⁸⁰ Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.5.

¹⁸¹ Michel Brassard et Myriam Leclerc, sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la culture et des communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, p.94.



Figure 3.9 : Fragment de contenu en grès, trouvés sur le site de DcEx-1.

3.2.4- Les vêtements

Les vêtements ne représentent pas une catégorie d'artéfacts très courante sur les sites de fouilles. Ils se composent souvent de matières fragiles rapidement dégradables, d'où leur faible taux de conservation. Il arrive cependant que certains survivent à l'effet du temps et soient retrouvés. Ainsi, une portion de ceinture de cuir et un fragment de bouton de porcelaine figurent parmi les découvertes des fouilles de l'été 2000. L'aspect partiel de la ceinture ne permet cependant pas de la dater. Pour le bouton, le fait qu'il soit en céramique plaide pour l'époque anglaise, période où ce type de bouton était prisé (XIXe et début XXe siècle)¹⁸². Les boutons de céramique connurent une explosion sur le marché anglais et français après 1850, alors qu'en Amérique il faudra attendre la fin du XIXe siècle¹⁸³ pour qu'on les retrouve plus couramment. Des boutons



Figure 3.10: Bouton à quatre trous datant du XIXe ou du XXe siècle, trouvé sur le site de DcEx-1.

182 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p 58.

183- Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.134.

en verre comptent également parmi les éléments de la collection et seraient probablement contemporains à ceux de céramique, donc de l'époque anglaise. Bien que leur technique de fabrication soit assez ancienne, ce type de bouton ne devint vraiment courant qu'après 1840 dans sa version simple, sans amalgame de matériaux si ce n'est parfois un œillet en métal¹⁸⁴.

À cette catégorie s'ajoute un artéfact intéressant récupéré au cours de l'été 1986, soit une pièce de cuir dégagée dans une couche non bouleversée. Après analyse, elle fut identifiée comme étant la partie d'une chaussure, conservée dans une strate d'alluvions qui permettrait de dater la pièce d'au moins 350 ans (approximativement, suivant l'hypothèse des dépôts d'alluvions avant les débordements récents de l'eau)¹⁸⁵.

3.2.5- Le métal : cuivre et matière ferreuse

Les pièces de cuivres retrouvées sont classées ici dans le domestique mais elles pourraient également se retrouver ailleurs, par exemple avec le matériel de traite, puisque les chaudrons entraient aussi bien dans l'équipement des employés que dans le choix des produits d'échange. Celles sur le site proviennent probablement de chaudrons de cuivre qu'on a découpé en lanières. Récupérer les chaudrons percés n'avait rien d'inhabituel puisqu'en les réparant, ou encore en les découpant pour en faire d'autres objets, cela permettait d'en prolonger la vie utile. Parmi les réutilisations faites à partir de retailles, notons la présence d'une pointe de flè-

184- Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.134.

185- Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DéEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p.38.

che et d'une perle. Les morceaux présents sur le site de Métabetchouan correspondent parfois à ce type de retailles, et parfois à celui des résidus de fonte¹⁸⁶. Qui dit métal fondu parle aussi d'un quelconque travail métallurgique effectué sur la pièce, quoique dans le cas de Métabetchouan, la nature intentionnelle ou circonstancielle n'est pas encore déterminée avec certitude (travail du cuivre ou incinération de déchets ?). De même, l'origine des chaudrons n'a pas pu être déterminée, par manque d'objet identifiable. Un des moyens pour classer les marmites repose sur l'examen des attaches de l'anse¹⁸⁷, de même que par les éléments chimiques qui accompagnent le cuivre (voir travaux Moreau).

Dans la catégorie du cuivre s'ajoutent aussi quelques objets domestiques tels que des épingle et des bagues, des boutons, une penture (par son aspect plus décoratif, cette penture n'a pas été classée comme étant un matériau de construction) ainsi qu'une mouchette faite à partir d'un alliage de cuivre (possiblement du laiton)¹⁸⁸. Le terme mouchette sert ici à désigner ce petit outil de cuivre relié aux activités d'éclairage du poste, qui devait servir à moucher les chandelles. Plus couramment nommé éteignoir, il prend ici la forme d'une clochette sans battant qui une fois placée au dessus de la flamme, coupe l'oxygène qui



Figure 3.11 : Pointe faite avec
retaille de cuivre, DcEx-1.

186- Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.6.

187- Yves Tremblay, *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.96, 1996, p.88. Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.60.

l'alimente et donc l'éteint. La mouchette retrouvée sur le site pourrait donc davantage être un éteignoir qu'une mouchette en tant que telle, qui prenait plutôt la forme de ciseaux à moucher les chandelles (couper la mèche), un outil utilisé jusqu'en 1825¹⁸⁹.

Si la majorité des objets de métal entre dans la catégorie de la construction et de l'entretien, quelques-uns s'insèrent dans celle du domestique. Par exemple une patte de poêle à bois, retrouvée en 1987, fournit des indices sur le mode de vie des gens ayant résidé un temps sur le site. Parmi les autres exemples de vie domestique représentés par des artefacts de métal, mentionnons les bouchons, les ustensiles de cuisine (cuillère, couteau), une penture de chaudron et un scapulaire. Ce dernier provient des fouilles de 1987 mais encore une fois, aucune profondeur n'accompagnait sa localisation.

189- Yves Tremblay, *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.96, 1996, p.296.

3.3 -Activités de traite et de commerce

3.3.1- Les perles de verre

Les perles de verre représentent le meilleur exemple de matériel de traite sur le site de l'ancien poste de traite de Métabetchouan. La collection de ce site compte un bon nombre de perles de verre, nous permettant jusqu'à un certain point d'extrapoler sur l'époque d'occupation du poste. En effet, les perles de verre jouissaient d'une bonne documentation reliée à leur mode de production et leur classement par type.

Pour la classification faite ici, c'est la méthode de Kenneth E. et Martha A. Kidd qui a été retenue, telle que présentée dans leur article *A classification system of glass beads for the use of field archaeologists*. Les critères sur lesquels se base l'analyse concernent le mode de fabrication de la perle puis sur l'apparence physique de celles-ci. Dans les modes de production d'abord, il y a: la méthode de la bulle de verre allongée puis sectionnée en perle (perle étirée), celle de l'enroulement de pâte de verre autour d'une baguette de métal et puis celle plus rare du moulage de perle¹⁹⁰. Pour chacune des méthodes, une subdivision s'installe selon la forme choisie (tube ou arrondie) ou encore selon le degré de complexité de la nature de la perle (simple ou composée)¹⁹¹. La suite naturelle des choses pour l'analyse inclut donc l'étude de l'aspect des rassades, selon leurs spécifications de couleurs, de forme et de grosseur¹⁹².

190 Kenneth E. et Martha Ann Kidd, *A classification system for glass beads for the use of field archaeologists* (p.45-89), Canadian Historic Sites, Occasional Papers in Archaeology and History N.1, Ottawa, 1970, page 47.

191 Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.204.

192 Kenneth E. et Martha Ann Kidd, *A classification system for glass beads for the use of field archaeologists* (p.45-89), Canadian Historic Sites, Occasional Papers in Archaeology and History N.1, Ottawa, 1970, page 48.

Toutefois, s'il est possible de classer les perles selon leur type, il n'en va pas de même pour déterminer leur origine. Le lieu de provenance le plus courant et le plus réputé se trouve à Venise (île de Murano), ses verreries produisaient d'énormes quantités de perles pour le commerce. D'autres pays participaient aussi à l'entreprise, dont l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hollande, la Pologne et la Suisse¹⁹³. Il y avait donc plusieurs centres de production en Europe, et plusieurs avaient comme modèle les perles de Venise. Ces copies rendent donc aujourd'hui compliquée l'attribution d'une origine géographique aux perles, la popularité des perles italiennes donnant le ton à la tendance de la production et du commerce à l'époque de l'activité des postes de traite en Nouvelle-France.

En Amérique, pour le commerce de la traite, les perles ont longtemps servi comme monnaie d'échange entre les Européens et les membres des Premières Nations. Elles devinrent moins importantes au tournant du XIXe siècle¹⁹⁴, se trouvant toujours en circulation, loin derrière d'autres objets plus populaires dans les transactions. Sur DcEx-1, plusieurs perles furent retrouvées et peuvent être datées dans la période d'activité du poste de traite (selon études de M. Moreau sur la datation des perles de verres).

En date de l'été 2000, 122 perles composaient la collection de perles du site de Métabetchouan. La majorité de celles-ci sont assez petites, blanches et de forme annulaire. Des perles semblables, pour ce qui est de la dimension s'y retrouvent aussi, sous d'autres couleurs dont le bleu, le rouge et le noir. Plusieurs perles blanchâtres cylindriques de petite taille complètent

193 Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.229.

194 Ibid., p.230.

l'ensemble, perles classées dans la catégorie Ia5 (petite) selon le guide. Ces perles pourraient provenir d'une période se situant entre la fondation du poste (1676) et le premier quart du XVIII siècle¹⁹⁵. Quelques autres, bicolores et donc plus caractéristiques, dateraient peut-être de la seconde moitié du XVIIe siècle, époque encore une fois d'activité du poste¹⁹⁶.

L'inventaire de Métabetchouan allait s'enrichir considérablement suite aux interventions de 2001 et de 2002. Si l'été 2001 fut tout de même assez tranquille au niveau de la mise au jour de ce type d'artefact, l'été de fouilles 2002 fut pour sa part particulièrement productif, ce secteur pouvant avoir servi de lieu d'entreposage de matériel de traite ou encore

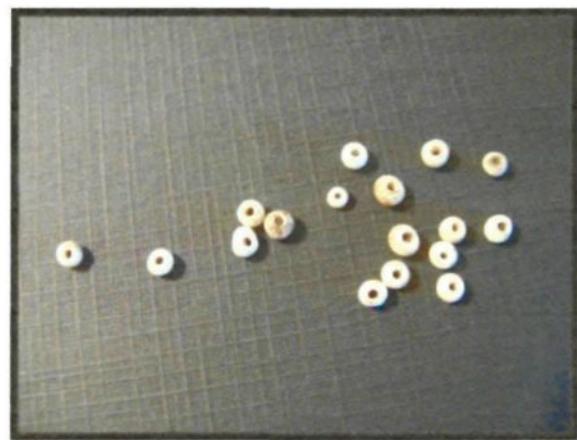


Figure 3.12 : Perles en verre blanc, DcEx-1.

de lieu même du déroulement des affaires. Ce sont approximativement 620 perles de verre qui furent retrouvées pour ce seul été de fouilles, alors que la période estivale de 2001 en avait produit une quinzaine seulement, ce qui portait à 137 le nombre total. Le nouveau compte s'approche donc de 750 rassades, une fois soustraites du total les 8 perles trouvées de 1967 à 1969, époque de fouilles non considérée pour cette recherche. Les perles de 2001 et 2002 correspondent de par leur apparence à celles récupérées les années précédentes. L'assemblage compte un bon nombre de petites perles blanches annulaires, du type II selon le guide (IIa12

195 Érik Langevain, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p 60.

196 Ibid., p 61.

et IIa14). Des perles de mêmes dimensions, mais de couleur différente s'y retrouvent aussi : des petites perles annulaires à corps transparent et recouvert d'une couche rougeâtre (IIa2 (petite)), des petites perles annulaires en verre noir (IIa7 (petite)), des petites perles annulaires en verre bleu (IIa41 (petite)) et des petites perles turquoises semi-translucides un peu plus grosses que les bleues précédentes (IIa37 (petite))¹⁹⁷. Toujours selon le guide, il s'agit de perles en tube tout comme pour le type I, mais dont la forme de tube allongé a été retravaillée pour lui donner une allure plus arrondie¹⁹⁸.

Il sera intéressant de faire la distribution de ces rassades, certaines aires de fouilles de 2002 démontrant un rendement nettement supérieur à celles des années précédentes. Pour le moment, l'analyse typologique des perles permet de supposer la présence d'activités de traite sur le site de Métabetchouan, leur datation correspondant à l'époque du poste français. Cette datation a d'abord été faite par assignation chronologique selon leur morphologie par Jean-François Moreau, qui sur l'observation d'un ensemble de 158 perles de verre provenant de DcEx-1, a pu en classer 113 dans la période de datation de 1650-75 à 1700-25, soit celle d'ouverture du poste français. Il en classe aussi 40 dans les périodes précédentes (1 dans 1590 à 1610-5, 33 dans 1610-5 à 1625-30 et 6 dans 1625-30 à 1650-75) et seulement 5 dans la période 1700-25 à 1800.¹⁹⁹ En n'oubliant pas qu'une perle produite au cours d'une période dite peut avoir été échangée beaucoup plus tard, cette fourchette de temps est tout de même en faveur d'une utilisation des perles de verre au temps du poste sous le Régime français. Selon M. Mo-

197 Kenneth E. et Martha Ann Kidd, *A classification system for glass beads for the use of field archaeologists* (p.45-89), Canadian Historic Sites, Occasional Papers in Archaeology and History N.1, Ottawa, 1970, page 56.

198 Ibid., page 53.

199 Jean-François Moreau, *Histoire de perles... d'avant Jean de Quen*, Département des sciences humaines et Laboratoire d'archéologie Université du Québec à Chicoutimi, *Saguenayensia*, Vol.35, No.2, avril-mai 1993, p.25.

reau, le phénomène d'échange tardif des perles est assez mineur sur le site pour ne pas avoir trop affecté la datation puisque le contexte stratigraphique vient supporter leur datation²⁰⁰.

Au sujet de cette datation, il convient d'ajouter les résultats suivants, issus des nouvelles analyses archéométrique effectuées en 2011. Les nouvelles analyses archéométriques ont été effectuées sur la datation des perles de verre en Amérique du Nord, dont certaines proviennent de DcEx-1. Ces analyses basées sur l'analyse par activation neutronique (AAN), exprimées en pourcentage d'oxyde, testent les fondants dans les perles. Ces données peuvent fournir de nouvelles informations sur la datation des périodes de production des perles turquoise²⁰¹, ces dates correspondant à des périodes précédant l'ouverture du poste français à Métabetchouan.

Si l'exactitude de ces données doit encore être à confirmer, les pistes qu'elles fournissent peuvent être intéressantes pour notre propre datation du site. En effet, l'analyse des fondants indiquerait possiblement une période de production s'étalant de 1610 à 1670 (voir figure 3.14 pour détails des périodes de production), ce qui signifierait une période précédant l'ouverture du poste de DcEx-1. Une perle de verre pouvait prendre des années, voire des décennies pour parcourir la distance entre son lieu de production et son lieu d'échange en Amérique du Nord, ce qui rend les dates proposées plausibles par cette technique de datation.²⁰²

200 Jean-François Moreau, *Histoire de perles... d'avant Jean de Quen*, Département des sciences humaines et Laboratoire d'archéologie Université du Québec à Chicoutimi, Saguenayensia, Vol.35, No.2, avril-mai 1993, p.24.

201 Les données pour les perles noires, rouges et blanches seront disponibles vers la fin de 2011, seules celles en lien avec les perles de couleur turquoise étaient disponibles au moment de la rédaction de ce mémoire.

202 Communication A. Bonneau, 2011.

Les résultats publiés de ces analyses devraient être disponibles vers la fin de l'année 2011, ce qui permettra peut-être une plus grande utilisation de ces nouvelles datations pour les perles de verre européennes en Amérique du Nord. Cela pourra aussi permettre d'étendre ces résultats aux autres perles découvertes sur DcEx-1, notamment aux perles blanches, une couleur dont les analyses n'étaient pas encore terminées lors de la rédaction de ce mémoire.

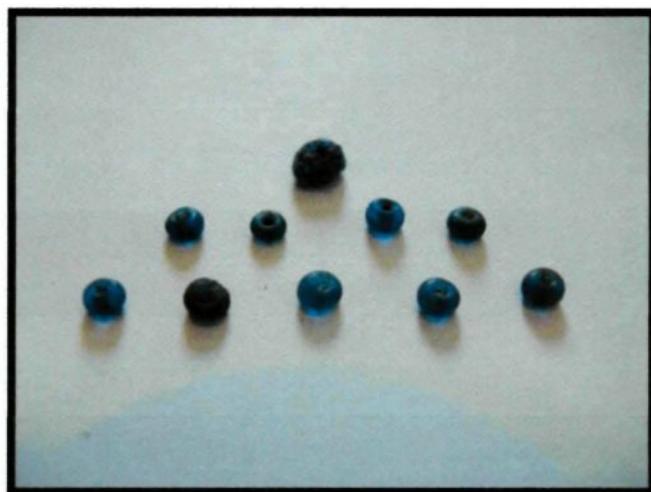


Figure 3.13 : Perles en verre turquoise,
DcEx-1.

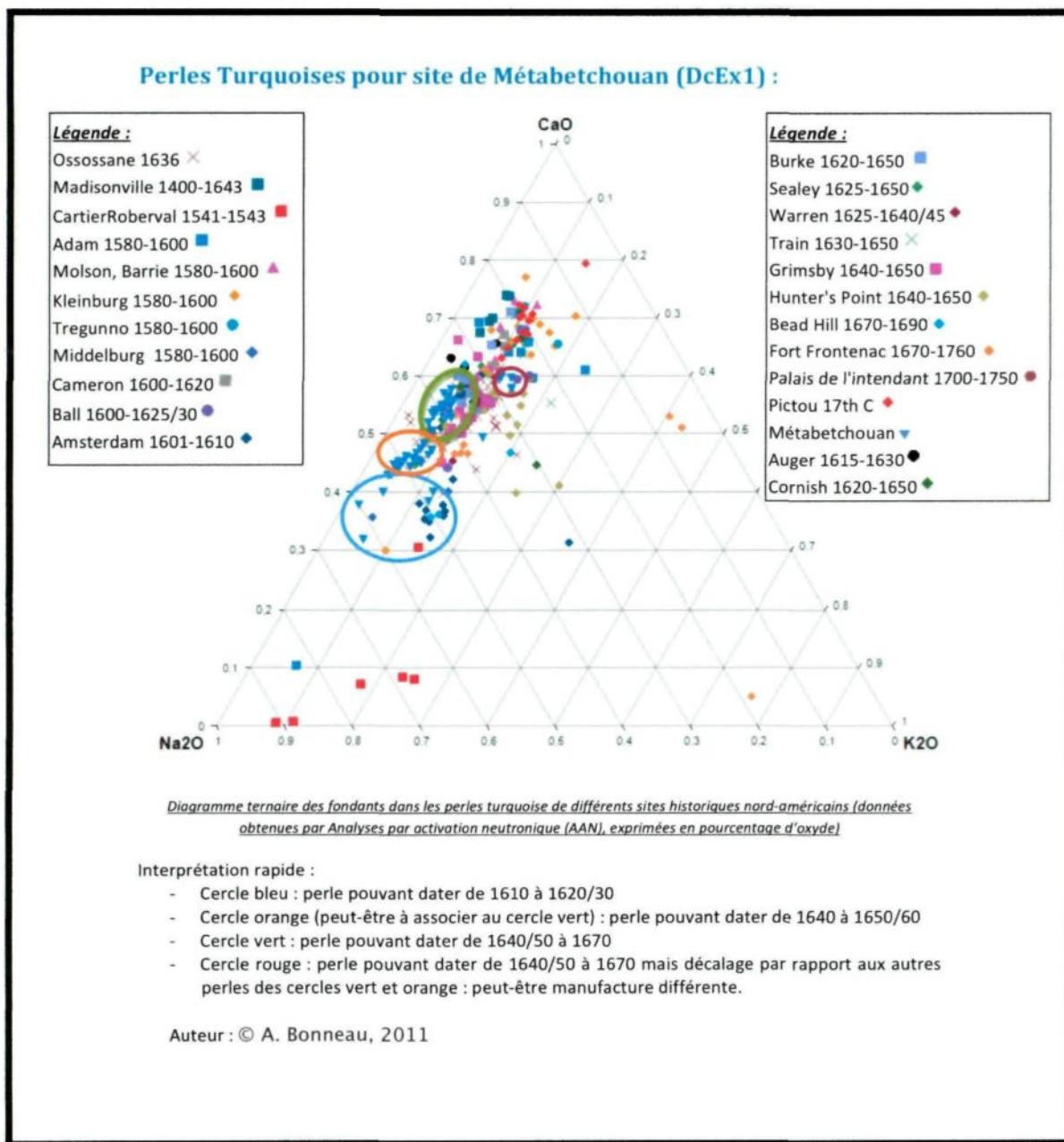


Figure 3.14 : Datation des perles européennes en verre turquoise à l'aide d'un

Diagramme ternaire des fondants dans les perles de différents sites historiques nord-américains (données obtenues par Analyses par activation neutronique (AAN), exprimées en pourcentage d'oxyde).

Source : A. Bonneau, 2011

3.3.2- Autres articles de traite

Dans la catégorie des activités de traite se retrouvent encore une fois des artefacts présents dans d'autres catégories. Par exemple le verre de bouteille, tel que décrit dans la section du domaine domestique, peut se rapporter à la consommation personnelle des employés du poste tout autant qu'au commerce de l'alcool. De même, les chaudrons de cuivre et les haches de fer, possiblement utilisés sur place dans le cadre d'une occupation de survie quelconque, appartenaient aussi à la liste des produits d'échanges.



Figure 3.15: Bague de jésuites en laiton, DcEx-1.



Figure 3.16: Bague de jésuites en laiton, DcEx-1.

Autres objets souvent reliés aux postes de traite, des bagues jésuites comptent aussi dans l'ensemble des artefacts de cuivre (au nombre de 2). Celle retrouvée en 2002 possède un chaton ovale orné d'un petit cœur et d'une guirlande stylisée (chaîne perlée) entourant les lettres romaines IXXI. De manière générale, ces bagues étaient surtout utilisées dans le commer-

ce entre 1670 et 1760, selon G.I. Quimby²⁰³. Elles étaient faites de cuivre ou de laiton, avec des décors incisés, ou plus rarement estampés, qui étaient surtout répandus avant 1710²⁰⁴. Elles entrent donc dans l'époque d'occupation du poste français et contribuent aux données utiles sur cette période.

3.4- Activités de construction et d'entretien

Dans cette catégorie se classent les matériaux de construction : brique, mortier et bousillage, en plus des divers objets de métal reliés à l'édification de bâtiments ou de commodités de la vie courante (clous, vis, allènes, crochet, etc.) et des outils pour les fabriquer. Le verre de fenêtre entre également dans cet ensemble, puisqu'il agit ici en tant que matériau de construction.

3.4.1- Matériaux de construction

Comme nous n'avons pas ou très peu de description de l'habitation, il n'est pas aisés de parler des fenêtres du poste. Nous pouvons seulement nous baser sur ce qui a été écrit sur l'architecture contemporaine à celui de Métabetchouan. Ainsi, les fenêtres étaient en général fermées avec du verre ou du papier (ciré ou huilé), puis protégées par des volets²⁰⁵. Si le verre

203 Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.420.

204 Ibid., p.421.

205 George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.224.

était employé, il provenait généralement de France, d'où il était livré en grandes plaques subdivisées par la suite²⁰⁶. Le verre à vitre français provenait de deux régions : la Normandie et la Lorraine²⁰⁷. Sur le site de Métabetchouan, donc pour une habitation construite de manière plutôt rudimentaire, l'utilisation du verre pour les fenêtres demeure douteuse. Dans son analyse du matériel historique de ce site, Hélène Côté en vient d'ailleurs à cette conclusion, spécifiant qu'aucun fragment de verre typique des vitres de cette époque n'a été retrouvé. Elle penche plutôt pour le recours au papier ciré ou huilé, conformément à l'usage pour ce type de bâtiment isolé²⁰⁸. Le verre à vitre du site proviendrait donc davantage d'une période d'occupation ultérieure du lieu.

Pour ce qui est des autres matériaux de construction présents sur le site, il y a le mortier, qui servait bien évidemment à la maçonnerie. Il s'agit d'un mélange de chaux éteinte, de sable et d'eau²⁰⁹, qui était appliqué sur les murs pour en renforcer l'isolation, ou pour lier ensemble les éléments d'une construction de pierre. Sur le site de Métabetchouan, ce matériau est assez rare, n'étant représenté que par peu de fragments. Tout comme pour le verre, l'isolement du lieu devait rendre plus difficile l'approvisionnement en ressources non disponibles sur place

206 George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.224.

207 Camille Lapointe et Richard Luedger, *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.101, 1997, p.9.

208 Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DeEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.8.

209- George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.47.

(le calcaire pour la chaux par exemple)²¹⁰. L'absence d'ingrédients adéquats sur place a probablement fait pencher le choix des matières vers d'autres alternatives plus accessibles, comme le bousillage, aussi connu sous le terme d'argile cuite ou de crépi (dans les rapports sur DcEx-1, ce dernier terme est employé). Proche du mortier pour son utilisation, le bousillage se retrouve en bonne quantité sur le site. En tout, 14 000 grammes d'argile cuite ont été extraits du site en date de l'été 2001. Le bousillage est un mélange d'argile et de fibres végétales (ou de poils d'animaux tel le crin de cheval), mixture utile pour exécuter de la maçonnerie fruste, efficace comme revêtement qui « isole du froid ou de la chaleur un bâtiment ou une construction de bois quelconque »²¹¹. Laliberté mentionne que l'argile cuite retrouvée pourrait indiquer un bâtiment, ou du moins les restes d'une cheminée, ce qui confirmerait le témoignage de Joseph-Laurent Normandin qui rapportait y avoir vu une maison (lors de son périple initial dans la première moitié du XVIII^e siècle).

Des briques, ou plutôt des fragments de briques parsèment également le site. Toutefois, de par leur faible profondeur dans le sol, ces fragments ont été classés comme plus récents et non reliés à l'époque historique sous le régime français²¹². Ils proviennent possiblement des infrastructures de l'époque de la scierie Price plutôt que du poste. Sous le Régime français, ces briques auraient pu servir à l'édification de murs ou de cloisons de refend, mais aussi pour construire des « languettes et des contre-feux de cheminées, des fours à pain et à

210 Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.8.

211 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.61.

212 Ibid., p.66.

l'occasion des ouvertures de portes et de fenêtres »²¹³.

Parmi les autres matériaux de construction, il faut noter la présence d'une possible planche de bois sur le site (débris calcinés de bois), qui pourrait représenter les restes d'un plancher ou d'une autre forme de construction. Des débris de bois associés à du bousillage complètent l'ensemble des trouvailles dans le domaine de ce matériau²¹⁴. D'après les sources écrites, les essences les plus utilisées sous le Régime français étaient le cèdre, le frêne, le pin, le merisier et l'épinette²¹⁵. Les fouilles effectuées en 2001 n'ont pas recueilli de détails sur l'état du morceau de bois, qui devait attendre d'être excavé complètement l'année suivante, avant de pousser plus loin son analyse. On ne sait donc pas si la pièce présentait des traces de traitement (équarri, tillé ou blanchi), ce qui permettrait de déterminer les éventuelles utilisations de celle-ci. Par exemple, une pièce équarrie pourrait servir à la charpente, alors qu'une tillée d'un côté et blanchie de l'autre correspondrait à du bois de plancher ou de cloison.

Malgré ce manque d'informations, il est toutefois plausible de croire que ce bois a été prélevé sur place tout en sachant que le cèdre (aussi nommé thuya) était le préféré des « constructeurs », et qu'il s'agissait peut-être de cette essence. Le cèdre constituait un bon matériau pour maints éléments d'un bâtiment, du toit aux poutres de cave, en passant par les pieux

213 George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.46.

214 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.63.

215 George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.49.

de fondation et les clôtures de jardin²¹⁶. Cependant, la diversité forestière de Métabetchouan comptant bien d'autres espèces en plus du thuya, son utilisation demeure hypothétique.

3.4.2- Les objets reliés à la construction

Ce groupe comprend tous les objets de métal qui se rapportent au domaine de la construction et de l'entretien. Il appuie la thèse de l'occupation sur place puisqu'il suggère la présence de structures d'habitation. Ainsi, la présence de clous de différents types, d'éléments de serrure et de porte, de pentures (armoire ou rangement de type coffre), de gonds, de crampes, de broches, de crochets, de lanières, d'écrous, de plaques de métal, de tuyaux, etc., constituent autant de preuves de la présence sur le site, de bâtiments à un moment ou un autre de son histoire. De plus, des outils entiers ou fragmentaires font partie des trouvailles (dont une lime). Ces derniers demeurent assez inusités sur le site mais leur importance doit être considérée.



Figure 3.17 : Marques de fabrication sur hache française, DcEx-1.

L'assemblage historique de DcEx-1 compte aussi deux haches datant du Régime français. Ces deux haches portent des marques de fabrication encore non identifiées (un ensemble de trois fleurs stylisées pour la plus grande et un ensemble de trois ronds portant des croix en leur centre pour la plus petite) mais qui sont semblables à celles re-

²¹⁶ George-Pierre Léonidoff, Micheline Huard et Robert Côté, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, p.52.

trouvées sur d'autres objets qui leur sont contemporains de par leur modèle (XVIIe et début du XVIIIe siècle), selon le livre sur les armes de traite de Russel Bouchard.

D'après le classement fait par Russel Bouchard dans son ouvrage sur les armes de traite, ce type correspond à la forme «A», un modèle utilisé aux XVIIe et XVIIIe siècles, portant un poinçon relevé sur d'autres haches semblables et associé à un ensemble possiblement de facture française²¹⁷. Elles étaient en général produites en Europe et voyageaient bien dans le réseau d'échanges des postes de traite, d'où leur vraisemblable présence sur le site de l'ancien poste de traite français de Métabetchouan. Malgré leur importance pour l'appui de la présence française en ce lieu, ces deux haches ne peuvent pas figurer dans ce travail de distribution de par l'absence de localisation exacte quant à leur provenance. Elles proviennent d'un ramassage sur le site effectué dans les années 1960 par le notaire J-H Fortin. Il paraissait cependant intéressant de noter leur existence, vu l'absence de tels objets parmi ceux distribués dans les cartes du prochain chapitre.



217 Russel Bouchard, *Les armes de traite*, Éditions du Boréal Express, Montréal, 1976, p.16-17.

Les clous représentent les artéfacts de métal les plus nombreux sur le site et ils se divi-
sent en trois catégories principales, qui permettent entre autres de les dater : les clous forgés,
les clous découpés et les clous tréfilés. Les clous forgés sont les plus anciens (intervalle entre
l'Antiquité et disparaissent pratiquement vers la fin du XIXe siècle)²¹⁸, les découpés apparais-
sent par la suite et détrônent les clous forgés au tournant du XIXe siècle.

Finalement, les clous tréfilés
constituent le groupe le plus mo-
derne, cette technique de fabrication
étant encore la dominante dans
l'industrie d'aujourd'hui. Ces clous
firent leur apparition vers 1850

(États-Unis) et dès la fin du XIXe
siècle, ils avaient supplanté les clous
découpés²¹⁹. Les clous forgés quant



Figure 3.20 : clou type « chemin de fer », forgé
mécaniquement ou moulé, DcEx-1.

à eux déclinaient déjà depuis un moment, les découpés les ayant relégués au second plan lors
de leur propagation. De nos jours, les clous forgés représentent un art en voie de disparition
qui se pratique surtout dans les ateliers de reproduction de méthodes traditionnelles (pour la
restauration ou la reproduction de meubles anciens par exemple).

218 Françoise Dubé, *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du minis-
tère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.71, 1991, p.168.

219, Ibid., p.174.

Donc, comme déjà mentionnés, les trois types de clous se retrouvent sur le site, avec une représentation plus marquée des clous forgés²²⁰. De plus, des vis se mélangent aussi à cette catégorie, alors que ce type d'artéfact ne peut pas dater du poste de traite français puisqu'il est plus récent. Deux autres clous peuvent aussi être classés en dehors de la période du poste, soit un clou de fer à cheval et un gros clou de chemin de fer. La répartition des clous selon leur type et selon leur intérêt historique sera faite plus tard sur les cartes de synthèse de distribution du matériel.

3.5- Activités de chasse et de pêche

Cette catégorie inclue les artéfacts reliés aux activités de la pêche et de la chasse, pratiquées dans un but de survie ou dans le cadre des affaires du poste. En ce qui concerne le domaine de la pêche, les objets les plus fréquents sont les hameçons de métal, les poids de filet (« cale-filet ») et les pesées de plombs pour les lignes²²¹. Dans la zone à l'étude, un hameçon de métal a été retrouvé. Probablement d'importation européenne, sa présence s'accorde avec les informations déjà recueillies grâce aux sources écrites et avec les vestiges culinaires halieutiques présents sur place. Ainsi, la pratique de la pêche comme complément alimentaire se voit mentionnée à plusieurs reprises dans



Figure 3.21: Hameçon, DcEx-1.

²²⁰ Hélène Côté, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, UQAC, Québec, 2001, p.5.

²²¹ Christiane Marier, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, p.443.

les textes sur le commerce des fourrures, tout comme l'habitude qu'avaient les employés d'apporter dans leurs bagages le matériel prévu à cet effet.

Il en allait sûrement de même pour la chasse, qui permettait un apport de protéines fraîches dont l'importance a déjà été démontrée. Dans la catégorie des objets de métal, une pièce de fusil (détente) fait état de l'utilisation d'armes à feu à cet endroit. Les armes sont des éléments répandus dans le commerce des fourrures, étant à la fois utiles pour les échanges ainsi que pour survivre sur le territoire. De ce fait, de nombreux projectiles s'y retrouvent aussi, sous forme de balles de mousquets et de chevrotines. D'après certains artéfacts présents sur le site tels les retailles de plombs, les boulettes et les coulées de ce même métal, il est possible que ces projectiles aient été moulés sur place, avec du plomb d'importation européenne. La production de projectiles sur place s'accorde avec le rôle de distributeur du poste de Métabetchouan²²² et s'explique également par l'importance de l'autosuffisance en lieu éloigné.



Figure 3.22 : Pièce d'arme à feu, détente, DcEx-1.

²²² Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.67.



Figure 3.23 : Chevrotines, DcEx-1.

Un autre type d'artéfacts relié à la chasse concerne les pierres à fusil. Toutes d'importation européenne, elles sont taillées dans des nodules de silex, type de pierre absent en Amérique du Nord. Certains types de minéraux canadiens y ressemblent sans pourtant porter le nom de silex. Il s'agit entre autres de la calcédoine, une pierre composée de matière siliceuse comme le silex et qui se décline en plusieurs variétés²²³. Le silex utilisé pour les pierres à fusil provenait cependant de sources européennes. Une trentaine de ces pierres fut retrouvée au cours des années de fouilles qui concernent ce mémoire. Selon la forme de la pierre à fusil, et selon le type de silex, il peut être possible de déterminer son pays d'origine. Ainsi, les pierres en demi-lune et d'une teinte foncée correspondent dans les rapports au type « hollandais », une ancienne appellation utilisée à l'époque de l'analyse de ces artéfacts. Ces pierres taillées ne viennent pas de Hollande, ce sont plutôt des pierres à fusil taillées sur lame. Elles constituent la majorité des pierres de la collection de DcEx-1 et elles correspondent à l'époque d'occupation

223 Wikipédia, *L'encyclopédie libre*, (En ligne) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Calcédoine>. (Page consultée le 6 janvier 2012)

du poste (fin XVIIe et début du XVIIIe)²²⁴. Le type « anglais » montre un talon carré et une couleur noire ou grise alors que le type « français » montre un talon arrondi et est d'une teinte blonde ou brune²²⁵. Il est intéressant de noter la présence d'éclats de silex sur DcEx-1, peut-être expliquée par l'utilisation des pierres comme pierre à briquet ou par la réutilisation des pierres à fusil pour la taille d'outils par des membres des Premières Nations.



Figure 3.24 : Pierre à fusil, silex européen, DcEx-1.

224 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.66.

225 Normand F. et Anna Barka, *Archéologie et commerce des fourrures : les fouilles au fort Éturgeon en Saskatchewan*, Collection Histoire et archéologie 7, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1981, p.51.

CHAPITRE IV

**DISTRIBUTIONS HORIZONTALES ET VERTICALES DU MATÉRIEL
ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE SUR DCEX-1**

CHAPITRE IV

4.1- Distribution horizontale

4.1.1 - Méthodologie

La réflexion qui suit s'appuie sur la distribution horizontale du matériel archéologique historique sur DcEx-1. Il s'agit de répartir les objets sur une carte du site, sans tenir compte des différentes couches stratigraphiques, afin de déterminer si des concentrations ou des dispositions particulières d'objets peuvent fournir des indices sur l'histoire du poste. Les artéfacts ainsi distribués ont été sélectionnés non pas seulement en fonction de leur positionnement vertical, mais aussi selon leur lien présumé avec le poste de traite sous le Régime français (objets provenant de cette période selon analyses antérieures). Qui plus est, l'analyse typologique du matériel a permis un certain tri dans la collection des objets provenant du site, un tri essentiel vu le nombre important d'objets non pertinents avec la période d'activité de la traite française à Métabetchouan. Parmi les artéfacts non considérés se trouve le matériel ayant rapport à l'occupation des membres des Premières Nations du lieu, autant pour l'époque préhistorique que celle de contact. Cette coupure ne vise donc pas à nier l'importance de la présence amérindienne à Métabetchouan, mais bien à restreindre la quantité de données selon la problématique décrite précédemment. Ce lot regroupait les artéfacts lithiques, les déchets culinaires, la poterie

autochtone, les coquillages et l'ocre. La catégorie des écofacts (os²²⁶, graines, écorce et charbon de bois) ne figure pas non plus dans la liste d'objets étudiés, à l'exception des pois (d'origine européenne) retrouvés en 2001 et liés vraisemblablement à l'ensemble domestique du XVIIe siècle. Le matériel à caractère plus moderne a également été élagué de la liste pour la même raison de non-pertinence. Il s'agit des artéfacts de plastique, des bardeaux d'asphalte, du béton moderne, du papier journal et de certains objets de métal dont la nature récente semblait évidente (vis tréfilées, bouchons de bière, etc.). Ces objets datant du XXe siècle n'ont pas été distribués sur les cartes, mais conservent une utilité en tant que témoins de la contamination du sol, d'où leur conservation au départ dans la collection.

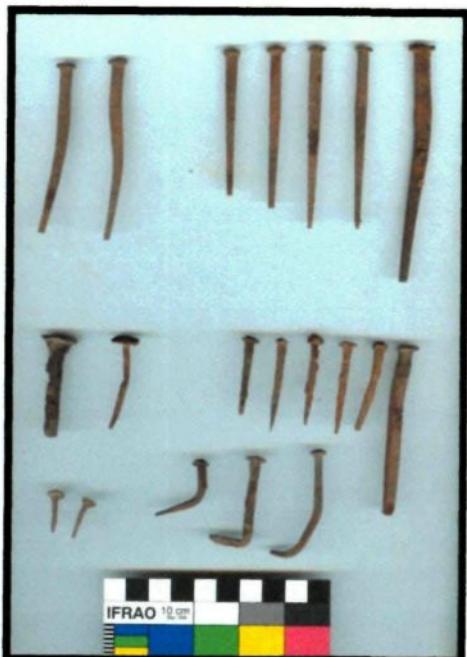


Figure 4.1 :Différents types de clous sur DcEx-1.

Par la suite, une seconde sélection a été faite dans certaines catégories, afin d'apporter encore un peu plus de précision dans les distributions. Par exemple, les clous ont été subdivisés selon leur appartenance au groupe des clous tréfilés, des clous découpés et des clous forgés. Cette classification permet notamment une distribution des clous plus spécifiquement attachés à l'époque du XVIIe siècle, soit la catégorie des clous forgés.

226 Les ossements retrouvés sur le site de DcEx-1 ont été utilisés uniquement dans les distributions verticales. Ce type d'écofacts devient surtout utile dans l'analyse de données archéologiques par niveau.

Pour l'ensemble des distributions horizontales, les années de fouilles considérées demeurent les mêmes : la campagne 1986-1987 (zones A, B et E sans tenir compte de la zone Alcan) et la campagne de 2000 à 2002 (voir figures 2.5 et 2.6). C'est sur cette agglomération d'aires de fouilles qu'a été distribué le matériel historique de la collection de Métabetchouan, en se basant uniquement sur sa nature typologique historique.

4.1.2- Cartes de distributions

L'analyse des distributions horizontales permet quelques premières constatations en rapport avec l'agencement général du matériel. Ainsi, une majorité des cartes de distribution montre une concentration des objets dans un secteur spécifique des fouilles de l'été 2002. Ce secteur correspond à la zone identifiée comme étant la possible localisation du poste de traite français²²⁷, ou tout au moins d'un bâtiment majeur de cette période, compte tenu de la dé-

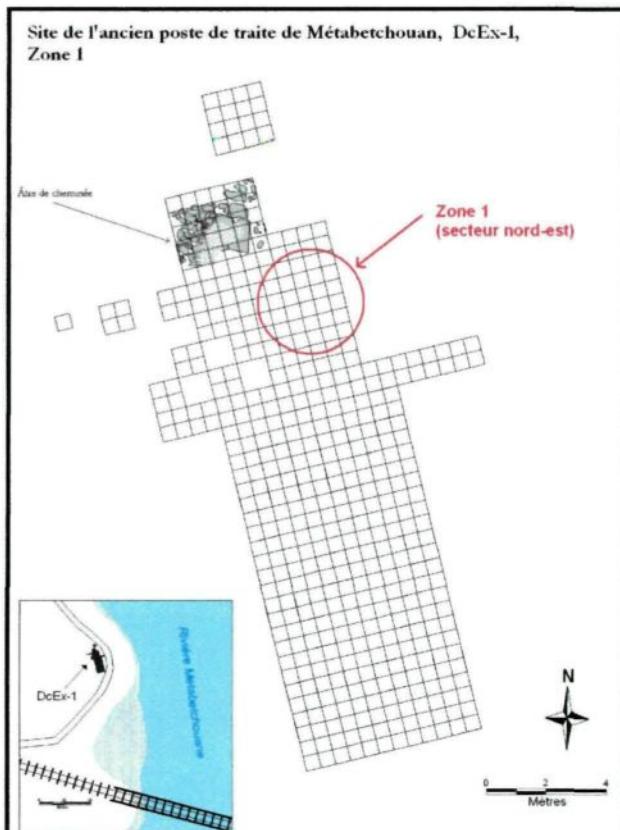
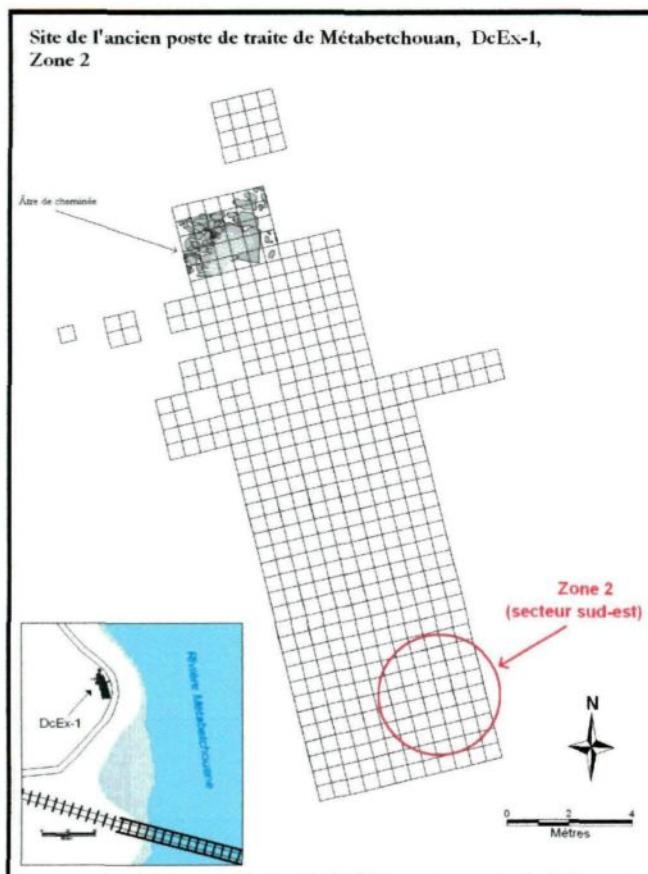


Figure 4.2 : Secteur de la zone 1 sur DcEx-1.

²²⁷ En l'absence de rapport de fouilles pour 2001 et 2002, cette information provient d'une communication effectuée par Roland Tremblay en 2004, au sujet des fouilles qu'il a dirigées sur DcEx-1 en 2001 et 2002, et d'une discussion avec un technicien ayant travaillé sur ce site en 2001.

couverte d'une base de cheminée en 2001. Cette concentration se situe au sud-est du dallage et, en accord avec le matériel déjà présent entre ses pierres, elle appuie la localisation du poste à cet endroit. Ces artéfacts sont les projectiles de plomb (chevrotines), les perles de verre, les fragments de cuivre et les pierres à fusil, tous des objets reliés au monde de la traite des fourrures. Des coulées de plomb y forment aussi une agglomération, ce qui pourrait être associé également aux activités d'un poste de traite, dans le but de produire sur place des chevrotines. Ces traces d'activités métallurgiques et ces artéfacts de la traite forment une concentration au nord-est des fouilles (mètres dégagés en 2002), vers l'avant de ce qui pourrait être l'âtre de la cheminée dessinée par la dalle de pierres.



Une autre concentration de ces objets apparaît dans le secteur sud-est des fouilles effectuées en 1987. Le cuivre ne s'y retrouve pas en grande quantité (2 pièces), tout comme les chevrotines (5 cendrées), mais vu leur absence ailleurs dans l'ensemble des fouilles de cette année-là, leur représentation même faible semble significative.

Figure 4.3 : Secteur de la zone 2 sur DcEx-1.

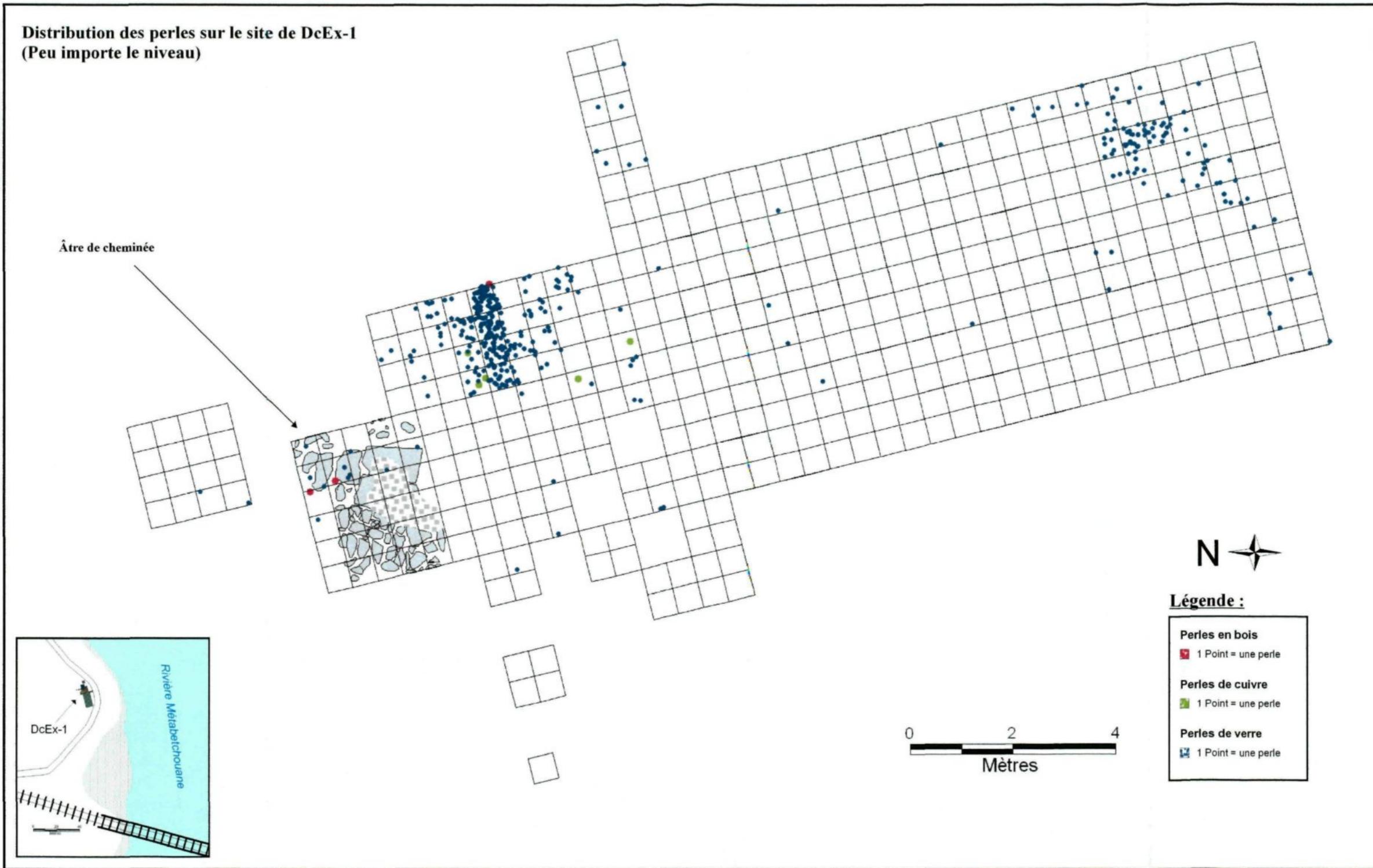


Figure 4.5 : Distribution des perles sur le site de DcEx-1,
peu importe le niveau.

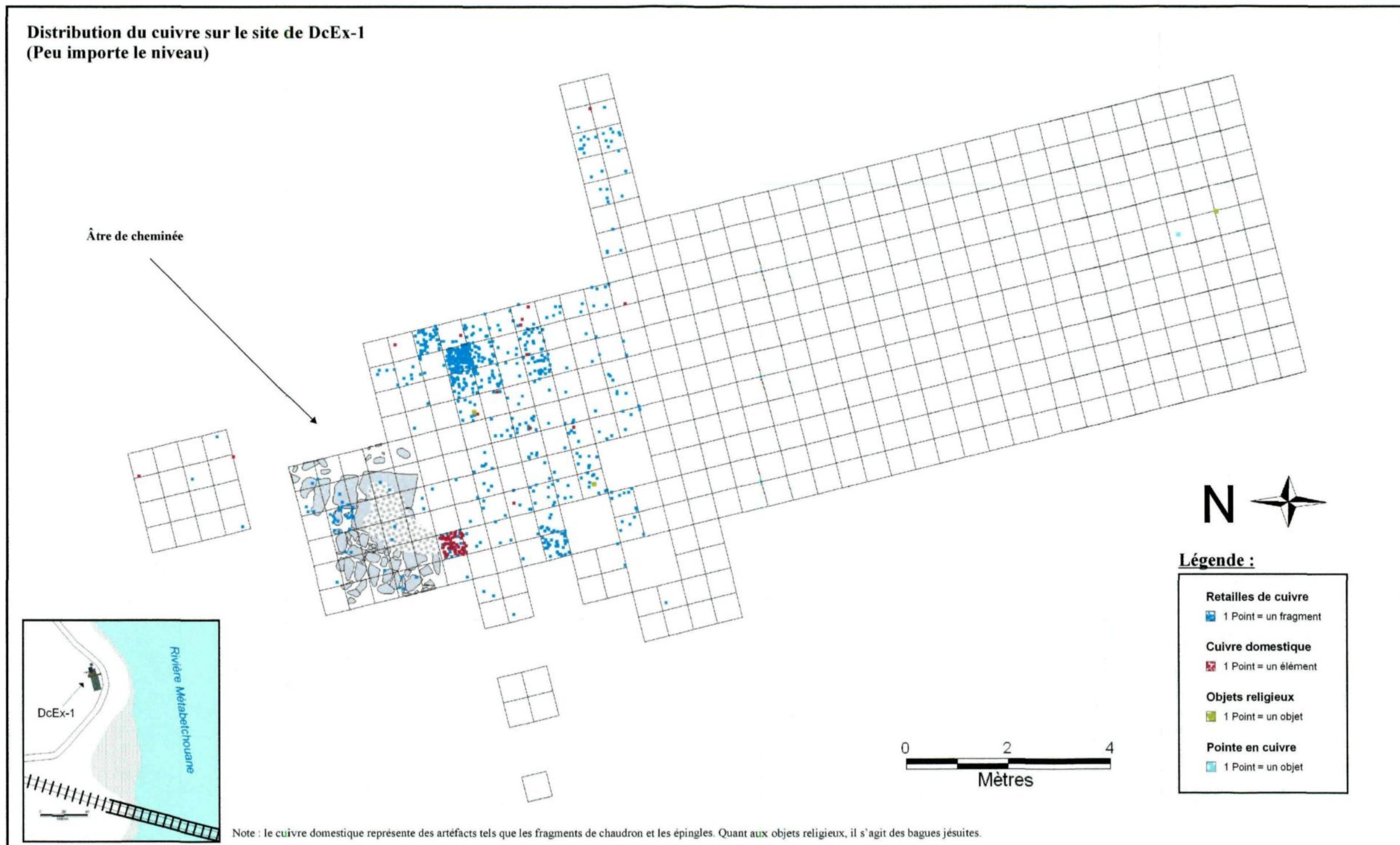


Figure 4.6 : Distribution du cuivre sur le site de DcEx-1,
peu importe le niveau.

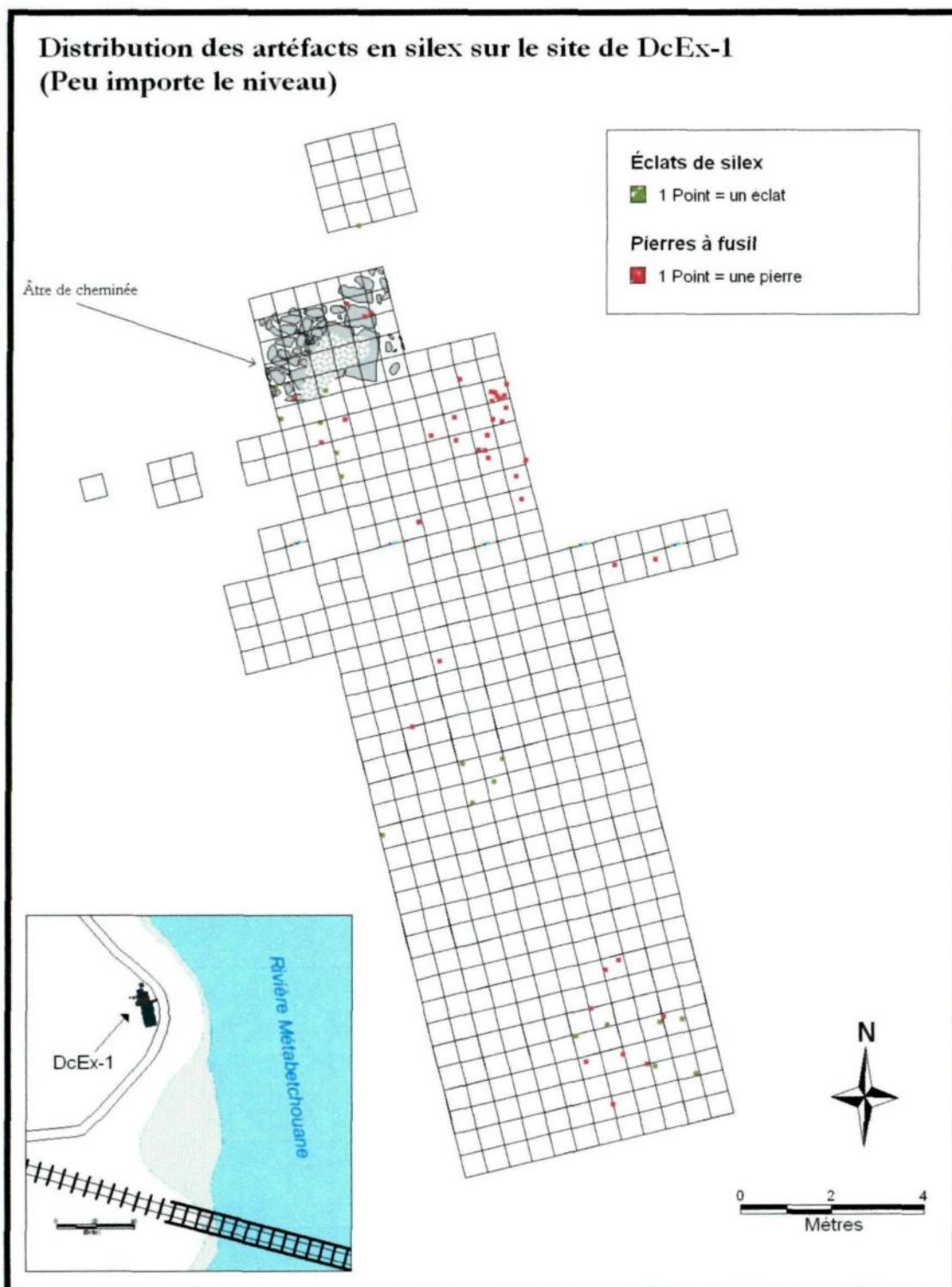


Figure 4.7 : Distribution des artéfacts en silex sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

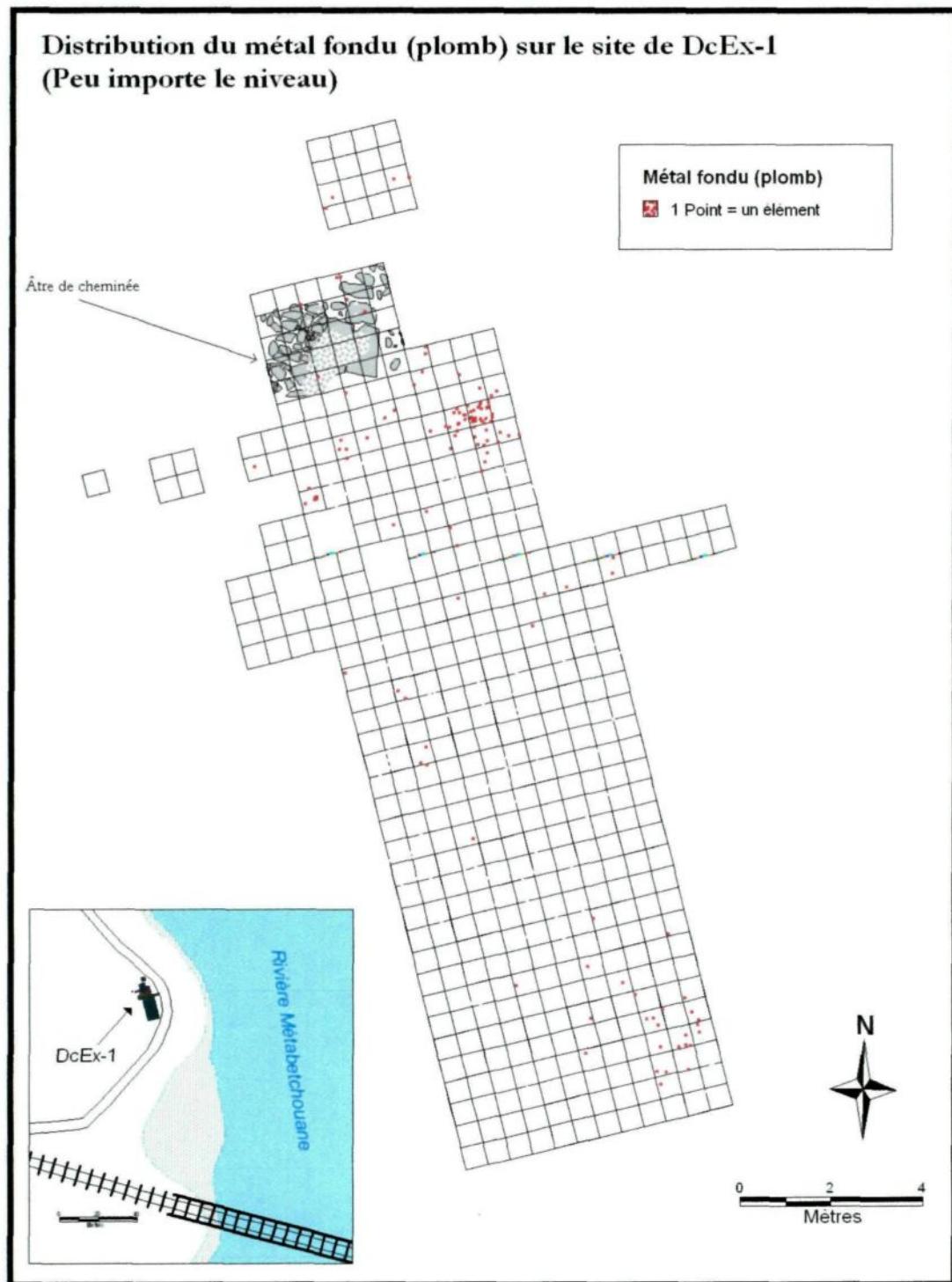


Figure 4.8 : Distribution du métal fondu (plomb) sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

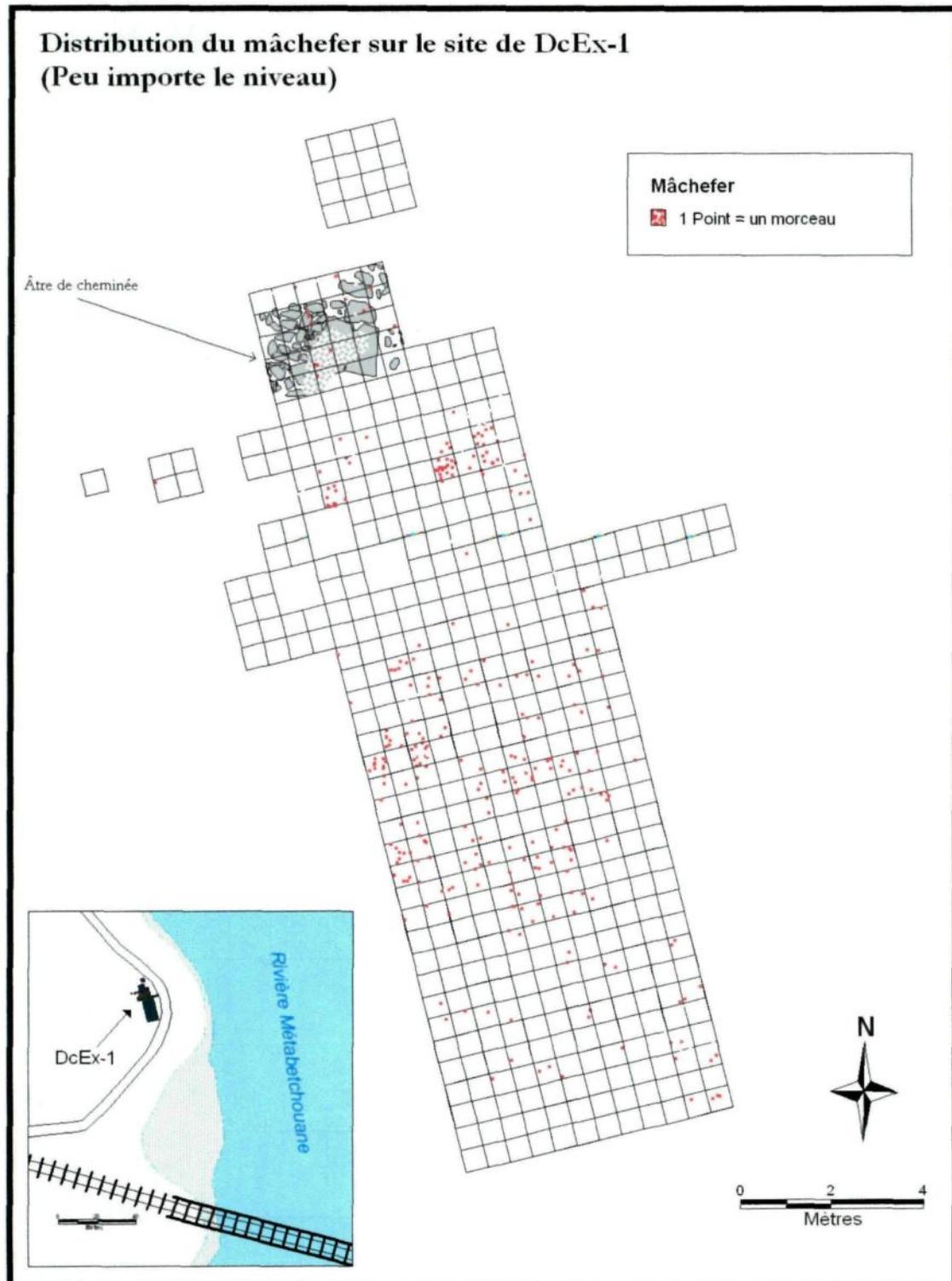


Figure 4.9 : Distribution du mâchefer sur le site de DcEx-1,
peu importe le niveau.

Pour le cas d'artéfacts comme les pois secs, la distribution globale indique une localisation spécifique au secteur du dallage de pierres, soit entre les pierres et devant ce qui serait l'âtre. Les pois ne se retrouvent nulle part ailleurs sur le site, mais il faut tenir compte du facteur de sélection créé par les fouilleurs, qui n'ont pas toujours conservé les mêmes vestiges année après année. Le bousillage représente un autre exemple de ce phénomène, puisqu'il n'apparaît pas sur le site avant les fouilles de l'été 2000. Ce matériel se voit disséminé un peu partout dans la section nord des fouilles de DcEx-1, depuis le mur nord de la tranchée de 1986 jusqu'à la limite nord des fouilles de 2002. Deux concentrations ressortent un peu de cet ensemble, une vers le sud-ouest et une vers le sud-est (fosses à bousillage). Les fragments de pipes en pierre, dites Micmac, apparaissent également dans ce même secteur, et ils sont tous répartis entre le dallage et la limite sud de la tranchée de 1986 (6 fragments étudiés ici). À ce stade, la répartition de ces fragments de pipe, du bousillage et des pois secs peut indiquer un secteur spécifique associé à la dalle de pierre, mais il faudra attendre les distributions verticales de ces objets pour voir si cela se confirme.

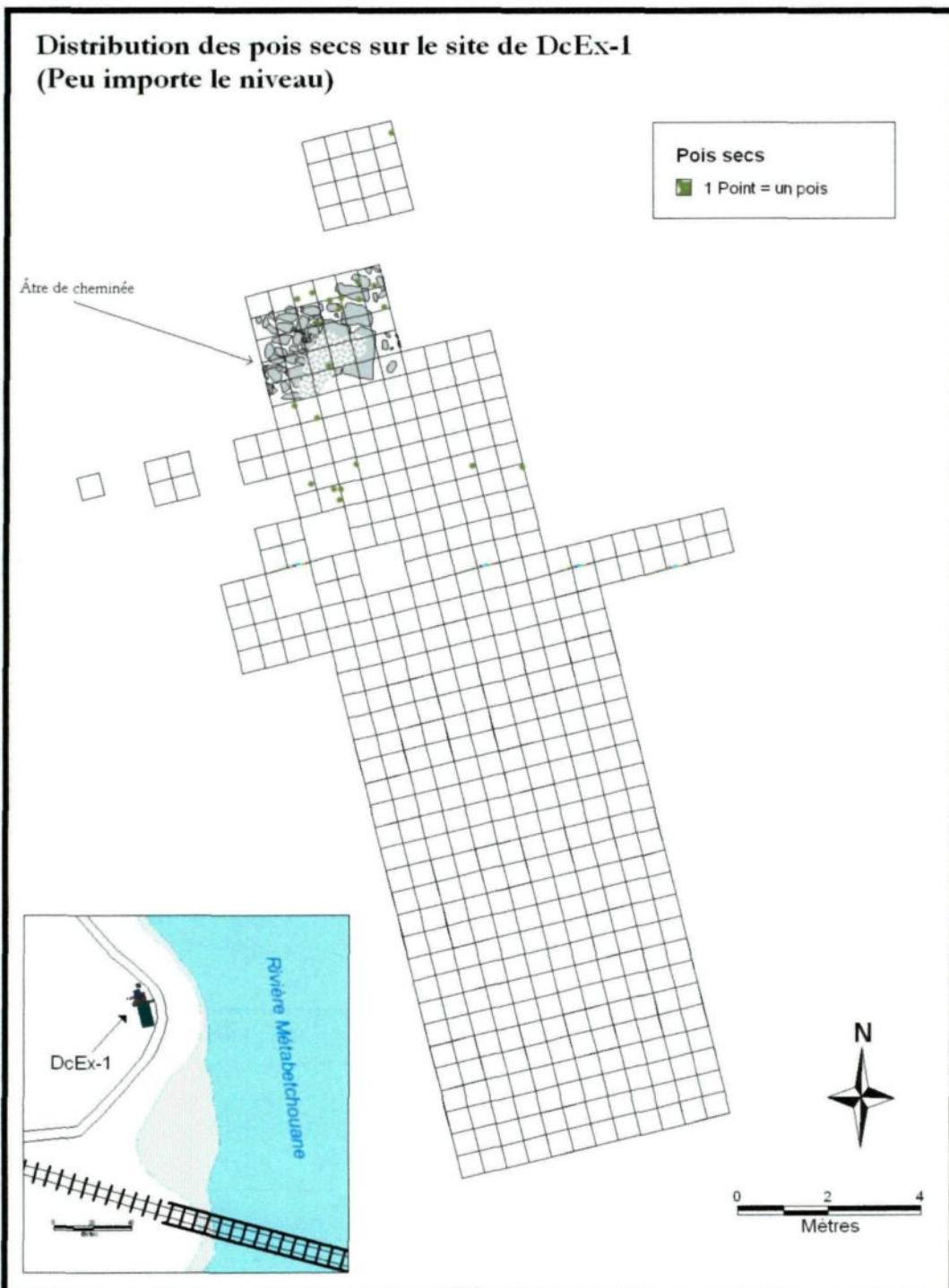


Figure 4.10 : Distribution des pois secs sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

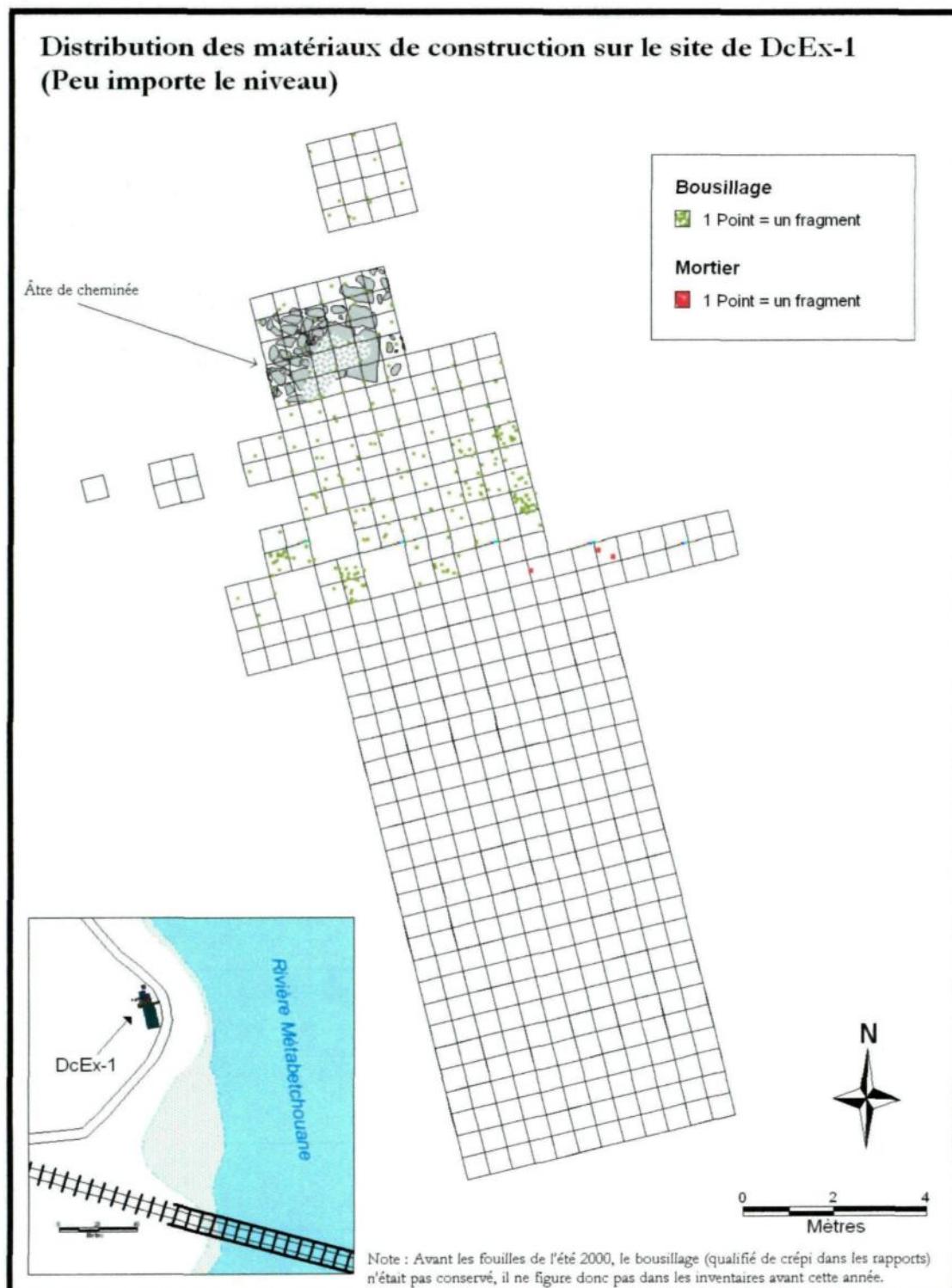


Figure 4.11 : Distribution des matériaux de construction sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

Pour leur part, les cartes de distributions en rapport avec les artéfacts de métal ne suivent pas cette tangente puisque ceux-ci se retrouvent partout sur le site. Quelques concentrations ressortent en général, surtout au sud des fouilles pour ce qui est du métal non identifiable. Cette catégorie regroupe les pièces et les fragments qui ne peuvent pas être associés à une fonction particulière, à moins d'être liés à une couche stratigraphique datée. Pour l'instant, peu de ces artéfacts se trouvent près de l'âtre, mais certains se répartissent à quelques mètres au sud-est du dallage. Pour ce qui est des artéfacts de métal qui sont identifiés (domestique et de construction), il est possible de remarquer une concentration de ceux-ci environ au même endroit, près de la dalle de pierre, que celle désignée par les chevrotines, les perles de verre, les fragments de cuivre et les artéfacts de silex. Dans cette agglomération, un ensemble d'épingles représente le métal dit domestique, ainsi que quelques boutons. Cet amas sera à surveiller lors de l'analyse des distributions verticales. Les clous suivent d'une certaine manière ce dispersement d'objets métalliques, puisque ce secteur présente trois concentrations de cet artéfact. Dans les trois cas, les concentrations sont composées de clous avec une forte représentation du type découpé, soit un type plus récent (XIXe siècle). Outre ces concentrations, les clous se retrouvent un peu partout sur le site, avec une présence un peu plus dense dans le secteur nord des fouilles (fouilles de 1986, 2000, 2001 et 2002).

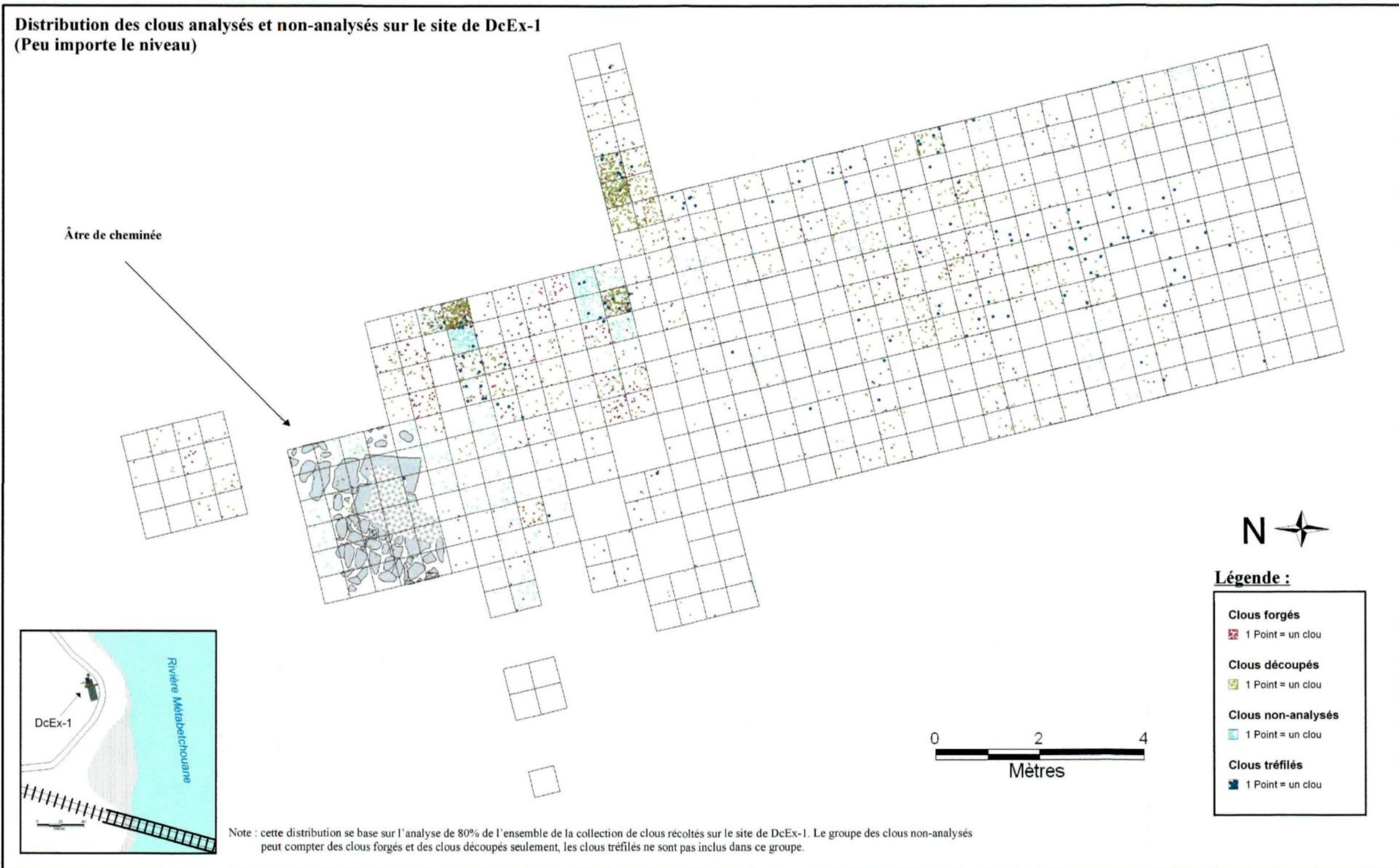


Figure 4.12: Distribution des clous sur le site de DcEx-1,
peu importe le niveau.

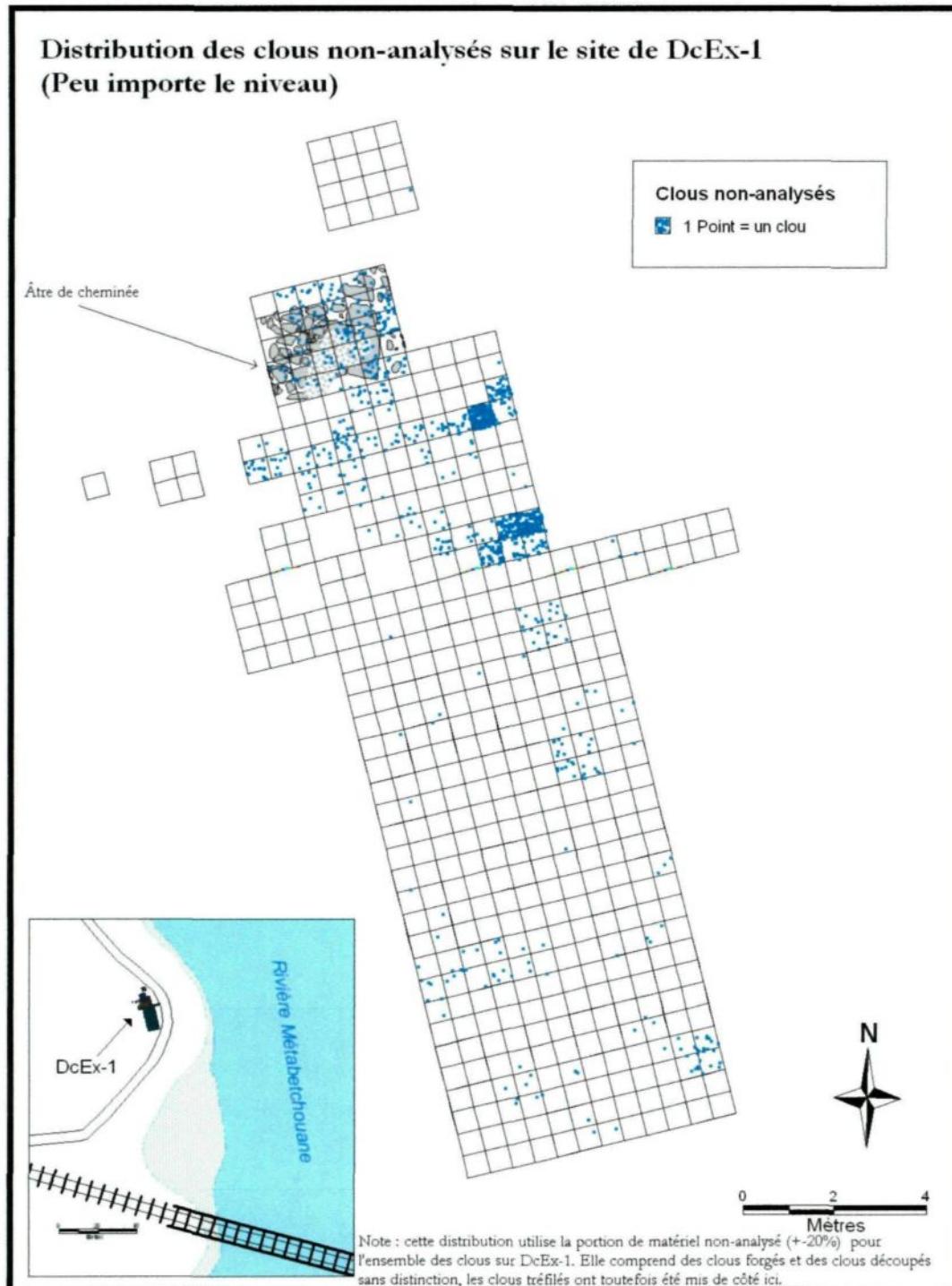
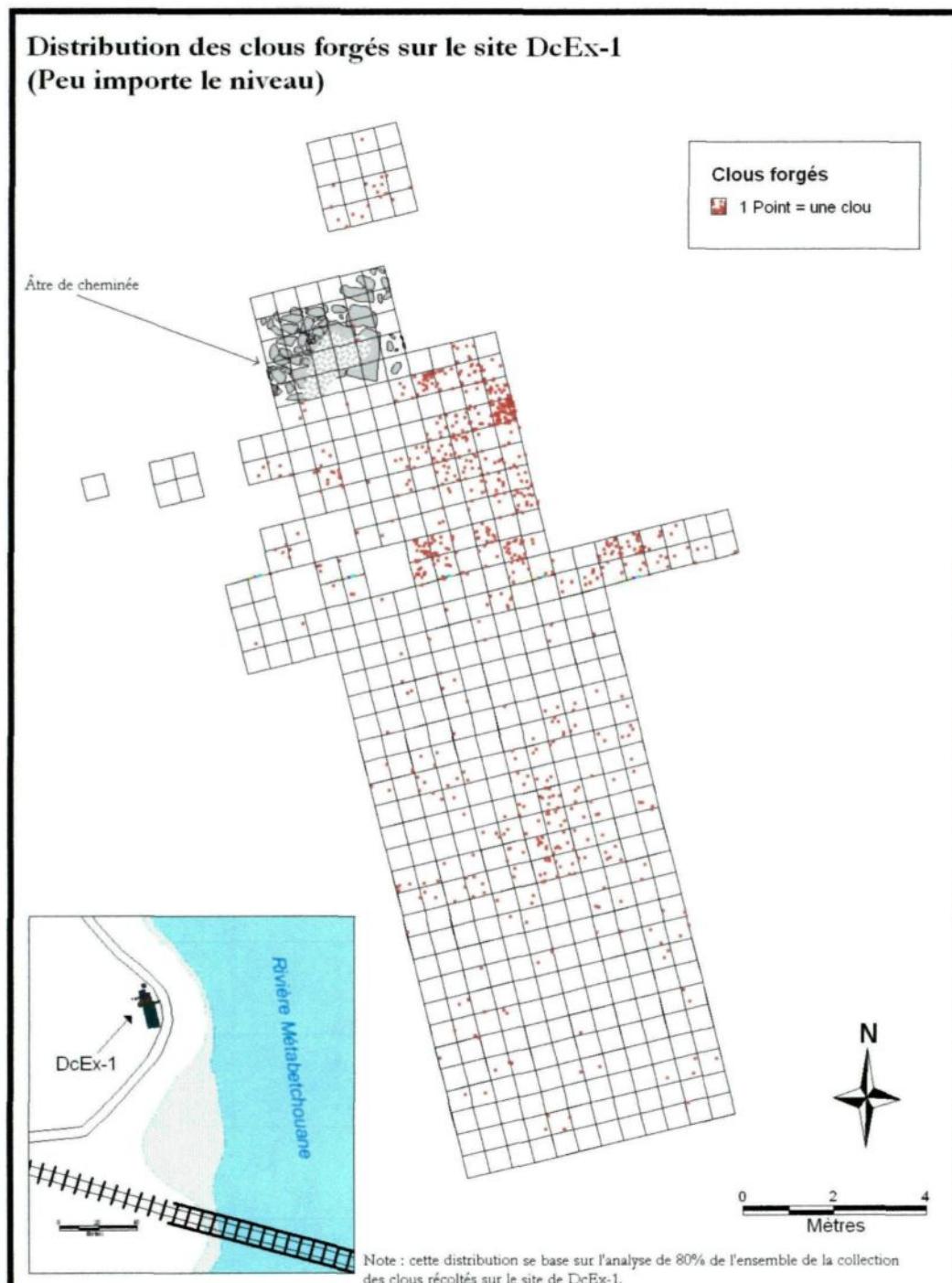


Figure 4.13 : Distribution des clous non-analysés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.



**Figure 4.14 : Distribution des clous forgés sur le site de DcEx-1,
peu importe le niveau.**

**Distribution des clous découpés sur le site DcEx-1
(Niveaux reliés au régime français)**

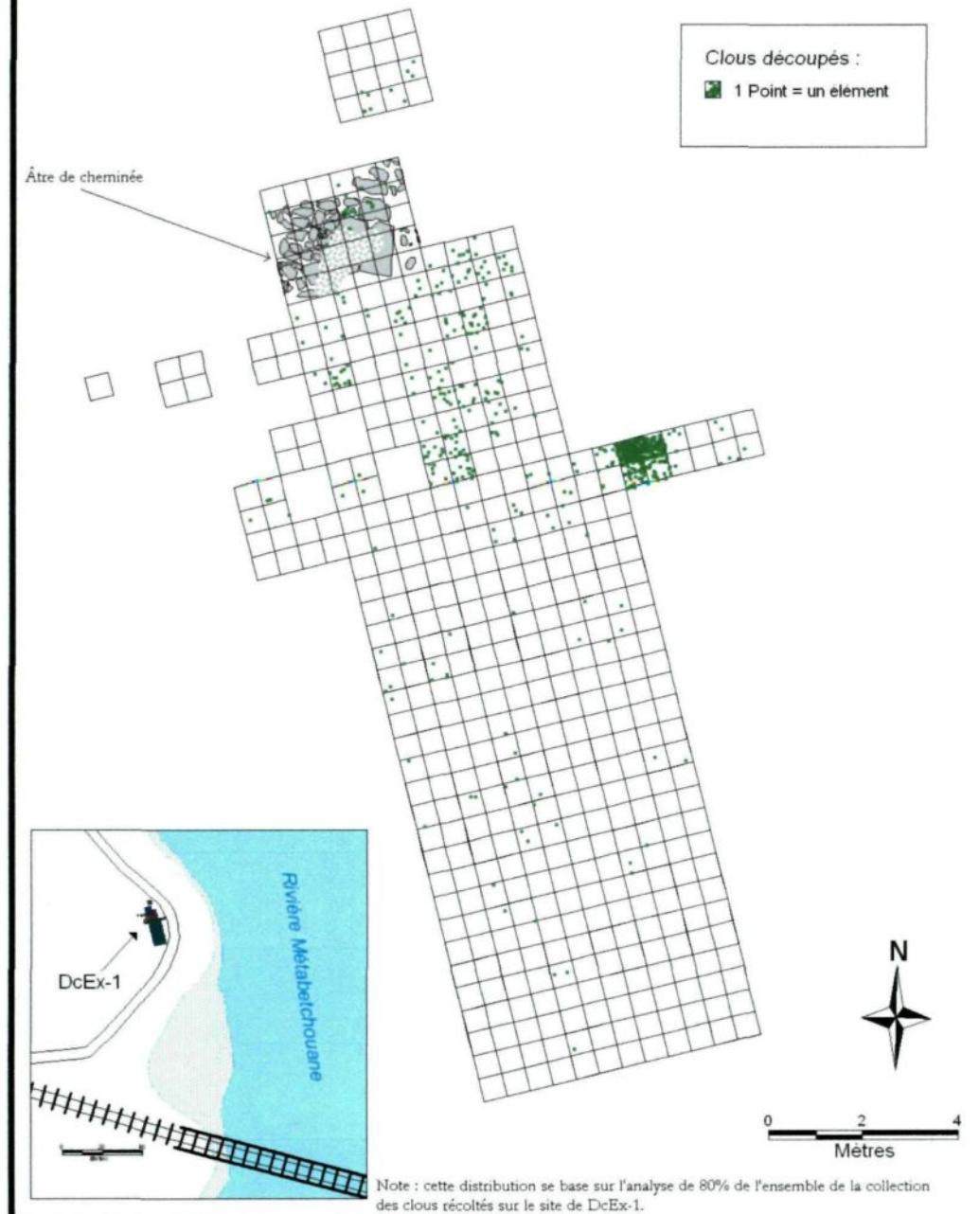


Figure 4.15 : Distribution des clous découpés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

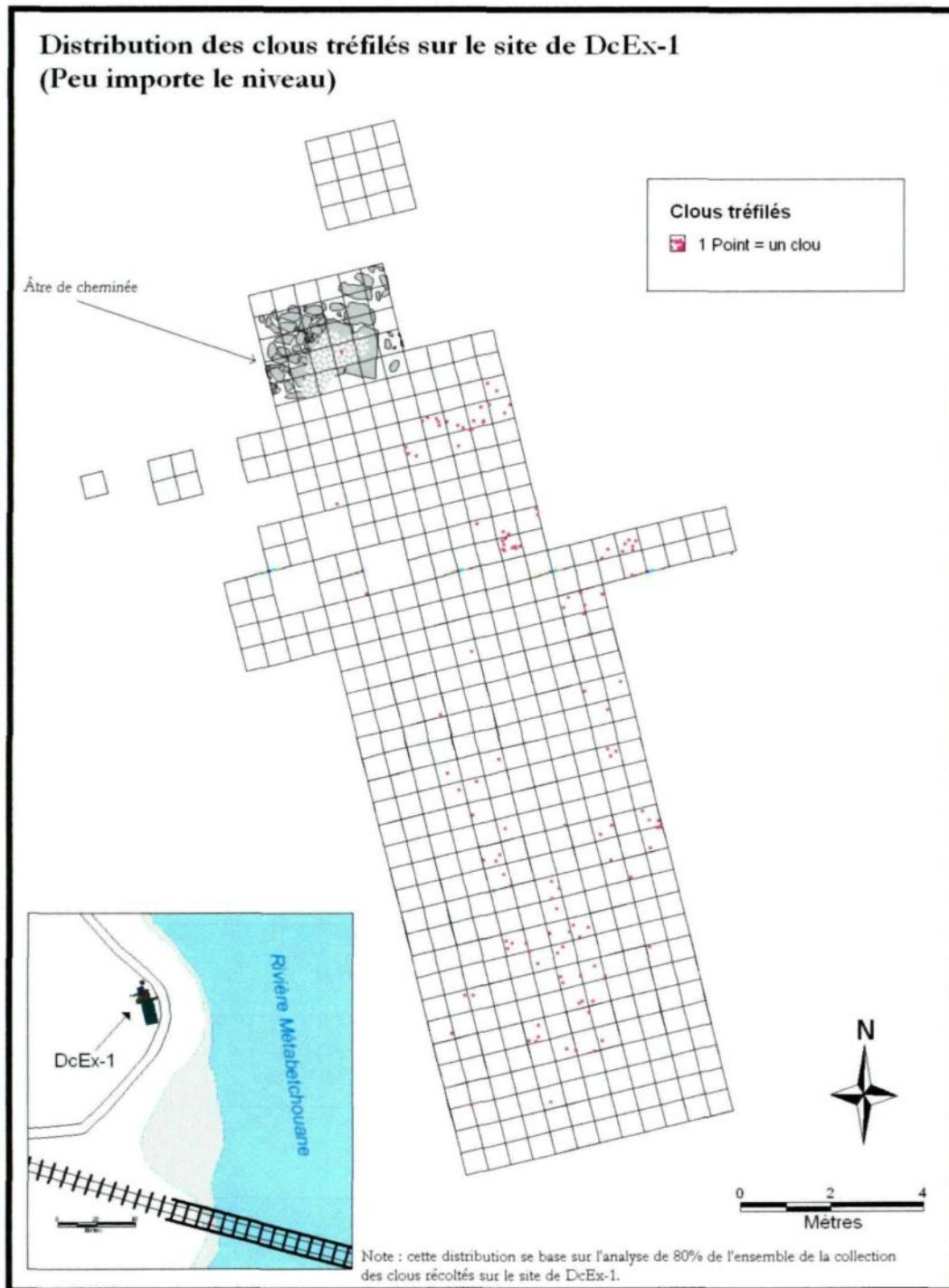


Figure 4.16 : Distribution des clous tréfilés sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

Certaines autres distributions au contraire ne semblent pas vouloir montrer de concentrations précises, mais plutôt une dispersion sur tout le site. C'est le cas entre autres des morceaux de verre, des tessons de céramique et des fragments de pipe de terre cuite, tous des artefacts qui peuvent être datés en partie des XIXe et XXe siècles. Les distributions horizontales ne font pas de distinction de niveau de sol, donc le matériel récent se retrouve ici mélangé avec celui pouvant dater du XVIIe siècle. Malgré l'éparpillement, il est possible de voir certains phénomènes sur le terrain tels que : les fragments de pipes en terre cuite, qui sont un peu plus nombreux vers le sud des fouilles de 1987; les tessons de céramiques forment quelques petites concentrations vers le nord des fouilles, certaines près de la dalle de pierre et d'autres dans la tranchée de 1986; les morceaux de verre, quant à eux, s'agglomèrent en partie près de la dalle au nord, et forment également un amas plus ou moins dense vers le centre des fouilles de 1987. Il faudra attendre les distributions verticales de la partie suivante de ce chapitre pour déterminer si ces phénomènes se perçoivent encore, lorsqu'on ne considère que les couches qui semblent plus anciennes.

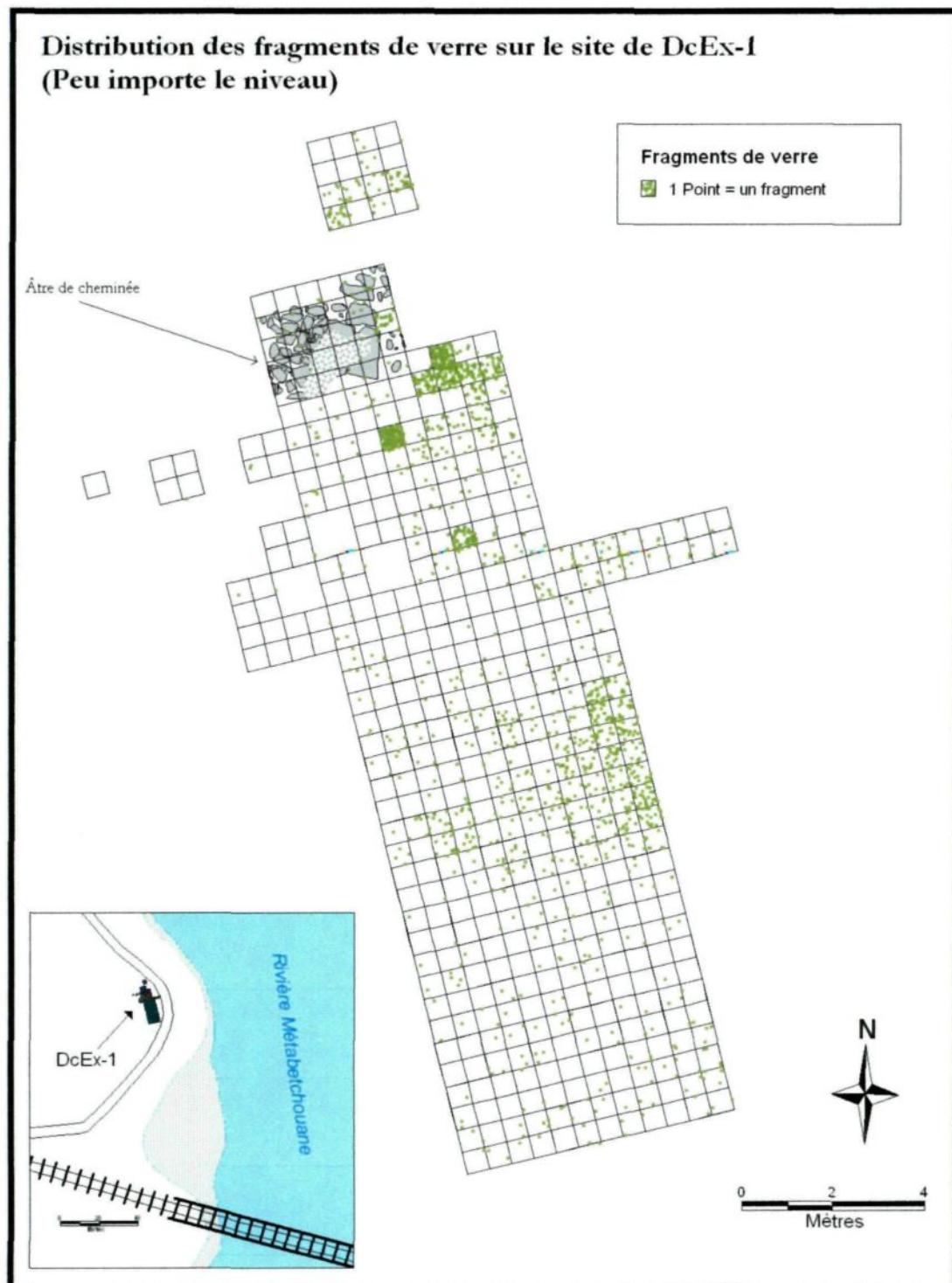


Figure 4.17 : Distribution des fragments de verre sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

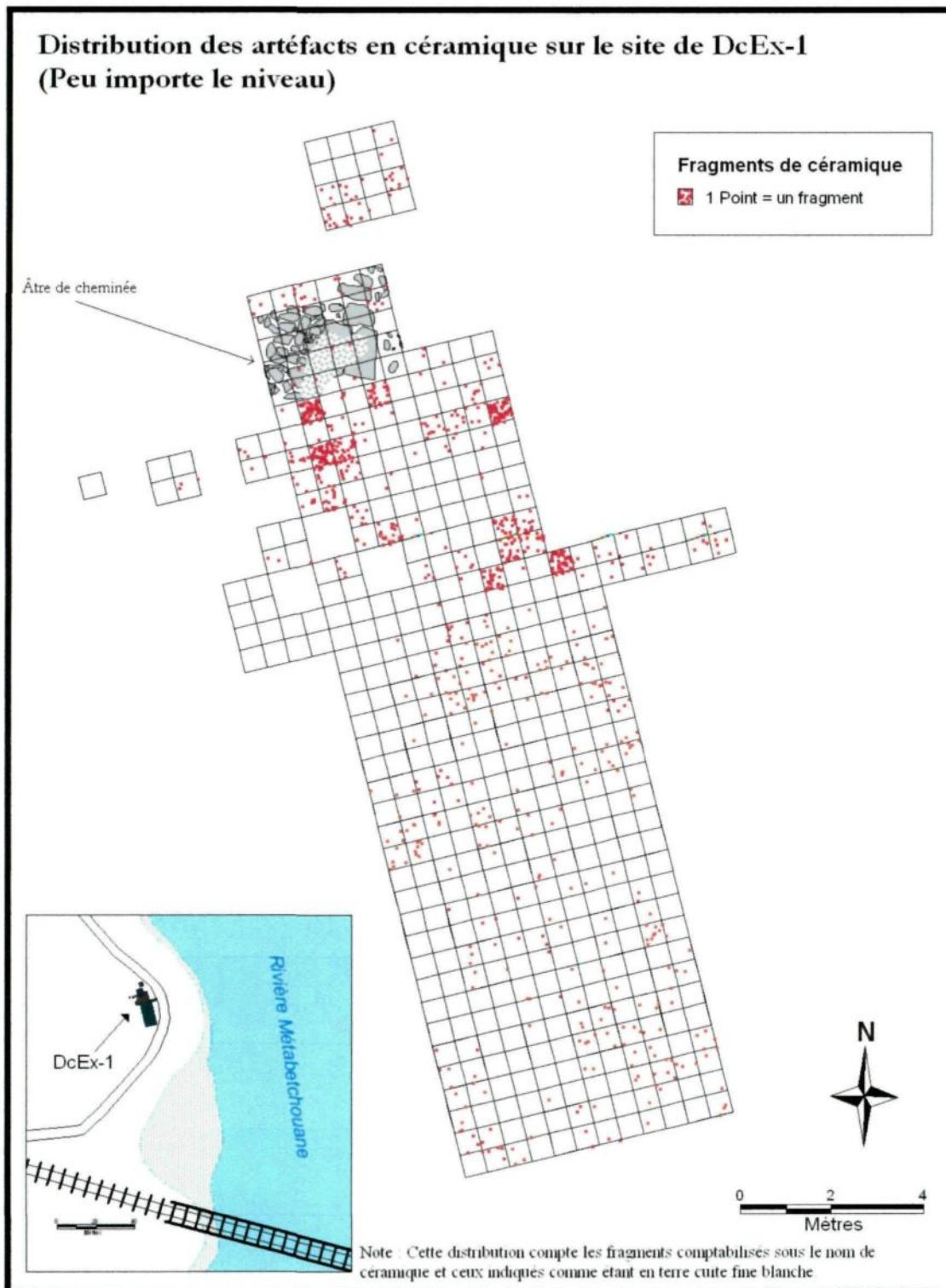


Figure 4.18 : Distribution des fragments de céramique sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

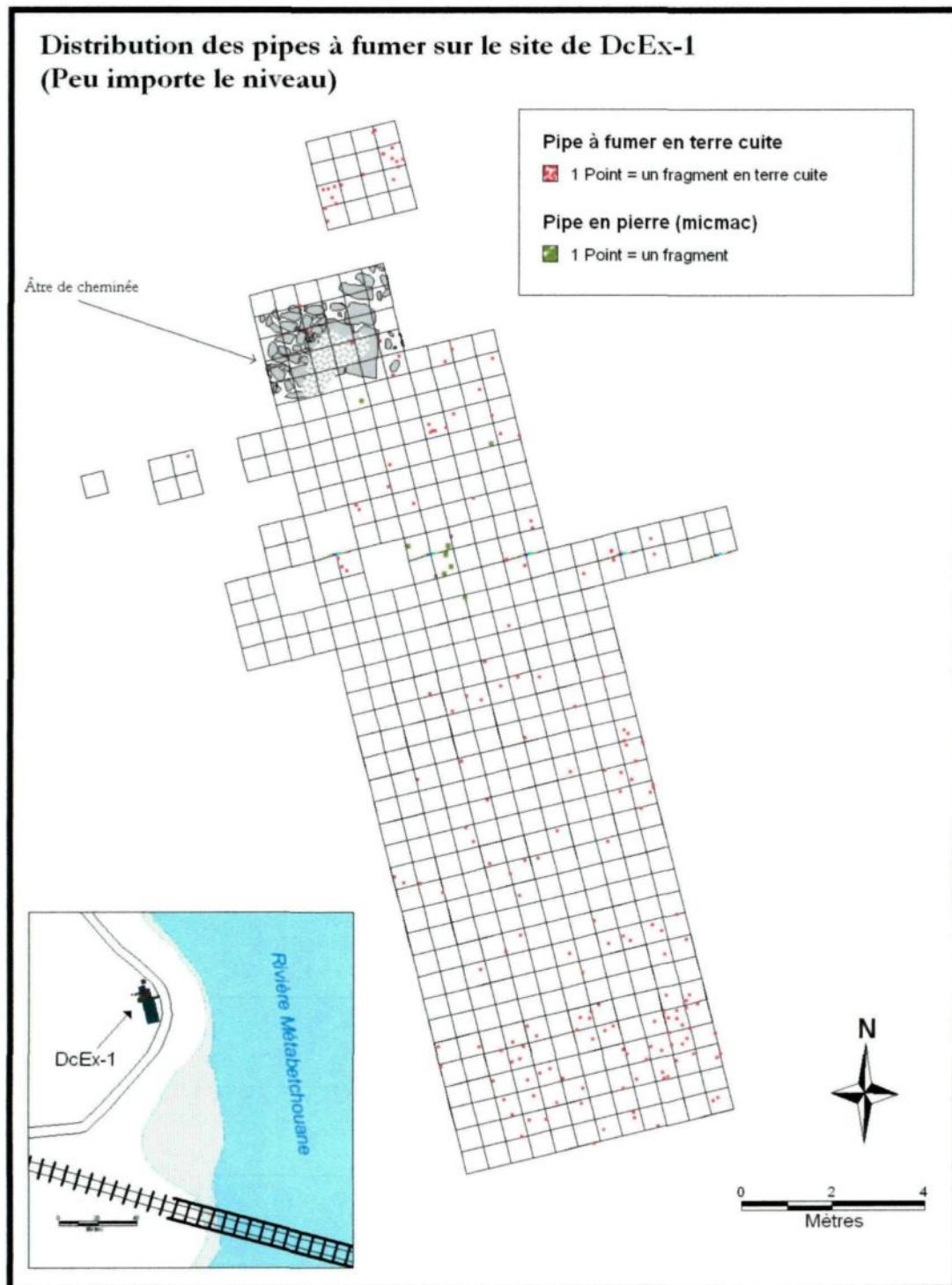


Figure 4.19 : Distribution des pipes à fumer sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

Finalement, une carte de distribution de la brique a été produite, bien que ce matériau ait été daté du XIXe siècle ou plus tard. Cette distribution ne fournit pas d'information sur l'époque de l'occupation française, mais elle démontre l'existence d'une activité subséquente sur le site, au-dessus des niveaux vraisemblablement du XVIIe siècle. La section au sud semble particulièrement touchée, la majorité de la brique se trouvant dans le secteur des fouilles de 1987.

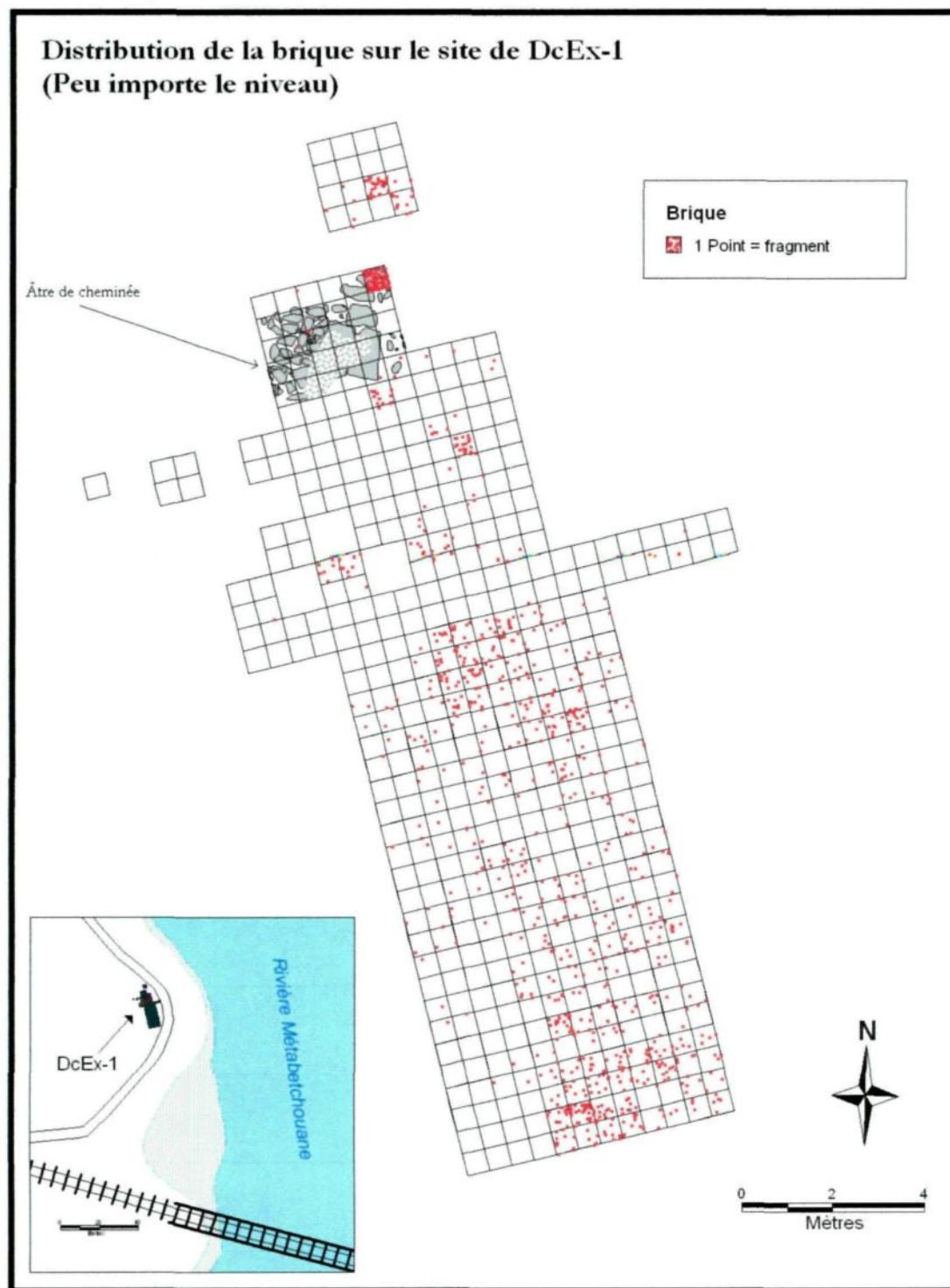


Figure 4.20 : Distribution de la brique sur le site de DcEx-1, peu importe le niveau.

4.1.3- Conclusion pour distributions horizontales

De ces distributions horizontales, il est possible de tirer quelques données sur la distribution du matériel archéologique, et ce, sans considération de leur provenance verticale. Ainsi quelques concentrations d'objets apparaissent près de la dalle de cheminée, soit au sud-est de celle-ci, c'est le cas des projectiles de plomb (chevrotines), des perles de verre, des fragments de cuivre et des pierres à fusil (incluant les éclats de silex). Une seconde aire de concentration se situe quant à elle dans la partie sud-est de la zone de fouille de 1987. S'y trouvent les mêmes catégories d'artéfacts que celles observées devant la cheminée. Il est à noter que les pois secs ne se retrouvent que dans le secteur des pierres d'assise de ladite cheminée, et que le bousillage n'apparaît pas avant les fouilles de l'été 2000, ce qui le positionne donc lui aussi dans le secteur de la cheminée. Pour ce qui est des artéfacts de métal, leur vaste distribution horizontale ne semble pas concluante, notamment en ce qui concerne les clous. Ces objets seront peut-être plus parlant lorsque distribués verticalement. Pour l'instant, mentionnons seulement la présence d'artéfacts ferreux dits domestiques dans le secteur de la dalle de cheminée. En ce qui concerne les artéfacts en céramique et en verre, leur distribution respective semble également éparpillée.

4.2- Distribution verticale des vestiges

4.2.1- Méthodologie

La distribution verticale repose sur la position des objets dans les différentes strates du sol, à la différence de celle horizontale qui n'en tient pas compte. Les cartes de distributions ont donc été faites en fonction de certains niveaux spécifiques, identifiés plus tôt dans ce mémoire et dans les rapports antérieurs comme étant des niveaux en place du XVII^e siècle et du tout début du XVIII^e siècle.

Définir ces strates a dès le départ posé un certain problème, dû aux différentes terminologies qui sont survenues sur DcEx-1 au fil des ans. À chaque été de fouilles, des gens nouveaux se sont succédés sur le site, utilisant des méthodes de travail distinctes et donc des noms variés pour leurs niveaux de sol. De fait, la collection totale de Métabetchouan compte cinq différents ensembles d'appellations pour les niveaux. Seules les années 2001 et 2002 montrent une certaine continuité, les termes restant en général les mêmes et permettant ainsi un meilleur rapprochement. Pour les autres années, un travail de recouplement a dû être effectué afin d'identifier des référents, soit un niveau identifiable et commun parmi les multiples fouilles. Ce niveau correspond à la couche d'occupation en place, identifiée comme étant possiblement un niveau non perturbé du XVII^e siècle. Il s'agit d'un humus noir (niveau formant parfois un humus double) dans lequel se retrouve une grande quantité d'artéfacts reliés au Régime français. Celui-ci serait demeuré en place malgré les bouleversements survenus sur le site et se trouve présent dans chacune des séquences stratigraphiques, sous une terminologie spécifique : pour 1986 il s'agissait des niveaux 300 et 400; pour 1987 il s'agissait des couches 35 et 40; pour 2000

des niveaux 3 et 4 et pour 2001 et 2002 du niveau humus 2. Au-dessus de ce niveau d'humus noir se trouve habituellement un niveau, également riche en matériel historique, qui correspondrait à une couche intermédiaire entre la période française et celle de l'occupation du XIXe siècle. Le substrat prend la forme d'un humus sablonneux, avec des lentilles d'argile et d'humus plus dense. Ce niveau intermédiaire a été conservé dans le cadre des distributions puisque associée au premier poste de traite. Il s'agit du niveau 25 pour l'année de fouille de 1987 et du niveau de sable plaqué d'humus et d'argile pour les étés 2001 et 2002.

Bref, pour les distributions verticales, deux niveaux stratigraphiques ont été considérés, soit : le niveau en place, relié à la période du poste français du XVIIe siècle, et celui au dessus qui est intermédiaire et qui pourrait lui être associé. La sélection de ces deux niveaux repose sur leur intégrité, ainsi que sur la quantité de matériel qu'on y a retrouvée. En effet, ils renferment la plus grande quantité d'artéfacts d'époque du poste français, un autre critère jouant dans ce choix. D'autres niveaux contiennent du matériel relié au XVIIe siècle, mais en plus faible pourcentage, possiblement en raison des déplacements des objets dans le sol. Par exemple, le niveau nommé « sable plaqué d'humus et d'argile » n'a pas été retenu, alors qu'il contient pourtant du matériel historique. Au départ, la raison tenait du fait de son appellation de sable, les niveaux sableux n'ayant pas été retenus. Ce niveau représente donc un cas de dilemme ayant été résolu par une exclusion de ce niveau pour le groupe du XVIIe siècle, mais qui aurait pu être inclus et qui pourrait l'être dans une prochaine étude.

Par la suite, et tout comme pour les distributions horizontales, une sélection a été effectuée dans la collection d'objets de Métabetchouan. Ce tri se compare au précédent à

l'exception près qu'il inclut maintenant les ossements. Ce type d'écofact se prête bien à ce genre de distribution puisque cela permet de choisir les niveaux utilisés et donc les époques ciblées. En se servant des deux niveaux associés à la période d'occupation sous le Régime français, il est vraisemblable de supposer qu'une part de ces déchets culinaires pourrait provenir des activités de consommation des résidents du poste de traite. Les résultats obtenus avec cette distribution devront cependant être analysés en tenant compte de certains facteurs, tels les inévitables déplacements dans le sol et l'incertitude attachée à la provenance exacte de ces restes. Une analyse pour connaître l'identité animale des os pourrait apporter plus de certitude, mais celle-ci n'est pas applicable sur tous les ossements vu leur grosseur ou leur état de conservation. Ainsi, un os de cochon serait un bon exemple d'indice de la présence d'Européens à cet endroit, puisqu'il ne s'agit pas d'un animal indigène à ce secteur. Encore une fois, cette analyse comporte ses limites puisque dans le cas d'animaux locaux (lièvres, perdrix, etc.), il devient difficile de déterminer si ceux-ci proviennent de la chasse des Français habitant le poste ou de celle des membres des Premières Nations venus à cet endroit à un moment ou un autre. L'importance de choisir des niveaux prend ici tout son sens, pourvu que les limites de cette démarche soient connues.

Finalement, l'ensemble du matériel historique présent dans ces deux couches stratigraphiques a été disséminé sur la même aire de fouilles employée pour les distributions horizontales, donc les années 1986, 1987, 2000, 2001 et 2002. Le tableau 1 illustre les résultats de cette démarche de classement des artéfacts, selon leur positionnement dans les couches stratigraphiques. Il expose, entre autres, le nombre d'artéfacts distribués pour chacune des cartes de distribution présentées un peu plus loin.

Tableau 1 : Distribution des artéfacts assignables verticalement dans les couches stratigraphiques du site de DcEx-1

Objets	Objets présents dans les couches reliées au XVIIe	Pourcentage des objets présents dans les couches reliées au XVIIe	Objets dans les couches au-dessus des niveaux reliés au XVIIe	Pourcentage des objets dans les couches au-dessus des niveaux reliés au XVIIe	Objets dans les couches en dessous des niveaux reliés au XVIIe	Pourcentage des objets dans les couches en dessous des niveaux reliés au XVIIe	Total des objets distribués (peu importe le niveau)
Bagues	3	100%	0	0%	0	0%	3
Céramique (terrine française à glaçure verte)	4	100%	0	0%	0	0%	4
Mortier	15	100%	0	0%	0	0%	15
Perles de bois	3	100%	0	0%	0	0%	3
Perles de cuivre	5	100%	0	0%	0	0%	5
Cuivre domestique	65	90%	3	4%	4	6%	72
Pipes en pierre	9	90%	0	0%	1	10%	10
Pierres à fusil	37	80%	1	2%	8	17%	46
Chevrotines	316	76%	2	0,4%	96	24%	414
Pierres à fusil (pierreries et éclats)	48	75%	5	7%	11	17%	64
Perles de verre	551	73%	5	0,6%	202	27%	758
Pois	15	65%	0	0%	8	35%	23
Cuivre (terraillles)	448	63%	30	4%	229	32%	707
Pierres à fusil (éclats)	11	61%	4	22%	3	17%	18
Métaux domestique (plomb)	21	54%	7	18%	11	28%	39
Restes culinaires (os)	45 435	54%	2850	3%	36 082	43%	84 367
Bousillage	403	49%	124	15%	300	36%	827
Fragments de clous non-analysés	367	41%	136	15%	399	44%	902
Bouton en métal	1	17%	1	17%	4	67%	6
Clous forgés	361	47%	168	22%	239	31%	768
Clous (global)	1804	42%	1061	24%	1465	34%	4330
Métal de construction	21	30%	20	29%	29	41%	70
Métal relié à la pêche	1	33%	1	33%	1	33%	3
Clous découpés	672	41%	564	34%	405	25%	1641
Tessons de céramique	285	40%	241	34%	191	26%	717
Vêtements	5	29%	6	35%	6	35%	17
Mâchefer	65	22%	104	36%	123	42%	292
Métal en retailles cuite	371	36%	383	37%	280	27%	1034
Pipes en terre cuite	66	31%	90	43%	55	26%	211
Clous tréfilés	36	34%	48	45%	23	21%	107
Briques	212	31%	409	60%	57	9%	678
Fragments de verre	353	20%	1078	61%	316	18%	1747
Tessons classés terre cuite fine blanche	29	7%	367	90%	10	2%	401
Sous-total (sans les os)	7052	42%	5009	29%	4927	29%	16 988
Total	52 487	52%	7859	8%	41 009	40%	101 355

Note : Le sous-total et le total tiennent en compte le groupe des artéfacts de silex et le groupe des clous dans leur ensemble et ne calculent donc pas une seconde fois leurs sous-divisions dans l'addition par colonne (sous-divisions des artéfacts de silex en éclats ou en entier et sous division des clous par types). Aussi, un sous-total a été ajouté pour obtenir des chiffres et des pourcentages sans tenir compte des restes culinaires. Ces derniers représentent la catégorie la plus prolifique d'objets de ce tableau et peuvent fausser quelque peu les résultats notamment en ce qui concerne la proportion d'artéfacts se situant en dessous des niveaux reliés au XVIIe siècle, puisqu'à cette profondeur les ossements peuvent davantage s'incorporer au groupe des vestiges amérindiens qu'à celui des Européens.

- À noter également que les niveaux reliés au XVIIe siècle incluent également les années 1700 à 1702, ce qui porte leur étendue à la période de 1676 à 1702.

- Ce tableau peut contenir une marge d'erreur calculée entre 2 et 5%.

Tableau 1 : Distribution des artéfacts assignables verticalement dans les couches stratigraphiques du site de DcEx-1

Selon cette distribution d'objets par niveaux, on remarque que certains objets sont uniquement présents (100%) dans les niveaux associés au XVIIe siècle. C'est le cas des bagues jésuites, des fragments de terrine française à glaçure verte, du mortier et des perles de cuivre et de bois. Un certain nombre d'artéfacts s'y retrouvent aussi en bonne quantité avec des chiffres au-dessus du 90%, comme le cuivre domestique et les fragments de pipes en pierre. Par la suite, les chevrotines, les artéfacts de silex (75% pour pierres à fusil et les éclats de silex et 80% pour les pierres à fusil seules), les perles de verre, les pois, les retailles de cuivre, les rebus de plomb, les restes culinaires et les objets de métal domestique apparaissent dans cet ordre décroissant d'importance pour le XVIIe siècle, avec des proportions au-dessus de 50%. Le bousillage pourrait même y être inclus puisqu'il y est représenté à 49%.

Les autres suivent ensuite avec des pourcentages sous 50%, soit les clous forgés, les clous découpés, les fragments de clous carrés, la céramique, les clous carrés sans analyse, les retailles de métal, les clous tréfilés, les objets de métal reliés à la pêche, les fragments de pipes en terre cuite, les briques et le métal de construction (excluant les clous) y sont représentés avec des moyennes variant entre 30 et 47%. L'ensemble des clous s'y retrouve aussi avec 42%, mais l'analyse des clous par types semble plus intéressante. En effet, le type du clou permet une certaine forme de datation, d'où l'intérêt de l'analyse par type. Sachant que le type forgé représente le plus ancien, et par conséquent celui le plus susceptible d'être associé au Régime français, alors que celui du type tréfilé est le plus récent et n'a pas de lien avec le XVIIe siècle, leur présence dans telle ou telle couche stratigraphique devrait représenter un indice pour la datation. Les clous forgés se retrouvent à 47% dans le niveau des couches reliées au XVIIe siècle. Puis viennent les catégories à faible représentation, avec des pourcentages situés entre les 7 à

29% pour les vêtements, les fragments de mâchefer, les fragments de verre, les boutons et les fragments de céramique en terre cuite fine blanche.

Les objets ont également été distribués selon leur position au-dessus ou en dessous du groupe de couches reliées au XVIIe siècle. En analysant ces données, il est possible de remarquer que peu d'artéfacts se trouvent majoritairement au-dessus des couches du XVIIe siècle. Ces artéfacts correspondent aux catégories pouvant être en lien avec le XIXe siècle et donc avec la période d'occupation anglaise du site, voire récente. Il s'agit des pipes en terre cuite, du verre, de la céramique classée sous l'appellation terre cuite fine blanche, de la céramique en général, du mâchefer et des clous tréfilés. La plupart s'y retrouvent en plus faible représentation. Ainsi peu de perles de verre s'y retrouvent (0,6%), de même que le cuivre domestique et en retaillle (4%), les chevrotines (0,4%), le plomb (8%), le bousillage (15%), les artéfacts de silex (7%), les restes culinaires (3%), les clous forgés (22%), les clous non-analysés (16%) et les fragments de clous non-analysés (15%). Quelques autres présentent un pourcentage proche de celui existant dans les couches du XVIIe siècle. C'est le cas du métal de construction, des retailles de métal, du métal relié à l'exploitation halieutique et des clous découpés.

Pour ce qui est de la représentation d'artéfacts dans les niveaux inférieurs aux niveaux du XVIIe siècle, une analyse similaire peut être réalisée. Un certain nombre y apparaît avec de faibles pourcentages, comme les pipes en pierre (10%), le cuivre domestique (6%) et en retaillle (32%), les chevrotines (24%), le métal domestique (28%), le plomb (36%), le bousillage (36%), les pois (35%), les artéfacts de silex (17%), les clous tréfilés (21%) et les clous découpés (25%). S'y retrouvent aussi avec une faible représentation, mais presque égale avec celle du XVIIe

siècle, le verre, la céramique, la céramique en terre cuite fine blanche, le métal relié à la pêche et la catégorie des vêtements. Puis viennent ensuite ceux qui représentent une majorité dans les niveaux inférieurs et c'est le cas des boutons de métal, du métal de construction, du mâchefer, des clous non-analysés et des fragments de clous non-analysés.

Dans l'ensemble, ce tableau permet quelques constatations. Par exemple que les faibles pourcentages de représentation apparaissent surtout dans les niveaux supérieurs, soit ceux se rapportant à la période d'occupation anglaise du site, à l'époque de Price, au temps où le lieu servait à la culture du sol et aux activités récentes de récréation (ex. camping et pêche sportive). Ces couches sont celles les plus susceptibles d'avoir été perturbées au cours des derniers siècles, ce qui peut en partie expliquer cette plus faible présence matérielle. De même, ces activités postérieures à l'occupation française du poste de traite peuvent être la raison de la présence majoritaire de certains autres artéfacts. Ainsi, l'examen physique du matériel de DcEx-1 avait déjà suggéré une datation récente pour certaines catégories d'artéfacts, dont le verre et la céramique en terre cuite fine blanche. Une bonne part de ces objets semblait correspondre à une époque plus proche du XIXe et du XXe siècle que du XVIIe siècle.

4.2.2- Distributions spatiales des vestiges

Au total, ce sont 18 cartes de distributions spatiales qui ont été réalisées pour les niveaux associés à l'occupation sous le Régime français. La plupart se concentrent sur un type en particulier d'artéfacts alors que certaines autres combinent des objets qui sans être de même nature, peuvent s'associer à un même domaine.

La carte de distribution des vestiges osseux affiche des concentrations évidentes d'ossements, qui doivent cependant être en contexte. Seuls les vestiges présents dans les couches ciblées du XVIIe siècle ont été considérés, mais des contaminations et des déplacements pourraient fausser une partie des résultats, selon le tableau déjà brossé au sujet des possibles perturbations sur le site. Plusieurs concentrations d'ossements semblent en effet s'expliquer par des gisements sous-jacents qui remontent à la période préhistorique du site. En 2000, Langevin mentionne que les aires les plus denses coïncident avec des lieux de cuisson préhistorique, en association avec du matériel lithique local, donc très probablement autochtone. Pour la zone de fouilles de l'été 2000, la distribution d'ecofacts ne semble pas indiquer de concentrations particulières, sauf pour les mètres 102N 105W (fosse à bousillage) et 103N 108W (plancher d'habitation, bois et bousillage)²²⁸. Une concentration importante d'ossements se retrouve près de ce qui pourrait être l'âtre du foyer, sur une superficie de trois mètres carrés. Cette concentration pourrait être associée à la cheminée ou bien représenter une autre preuve d'inclusion des activités amérindiennes dans le niveau du XVIIe siècle. Une autre concentra-

228 Érik Langevin, Joane Girard, Alain Rioux, Marie-Josée Fortin, Jean-François Moreau, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan, Chambord, Lac-Saint-Jean.*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, p.54.

tion se situe dans le secteur sud des fouilles de 1987. Celle-ci pourrait représenter un exemple d'occupation pour la période de contact, puisqu'elle présente à la fois des vestiges lithiques et de métal. Toutefois, le bouleversement de ce secteur par les labours était déjà un fait établi au moment du rapport de fouilles de 1987²²⁹.

229 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, page 40.

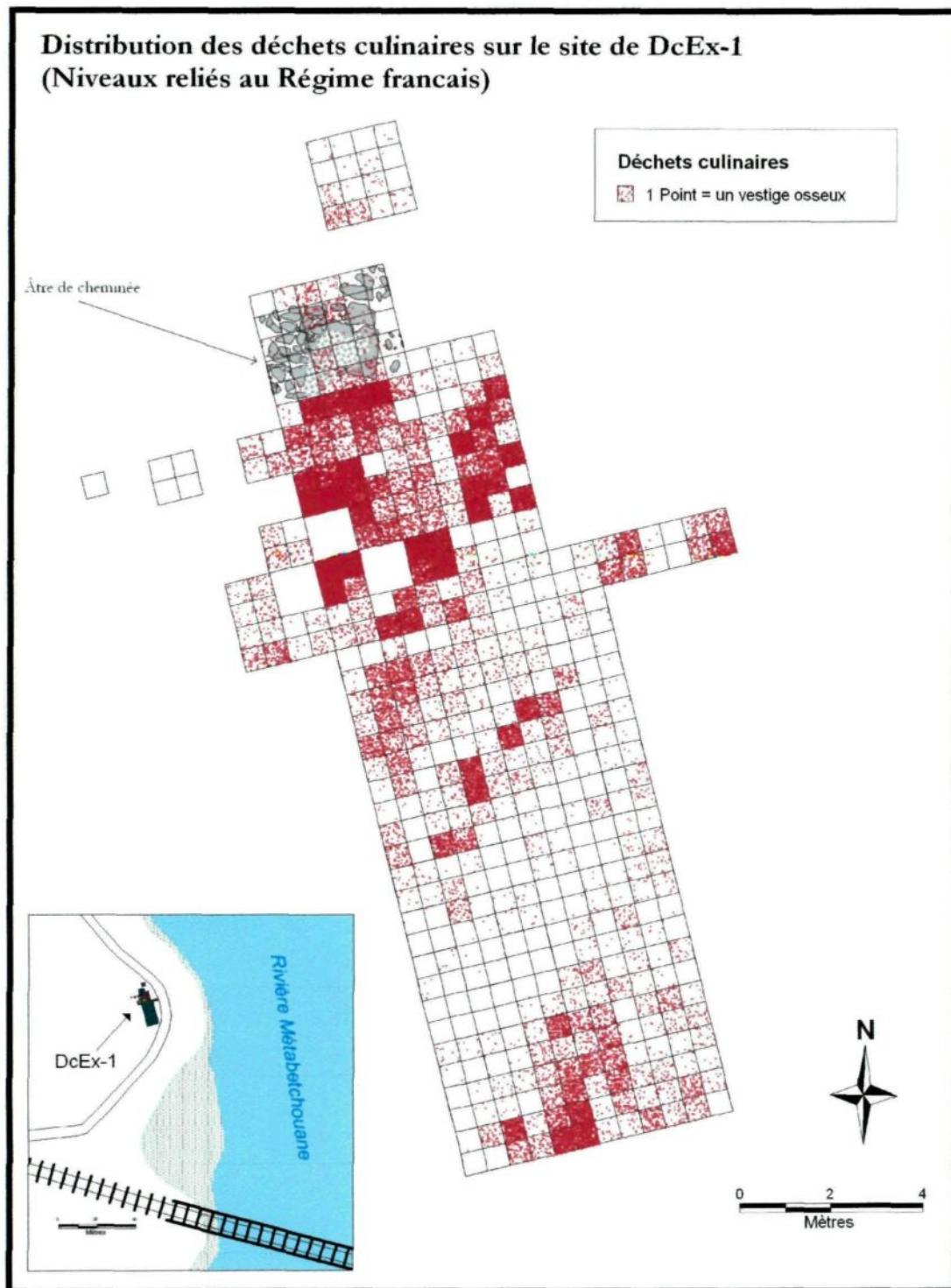


Figure 4.21 : Distribution des déchets culinaires sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

La distribution des pois représente un autre témoin de la possible existence du poste français à cet endroit. Ils ne représentent pas de concentration dense, mais ils se retrouvent tous localisés dans le même secteur des fouilles de 2001, soit sur le dallage ou à proximité. Les pois se voient rejoints par les fragments de pipes en pierres, dites Micmac, et par le bousillage qui montrent des distributions similaires. La céramique se trouve également en majorité dans le secteur nord des fouilles (entre la dalle de pierre et la paroi nord de la tranchée de 1986), tout comme les retailles de cuivre et les fragments d'un récipient de cuivre (ce dernier est positionné directement aux environs du dallage, voir carte de distribution du cuivre, figure 4.25).

**Distribution des pois secs sur le site de DcEx-1
(Niveaux reliés au Régime français)**

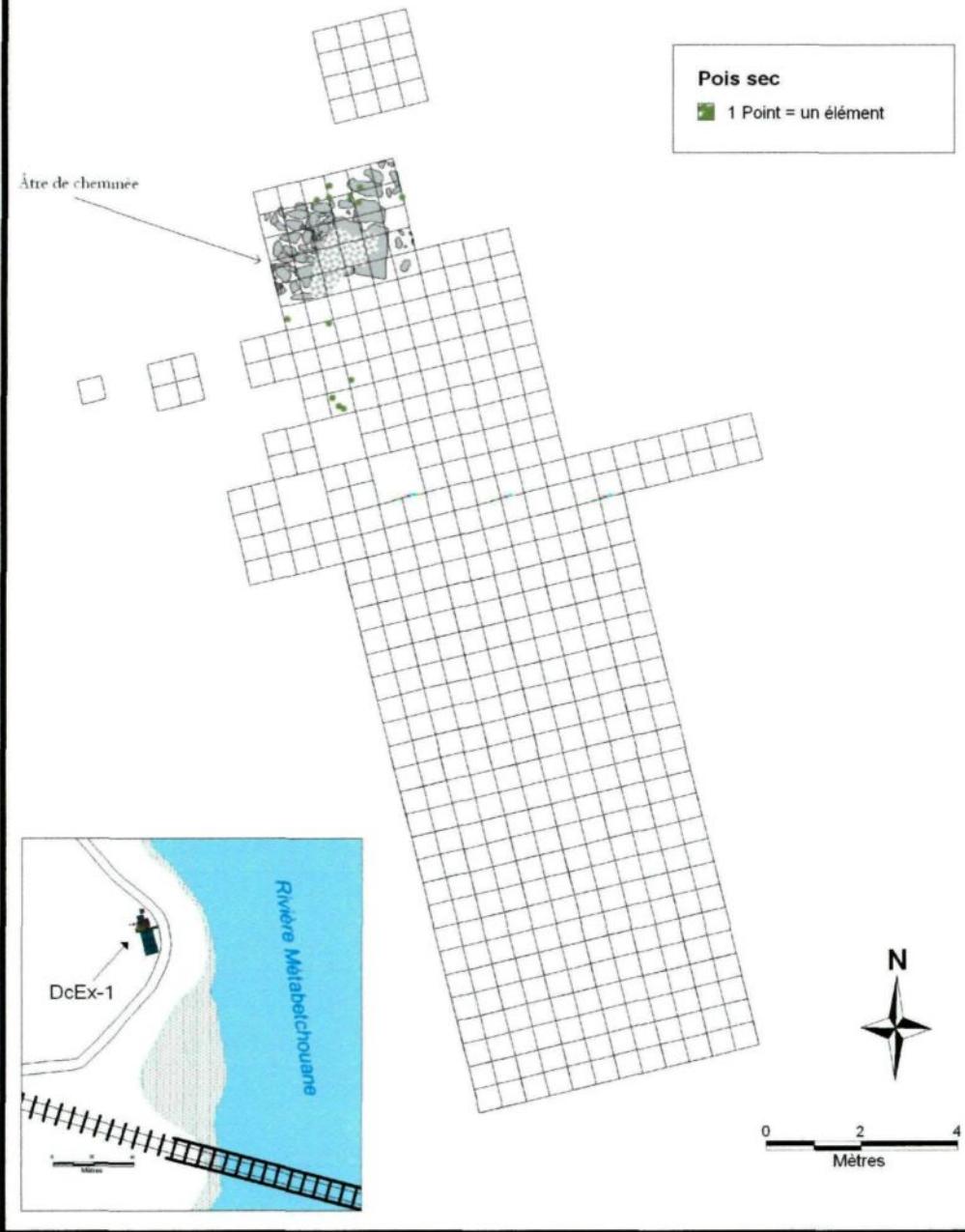


Figure 4.22 : Distribution des pois secs sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

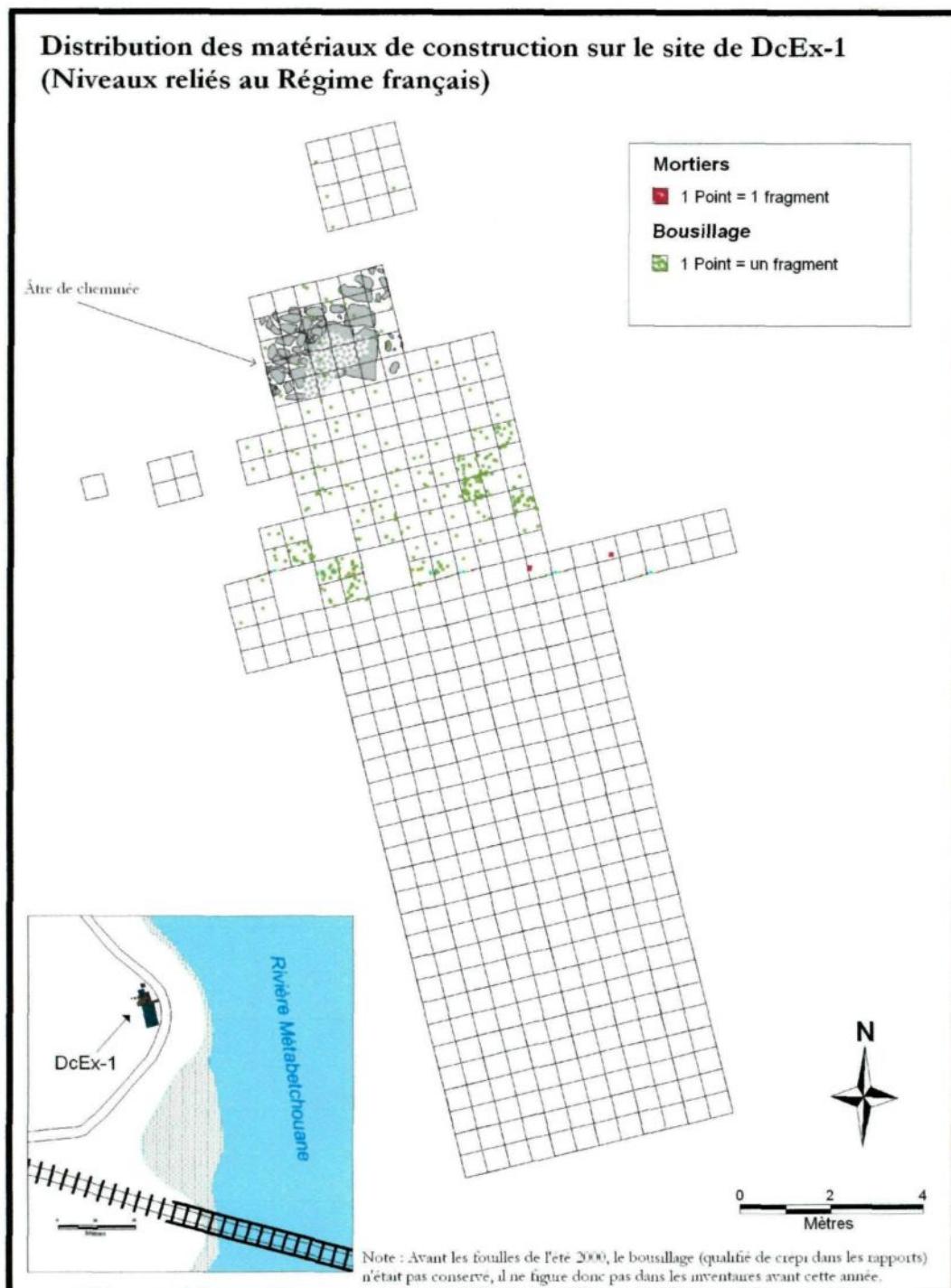


Figure 4.23 : Distribution des matériaux de construction sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

**Distribution des artéfacts en céramique sur le site de DcEx-1
(Niveaux reliés au Régime français)**

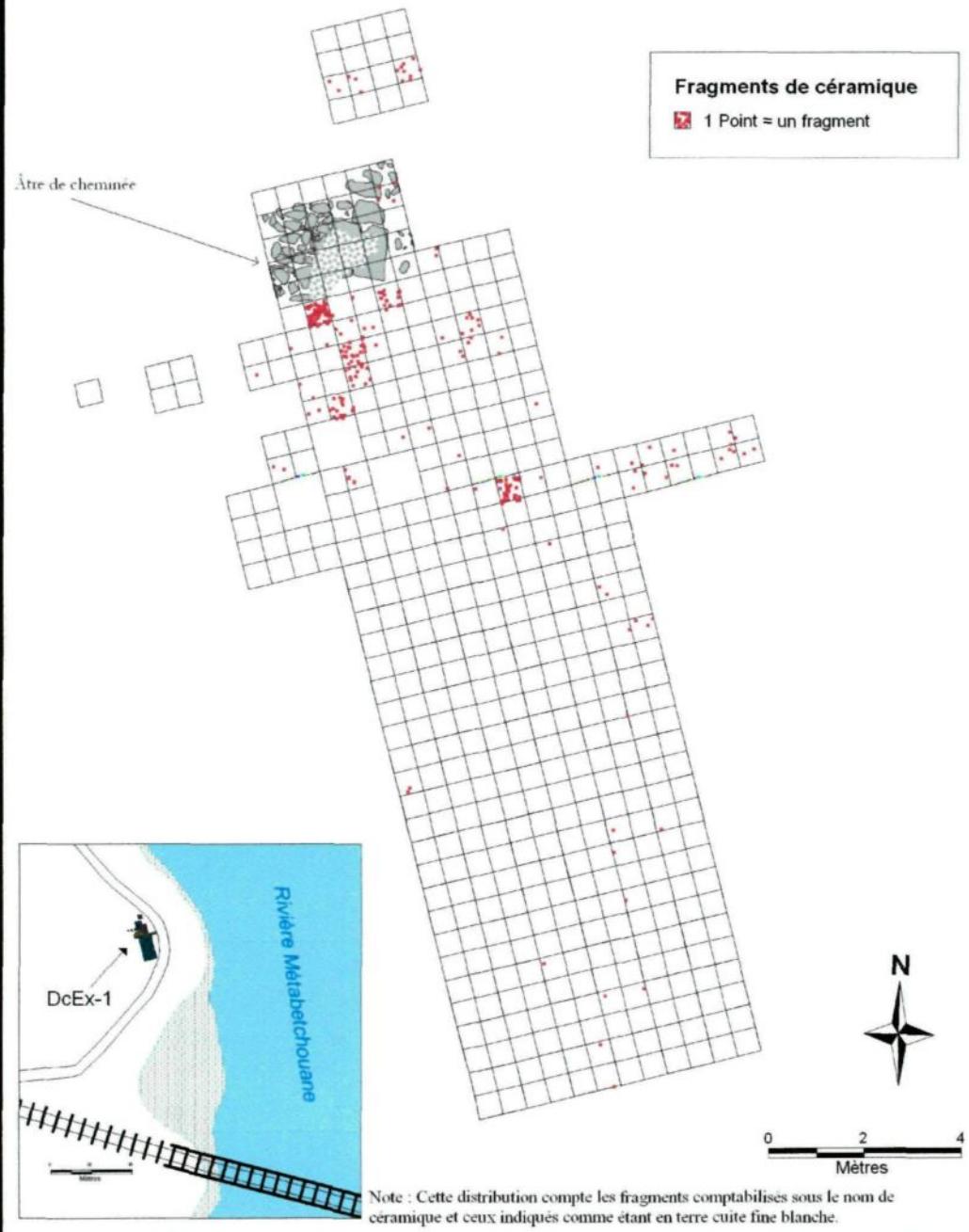


Figure 4.24 : Distribution des artéfacts en céramique sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

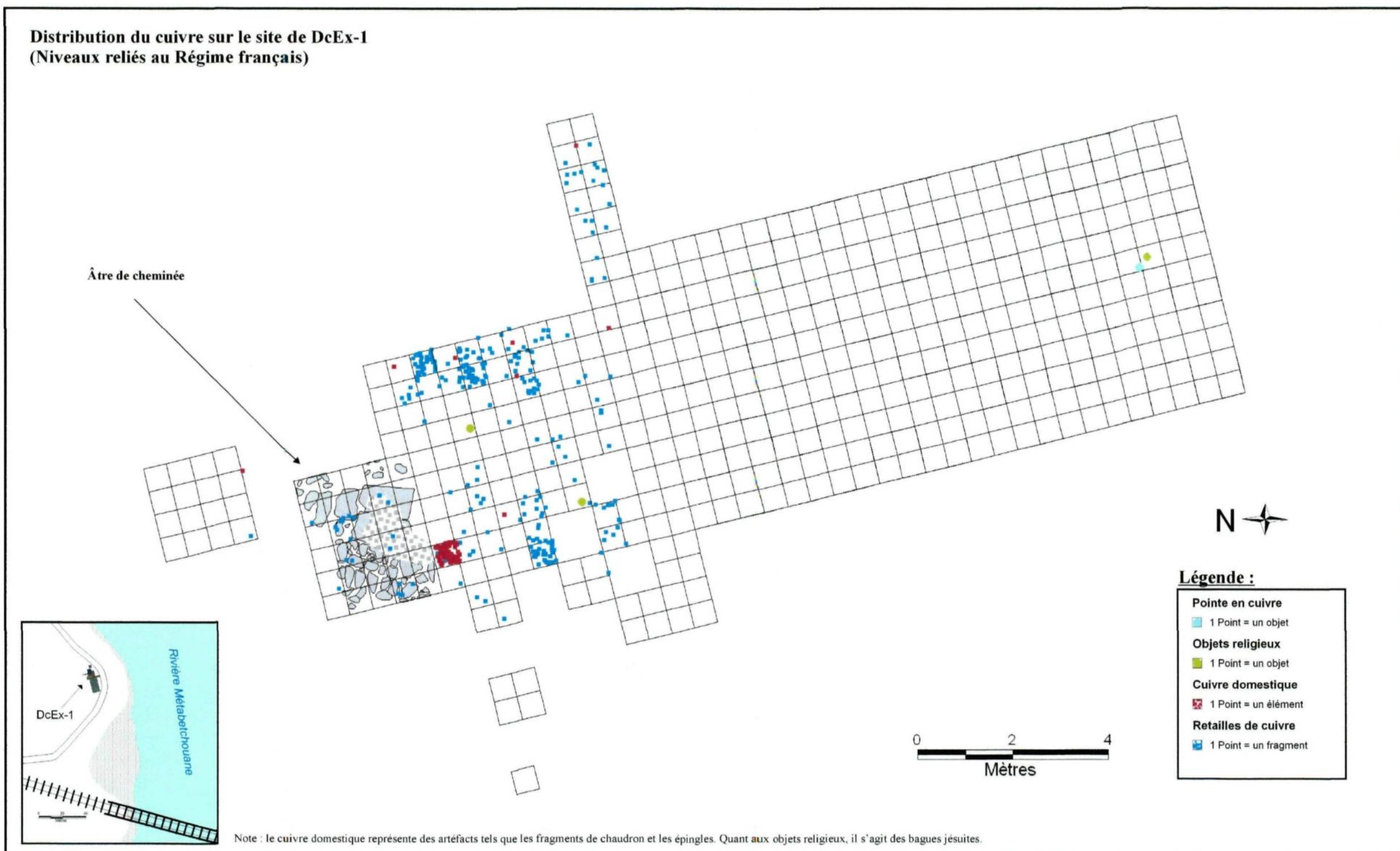


Figure 4.25 : Distribution du cuivre sur le site de DcEx-1,
niveaux reliés au Régime français.

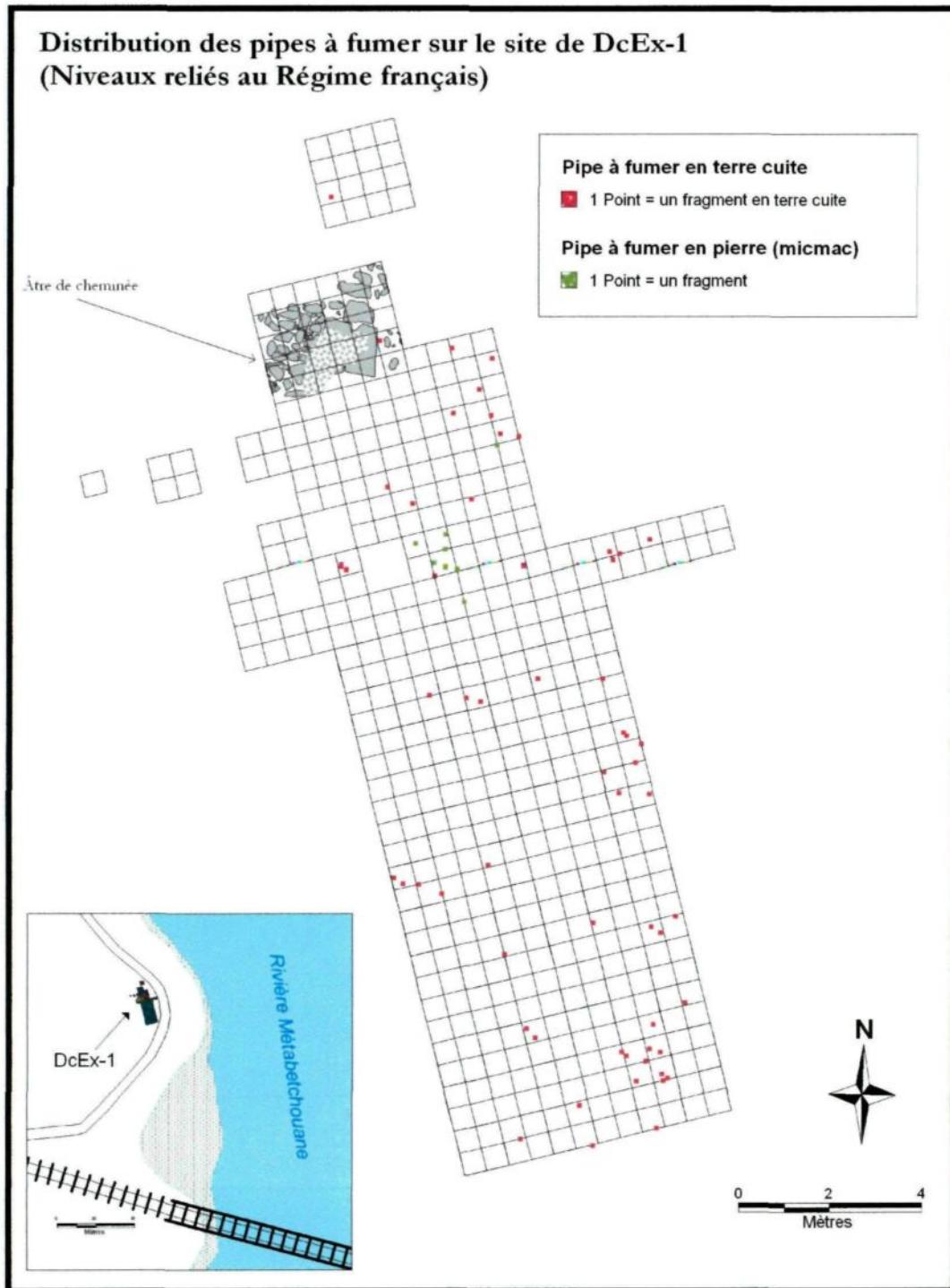


Figure 4.26 : Distribution des pipes à fumer sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

Un ensemble de cinq distributions illustre une zone de concentration similaire, dans le secteur nord-est des fouilles. Cette concentration a déjà été mentionnée dans la première partie de ce chapitre. L'élimination des vestiges se trouvant dans les niveaux que nous ne pouvions utiliser au XVIIe siècle n'empêche pas cette concentration d'apparaître toujours aussi distinctement sur les cartes. Il s'agit des distributions de vestiges en cuivre, des artefacts de silex, des projectiles de plomb (chevrotines), des activités de métallurgie (coulées de plomb) et des perles de verre. Les pierres à fusil se retrouvent aussi dans cette zone. Il s'agit pour l'essentiel d'artéfacts qui peuvent être associés à la traite ou au domaine domestique. Ces distributions forment ensuite une seconde zone de concentration, encore une fois semblable à celle déjà exposée sur les cartes de distributions horizontales globales (tous niveaux confondus). Situé dans le secteur sud-est des fouilles de 1987, cet assemblage présente une seule différence notable pour l'instant, soit l'absence du cuivre.

Les perles de verre incarnent une catégorie d'artéfacts caractéristique de la traite, d'où l'importance de leur présence sur ce site. Elles forment deux concentrations sur le site étudié, la plus grande étant celle commune aux objets précédemment discutés. La deuxième concentration de perles de verre se situe dans la zone de fouille de 1987.

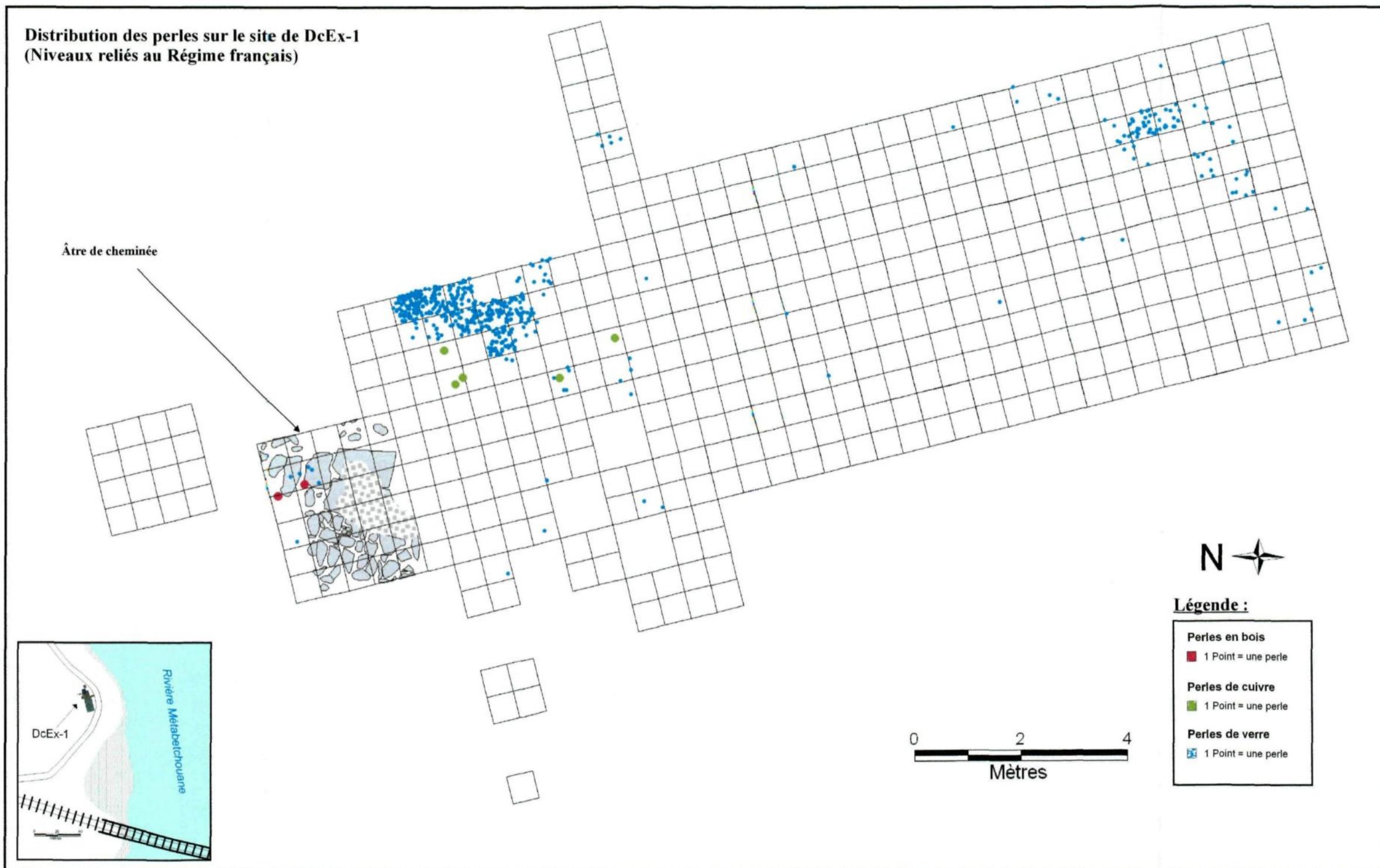


Figure 4.27 : Distribution des perles sur le site de DcEx-1,
niveaux reliés au Régime français.

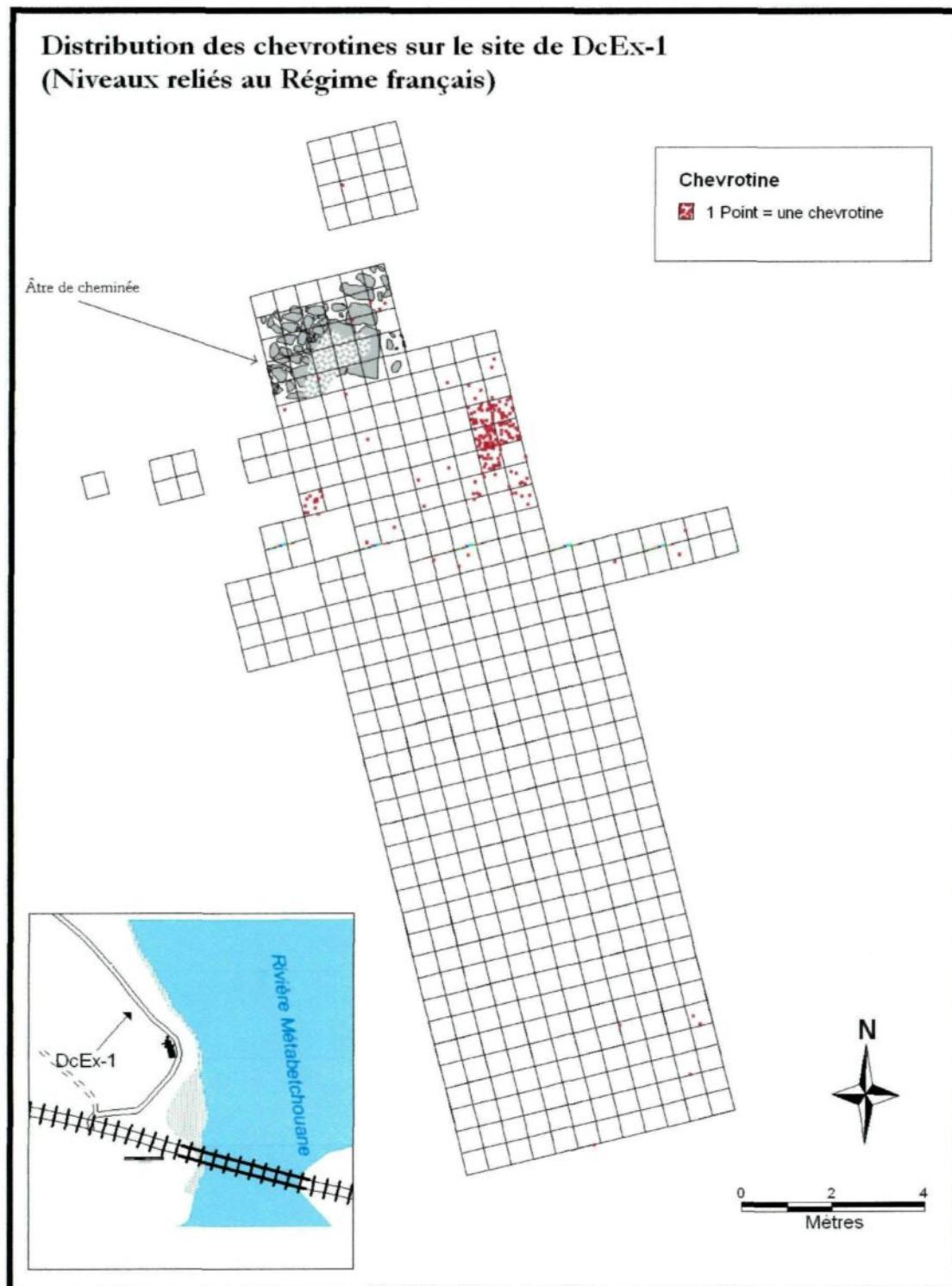


Figure 4.28 : Distribution des chevrotines sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

**Distribution des artéfacts en silex sur le site de DcEx-1
(Niveaux reliés au Régime français)**

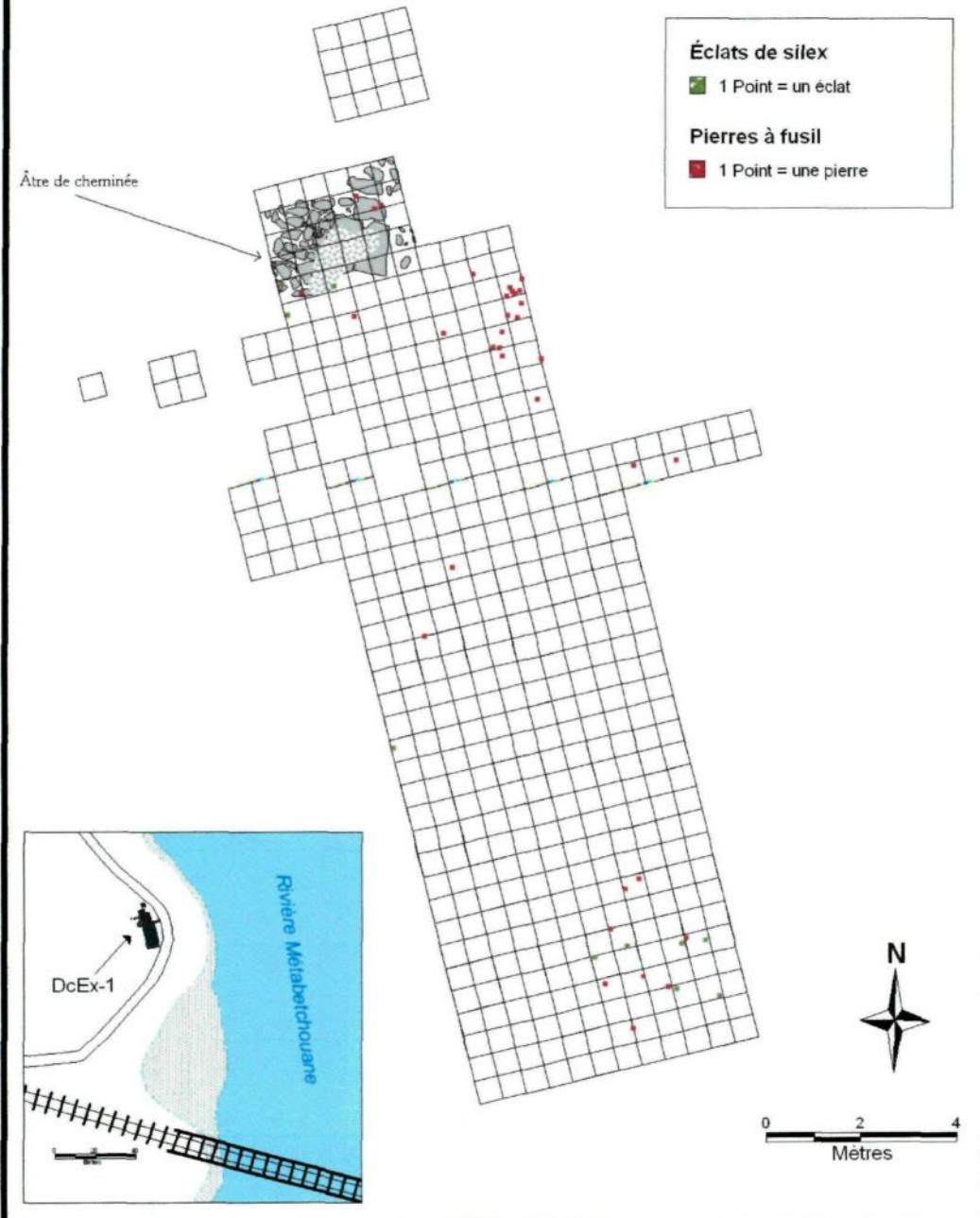


Figure 4.29 : Distribution du silex sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

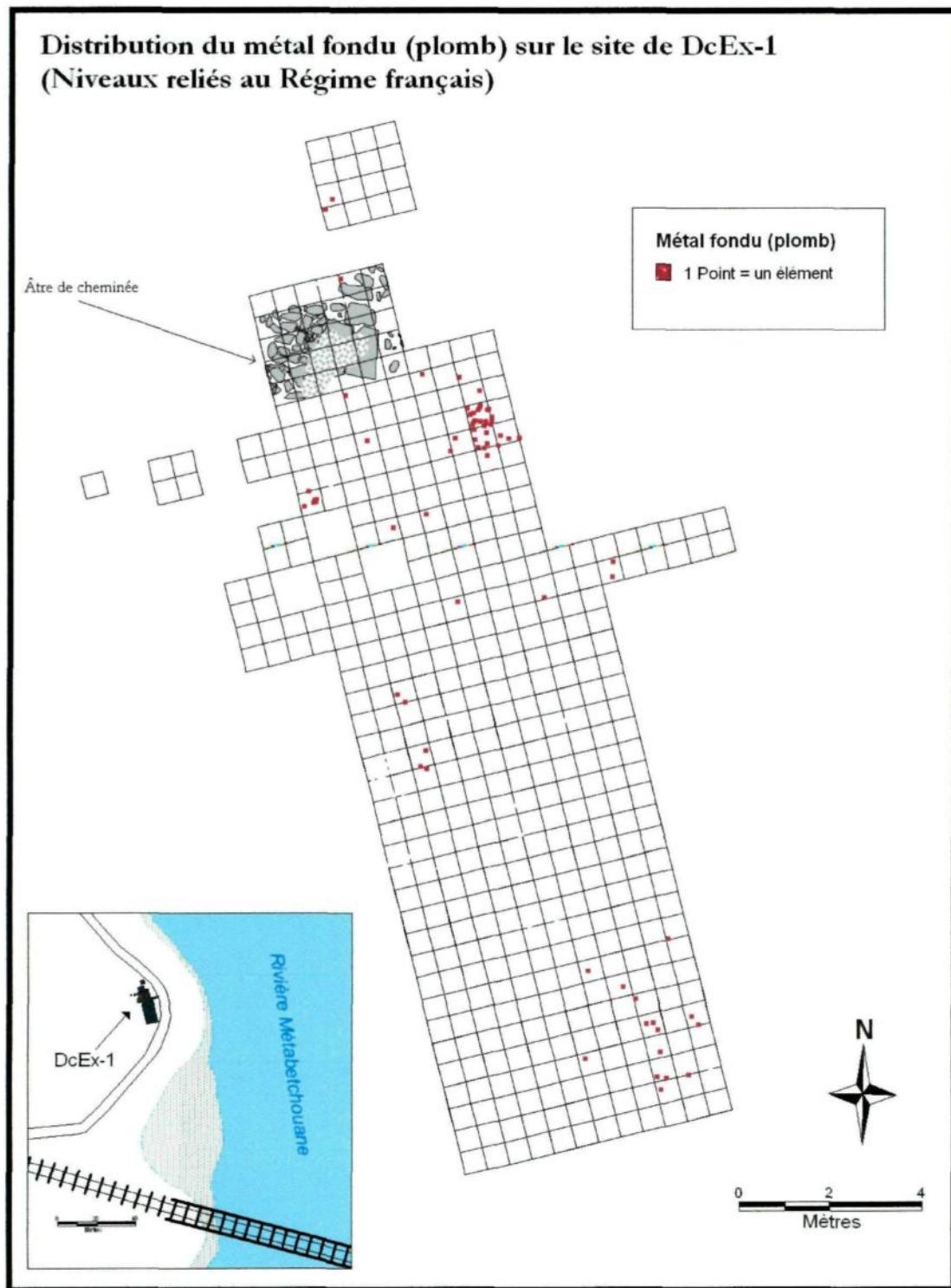


Figure 4.30 : Distribution du métal fondu (plomb) sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

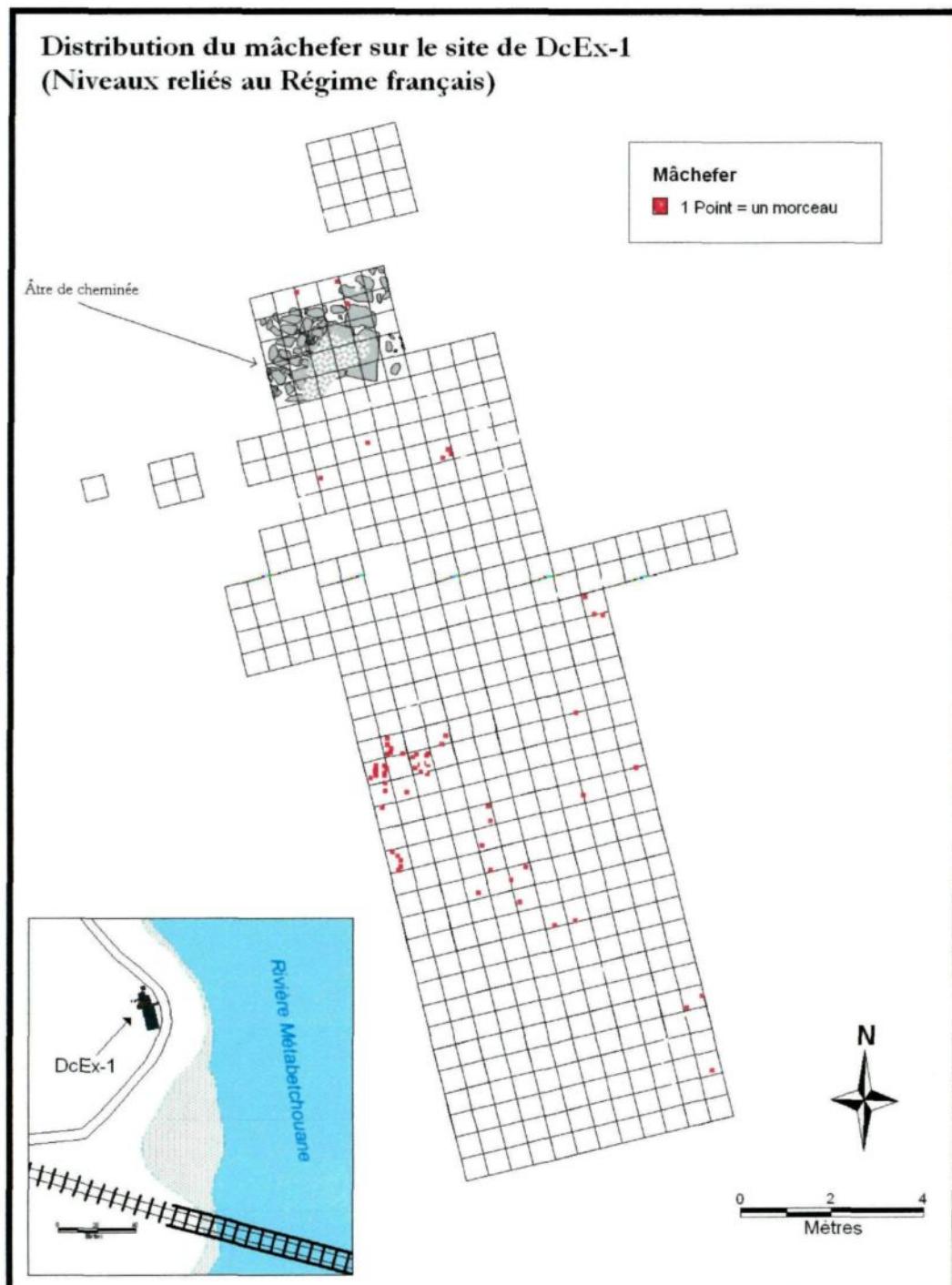


Figure 4.31 : Distribution du mâchefer sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

Pour leur part, les distributions en rapport avec les pièces de métal (identifiées et non identifiées) peuvent apporter quelques indices. Sur la carte des pièces de métal identifiées, les artefacts ont été distribués selon leur nature d'objets reliés au domestique ou à la construction. La sélection des niveaux a éliminé une bonne part de ceux-ci, tout en laissant le même amas dans le secteur nord-est des fouilles (quelques mètres à l'avant de l'âtre), tel que déjà décrit dans la première partie de ce chapitre. Cet amas contient des épingle et un fragment de couteau, qui sont représentatifs du milieu domestique et s'associent bien avec l'assemblage d'artefacts reliés au monde de la traite de la fourrure qui s'y trouve déjà (chevrotines, coulées de plomb, cuivre, silex et perles). Quelques objets de métal reliés au domaine de la quincaillerie architecturale s'y retrouvent aussi, éparpillés principalement entre la dalle de pierre et la paroi sud de la tranchée de 1986. Ces objets regroupent des pentures et quelques éléments de serrure. Pour ce qui est de la catégorie des pièces de métal non identifiées, cette distribution en élimine un certain nombre, mais elle indique encore une dispersion similaire à celle de la carte de distribution horizontale. Notons une agglomération plus importante au sud des fouilles de 1987 ainsi qu'une dispersion visible dans le secteur supposé du bâtiment relié à la dalle de pierres.

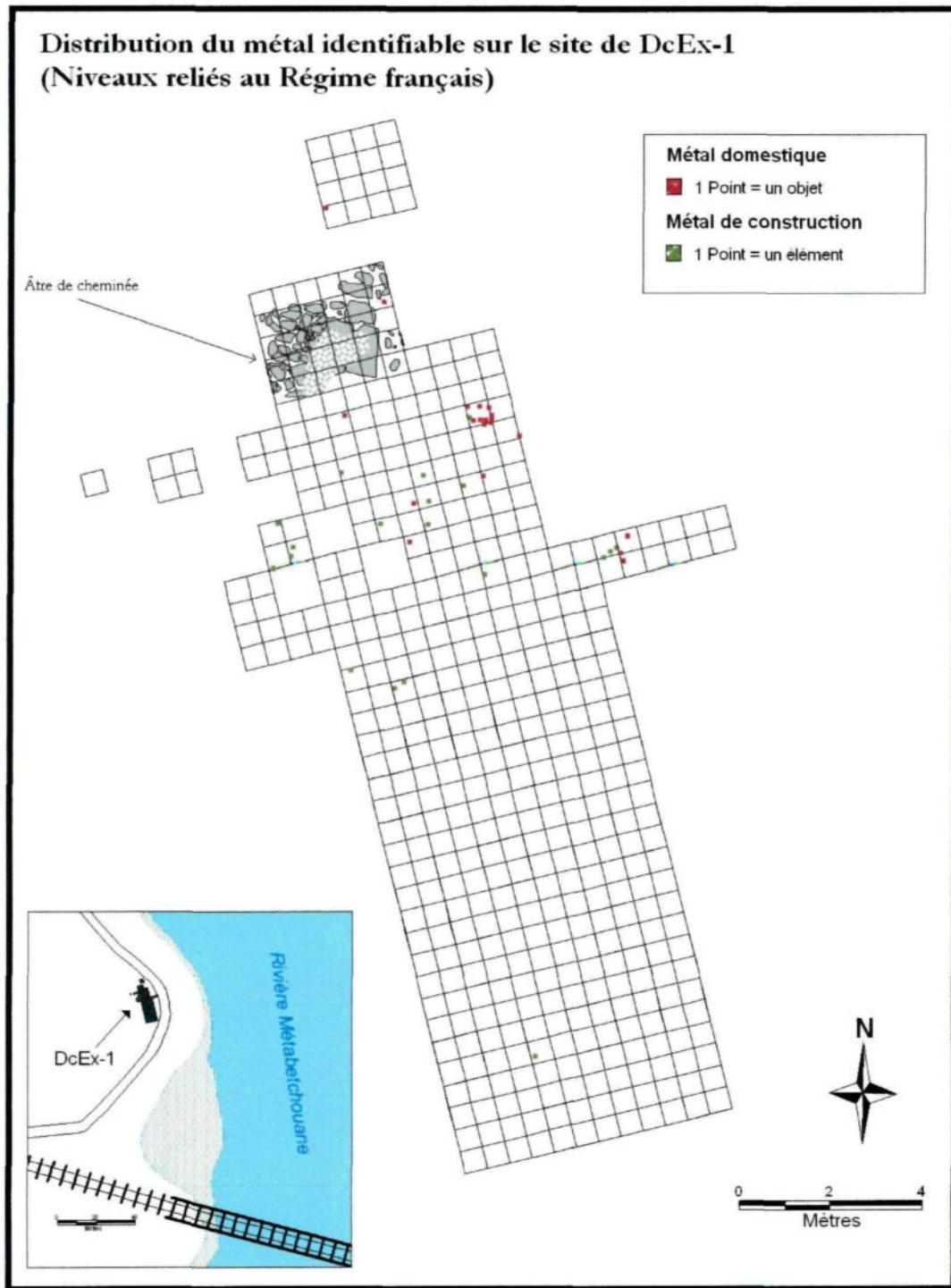


Figure 4.32 : Distribution du métal identifiable sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

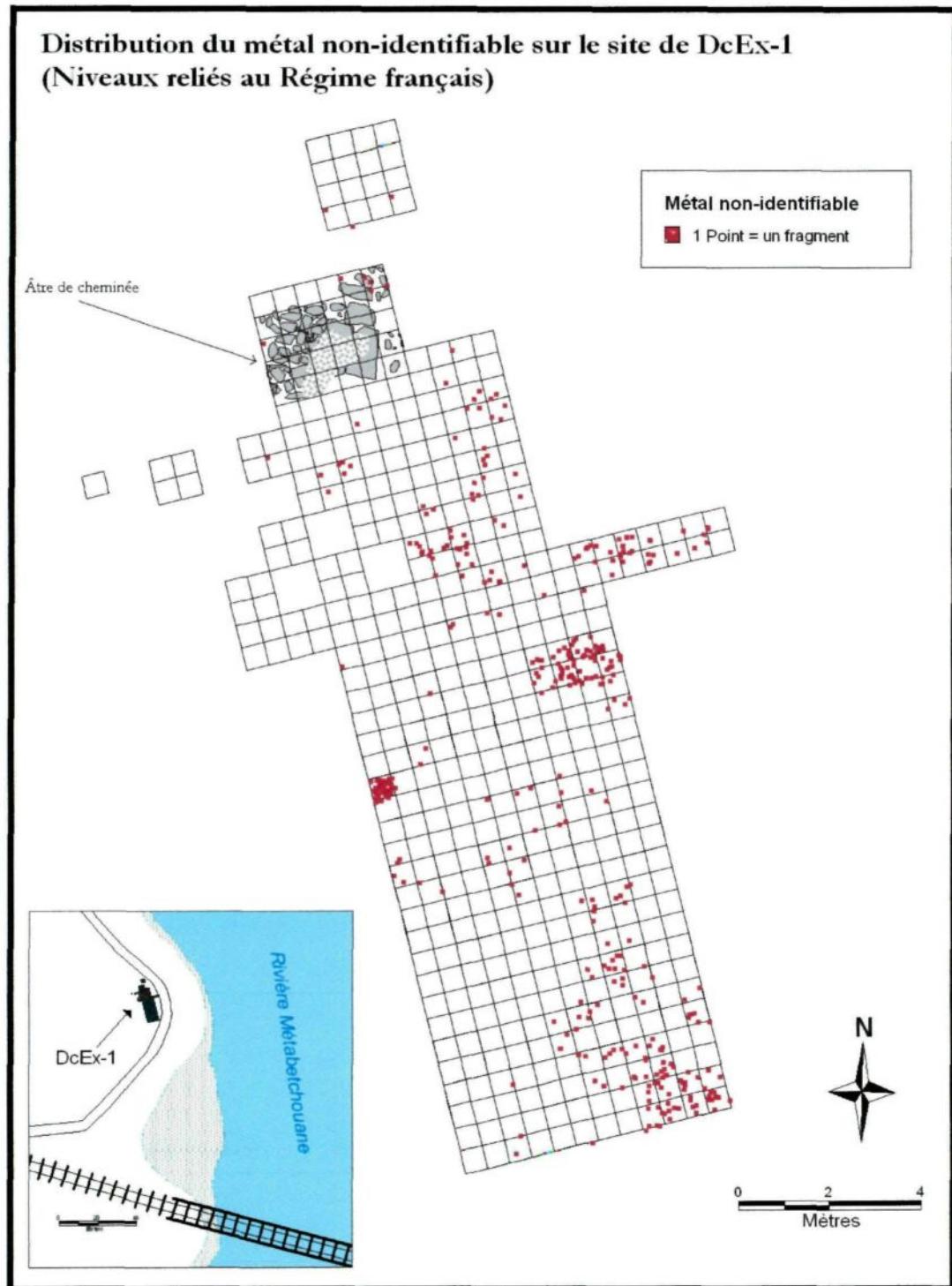


Figure 4.33 : Distribution du métal non-identifiable sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

Les clous ont été distribués séparément des autres pièces de métal de construction vu leur nature plus particulière et la possibilité de les distribuer par type. La carte verticale des clous dans leur ensemble démontre une présence beaucoup plus importante de ceux-ci dans le secteur nord des fouilles, soit du mur sud de la tranchée de 1986 jusqu'à l'extrémité des fouilles de 2002. Le secteur de 1987 affiche une diminution marquée de la présence de clous dans les niveaux associés au XVIIe siècle. Dans le secteur d'éparpillement au nord, le positionnement des clous forgés concorde un peu avec celui du matériel de traite, mais il faut noter leur absence à l'intérieur du dallage de pierres (quelques-uns y apparaissaient avant la sélection des niveaux stratigraphiques). Pour ce qui est des concentrations de clous découpés présentes dans les cartes de distributions globales, une seule demeure lorsqu'il s'agit de distribution verticales, soit celle située dans la tranchée de 1986, qui contient également des clous forgés et tréfilés. Les clous non-analysés, pour leur part, incluent les clous qui n'ont pas subi d'analyse pour déterminer leur type (forgé ou découpé mais pas de tréfilé). Ils se retrouvent également dans le secteur nord des fouilles, avec une densité plus évidente vers le nord-ouest et sur le dallage de pierres. La présence de ces clous sur le dallage pourrait expliquer l'absence de clou forgé à cet endroit, les clous non-analysés pouvant compter le type forgé dans leur ensemble. Cette présence pourrait également se rapporter à des clous découpés, d'où un certain imbroglio en ce qui concerne l'attribution française ou anglaise du dallage sur la base unique des distributions de clous.



Figure 4.34 : Distribution des clous sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

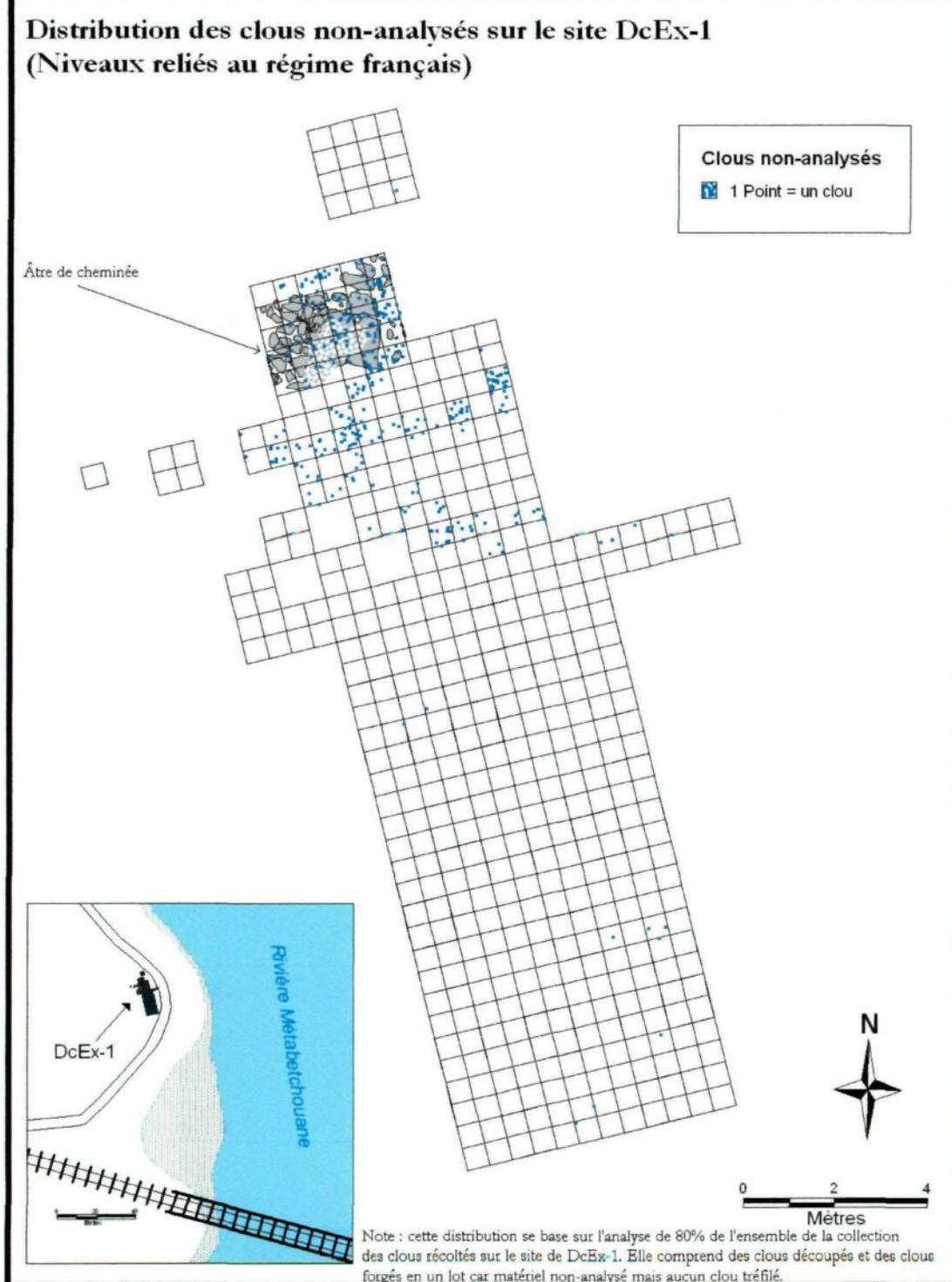


Figure 4.35 : Distribution des clous non-analysés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

**Distribution des clous forgés sur le site DcEx-1
(Niveaux reliés au régime français)**

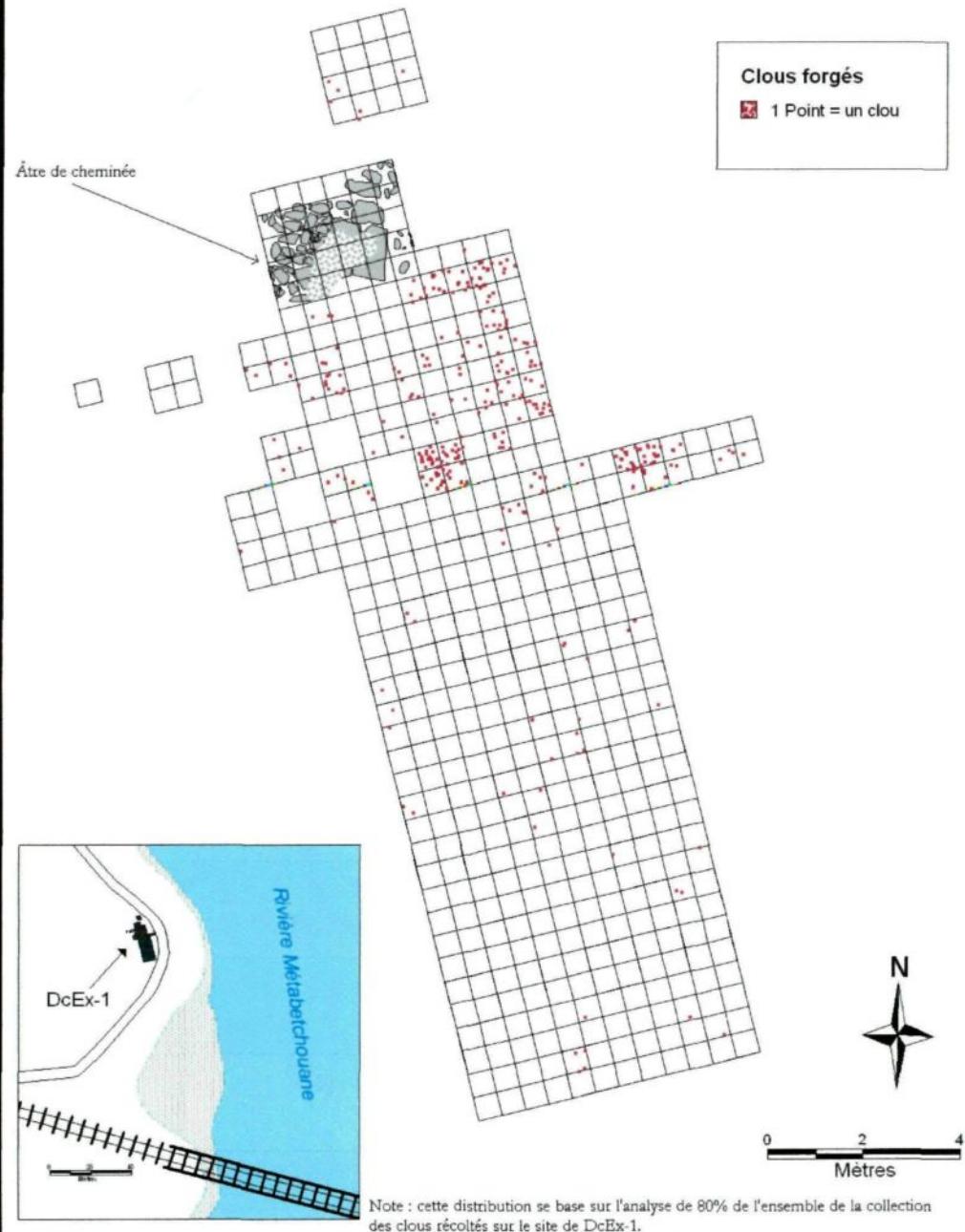


Figure 4.36 : Distribution des clous forgés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

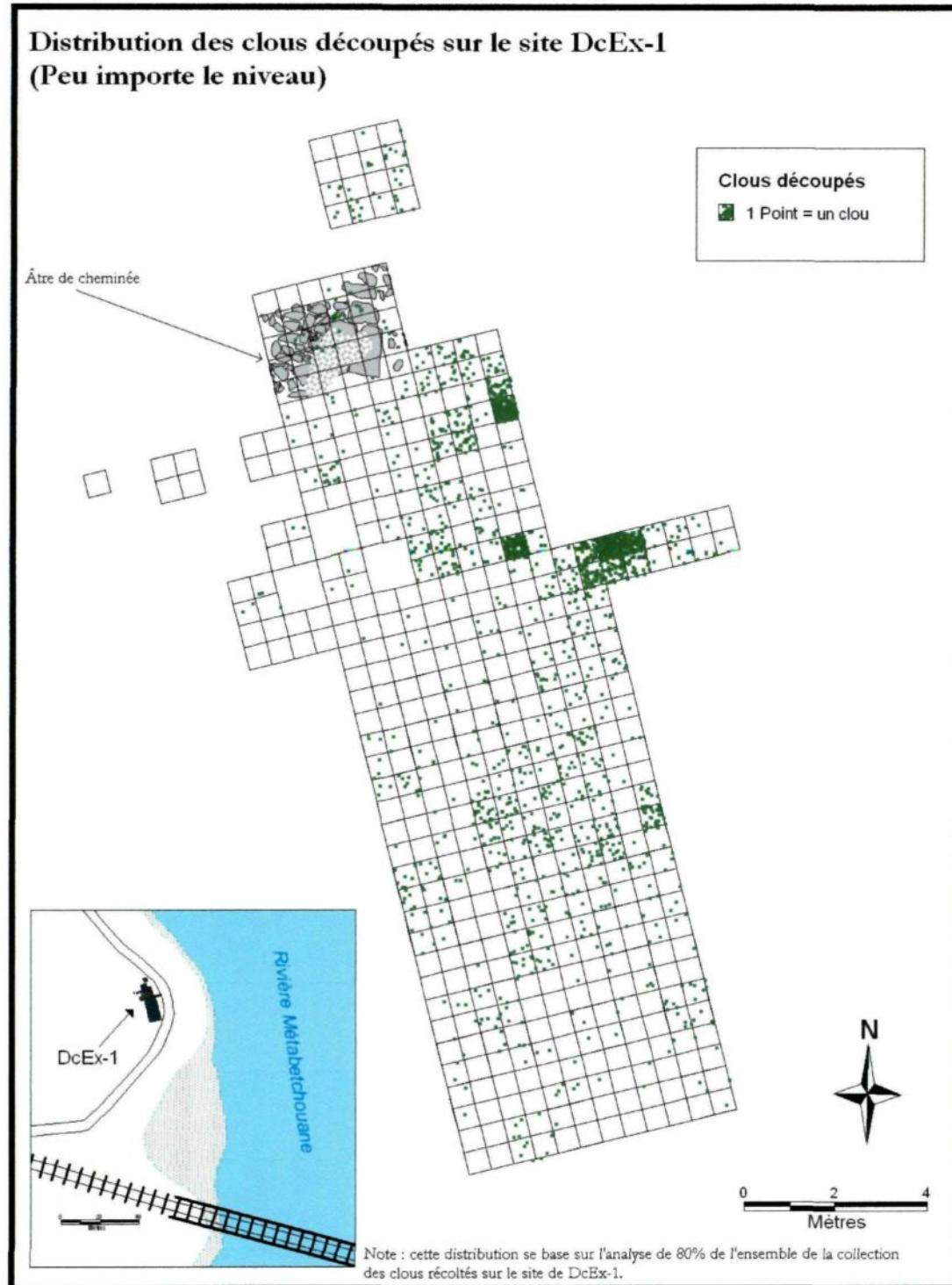


Figure 4.37 : Distribution des clous découpés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

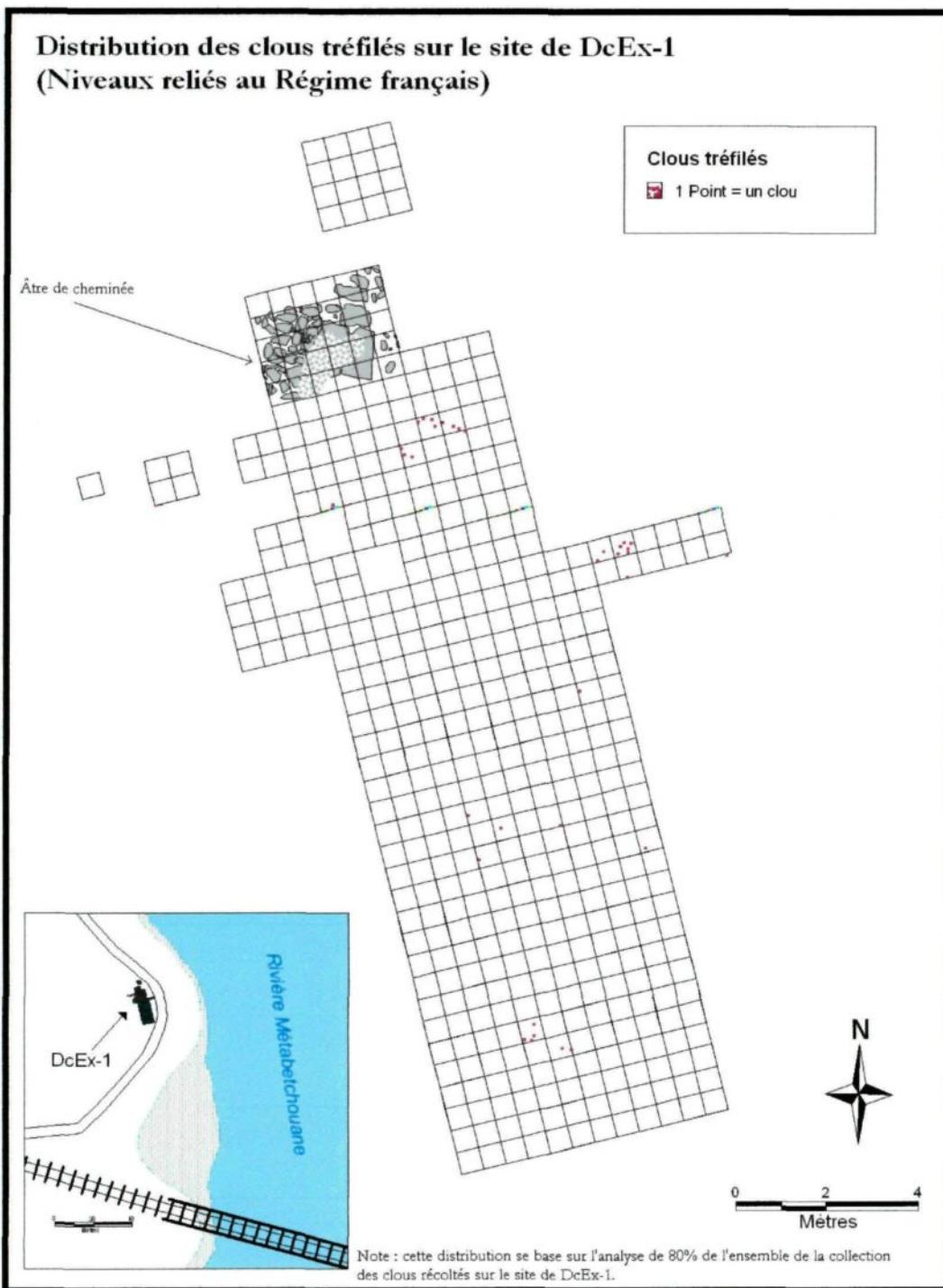


Figure 4.38 : Distribution des clous tréfilés sur le site de DcEx-1, niveaux reliés au Régime français.

Parmi les vestiges les moins concluants lorsque distribués par niveau figurent les fragments de verre et ceux de pipes en terre cuite. Ces vestiges se retrouvent éparpillés d'une manière assez uniforme sur le site (autant horizontalement que verticalement), surtout pour ce qui est des morceaux de pipe en terre cuite. Ceux-ci fournissent donc peu d'indices lorsque distribués, en partie en raison de leur faible représentation et aussi en raison de leur large étalement dans les différents mètres. Pour le verre, un certain nombre de fragments se trouve dans la partie nord-est du site (secteur 2002), cependant, compte tenu de l'analyse typologique, ces fragments n'ont pas vraiment d'appartenance identifiée comme étant du XVIIe siècle, mais plutôt des XIXe et XXe siècles. Ce facteur combiné à la dispersion du matériel laisse les résultats fournis par cette carte peu concluants pour le moment.

4.2.3- Conclusion pour distributions verticales

Les cartes de distributions verticales ont été faites en identifiant certains niveaux spécifiques, identifiés dans ce mémoire comme étant des strates en place du XVIIe siècle et du tout début du XVIIIe siècle. La sélection d'artéfacts caractéristiques de cette période s'est faite en partie grâce au tableau de distribution des artéfacts assignable verticalement dans les couches stratigraphiques du site de DcEx-1, présenté dans la section 4.2.1.

Celui-ci a permis de réduire à 52 487 le nombre d'objets distribués verticalement, sur une possibilité de 101 355 objets. Il permet également de constater une représentation majoritaire de certains types d'artéfacts associés au Régime français dans les couches reliées au XVIIe siècle de par la stratigraphie du site, et c'est le cas des bagues jésuites, des fragments de terrine

française à glaçure verte, du mortier, des perles de cuivre et de bois, du cuivre domestique, des fragments de pipes en pierre, des chevrotines, des artéfacts en silex, des perles de verre, des pois, des retailles de cuivre, des rebus de plomb, des restes culinaires et des objets de métal domestique. Tous ces objets s'y retrouvent avec des proportions au-dessus du 50%. Pour ce qui est des représentations majoritaires dans les couches supérieures, notons les pipes en terre cuite, le verre, la céramique en terre cuite fine blanche, la céramique en général, le mâchefer et les clous tréfilés, soit tous des objets de nature plus récente ou encore non déterminée (exemple le verre, qui n'est pas daté pièce par pièce). Dans les niveaux inférieurs, les catégories les mieux représentées sont : les groupes des boutons de métal, du métal de construction, du mâchefer, des clous non-analysés et des fragments de clous non-analysés.

Les cartes de distribution verticale réalisées par la suite, nous indiquent ainsi des zones de concentration pouvant fort remonter au XVIIe siècle et donc à l'époque d'occupation française. Deux concentrations de nature similaire apparaissent sur le site, soit dans le secteur nord-est des fouilles (un peu en avant de l'âtre de cheminée) et dans celui du sud-est (dans le secteur des fouilles de 1987). À ces deux endroits, il est possible d'observer des concentrations de vestiges en cuivre, de silex, de projectiles de plomb (chevrotines), d'activités de métallurgie (coulées de plomb), de perles de verre et d'artéfacts de silex. Seul le cuivre ne se retrouve pas dans la zone localisée au sud-est. Déjà perceptibles dans les distributions horizontales, leur présence dans celles verticales vient appuyer leur lien avec le poste français. Encore une fois, il est à noter la présence d'artéfacts en métal associés au monde domestique localisés dans le secteur de la cheminée, de même que quelques éléments ferreux du type des matériaux de construction (pentures et serrures). Les clous, distribués à part, apparaissent toujours dans le

secteur de la dalle de cheminée, mais baissent en importance quantitative dans le secteur des fouilles de 1987, en comparaison avec leur présence à cet endroit dans les distributions horizontales. Leur répartition selon leur type (forgé, découpé, tréfilé) sera davantage exposée dans le chapitre suivant. Finalement, les pois apparaissent toujours entre les pierres de l'assise de cheminée et deux types d'artéfacts apportent encore une fois des résultats peu concluants, soit le verre et les fragments de pipe en terre cuite. Tout comme dans les distributions horizontales, ces deux types d'objets montrent des éparpillements assez uniformes.

CHAPITRE V**RÉSULTATS**

CHAPITRE V

5- DcEx-1 : occupation humaine historique sur le site de l'ancien poste de traite de Métabetchouan au temps du régime français

Les distributions spatiales présentées au chapitre précédent mènent à une vision d'ensemble des activités ayant eu lieu sur le site de l'ancien poste de traite français à Métabetchouan (DcEx-1). Une reconstitution des faits peut dès lors être proposée. Cette interprétation présente quelques scénarios en lien avec l'architecture des bâtiments, les habitudes des habitants et les transactions effectuées au poste.

5.1- Style d'architecture possible du poste

En matière d'architecture, les indices se font assez rares pour déterminer l'apparence du poste de traite français du XVIIe siècle sur DcEx-1. D'une part, les écrits ethnohistoriques concernant la construction, la rénovation, voire la simple description de l'un ou l'autre des bâtiments sont rares et peu détaillés. Le *Second Registre de Tadoussac* mentionne bien la construction d'un magasin et d'une chapelle en 1676²³⁰, mais sans autres détails supplémentaires que les noms de certaines personnes reliées à ce projet et l'énumération des dons offerts à la mission.

230 Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.153.

Pour les rénovations de 1702, Michelle Guitard avait retrouvé dans les archives une description des travaux prévus par Charles Hazeur, parmi lesquels : la construction ou la reconstruction d'une maison d'hiver avec cheminée de douze pieds par dix pieds, en pièces sur pièces²³¹. Cependant, sans preuve de la réalisation de ces travaux, les descriptions laissées par Hazeur demeurent douteuses et doivent être considérées comme telles en tant qu'indices architecturaux. La meilleure description en lien avec le bâtiment relevé sur DcEx-1 provient donc de Joseph-Laurent Normandin, relevée lors de sa tournée d'arpentage en 1732 :

*«L'aditte maison bâtie sur quatre poteaux et close de madriers embouvetez.
Le planché d'en haut fait de madriers, lesquels ne sont pas entièrement gastez./.
Celuy d'en bas entièrement gasté par les coups de haches des sauvages.
Une couverture de bardéau qui n'est pas encore hors de service pouvant très bien se raccommoder.
Une cheminée de terre au bout du ouest de ladite maison.
Dans la d(i)tte cheminée, il y à un garde feu de fer.
Deux fenêtres de deux pieds en carré scituées l'une de l'autre, nord et sud.
Une porte du costé du sud de deux pieds et demy de large.
L'aditte maison a 14 pieds sur toutes faces et 15 pieds de hauteur.»²³²*

Cette description ne correspond pas avec celle laissée par Hazeur, ce qui complique l'analyse et confirme les doutes quant à la reconstruction. Par ailleurs, Normandin ne parle que d'un bâtiment. S'il y en avait eu d'autres, il les aurait sûrement mentionnés.

D'autre part, les indices archéologiques préalables aux fouilles de 2000 à 2002 étaient peu nombreux. En effet, aucune fondation de pierre n'a pu être identifiée pour l'ensemble des murs (à l'exception du dallage de cheminée, dont il sera question plus loin). Quelques pièces de

²³¹ Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.38.

²³² Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, p.253-254.

bois sont apparues au cours des dernières années de fouilles, mais sans permettre de donner une juste estimation physique des dimensions de l'établissement pour le moment (provenaient-elles même des anciens bâtiments français, le doute reste présent).

Il est toutefois possible de comparer le poste de Métabetchouan avec un autre établissement puisque, l'année même de sa construction, un autre poste s'établissait également à Chicoutimi (site DcEs-1). Ce dernier fut construit le même été et ses dimensions devaient probablement être plus grandes, vu sa future fonction d'entrepôt. Ainsi, le bâtiment réalisé à Chicoutimi devait servir de transit pour le matériel, alimentant le réseau des postes plus à l'intérieur du territoire et entreposant par la suite les stocks de fourrures avant leur expédition en France. Érigés simultanément, ces deux établissements ont été partiellement réalisés par le même groupe d'ouvriers, engagés pour ces deux chantiers. En effet, le *Second Registre de Tadoussac* mentionne le nom de certains hommes ayant travaillé aux deux endroits : en écrivant sur la fin des travaux de la chapelle au Lac-Saint-Jean, il y a mention de «*Olinier Gaigné, Louys Gaigné, Jean Grodin, qui tous 3 ont aussi beaucoup aidé à la batisse de la petite église de Cheg8timy, 1676*»²³³. Un même groupe de travailleurs pourraient signifier des méthodes de construction semblables et donc une architecture assez similaire, mais il faut garder à l'esprit que les besoins des deux différents lieux les distinguaient quant à leur exigence d'infrastructures.

Les travailleurs venus assembler le poste de traite de Chicoutimi arrivèrent en juin 1676 et furent engagés pour construire «*une chapelle de trente pieds avec appartement pour le père et une petite*

233 Léonidas Larouche, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, p.155.

sacristie, ainsi qu'une maison à usage de magasin »²³⁴. Les matériaux furent produits sur place, comme cela est également envisagé pour le poste de Métabetchouan. Les dimensions de ce premier magasin ne figurent pas dans les descriptions de registres, mais nous connaissons toutefois celles du second magasin, édifié en 1702, pour remplacer l'ancien devenu trop petit. Ce nouvel édifice mesurait 26 pieds par 21 pieds, avec un toit de planches et de bardeaux²³⁵. Ceci étant mentionné, il devient possible de considérer que l'établissement de 1676 à Chicoutimi possédait sûrement une superficie inférieure à 26 pieds par 21 pieds et que celui de Métabetchouan pouvait être encore plus petit. Les dimensions de ce petit bâtiment à Métabetchouan ne sont pas connues pour sa première construction en 1676. Les archives mentionnent seulement l'édification d'une chapelle et d'une maison à cet endroit, sans référence aux dimensions ou aux choix architecturaux. C'est cette petite maison qui est la plus intéressante ici, telle que signalée dans le *Second Registre de la mission de Tadoussac*²³⁶, soit le bâtiment qui serait le plus susceptible d'avoir été le théâtre des activités commerciales de traite. Cette petite maison devait alors servir à loger les commerçants et possiblement également de lieu pour recevoir les visiteurs venus pour la traite.

Même à cette étape de l'analyse, il est difficile d'imaginer l'allure de ce bâtiment sinon de le voir comme une petite cabane de bois (possiblement du cèdre, ou thuya) faite de pièce sur pièce, pourvue de petites fenêtres bouchées par de la toile et d'un toit de bardeaux pour se protéger des intempéries. Aucune mention n'est faite d'une cheminée. Si celle-ci existait, elle

234 Lorenzo Angers, *Chicoutimi, Poste de traite 1676-1856*, Collection Historique, Les Éditions Lemeac, Chicoutimi, 1971, p.14.

235 Idem. p.24.

236 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.38.

devait être faite en terre et en pierre du pays. Cela nous renvoie au dallage de pierre découvert en 2001, qui peut effectivement correspondre à l'âtre d'une cheminée sur DcEx-1. Dans ce cas, celle-ci coïnciderait avec la première maison de 1676, la surface de ce dallage se localisant à l'intérieur des niveaux stratigraphiques reliés au XVIIe siècle²³⁷, ce qui valide la connexion entre ce vestige et la période du Régime français (voir figures 5.1 et 5.2).



Figure 5.1 : Dallage de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français. Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

237 Communication Tremblay, 2010.

Elle pourrait également se corréler à l'observation faite par Joseph-Laurent Normandin en 1732. Ce dernier effectue une visite d'arpenteur à Métabetchouan en juillet 1732 et y décrit les restes d'anciens bâtiments (deux) encore debout. La maison principale qu'il détaille consiste en une structure faite de quatre poteaux fermés par des madriers emboîtés et compte une cheminée de terre avec son garde-feu de métal encore en place.

Si la charpente de cèdre n'est probablement pas celle d'origine de 1676, elle pourrait par contre être celle rebâtie en 1702 par François Hazeur. En effet, il est difficile de déterminer si Hazeur a reconstruit à neuf tous ses bâtiments, au moment de sa reprise du bail en 1702, ou s'il n'a pas intégré certaines des anciennes infrastructures déjà en place à de nouveaux bâtiments. Ainsi, il aurait pu garder la cheminée de terre, encore debout, se débarrasser de la charpente dégradée et se contenter d'en construire une nouvelle au même emplacement que celle de 1676.

Ce que rapporte Joseph-Laurent Normandin au sujet des deux bâtiments restants ne concorde cependant pas avec ce que décrit Hazeur au moment de la construction de 1702, entre autres en ce qui concerne les dimensions qui se trouvent sensiblement différentes. En effet, alors que Hazeur prévoit construire une maison de douze pieds par dix pieds de large²³⁸, Joseph-Laurent Normandin observe pour sa part une maison avec cheminée mesurant «14 pieds sur toutes faces et 15 pieds de hauteur»²³⁹. Est-ce dû à des méthodes de mesures peu commu-

238 Michelle Guitard, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, p.38.

239 Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, p.254.

nes et hétéroclites, a-t-on changé les mensurations lors de la construction, ou bien est-ce bien parce qu'il ne s'agit pas du tout des mêmes bâtiments? Pour ajouter à cette dernière hypothèse, rappelons que Hazeur parlait d'une charpente faite de pièce sur pièce et que Normandin décrira plutôt les ruines d'une structure «*bâtie sur quatre poteaux et close de madriers embouvetez*»²⁴⁰. Encore une fois, la différence entre les témoignages fait douter qu'ils se réfèrent à la même maison. D'un autre côté, serait-il possible qu'il s'agisse bien des mêmes bâtiments et que la différence de description repose sur une connaissance insuffisante du vocabulaire architectural de la part des auteurs. Quoi qu'il en soit, si la question de la datation exacte de l'âtre de cheminée de DcEx-1 demeure encore en suspend (1676 ou 1702), il est toutefois possible d'envisager sa connexion avec l'époque française de la traite à Métabetchouan, notamment de par le matériel français qui lui est rattaché. Pour le moment, nous pouvons seulement avancer que la rive ouest de la rivière Métabetchouan a bien été un lieu de résidence pour les Français vers la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle.

240 Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, p.253.

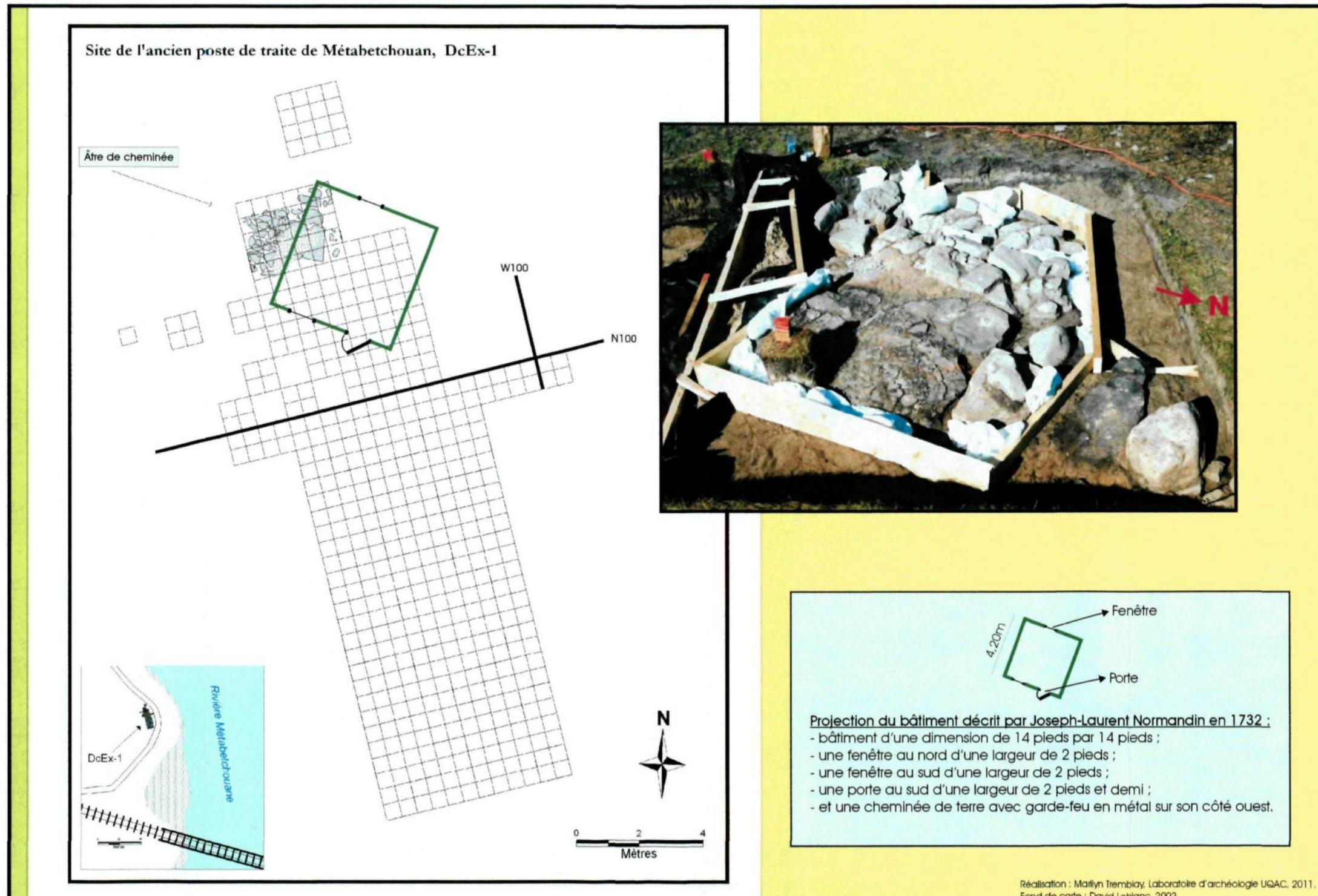


Figure 5.2 : Âtre de cheminée sur DcEx-1, dégagé en 2001, avec surface de la structure à l'intérieur des niveaux reliés au Régime français.

Sources : Laboratoire d'archéologie de l'UQAC.

5.2- Ce que la distribution des vestiges dit sur la position des bâtiments et autres zones d'activités

Les distributions effectuées à partir des artéfacts de DcEx-1, apportent quelques indices sur la disposition des bâtiments sur le site. Ainsi, deux zones de concentrations apparaissent sur les distributions de certaines catégories d'objets spécifiquement reliées au domaine de la traite des fourrures au XVIIe siècle : les perles de verre, les fragments de cuivre, les chevrotines, les artéfacts de silex et les coulées de plomb (activités de métallurgie). Ces deux zones correspondent aux secteurs suivants du site : une aire au nord-est fouillée en 2002 (zone 1), près de la dalle de cheminée, et une autre plus au sud-est du site dégagée en 1987 (zone 2).

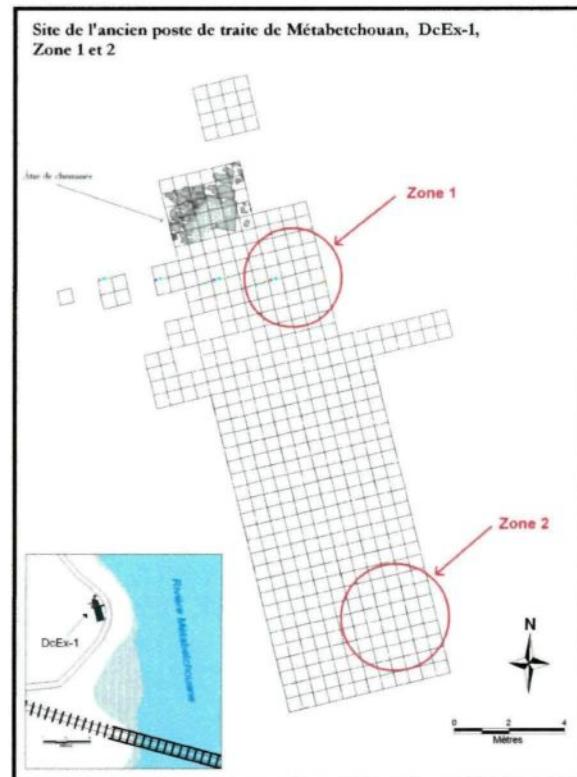


Figure 5.3 : Site de DcEx-1, zone 1 et zone 2

5.2.1- La zone 1

La zone 1 réfère à une section des fouilles effectuées à l'été 2002, qui se trouve à proximité du dallage de pierre mis au jour en 2001. Cette zone semble être associée à ce dallage, et pourrait représenter l'intérieur de l'habitation compte tenu du matériel se trouvant dans

ce périmètre. Pour l'instant, l'absence de connaissance de fondations ne permet pas de situer les limites du bâtiment autour de la dalle, d'où l'intérêt des distributions d'objets associés à l'industrie de la traite dans ce secteur. La concentration illustrée dans la zone 1 suggère l'existence de certaines activités, en face de ce qui serait l'âtre de la cheminée. La face avant de la cheminée a été déterminée sur la base de deux facteurs : la physionomie du dallage et la description faite par l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin. En partant du fait que les pierres plates posées à ras du sol servaient à la fois de support au feu et de protection contre les étincelles pour le plancher de bois, celles du dallage indiquerait donc la position du foyer, l'avant ne pouvant être que vers l'est puisqu'un amoncellement de pierres semble murer le versant ouest (ce qui doit être le fond de la cheminée). Ensuite, en se référant à la description de l'arpenteur en 1732, la cheminée se trouvait emboîtée dans le parement ouest du bâtiment, ce qui place l'habitation à l'est du dallage. Connaissant la direction de l'extension du bâtiment, et en se fiant aux diverses proportions possibles de cette bâisse (selon les archives), il est donc tout à fait possible de considérer ces objets comme étant à l'intérieur de celle-ci. Il s'agit des perles de verre, des chevrotines, des fragments de cuivre, des objets de métal reliés au monde domestique et des pierres de silex, tous des objets pouvant être stockés dans un espace d'habitation. Pour ce qui est des perles de verre, elles se retrouveraient à l'endroit d'entreposage du matériel de traite, un peu en retrait de l'âtre. Il est à noter que les perles de cuivre sont à proximité de cette concentration, dans le secteur interne de la cabane, peut-être résultant d'une activité de production à l'intérieur. Une certaine quantité de coulées de plomb s'y retrouve aussi, peut-être le résultat d'anciennes activités de métallurgie dans un coin de la cabane, par exemple pour la production de chevrotines sur place.

Plus près de la dalle de pierre, la présence et la disposition de certains autres artéfacts permettent de supposer la tenue d'activités domestiques reliées à la présence d'un feu dans une cheminée. La production alimentaire s'y retrouve notamment illustrée par les fragments de ce qui semblerait être une même marmite de cuivre, au sud-ouest du dallage et dans le périmètre intérieur des limites de l'habitation. Dans un même ordre d'idée, des pois secs parsèment aussi ce secteur, entre les pierres du dallage et certains autres disséminés au sud-est, vers les limites intérieures du bâtiment telles que supposées. En matière de vestiges alimentaires, il faut aussi mentionner l'existence d'un bon nombre de déchets culinaires qui se situent en périphérie immédiate du dallage (au sud), comme si le contenu de l'âtre avait été lessivé vers l'extérieur de celui-ci. À la différence des autres objets mentionnés précédemment, les fragments d'os ne forment pas une concentration particulière à cet endroit, mais la quantité importante qui s'y retrouve suggère toutefois une association avec la cheminée. À l'époque de son utilisation, les restes osseux devaient être en partie jetés dans les flammes, puis une fois la bâtisse abandonnée et la cheminée effondrée, la mixture de cendres et d'os a pu se dissoudre lentement, glissant sur les pierres du dallage vers le sol. Pendant ce processus, ce glissement semble avoir aussi entraîné des éclats de silex. La présence de ces derniers peut s'expliquer par l'utilisation d'outils d'allumage pour un foyer, comme les briquets de métal et les pierres à fusil (silex), ou encore pourrait être le résultat de déchets de taille rejetés dans le feu. En somme, la présence de tous ces artéfacts demeure plausible dans un contexte de préparation de nourriture, une activité pouvant directement être en lien avec l'utilisation d'une cheminée et relever du monde domestique ayant place à l'intérieur d'une habitation.

Dans un même ordre d'idée pour ce même secteur, les tessons de céramique représen-

tent un autre type d'artéfacts présent dans ce contexte de monde domestique, certains se retrouvant d'ailleurs directement devant ce qui pourrait être l'âtre de la cheminée. Comme déjà mentionné, la typologie de ces tessons les situerait surtout comme étant des XIXe et XXe siècles. Toutefois, Hélène Côté en avait identifié certains comme provenant du Régime français, dont 2 fragments d'un possible chandelier du XVIIe siècle, qui se retrouvent à proximité du dallage de pierre (entre les pierres). Les fragments de terrine française à glaçure verte (datée du XVIIe siècle, voir chapitre III) sont quant à eux assez proches également des limites de l'habitation, soit dans la tranchée faite en 1986. Tous ces fragments se retrouvent à l'intérieur des couches associées au XVIIe siècle, ce qui appuie la thèse d'une structure d'habitation française à l'endroit désigné par la zone 1. Viennent ensuite les fragments de pipes en terre cuite et ceux de verre, qui n'apportent pas beaucoup d'indices pour l'instant en ce qui concerne les habitations de l'époque de l'occupation française. La majorité d'entre eux se retrouve au-dessus des niveaux reliés au XVIIe siècle et pour ceux qui se trouvent dans ces couches, il est difficile d'identifier lesquels sont caractéristiques de cette époque. De plus, leur dispersion sur le site ne correspond pas avec une zone en particulier, il pourrait donc s'agir d'une contamination des couches de l'occupation française par du matériel plus récent (époque anglaise et celle de Prince). La seule exception concerne les fragments de pipe en pierre, distribués sur la carte des pipes à fumer, mais dont la typologie et la localisation pourraient les associer au poste de traite français (type généralement typique de cette période). Situés dans les couches de cette époque, ils reposent dans les limites intérieures des murs de ce qui pourrait être l'habitation française à cet endroit, comme indiqué par la dalle de pierre. Ils contribuent aux preuves qui témoignent en faveur de la localisation d'une habitation française sur ce site, hypothèse appuyée par la nature des éléments se retrouvant dans la zone 1 et près de l'âtre de cheminée.

5.2.2- La zone 2

Pour ce qui est de la seconde zone, sa fonction paraît plus ambiguë. Encore une fois, certains objets semblent former une concentration récurrente au même endroit, soit dans la section sud-est des fouilles effectuées en 1987. Il s'agit surtout de perles de verre et des artefacts de silex (entier et en éclat), qui marquent à cet endroit une seconde concentration assez évidente. Les chevrotines s'y retrouvent en petit nombre (5), mais, étant donné leur absence ailleurs dans tout le périmètre des fouilles de 1987, leur présence à cet endroit pourrait être significative. Par contre, contrairement à l'ensemble de la zone 1, le cuivre brille par son absence dans la zone 2. Une pointe faite de retaillé de cuivre s'y situe, mais, de par son positionnement dans le sol, elle n'apparaît pas dans les distributions faites avec les couches reliées XVIIe siècle. Même chose avec la bague jésuite trouvée cette année-là, qui se situe tout près de cette pointe, mais dont la localisation en profondeur demeure inconnue.

À la lumière des objets qui s'y trouvent, la zone 2 pourrait avoir servi d'une part de secteur de divertissement, ou bien encore, représenter les restes d'un bâtiment dédié à l'entreposage de matériel. Une seconde bâtisse a pu exister à proximité de celle indiquée grâce à la dalle de pierre, avec pour fonction de servir de magasin ou d'entrepôt, tel que vu par Normandin en 1732. Lorsque ce dernier effectue ses observations, il mentionne bien une maison avec cheminée (le bâtiment qui serait construit autour de la dalle de pierre trouvée en 2001), mais aussi d'un magasin couvert de bardage et pourvu d'une petite cave²⁴¹. Cette hypothèse

241 Lorenzo Angers, *Chicoutimi, Poste de traite 1676-1856*, Collection Historique, Les Éditions Lemeac, Chicoutimi, 1971, p.39.

demeure toutefois à confirmer puisque la localisation des bâtiments, telle qu'exposée par Normandin, ne cadre pas tout à fait avec le secteur de la zone 2. Selon lui, ce magasin se trouverait bien au sud de la maison, mais à une distance d'un arpente de celle-ci (environ 71,46 mètres) : «*Un arpente au sud de lad(i)te maison, est un magazin basti de même espèce que la ditte maison.*»²⁴². En réalité, cette zone 2 se trouve à environ 16 mètres de la dalle de pierre, ce qui pourrait difficilement être confondu avec un arpente. De plus, il n'y a pas de traces à cet endroit de structures ou de matériaux de construction suggérant des fondations. La première hypothèse devient plus plausible, en faisant de la zone 2, un lieu de rassemblement ou de commerce extérieur près de la maison qui devait servir de poste. Les fouilles de 1987 avaient mené au dégagement des restes d'un foyer probablement âgé de la période de contact vu l'association de pièces de métal avec des vestiges lithiques²⁴³. Il pourrait s'agir cependant d'une contamination des niveaux, le métal s'étant glissé dans une couche inférieure contenant déjà un foyer préhistorique. D'un autre côté, si sa datation du début du contact demeure bonne, il pourrait expliquer la présence des artefacts de traite à cet endroit précis. Perles de verre et fragments de silex peuvent résulter d'un attroupement autour d'un feu, qui aurait pu être le théâtre d'échanges de matériel de traite et de partage de tabac. Quelques fragments de pipe en terre cuite apparaissent en effet dans la zone 2 au niveau des couches associées au XVIIe siècle, fumer du tabac étant une activité tout à fait possible près d'un feu.

242 Serge Goudreau, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, p.254.

243 Marcel Laliberté et Jean-François Moreau, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, p. 40.

Outre la répartition des artéfacts matériels, celle des matériaux de construction apporte une dimension supplémentaire à l'image construite du site. D'abord le bousillage, puisque celui-ci se retrouve généralement sur le lieu même de son édification risque de constituer un bon indice de l'existence de bâtiment sur un site. Celui dégagé sur DcEx-1 pourrait provenir de la cheminée observée par Normandin en 1732, faite de terre et de pierres du pays. Ce bousillage se retrouve d'une part disséminé sur la dalle de cheminée et d'autre part, dispersé sur l'aire de fouille de 2000, 2001 et de 2002. Cet éparpillement semble former une légère concentration aux environs des mètres 102N 105W et 103N 105W, et une fosse de bousillages a été identifiée en 2001 dans le mètre 103N 107W. Ceci pourrait s'expliquer par l'effondrement de la cheminée de 1732, qui se serait ensuite désagrégée dans le sol sous la forme des nodules de bousillages retrouvés au cours des fouilles. Il est à noter que l'absence de ce matériau, avant l'été 2000, pourrait s'expliquer par la non-conservation de ce type d'artéfact par les fouilleurs, autant que part l'absence réelle de bousillage dans ce secteur. Pour ce qui est de celui retrouvé dans la zone nord du site (près de la dalle de cheminée), l'analyse des résidus dégagés pourrait indiquer un effondrement de la cheminée vers l'intérieur du bâtiment et confirmer du même coup l'existence d'une bâisse à cet endroit.

Quant aux quelques objets de métal identifiables dégagés dans le secteur de la zone 1 et qui se trouvent liés au domaine de la construction, la présence de ces artéfacts, notamment les pentures, peuvent s'expliquer dans un contexte d'édification de bâtiment. Leur positionnement les place dans le périmètre possible de l'ancien poste de traite, en accord avec le positionnement des clous.

5.2.3- Ce que disent les clous

Parmi les autres matériaux de construction pouvant indiquer la présence d'un bâtiment, il y a aussi les clous, des vestiges assez révélateurs de la présence construite. Sur le site étudié, les clous s'y retrouvent en bonne quantité ainsi que sur pratiquement toute la surface des fouilles. Lorsque distribués sur la carte de manière horizontale, et sans distinction de types, ils apparaissent sur l'entièreté de l'espace fouillé entre 1986 et 2002, avec des concentrations plus évidentes au nord-est. Au nombre de trois, ces concentrations regroupent surtout des clous non-analysés, dont une très bonne part de découpés. En fait, ces concentrations proviendraient davantage de la période anglaise et de celle de Price plutôt que de l'occupation française. D'ailleurs, deux de ces concentrations disparaissent dans les distributions verticales faites à partir des niveaux associés au XVIIe siècle, laissant visible seulement celle située dans la tranchée de 1986 (vers l'est, 0N 4W) qui contient également des clous forgés. Cette concentration s'expliquerait par une perturbation en profondeur du sol à cet endroit, d'où une inclusion de matériel du XIXe siècle à l'intérieur de couches reliées au XVIIe siècle. Il pourrait aussi s'agir d'une analyse à retravailler pour ce qui est des types de clous pour l'année 1986. L'analyse de ces clous a été réalisée dans le laboratoire d'archéologie de l'UQAC, sur une base expérimentale qui mériterait peut-être une révision plus poussée et qui n'inclue pas celle effectuée par Hélène Côté en 2001.

La carte de distribution verticale des clous présents dans les niveaux du XVIIe siècle montre une forte diminution de la densité de clous par mètre carré pour toute la zone de fouilles de 1987 en ce qui concerne les niveaux associés au Régime français. Selon les distributions

par type, cette zone regroupait surtout des clous découpés, qui par leur nature plus récente tendraient à indiquer une occupation du XIX^e ou du XX^e siècle dans ce secteur, d'où leur diminution dans les couches associées au Régime français. La baisse de densité semble moins importante dans la partie nord de l'aire de fouille, soit du mur sud de la tranchée de 1986 jusqu'à l'extrémité des fouilles de 2002. La dispersion des clous en général coïncide avec l'hypothèse d'une habitation à cet endroit, en concordance avec le dallage de pierre qui s'y trouve déjà. Ils se trouvent sur le dallage et vers l'avant de l'âtre, soit vers la localisation possible du mur en bois dans laquelle était incorporée la cheminée. D'ailleurs, une autre indication de ce possible lien entre une bonne partie des clous et la cheminée consiste en la présence de clous forgés et de clous non-analysés (groupe qui exclu les clous tréfilés) dans l'une des petites fosses de bousillage qui est localisée près du dallage (restes possibles de l'effondrement de la cheminée sur la charpente²⁴⁴). Ce secteur compte aussi quelques pentures et des éléments de serrures, localisées dans ces mêmes niveaux identifiés comme étant associés au XVII^e siècle. Ces objets de métal et les clous s'associent bien dans un contexte de vestiges architecturaux, ce qui pourrait apporter des preuves de plus en regard de la présence d'un bâtiment à cet endroit au moment de l'occupation française.

Toutefois, il ne faut pas tomber dans le piège de l'association facile pour ce qui est de la datation. Plusieurs clous d'une époque plus récente se retrouvent également dans ce secteur et dans les couches ciblées, ce qui peut attester une fois de plus de la perturbation des couches sur le site DcEx-1. Ces distributions de clous indiquent surtout une chose : à savoir qu'il est

244 Il serait intéressant de vérifier sur les plans de surface manquants (années 2001 et 2002) si des pierres de champs en apparence épargnées pourraient représenter le vestige de cette cheminée effondrée, en association avec le bousillage présent sur le site.

plausible de visualiser un bâtiment à cet endroit vu la dispersion des clous et l'emplacement de l'âtre de cheminée, mais qu'en ce qui concerne la datation de cette structure, il faudrait se rapporter également aux autres artéfacts présents sur le site et pouvant la juxtaposer avec l'époque de la traite par les Français à Métabetchouan.

5.2.4- Les artéfacts récents des XIXe et XXe siècles

L'analyse du matériel retrouvé sur le site de DcEx-1 démontre qu'une proportion de celui-ci proviendrait d'une époque postérieure à celle du Régime français. C'est le cas notamment des morceaux de verre, des tessons de céramique et d'une bonne part des fragments de pipes de terre cuite. Le verre représente un exemple de ces artéfacts qui semblent non reliés au Régime français. Presque 2000 fragments de ces derniers se trouvaient distribués sur les différentes cartes et de ce nombre, seulement un maigre 20% apparaît dans les couches associées au XVIIe siècle. La majorité de ces fragments se situe surtout dans les couches supérieures, possiblement plus récentes, ce qui confirme en partie l'analyse typologique de ces objets. Cette analyse se base à la fois sur un examen du matériel vitreux en général et sur l'analyse effectuée par Hélène Côté en 2001. Elle-même désignait la majorité des artéfacts de verre comme étant d'une époque subséquente au XVIIe siècle, à l'exception de quelques fragments de verre teinté bleu-vert, de production française et reliés au Régime français. Une vérification récente a été faite au laboratoire de l'UQAC et, là aussi, il n'a pas été possible d'identifier clairement du verre typique du XVIIe siècle. Quelques fragments provenant des fouilles de 1987 pourraient y ressembler (très minces, teinté vert pâle presque turquoise et portants des signes de carbonisation).

Si le verre analysé ne constitue pas un indice sur la période française, il fournit cependant de précieuses informations sur l'époque de la traite anglaise (sous la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, ou CBH) et sur la période d'exploitation du site par Price. L'existence de bâtiments de la CBH est déjà démontrée sur la rive est, de même que la présence de bâtiments de Price, il demeure plausible que les travailleurs de ces époques aient pu utiliser la rive ouest comme lieu de loisirs ou encore de dépotoir. Ceci pourrait expliquer, entre autres, la présence de nombreux débris de bouteilles dites de gin (corps carré en verre coloré vert foncé presque noir), un type existant dès le début du XVIIe siècle en Angleterre, mais dont la production de masse augmenta surtout au tournant de 1800. Ces bouteilles pourraient s'être retrouvées à cet endroit à la suite d'activités de divertissement sur l'autre rive, ou bien s'y retrouver parce que ce site plus éloigné des habitations servait alors de terrain vague pour les déchets. D'ailleurs, une certaine partie des fragments de verre retrouvés montrait des signes de carbonisation, ce qui cadrerait avec la pratique d'incinération des déchets en même temps que celle qui consiste à jeter ses bouteilles vides dans un feu de camp. Ces fragments calcinés pourraient également s'expliquer par le feu d'un bâtiment, mais de manière générale, ceci serait survenu après la période d'occupation française. Même chose pour les morceaux de vitrage sur le site, puisque l'analyse d'Hélène Côté avançait pour le poste de traite du XVIIe siècle, qu'il devait avoir été construit avec des fenêtres bouchées par de la toile cirée, donc sans vitre. Le vitrage récolté au cours des fouilles devrait donc être postérieur à ces premiers bâtiments et provenir de la période d'occupation anglaise ou bien celle de Price.

La même chose pourrait être avancée en ce qui a trait aux fragments de pipes en terre cuite et aux tessons de céramique. Leur positionnement dans le sol et leur typologie penche-

raient aussi pour une provenance subséquente au XVIIe siècle, quoique moins majoritairement que pour la catégorie du verre. Pour ces deux types d'artéfacts, un plus grand nombre d'objets se répartissait dans les niveaux supérieurs et l'analyse typologique les désigne surtout en lien avec les XIXe et XXe siècles. Le travail effectué par Hélène Côté sur les tessons de poterie indiquait une faible représentation du XVIIe siècle. En général, ces quelques morceaux se retrouvent bien dans les niveaux reliés au poste de traite français alors que selon elle, les autres proviendraient de productions plus récentes. Un examen du matériel céramique (porcelaine et terre cuite fine blanche) au laboratoire de l'UQAC a permis de confirmer cette affirmation pour les artéfacts non analysés par Côté. Il en va de même pour les fragments de pipe en terre cuite, dont la majorité se retrouve au-dessus des couches du XVIIe siècle. Leur analyse typologique confirme même la présence d'artéfacts du XIXe et du XXe siècle, puisque certains portent des marques de fabrication en lien avec des ateliers qui n'existaient pas encore au temps de l'occupation française du poste de traite de Métabetchouan (notamment des fragments marqués au nom de la fabrique de William Henderson, établie à Montréal en 1846 et en opération dans la deuxième moitié du XIXe siècle).

Bref, la présence sur la rive orientale de fragments de pipe de terre cuite et de tessons de céramique qui datent davantage des XIXe et XXe siècles que du XVIIe siècle s'expliquerait de la même façon que pour les morceaux de verre récents retrouvés dans ce secteur (provenance de la période anglaise et de celle de Price). Ce travail se base surtout sur les distributions par niveaux, et cette méthode verticale de distribution semble supporter la datation de ces objets. La typologie entre ici à titre de complément nécessaire, même si cette dernière n'a pas encore été poussée jusqu'à sa dernière limite. En effet, dans le cadre de ce mémoire, elle n'a

qu'effleuré l'entièreté de la collection (une analyse typologique plus poussée reste à faire pour ce qui est des artéfacts découlant des fouilles des années 1980).

Une recherche plus spécifiquement associée aux activités remontant aux XIXe et XXe siècles pourrait également être intéressante à plus ou moins longue échéance, ce qui permettrait une image encore plus nette de l'historique de ce secteur au temps de l'occupation anglaise (CBH) et de celle de Price. Elle pourrait notamment inclure la distribution réalisée avec les fragments de briques, qui n'a pas été utilisée ici puisque ce matériau a été associé au XIXe siècle.

5.3- Constat

Pour donner suite aux quelques conclusions suggérées par les cartes de distribution du matériel archéologique historique sur DcEx-1, il est possible d'émettre certaines hypothèses quant aux activités qui auraient eu lieu à l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Ainsi, quatre différentes périodes d'occupations historiques caractérisent l'histoire de ce site : la traite sous le régime français, la traite sous le régime anglais, la période occupée par Price et celle plus récente d'activités de villégiature (pêche et camping). Toutes ces occupations successives contribuent naturellement à déstructurer celles qui les ont précédées, ce qui complique l'analyse individuelle de ces époques. L'exercice de séparation des niveaux stratigraphiques selon leur datation présumée (qui isole ici les niveaux reliés au XVIIe siècle) semble toutefois fournir certains résultats intéressants. Par exemple, la localisation de la zone 1 et de la zone 2, toutes deux apparemment associées au Régime français. La zone 1 confirme le caractère français de la

dalle de pierres dégagée en 2001, confirmant du même coup la présence d'une habitation française à cet endroit. La zone 2 quant à elle montre un peu plus d'ambiguïté, l'hypothèse la plus vraisemblable pour l'instant demeurant qu'elle témoigne de la présence d'un ancien petit bâtiment attenant au bâtiment principal, ou bien une aire de commerce à ciel ouvert, autour d'un foyer.

Ce que valident ces distributions, en association avec la dalle de pierre de 2001, c'est la présence sur la rive ouest de la rivière Métabetchouan au XVIIe siècle de bâtiments français probablement reliés aux activités de traites de la fourrure. C'est à cet endroit que seraient venus les travailleurs français de la pelleterie et du castor, pour chercher ces marchandises très prisées. Aujourd'hui c'est donc à Métabetchouan qu'un morceau de l'histoire des premiers arrivants français semble vouloir ressurgir sur cette plage grugée par l'érosion et bouleversée par les occupations subséquentes.

Conclusion

Ce travail de recherche a non seulement permis d'effectuer un retour sur l'histoire de la traite des fourrures en Amérique du Nord, mais aussi de vérifier l'hypothèse de départ concernant la présence et la localisation d'un établissement français sur la rive ouest de la rivière Métabetchouane à la fin du XVIIe siècle.

Sans entrer dans les détails du développement du commerce des fourrures par les Français en Amérique, la création de postes de traite le long des anciennes voies de commerce préhistorique ce doit d'être mentionnée. Le premier grand centre fut Tadoussac, auquel devait s'adjoindre d'autres satellites. Ceux-ci devaient servir à sécuriser la route des fourrures et à dynamiser la traite de Tadoussac, en perte de vitesse suite à la concurrence des autres lieux d'échanges, notamment ceux de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* à partir de 1670. Le poste qui a fait l'objet de ce mémoire est celui construit à Métabetchouan en 1676, et dont la vocation était à la fois commerciale et religieuse, puisqu'il se doublait d'une mission jésuite. Le lieu allait connaître au court de son existence, quelques moments de prospérité et plusieurs de déclin, puisqu'il allait interrompre ses activités au début du XVIIIe (probablement vers 1702 ou 1708). Le poste a risqué une dernière réouverture sous le régime anglais au début du XIXe siècle, avec à sa tête les employés de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*, entité qui avait repris le bail jusqu'à sa fermeture définitive en 1880.

Toutes ces activités reliées au commerce de la traite des fourrures ont laissé des traces sur le site de l'ancien poste de Métabetchouan, qui porte maintenant le code Borden DcEx-1.

Ces traces sont en grande partie de nature matérielle, d'où l'intérêt d'avoir fait une synthèse typologique du matériel associé à la période française du site. Le total des objets pouvant se rattacher à cette période se chiffre à 101 355 artéfacts et écofacts, ou 16 988 lorsque sont soustraient les fragments d'ossements (plus difficile à dater au niveau de la typologie). Cette synthèse visait la mise en contexte de l'histoire française du poste de traite. Elle est basée en partie sur le travail réalisé par Hélène Côté en 2001, sur les analyses faites par Jean-François Moreau à propos des perles de verre et du cuivre domestique, de même que sur différents ouvrages traitant d'objets datant du Régime français. Elle a abordé les activités domestiques, celles de traite et de commerce, celles de construction et d'entretien ainsi que celles reliées à la chasse et la pêche. Il a ainsi été possible de faire un premier débroussaillage des artéfacts afin d'aider à confirmer la présence française sur le site de DcEx-1. Toutefois, l'utilisation seule de la typologie du matériel est apparue insuffisante pour dater le site de DcEx-1 et pour répondre à l'hypothèse de recherche concernant la localisation du poste de traite. C'est ce qui a conduit à l'étape suivante, soit la distribution spatiale de ce matériel.

Cette étape suivante, exposée dans le chapitre IV, a permis de distribuer horizontalement dans un premier temps puis verticalement dans un second temps, les d'objets associés au Régime français. Pour ce faire, une carte des différents mètres de fouilles ouverts sur le site de DcEx-1 a été utilisée, qui considérait les années de fouilles de 1986 et 1987, et de 2000 à 2002. Sur cette carte, les 101 355 artéfacts ont d'abord été distribués horizontalement, sans considération à leur localisation par niveau stratigraphique. À ce moment déjà, des concentrations intéressantes apparaissaient sur le site. C'est pourquoi le mode de distribution verticale fut ensuite employé, afin de vérifier si ces concentrations pouvaient être associées au XVIIe siècle. Dans

ce but, seulement le matériel présent dans les niveaux associés au Régime français (ceux présentant les plus grands pourcentages d'objets caractéristiques du Régime français) a été considéré. Identifier ces niveaux n'a pas été chose facile, entre autres pour des raisons d'appellations différentes au fil des ans. Le tableau 1 illustre bien le résultat de ce travail de sélection. Le nombre d'artéfacts est alors passé à 16 988, cet exercice a fourni des cartes de distributions plus précises. Fait important, les deux zones de concentrations principales sont demeurées visibles (zones 1 et 2), ce qui a permis d'émettre des interprétations.

Ces résultats vont dans le sens de l'hypothèse de départ, soit qu'une habitation française fut érigée sur la rive ouest de l'embouchure de la Métabetchouane au XVIIe siècle. En effet, les distributions verticales indiquent des concentrations d'objets appartenant à cette période en particulier, près du seul vestige architectural, dégagé en 2001. Ce vestige serait le reste d'un âtre de cheminée, qui a été clairement indiqué sur les cartes. Cet âtre a été associé à la période d'occupation française de par la position de sa surface dans les niveaux stratigraphiques, il était donc important de vérifier si les distributions d'artéfacts pouvaient contribuer à confirmer sa datation. Ce résultat est certes l'un des plus intéressants, puisqu'il constitue la preuve de la présence d'une habitation française à cet endroit. Autres résultats fournis par les distributions : l'existence possible d'un lieu de rassemblement datant du régime français près de cette habitation (zone 2, située autour d'un foyer) et des traces de réutilisation du terrain sous le régime anglais, probablement par des employés de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

En somme, en considération de l'historique du lieu, de l'analyse typologique du matériel présent sur DcEx-1, du tableau de distribution des artéfacts assignables verticalement dans

les niveaux stratigraphiques de DcEx-1 et des cartes de distributions horizontales et verticales du site, il apparaît justifié de suggérer la présence d'un établissement français sur la rive ouest de la rivière Métabetchouane à la fin du XVIIe siècle.

Cela étant dit, il convient maintenant de mentionner ce qui pourrait encore être développé sur le sujet de l'ancien poste de traite français de Métabetchouan. Le projet initial compait employer l'ensemble des objets retrouvés sur le site de DcEx-1, depuis les années 1960 à aujourd'hui. Pour des raisons de réduction de l'ampleur des distributions et aussi en raison du manque de données pour certaines pièces clés découvertes lors des interventions faites dans les années 1960 (pas de localisation), seules les années de fouilles de 1986-1987 et de 2000 à 2002 ont été considérées. De ce fait, un travail similaire reste encore à faire avec le matériel mis au jour dans les différents sondages environnants datant des années 1980, et avec celui découvert dans la zone Alcan de 1986-1987. Pour ce qui est du matériel provenant des années 1960, il serait intéressant également de le considérer pour de futures recherches, en prenant compte toutefois les restrictions imposées par l'absence de certaines données importantes, et avec le travail de concordance géographique qui devra être effectué. Un autre projet intéressant pour le site de DcEx-1 serait celui de la réouverture des fouilles dans le secteur nord et nord-est de la dalle de cheminée, ainsi que sur le côté est de la zone 1. Cette poursuite conduirait sans aucun doute à la mise à jour d'autres vestiges associés de près à l'habitation dessinée par la dalle de cheminée (la fenêtre nord du bâtiment ou tout du moins, tenter de localiser le mur nord). Qui plus est, de nouveaux sondages pourraient être envisagés afin de localiser l'ancienne chapelle des Jésuites ou encore le second bâtiment français, en utilisant les données connues sur les distances entre ces bâtiments et celui représenté par la dalle de cheminée. Finalement, il

serait intéressant d'ajouter les données manquantes des fouilles de 2001 et de 2002 à l'étude du site. Les stratigraphies, les plans de surfaces et les notes de terrains représentent des informations importantes, et pour les années 2001 et 2002, elles ont bien manqué à ce projet puisque leur absence a laissé les vestiges architecturaux sans contexte (âtre de cheminée et restes de bousillage). Il n'est même pas possible de savoir si d'autres vestiges ont été observés, car en prenant l'exemple d'une pièce de bois, il peut arriver que celle-ci ne soit pas conservée et ne soit que localisée et consignée sur papier, ce qui n'a pas pu être vérifié. Avant d'entreprendre d'autres fouilles sur DcEx-1, il serait impératif de joindre ces informations aux connaissances déjà connues du site.

Le mémoire constitue donc une amorce de ce qui pourrait encore être fait sur DcEx-1, un site qui a déjà fourni des preuves intéressantes de la présence française datant de la fin du XVIIe siècle sur la rive ouest qui borde l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Cette présence peut sembler évidente aujourd'hui, mais il faut se rappeler qu'à une époque encore toute récente, le débat couvait toujours pour localiser ce bâtiment « à gauche ou à droite »²⁴⁵. Il est maintenant possible d'affirmer que cette présence autrefois controversée est maintenant confirmée vers la gauche, et que des Français y ont effectivement régné le temps de faire quelques bonnes affaires.

245 Ceci fait référence aux rives ouest et est qui bordent l'embouchure de la rivière Métabetchouane d'avec le Lac-Saint-Jean, la rive gauche étant à l'ouest et la rive droite à l'est.

Bibliographie

- Communications :

- SIMARD, Robert, *Les postes de traite français au Saguenay*, Colloque Peabody museum of archaeology and ethnology, organisé par Harvard, Québec, 1979, 15 pages.

- Rapports d'archéologie :

- BLANCHETTE, Jean-François, *Rapports des activités de la Société d'Archéologie du Saguenay sur le campement amérindien et le Poste de traite de Chicoutimi*, été 1972, La Société d'Archéologie du Saguenay Inc., Québec, 1972, 41 pages.

- CÔTÉ, Hélène, *Observation à propos de la collection historique du site de DcEx-1 à Desbiens*, Rapport exécuté pour M. Érik Langevin, pour UQAC, Québec, 2001, 10 pages.

- GOUDREAU, Serge, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la traite de Tadoussac*, recherche et transcription, mai 1997, 267 pages.

- LALIBERTÉ, Marcel et LAPOINTE, Camille, *Inventaire archéologique des berges de la rivière Matabetchouan*, Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, 1985, 131 pages.

- LALIBERTÉ, Marcel et MOREAU, Jean-François, *DcEx-1 : les résultats de la campagne de fouille de 1987*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, août 1988, 53 pages.
- LALIBERTÉ, Marcel et MOREAU, Jean-François, *DcEx-1 : un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1988, 122 pages.
- LALIBERTÉ, Marcel, *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1 à Chambord*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, novembre 1986, 40 pages.
- LALIBERTÉ, Marcel, *Les fouilles archéologiques de 1987 sur les berges du lac Saint-Jean attenantes au site DcEx-1*, Rapport de recherche présenté à la Société d'électrolyse et de Chimie ALCAN Ltée, octobre 1987, 30 pages.
- LANGEVIN, Érik, CÔTÉ, Hélène et GIRARD, Joane, *Embouchure de la rivière Chicoutimi. Intervention archéologique sur le site DcEs-1 Poste de traite de Chicoutimi. Année 2004*, Travaux archéologiques sous la supervision de Érik Langevin (04-LANE-01), Département des études amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, décembre 2006, 135 pages.
- LANGEVIN, Érik, GIRARD, Joane, RIOUX, Alain, FORTIN, Marie-Josée, MOREAU, Jean-François, *De nouvelles fouilles sur DcEx-1. Intervention de l'été 2000. Rivière Métabetchouan*,

Chambord, Lac-Saint-Jean., Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouan, Chicoutimi, 2001, 88 pages.

- LUEGER, Richard, *Le site du Poste de traite de Chicoutimi, DoEs 1, sondages 1982, évaluation archéologique*, Ville de Chicoutimi, Service d'Urbanisme, Chicoutimi, 1983, 136 pages.

- SIMARD, Robert, *Le site de Métabetchouan Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*, Chicoutimi, Juin 1970, 90 pages.

- SIMARD, Robert, *Le poste de traite d'Ashuapmouchouan*, Dossier de Recherche, Études amérindiennes, Centre de recherche du Moyen Nord, Université du Québec à Chicoutimi, 1979, 226 pages.

- SOMCYNISKY, Pablo, *Le poste de traite d'Ashuapmouchouan (DbFk-1) : fouilles archéologiques de l'aire 5- 1980*, Rapport d'activités archéologiques, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1982, 96 pages.

- Volumes :

- ANGERS, Lorenzo, *Chicoutimi, Poste de traite 1676-1856*, Collection Historique, Les Éditions Lemeac, Chicoutimi, 1971, 123 pages.

- BOUCHARD, Russel, *Les armes de traite*, Collection Histoire populaire du Québec, Éditions du Boréal Express Ltée, Québec, 1976, 118 pages.
- BOUCHARD Russel, *Le Saguenay des fourrures 1534-1859, Histoire d'un monopole*, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada, Québec, 1989, 269 pages.
- BRASSARD, Michel et LECLERC, Myriam, sous la direction de MOUSSETTE, Marcel et AUGER, Réginald, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec, Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Québec : ministère de la Culture et des Communications, Cahiers d'Archéologie du Célat, N.12, 2001, 207 pages.
- DUBÉ, Françoise, *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.71, 1991, 408 pages.
- E. Kenneth et KIDD, Martha Ann, *A classification system for glass beads for the use of field archaeologists* (p.45-89), dans Canadian Historic Sites, Occasional Papers in Archaeology and History N.1, Ottawa, 1970, 97 pages.
- F., Normand et BARKA, Anna, *Archéologie et commerce des fourrures : les fouilles au fort Éturgeon en Saskatchewan*, Collection Histoire et archéologie 7, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, 1981, 150 pages.

- FERLAND, Catherine (sous la direction de), *Tabac et fumées, Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV-XX siècles, La pipe de pierre au Canada : une question de contextes?* par Marie-Hélène Daviau (p.51 à 76) et *Une pratique "sauvage"? Le tabagisme de l'Ancienne à la Nouvelle-France, XVII-XVIII siècles* par Catherine Ferland (p.81 à 107), Célat, Presse de l'Université Laval, Québec, 2007, 236 pages.
- FORTIN, J.-Henri, *Mission St-Charles de la Metabeki8an et poste de traite français de 1676, Tentative d'en déterminer l'endroit précis*, Achéologie au Haut-Canada, Série des sites du Peek8agamy, le site M, Volume 4, Québec, 1972, 10 pages.
- FRANCIS, Daniel et MORANTZ, Toby, *La traite des fourrures dans l'Est de la Baie-James, 1600-1870*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 1984, 261 pages.
- GAGNON, Gaston, *Un pays neuf, Le Saguenay Lac-Saint-Jean*, Les Éditions du Royaume, Québec, 1988, 193 pages.
- GIRARD, Camil, PERRON, Normand, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Collections Les Régions du Québec 2, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, 665 pages.
- GOUDREAU, Serge, *Les journaux de voyage de Louis Aubert de Lachesnaye (1731) et de Joseph-Laurent Normandin (1732) dans la Traite de Tadoussac, Recherche et Transcription*, Québec, 1997, 267 pages.

- GUITARD, Michelle, *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan Lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, 244 pages.
- HARVARD, Gilles, *Empire et métissages, Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Éditions Septentrion, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, France, 2003, 858 pages.
- JÉSUITES, Pères, *Relations des Jésuites 1647-1655, tome 4, contenant Ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, section de l'année 1652, Chapitre IV, Éditions du Jour, Montréal, 1972, p.19.
- JÉSUITES, Pères, *Relations des Jésuites 1666-1672, tome 6, contenant Ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, section des années 1671-1672, Seconde Partie, Chapitre VI, Éditions du Jour, Montréal, 1972, 397 pages.
- JOUTARD, Philippe et WIEN, Thomas, *Mémoires de Nouvelle-France, De France en Nouvelle-France*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Histoire, France, 2005, 390 pages. (Texte de LABERGE, Alain, L'immigrant migrant ou les chemins de l'enracinement au Canada sous le régime français, p.167 à 177) et (texte de WHIEN Thomas, Vie et Transformation du coureur des bois, p.?)
- LAPOINTE, Camille, *Le site de Chicoutimi, Un campement préhistorique au pays des Kakouchaks*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1984, 336 pages.

- LAPOINTE, Camille, *Le site de Chicoutimi, Un établissement commercial sur la route des fourrures au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 1985, 254 pages.
- LAPOINTE, Camille, *Les outils de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoine Dossiers N.91, 1994, 123 pages.
- LAPOINTE, Camille et LUEDGER, Richard, *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoine Dossiers N.101, 1997, 243 pages.
- LÉONIDOFF, George-Pierre, HUARD, Micheline et CÔTÉ, Robert, *La construction à Place-Royale sous le Régime français*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des communications, Collection Patrimoine Dossiers N.98, 1996, 477 pages.
- LAROCHE, Léonidas, *Le Second Registre de Tadoussac, 1668-1700, Transcription*, Les presses de l'Université du Québec, Québec, 1972, 214 pages.
- MARIER, Christiane, *Les menus objets de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoine Dossiers N.95, 1996, 529 pages.

- NEWMAN, Peter C., *La Baie d'Hudson, La compagnie des aventuriers*, Les Éditions de L'Homme, Bibliothèque Nationale du Québec, Canada, 1985, 431 pages.
- PAYNE, Michael, *L'endroit le plus respectable du Territoire, La vie quotidienne au service de la compagnie de la baie d'Hudson à York Factory 1788-1870*, Étude en archéologie, architecture et histoire, Ministère de l'Environnement, Canada, 1989, 222 pages.
- RUMILLY, Robert, *La Compagnie du Nord-Ouest, Une épopée montréalaise*, tome 1, Éditions Fides, Bibliothèque nationale du Québec, 1980, 197 pages.
- SAVARD, Mario et DROUIN, Pierre, *Les pipes à fumer de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoine Dossiers N.67, 1990, 412 pages.
- TREMBLAY, Yves, *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale*, Québec : Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, Collection Patrimoine Dossiers N.96, 1996, 390 pages.
- TREMBLAY, Victor, *Le poste de Métabetchouan*, Publication de la Société Historique du Saguenay, numéro 34, Éditions Science moderne, Québec, 1974, 200 pages.
- TRIGGER, Bruce G., *Les indiens, les fourrures et les Blancs, François et Amérindiens en Amérique du Nord*, Les Éditions Boréal/Seuil, Canada, 1985, 542 pages.

- TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France II, Le comptoir 1604-1627*, Les Éditions Fides, Montréal, 1963, 554 pages.

- TRUDEL, Marcel, *La Nouvelle-France par les textes, Les cadres de vie*, Cahiers du Québec, Collection Histoire, Québec, 2003, 432 pages.

- Articles :

- MOREAU, Jean-François, *Histoire de perles... d'avant Jean de Quen*, Département des sciences humaines et Laboratoire d'archéologie Université du Québec à Chicoutimi, Saguenayensia, Vol.35, No.2, avril-mai 1993, p.21 à 28.

- MOREAU, Jean-François et TALBOT, Jean, *Les signes... du contact*, Département des sciences humaines et Laboratoire d'archéologie Université du Québec à Chicoutimi, Saguenayensia, Vol.42, N.3, 2000, p.18 à 25.

- MOREAU, Jean-François, HANCOCK, R.G.V., AUFREITER, S. et KENYON, I., *Late French (1700-1800) to Early English (1750-1800) Regime white glass trade beads from a presumed bag at Ashuapmushuan site (Easterns Central Québec), Canana*, Archaeometry 98 : Proceeding of the 31st Symposium, Budapest, April 26-May 3 1998, Vol. II, Oxford, Archaeopress British Archaeological Reports, International Series 1043 (II), 2002, p.613 à 619.

- Sources virtuelles :

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Alba-
nel, Charles, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL :

http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=9&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Cres-
pieul, François de, 1701-1740, Volume II, (En ligne). Adresse URL :

http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=727&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Dal-
mas, Antoine, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL :

http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=152&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Jean
De Quen, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=543&interval=15&&PHPSESSID=04pj8qbganop3b8vo2tipm3df2.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Laure
Pierre-Michel, 1701-1740, Volume II, (En ligne). Adresse URL :

http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=889&interval=15&&PHPSESSID=mq62ir5bgl4t6esrbjs9ha7o61.

- Dictionnaire biographique du Canada en ligne. (Page consultée le 10 novembre 2010). Malherbe, François, 1000-1700, Volume I, (En ligne). Adresse URL :

http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=446&interval=15&&PHPSESSID=c3bpdadqtnb6u5eb6v1aeia616.

- POINTE-À-CALLIÈRE, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les collections. (En ligne) <http://pacmusee.qc.ca/fr/collections-et-recherches/collections>. (page consultée le 7 janvier 2012).

- RENIER, Léon, DESVERGERS, Noël, CARTERON, Edouard, *Encyclopédie moderne: Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, des industries, de l'agriculture et du commerce* v.9 chevale-cologne, Firmin Didot frères, Paris, 1853, 710 pages.

- WIKIPÉDIA, *L'encyclopédie libre*, (En ligne) <http://fr.wikipedia.org/wiki/Calcédoine>. (Page consultée le 6 janvier 2012)

Cartes géographiques numériques

- LEBLANC, David, *Carte du site archéologique de Métabetchouan, quadrants et structures*, sur MapInfo, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 2002.

Annexe 1

TABLEAUX DES BÂTIMENTS FRANÇAIS

Annexe 1

Tableaux des bâtiments construits à Métabetchouan sous le Régime français

Année	Régime	Bâtiments	Description
1652	Français	Chapelle sommaire	<ul style="list-style-type: none"> - faite de poteaux et recouverte d'écorce de bouleaux - construction temporaire
1676	Français	Maison (possible poste)	ND
		Chapelle	<ul style="list-style-type: none"> - Cave et grenier
		Possibles bâtiments de ferme	ND
1702	Français (Hazeur)	Magasin	<ul style="list-style-type: none"> - 15 pieds par 12 pieds - cave et grenier - construit sur quatre gros madriers, en cèdre coulissé et bien embouveté - bardage de cèdre sur le toit
		Maison d'été	<ul style="list-style-type: none"> - 15 pieds par 12 pieds - cave et grenier - construit sur quatre gros madriers, en cèdre coulissé et bien embouveté - bardage de cèdre sur le toit
		Maison d'hiver	<ul style="list-style-type: none"> - 12 pieds par 10 pieds - pièces sur pièces - cheminée - terrasse avec bâtiment

Tableau 2 : Bâtiments construits à l'embouchure de la rivière Métabetchouane sous le Régime français. Sources : Relations des Jésuites et Guitard 1984.

Description faite par Normandin à l'été 1732

Année	Régime	Bâtiments	Description
Observations faites en 1732	Français	Maison	<ul style="list-style-type: none"> - 14 pieds par 14 pieds, par 15 pieds de haut - quatre poteaux clos de madriers embouvetés - grenier - bardage de cèdre sur le toit - 2 fenêtres - cheminée avec garde-feu en métal - porte d'entrée de 2 pieds et demi
		Magasin	<ul style="list-style-type: none"> - 14 pieds par 12 pieds - bardage de cèdre sur le toit - cave - peut-être un grenier (bâtiment trop endommagé pour le dire ?)

Tableau 3 : Description des bâtiments faite par Normandin en 1732. Sources : Normandin.

Annexe 2

PHOTOGRAPHIES SATELLITES

Annexe 2

Figure 6.1 : Carte satellite du Saguenay Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1.

Source : Google Earth, 2011.



Figure 6.2 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec localisation du site de DcEx-1.

Source : Google Earth, 2011.



Figure 6.3 : Carte satellite de l'embouchure de la rivière Métabetchouane au Lac-Saint-Jean, avec la localisation du site de DcEx-1 et des autres sites archéologiques du même secteur.

Source : Google Earth, 2012.

